★ TRENTE-DEUXIÈME ANNÉE — N° 9384 — 42 PAGES — MARDI 18 MARS 1975

LA GUERRE DU CAMBODGE

Cent cinquante Français ont été évacués de Phnom-Penh

LIRE PAGE 42 L'ARTICLE DE PATRICE DE BEER



Fondateur : Hubert Beuve-Méry — Directeur : Jacques Fauvet

1,20 F

Algérie, 1 DA ; Maroc, 1 dir. ; Tunisie, 100 m. ; Allemagne, 1 DM ; Autriche, 8 sch. ; Belgique, 10 fr. ; Canada, 50 c. cts ; Danemark, 2,75 kr. ; Espagne, 28 pes. ; Grande-Bretagne, 14 p. ; Grèce, 15 dr. ; Iran, 45 rls. ; Italie, 250 l. ; Liban, 125 p. ; Luxembourg, 10 fr. ; Norvège, 2,50 kr. ; Pays-Bas, 0,85 fl. ; Portugal, 11 esc. ; Suède, 2 kr. ; Suisse, 0,80 fr. ; U.S.A., 60 cts ; Yougoslavie, 8 n. din.

Tarif des abonnements page 26

5, RUE DES ITALIENS
75427 PARIS - CEDEX 09
C.C.P. 4207-23 Paris
Télex Paris n° 65572
Tél. : 770-91-29

BULLETIN DE L'ÉTRANGER

La Papouasie-Nouvelle-Guinée déchirée

L'immense Papouasie - Nouvelle-Guinée est menacée d'éclatement avant même d'accéder à l'indépendance totale. Mlle Joséphine Abaijah, qui dirige le mouvement sécessionniste Papua Basena, a proclamé, dimanche 16 mars, l'indépendance de la Papouasie. Si la cérémonie organisée sur la côte, à l'endroit où les Australiens décidèrent d'annexer le pays, fut brève et discrète, l'ardente militante a ensuite réuni plusieurs milliers de personnes à Port-Moresby, la capitale du pays.

Voici plus de deux ans que Mlle Abaijah, qui est député, et ses amis réclament la rupture des liens entre le sud et le nord du pays. Selon eux, cette unité est factice. Elle a été imposée par Canberra.

L'action des indépendantistes papouans s'est précisée en janvier. Un ancien haut fonctionnaire, M. Simon Kaumi, avait alors annoncé la création d'une armée de libération. Un « gouvernement républicain provisoire » avait été formé. En février, M. Michael Somare, premier ministre de Papouasie-Nouvelle-Guinée, avait déposé un projet de loi interdisant les armées privées, dont les chefs étaient menacés de nombreuses années de prison.

Cette affaire est très embarrassante pour le gouvernement travailliste australien, qui refuse de négocier avec Mlle Abaijah. Pour des raisons tenant aux difficultés intérieures du régime de Port-Moresby, l'indépendance totale de l'archipel n'a pas encore été proclamée, même si le pays se comporte sur le plan international comme si tous ses liens étaient rompus avec Canberra.

M. Somare devra, lui aussi, faire preuve de tact. Mlle Abaijah, dont le programme est très flou, l'idéal indépendantiste mis à part, ne représente sans doute pas tout le peuple papouan. Mais ce dernier est traditionnellement hostile aux tribus de Nouvelle-Guinée, à ces hommes de la montagne qui s'affrontent souvent dans de farouches combats et qui, attirés par la plaine, la ville et ses mirages, ont de plus en plus tendance à « coloniser » la capitale, cité papouane par excellence. Mlle Abaijah joue aisément, et non sans démagogie, sur cette grande peur.

Une sécession de la Papouasie aurait des conséquences en Nouvelle-Guinée proprement dite. D'autres mouvements séparatistes agitent périodiquement de grandes îles périphériques. Les habitants de la Nouvelle-Bretagne sont fiers de leur culture et de leur richesse. Il en va de même des populations de l'île de Bougainville, que le pouvoir central a d'ailleurs laissées s'organiser à leur guise autour de leurs fabuleux gisements de cuivre. Voilà qui rappelle d'une certaine manière la situation de l'Indonésie, car, si Djakarta s'empresse actuellement de favoriser une annexion du Timor portugais, c'est, en grande partie, parce que l'accession à l'indépendance de ce petit pays fournirait un « mauvais exemple » aux mouvements sécessionnistes locaux.

Même si le mouvement de Mlle Abaijah est contenu, le gouvernement de Port-Moresby devra accepter une grande décentralisation du pouvoir. Il devra aussi compter avec les puissants intérêts étrangers — australiens, américains, japonais — qui convoitent les richesses naturelles du pays, et peuvent d'autant plus aisément avoir à jouer un rôle politique que le régime de Port-Moresby dirige moins une nation qu'une juxtaposition de tribus et de petits peuples. La balkanisation de la Papouasie-Nouvelle-Guinée ne profiterait aucunement à la population, qui a surtout besoin de temps et de calme pour définir son originalité, et entrer dans l'histoire moderne sans défigurer les multiples aspects — souvent déroutants pour les Occidentaux — de sa riche personnalité.

(Lire nos informations page 5.)

Glissement à gauche à Lisbonne

• LES CENTRISTES SERAIENT EXCLUS DU GOUVERNEMENT PORTUGAIS
• DES « OFFICIERS DE BASE » FONT PARTIE DU CONSEIL DE LA RÉVOLUTION
• LES « GAUCHISTES » LANCENT UN DÉFI AU M.F.A.

Les centristes du parti populaire démocratique (P.P.D.) pourraient être exclus du prochain gouvernement portugais, mais c'est le nouveau Conseil de la révolution, composé de vingt-quatre militaires, dont huit officiers de la base, qui apparaît comme le véritable détenteur du pouvoir. Le Mouvement démocratique portugais (M.D.P.), proche du parti communiste, figurerait dans la nouvelle équipe dirigeante.

Ce remaniement confirmant le glissement à gauche du régime est préconisé par M. Alvaro Cunhal, secrétaire général du P.C.P., qui a pris la parole dimanche 16 mars, à Lisbonne, au cours d'un grand meeting. Il ne paraît pas, en revanche, souhaitable à M. Mario Soares, dirigeant du P.S., qui a préconisé à Porto le maintien de l'actuelle coalition.

Après les banques, les compagnies d'assurances ont été nationalisées samedi par le Conseil de la révolution, qui compte appliquer un plan économique et social très progressiste. Une véritable réforme agraire serait à l'étude. Tout en dénonçant les partis de droite qui seraient compromis dans la tentative de putsch du 11 mars, les hommes du M.F.A. s'apprêtent à faire face au défi du M.R.P.P., Mouvement pour la reconstructions du parti du prolétariat (maoïste), qui appelle ses partisans à une manifestation mardi.

L'ancien général Antonio Spinola, qui a été dégradé par les dirigeants de Lisbonne au lendemain de la tentative de putsch du 11 mars, a finalement obtenu le droit d'asile au Brésil. Ses compagnons d'exil ont affirmé, dans un communiqué publié samedi à Buenos-Aires, qu'ils ont organisé le coup d'Etat manqué.

De nos envoyés spéciaux

Lisbonne. — « *Ici on voit la force du parti communiste* » : scandé par des milliers de voix au rythme des poings qui se lèvent, c'est le slogan du jour, antienne spontanée qui hache les discours. Ils sont plus de vingt mille dans ce stade, qui, le 1er mai de l'an passé, s'était rempli d'une foule en délire venue fêter l'aube d'une ère nouvelle. Ce dimanche 16 mars, c'est dans la même enceinte que le parti communiste portugais a voulu présenter au peuple de Lisbonne ses candidats aux prochaines élections.

Rien ne manque au décor. Immense fresque à l'effigie des martyrs du parti « victimes du fascisme » ; sur un podium, la clique en uniforme pour donner le ton aux chœurs ; un peu plus haut, un orchestre de violons chargé d'exécuter *l'Internationale*, dont les paroles récemment traduites en portugais sont distribuées à l'entrée. *Le service d'ordre* discipliné des jeunesses communistes canalise et encadre. L'ambiance peut être à la kermesse, mais tout est bien réglé. Le P.C.P. n'improvise pas.

La pluie ne cesse de tomber. De la tribune, on ne voit que le moutonnement noir des parapluies d'où émergent partout des drapeaux rouges frappés de la faucille et du marteau et les banderoles signées par les cellules du district de Lisbonne.

Il y a bien quelques « impairs », comme ce mot d'ordre qui fuse du parterre : « *Une seule solution, fusiller la réaction !* » et qui, repris par la foule, reçoit dans les gradins occupés par les dirigeants un accueil plutôt gêné.

Mais, qu'importe, pour le « parti » l'essentiel est atteint : voilà une nouvelle fois sa force démontrée au grand jour. Et M. Alvaro Cunhal, visage serein, satisfait, pourra, une heure durant, répondre à l'attente impatiente de tous ceux qui sont là pour lui, pour le voir et l'entendre.

Discours classique et sans surprise. Le secrétaire général du *P.C.* stigmatise la réaction « *toujours prête à la contre-révolution* », se félicite de l'institutionnalisation du Mouvement des forces armée, « *réponse adéquate à la nouvelle situation* », soutient la création du Conseil de la révolution, « *qui saura interpréter les aspirations du peuple portugais* ». Mais M. Cunhal se fait soudain plus incisif pour évoquer le maintien ou le retrait du Parti populaire démocratique (centriste) au gouvernement provisoire.

Depuis plus de deux heures que le meeting est commencé, la foule ne cesse de réclamer l'éviction du P.P.D. Le chef du P.C. se garde de dire les choses de façon aussi nette, mais sa charge contre le parti de M. Sa Carneiro est d'emblée violente.

« *Nous comprenons que des raisons peuvent exister pour défendre l'actuelle coalition*, dit-il. *Mais nous ne pouvons ignorer les réserves faites par le peuple. Ces derniers temps, le P.P.D., dans toute son action politique, abandonnant l'attitude d'un parti membre d'un gouvernement démocratique de coalition, s'est lancé dans une campagne et une propagande de contenu réactionnaire contre les forces démocratiques. Et cela continue depuis le 11 mars.* »

« *Que veut le P.P.D. ?* interroge le secrétaire général du P.C. *coopérer à une coalition démocratique contre la réaction ou se faire le porte-voix de la réaction contre les forces démocratiques ?* »

La présence du parti centriste au gouvernement est de toute évidence l'une des questions les plus débattues tant au cours des entretiens qu'organise le premier ministre, le général Vasco Gonçalves, pour remanier son équipe, qu'au sein même du Mouvement des forces armées.

DOMINIQUE POUCHIN.
JOSE REBELO.

(Lire la suite page 2.)

APRÈS DEUX ANNÉES DE DISCUSSION

L'accord-cadre sur les conditions de travail est signé par le patronat et trois syndicats

Les syndicats F.O., C.F.T.C., C.G.C. ont signé avec le C.N.P.F., lundi en fin de matinée, l'accord-cadre sur l'amélioration des conditions de travail. Engagés sur l'initiative du patronat en mai 1973 et qualifiés par les dirigeants du C.N.P.F. de « première mondiale », les échanges de vues sur ce document ont traîné en longueur et ont abouti à un texte qui définit en termes assez vagues une nouvelle orientation de l'organisation du travail. Le souhaitable s'y marie souvent avec l'obligatoire ; l'ouverture, avant le 31 juillet, de négociations pour appliquer ses dispositions dans les diverses branches industrielles est prévue.

L'accord souffre en fait d'une double ambiguïté : les syndicats, *signataires ou non, ne sont pas tous prêts* à s'engager dans des réformes qui supposeraient une certaine coopération avec les employeurs : une partie de ceux-ci considèrent d'ailleurs le texte comme une dangereuse machine de guerre contre les chefs d'entreprise et manifestent peu d'intérêt pour une refonte des méthodes de production coûteuse et de nature à mettre partiellement en cause le principe de l'autorité patronale.

Une double ambiguïté

Deux questions principales se posent au terme de la longue valse-hésitation qui a caractérisé depuis deux ans les discussions entre les syndicats et le C.N.P.F. Le projet d'accord soumis il y a près d'un an aux confédérations a-t-il été amélioré ? Le texte baptisé accord-cadre a-t-il un caractère juridiquement contraignant ?

Le texte paraphé ce lundi n'est pas très différent sur le fond du premier document, remis le 24 juin 1974 par le C.N.P.F. A l'origine, le préambule insistait franchement sur les impératifs et les obstacles économiques et techniques de l'organisation du travail ; il précisait que, en matière de conditions de travail, « *beaucoup d'aspects échappent par leur nature à l'analyse juridique qui constitue généralement la base des dispositions conventionnelles* ».

Désormais, ces considérations ont disparu du préambule. Au C.N.P.F., on indique à ce propos qu'elles pouvaient apparaître implicitement comme une référence aux exigences du taylorisme et à l'idéologie patronale.

Sans gagner en clarté, le nouveau préambule contient toutefois davantage de remarques qui répondent en partie aux revendications portant sur le rôle du syndicat et des représentants des salariés. Un projet de titre VI consacré à cette question a été supprimé pour être repris dans le préambule et saupoudré dans les cinq titres sur l'organisation du temps de travail, son aménagement, le salaire au rendement, l'hygiène et la sécurité, enfin l'encadrement. Outre la clause sur l'organisation d'élections dans les six mois à venir dans les entreprises qui n'ont pas de comité d'établissement, de délégué de personnel ou de comité d'hygiène et sécurité, le préambule insiste sur le fait que les élus des ouvriers et des employés doivent non seulement être informés et consultés sur l'amélioration des conditions de travail, mais aussi être en mesure d'en constater la réalité et d'en suivre l'application.

Des modifications modestes

D'autres modifications ont été *apportées au texte de juin 1974 :*

● Au lieu de prévoir sans calendrier l'ouverture de négociations dans les branches industrielles, l'accord-cadre stipule que *celles-ci doivent être engagées* avant le 31 juillet et faire l'objet d'un contrat avant le 31 juillet 1976.

JEAN-PIERRE DUMONT.

(Lire la suite page 38.)

CINQ CENT MILLE JEUNES EN QUÊTE D'EMPLOI

Le chômage est devenu l'un des problèmes majeurs du pays. A l'inadaptation de la demande à l'offre, qui nécessite — comme l'explique le professeur Sylvain Wickam dans « Le Monde de l'économie », page 17 — une politique qualitative de l'emploi, s'ajoutent les répercussions de la récession économique — lire page 17 l'article de Gilbert Mathieu.

Les premières victimes de la crise sont les jeunes : un chômeur sur deux, en France, est âgé de moins de vingt-cinq ans. Le ministère du travail parle de trois cent cinquante mille demandes d'emploi non satisfaites en provenance de jeunes, dont cent vingt mille n'ont aucun diplôme. *Mais on peut, en réalité, estimer à plus* d'un demi-million le nombre de jeunes Français qui cherchent du travail.

Il nous a paru utile de montrer par des exemples concrets les différents aspects de cette situation.

I. — « Tous ensemble à l'école, tous ensemble au chômage »

par PIERRE GEORGES

Rennes. — Sur la table, devant Evelyne, une bonne trentaine de lettres. Toutes à en-tête de société, toutes fort brèves, toutes identiques :

« *Mademoiselle... Nous avons pris bonne note de... Malheureusement, nous avons le regret de... Cependant, au cas où... En vous remerciant de...* ». Evelyne, dix-neuf ans, connaît maintenant parfaitement ce qu'elle appelle la « *ritournelle* » du chômeur.

Elle est en train de terminer *une autre lettre.* Adressée, celle-là, au *Monde de l'éducation* : « *C'est avec intérêt que j'ai lu votre article sur le bac F 7, paru dans* le Monde de l'éducation *de janvier 1975. Vous écrivez que ce bac permet de trouver immédiatement un emploi spécialisé. J'ai passé mon bac F 7 en juin 1974. Je me suis inscrite à l'agence pour l'emploi au mois de juillet. J'ai écrit à des usines et à des laboratoires dans toute la France. J'ai dépensé près de 500 F en petites annonces, timbres et frais divers. Depuis maintenant sept mois je suis à la recherche d'un emploi. Mais je ne suis pas la seule. Mes camarades de classe, sortis comme moi en juin, avec leur bac, sont eux aussi au chômage.* » Evelyne terminait ainsi : « *Si vous, monsieur, vous connaissez des postes à pourvoir, signalez-les moi. Je vous assure que cela me serait utile...* »

Que répondre ? En théorie le bac F 7 est un sésame pour l'entrée dans le monde du travail. En pratique... L'histoire d'Evelyne témoigne d'un des aspects peu connus du chômage des femmes.

(Lire la suite page 7.)

AU JOUR LE JOUR

FAIT DIVERS

En d'autres temps, la mort d'Aristote Onassis eût inspiré les moralistes. L'homme le plus riche du monde en proie à l'éphémère destinée humaine eût été un thème inépuisable.

Si l'événement a perdu pour nous sa valeur didactique, c'est peut-être que nous ne croyons plus tellement à la puissance surnaturelle de l'argent. Il est significatif que cette mort, parmi d'autres, soit à notre époque un simple fait divers. Il nous touche moins que l'assassinat, à Saigon, d'un journaliste inconnu, coupable d'avoir ouvert les yeux et la bouche pour exercer un pouvoir auprès duquel celui de l'argent n'est qu'une pitoyable dérision.

ROBERT ESCARPIT.

LA TÉLÉVISION ÉDUCATIVE EN INDE

Des images pour faire une nation

L'Inde compte actuellement quelque 600 millions d'habitants avec un pourcentage d'illettrés qui atteint de 70 % à 80 %, soit 450 millions de personnes environ — qui ne savent ni lire ni écrire, bien qu'il leur arrive de parler plusieurs des quatorze langues ou des deux cents dialectes en usage dans le pays.

La solution, la trouverait-on dans une des salles de projection de la télévision indienne à New-Delhi ? Voici sur le petit écran un tableau noir où l'on apprend à faire un rond tout rond, un visage qui rit, ou qui pleure. Suivent des images qui expliquent comment planter correctement *du riz, à delayer les superphosphates* quand les stocks sont insuffisants — ce qui est souvent le cas.

Inutile, bien sûr, de se forcer à comprendre le commentaire, donné par un personnage emprunté ou « off » ni même de demander une traduction : ici, on ne parle qu'anglais et hindi.

N'importe qui, donc, comprendrait, et c'est justement l'objectif poursuivi. Pour le commenter, le responsable de la réalisation de ces films, M. P.-V. Krishnamurthy, sait parfaitement marier enthousiasme et réalisme.

Oui ! c'est ce qu'il nous faut faire ! Ces films, qui seront projetés par télévision dans des villages choisis pour leur isolement, les enfants d'âge scolaire et les paysans viendront les voir, les uns le matin, les autres, le soir. Par dizaines, à l'heure de l'école ou après la journée de travail, ils s'accroupiront par terre devant le poste. Ils saisiront le commentaire qui leur est donné dans leur propre langue et, comme tous les téléspectateurs, ils tomberont sous le charme des images. Préparé à l'avance ou éventuellement dicté par les circons*tances, et transmis alors « en temps reel »*, le message passera quel qu'il soit.

A-t-on donc tellement le goût d'ap*prendre en Inde ?*

Il y aura la prime ! Aux dix minutes « éducatives » destinées chaque jour aux adultes s'ajouteront vingt autres minutes consacrées, celles-là, à la détente. Plus exactement : deux fois dix minutes. Dix minutes de danses ou de chansons locales et dix autres minutes de danses et de chansons aussi, mais d'une autre région : les gestes, la langue demeureront proches, compréhensibles. Moins importent les dix minutes supplémentaires *de spectacle que le rapprochement* qu'elles appelleront peut-être entre des voisins qui n'ont jamais appris à vivre en voisins. Une première démarche vers la fusion du demi-milliard d'hommes que compte, et au-delà, le subcontinent indien. « *Un petit pas pour l'homme, un grand pas pour l'humanité.* » L'astronaute américain Neil Armstrong l'avait déjà dit en débarquant sur la Lune...

NICOLAS VICHNEY.

(Lire la suite page 12.)

EUROPE

L'ÉVOLUTION DE LA SITUATION AU PORTUGAL

LE NOUVEAU CONSEIL DE LA RÉVOLUTION

Les noms des membres du Conseil de la révolution, créé dans la nuit du 12 au 13 mars, organe suprême du Mouvement des forces armées, qui est doté de pouvoirs législatifs et exécutifs, ont été rendus publics à Lisbonne.

Le Conseil est composé :

● *Des anciens membres de la junte nationale dissoute* : le général Francisco Costa Gomes, président de la République, le vice-amiral José Pinheiro Azevedo, le général d'infanterie Alberto Soares Fabiao, le général d'aviation Narciso Mendes Dias, le vice-amiral Rosa Coutinho, le général d'infanterie Nuno Manuel Lopes Pires et le général d'aviation Anibal José Coentro de Pinho Freire ;

● *Du premier ministre*, le général d'infanterie Vasco Gonçalves ;

● *Du commandant adjoint du COPCON* (commandement opérationnel du Continent), le général d'infanterie Otelo Saraiva de Carvalho (le commandant en chef du COPCON est le général Costa Gomes, président de la République ;

● *Des sept membres de l'ancienne commission de coordination du programme du M.F.A.* : le lieutenant-colonel d'artillerie Manuel Ribeiro Franco Charais, le capitaine d'infanterie Vasco Correia Lourenço, le capitaine du génie Duarte Nuno Pinto Soares, le capitaine de vaisseau Carlos de Almada Contreiras, le lieutenant José Manuel Miguel Judas, le commandant d'aviation José Bernado do Canto E Castro et le commandant du génie aérien José Coutinho Fereira Pinto ;

● *De huit officiers désignés par le M.F.A.*

Le glissement à gauche

(Suite de la première page.)

On ne peut prévoir l'issue de ces discussions dont l'importance n'échappe à personne. La « sortie » du P.P.D. modifierait sensiblement le cours de « l'expérience portugaise » : renforcée par le retour au gouvernement du Mouvement démocratique portugais (proche du P.C.), elle traduirait une réelle inclinaison vers la gauche. Mais M. Cunhal n'a pas voulu aller plus loin dans ses attaques. Se refusant à dire nettement s'il était ou non favorable au maintien de l'actuelle coalition, « élargie » au M.D.P., il a seulement conclu : « *La composition du gouvernement est une question délicate. Elle exige un examen serré et approfondi qui doit évidemment tenir compte de l'opinion des communistes mais aussi de celle des autres forces engagées dans le processus démocratique.* »

Le temps nécessaire au remaniement pourrait être, selon certains dirigeants communistes, plus long qu'on ne le prévoyait. Au-delà des problèmes que pose le P.P.D., d'autres hypothèses sont actuellement à l'étude qui, si elles se vérifiaient, pourraient introduire d'importantes modifications. L'hebdomadaire *Expresso* — dont le directeur, M. Francisco Balsemao, est membre du P.P.D. — laissait entendre samedi que M. Mario Soares, leader du P.S., pourrait quitter les affaires étrangères et devenir ministre d'Etat sans portefeuille. Le nouveau gouvernement compterait deux autres ministres d'Etat. Selon *Expresso*, « *les affaires étrangères pourraient alors être confiées au major Vitor Alves* » (ministre d'Etat dans l'actuel gouvernement). L'hebdomadaire annonce encore que le major Melo Antunes prendrait la tête d'un super-ministère économique, où il serait assisté par M. Pereira de Moura, leader du M.D.P.

Si les attaques ne manquent pas contre le P.P.D., il faut noter que la polémique sévère entre socialistes et communistes a pour l'instant disparu. Publiquement tout au moins. En privé, l'entente cordiale n'est pas encore de mise, les griefs ont la vie dure et les ressentiments seront longs à effacer. Mais, en apparence, tout va mieux à défaut d'aller bien. Les deux partis se sont rencontrés « au sommet » et ont, dit-on, évité de parler du passé pour discuter seulement « *de la situation politique, des problèmes de la conjoncture et des perspectives de développement du processus démocratique* ».

Il semble pourtant que l'on n'ait guère progressé au cours de cette réunion. Les socialistes préfèrent, avant de s'engager plus avant, connaître plus précisément les nouveaux rapports de force qui se dessinent après le 11 mars à l'intérieur du M.F.A. Ce n'est pas tâche facile. La liste des vingt-quatre membres du Conseil de la révolution fournit toutefois d'utiles indications. Outre le président de la République, le premier ministre et le général Otelo de Cavalho, chef du COPCON, on retrouve dans ce conseil les membres de la commission de coordination du M.F.A. et ceux de la Junte de salut national. En revanche, les quatre ministres militaires — Melo Antunes, Vitor Alves, Costa Bras et Costa Martins, — qui participaient jusqu'alors à la direction du mouvement, en sont maintenant écartés.

La réforme agraire

Faut-il y voir un signe de la victoire d'une *tendance* « *dure* » sur les modérés ? Les débats internes au M.F.A. ne sont jamais aussi tranchés, mais il est notoire que le major Melo Antunes a été récemment critiqué par plusieurs de ses « pairs » pour avoir élaboré un projet de programme économique jugé « *trop libéral* ». De la même manière certains ont reproché au major Vitor Alves de s'être coupé du mouvement. Leur éviction en est peut-être la sanction.

L'innovation de la part de ce Conseil de la révolution reste cependant l'arrivée de huit nouveaux officiers nommés, dit-on à la cinquième division du M.F.A., chargés de l'information « *selon des critères propres à toute période révolutionnaire* ». Parmi eux un seul nom est véritablement connu, celui du lieutenant Ramiro Coreia, responsable de la campagne de dynamisation culturelle entreprise par le Mouvement pour sortir les campagnes de l'obscurantisme.

S'arrogeant les prérogatives de l'ancien Conseil d'Etat, se dotant d'un pouvoir législatif et exécutif, le Conseil de la révolution a montré dès sa naissance qu'il entendait en faire usage et apparaît déjà comme la véritable direction de l'Etat. Sans même attendre que siègent les huit nouveaux venus, il a décrété dès sa première réunion la nationalisation des banques portugaises. Vingt-quatre heures plus tard, c'était le tour des assurances. Pour les militaires, c'est une suite naturelle « *qui se justifie pleinement du fait que les compagnies d'assurances disposent de capitaux importants qu'elles n'avaient pas utilisés pour le bénéfice de la classe ouvrière, mais pour accroître encore le bénéfice d'une minorité de privilégiés* ».

Ces compagnies avaient été occupées samedi matin par les employés, et leurs syndicats avaient annoncé qu'ils ne reconnaissaient plus le patronat comme interlocuteur valable dans les négociations en cours sur les conditions de travail. Des commissions administratives géreront désormais les sociétés d'assurances portugaises, et des délégués du gouvernement seront détachés auprès des compagnies à participation étrangère (non touchées par la nationalisation) « *afin de garantir un contrôle effectif des intérêts de l'Etat* ».

Le Conseil de la révolution n'arrêtera pas là son offensive. On parle même d'un « train de réformes », certains annonçant comme « très prochaine » l'entrée en vigueur d'une réforme agraire attendue depuis des mois. Mais les militaires pourraient bien affronter une semaine difficile dans un autre domaine. Tirant les leçons du 11 mars, ils n'ont pas caché leur intention de s'attaquer à tous ceux qui s'opposent au programme du M.F.A.

Le M.R.P.P., il est vrai, n'a jamais fait grand cas des nuances dans ses analyses : « *Le 25 avril*, assure M. Fernando Rosan, membre de son comité central, *est un coup d'Etat tout droit sorti de la contre-révolution. Le programme du M.F.A. représente l'alliance de fait de l'impérialisme et du social-impérialisme pour s'opposer à la révolution qui monte inexorablement.* » Les hommes du Mouvement paraissent ne plus supporter ces attaques, d'autant que le M.R.P.P. jouit d'une audience non négligeable dans la jeunesse et mène une action organisée à la base de l'armée. L'affrontement semble se profiler. Huit militants maoïstes ont déjà été arrêtés samedi à Vila-Franca, où, selon les militaires, ils distribuaient des tracts injurieux pour le M.F.A. Les membres du M.R.P.P. sentant planer la menace de sa mise hors la loi comptent convoquer pour le mardi 18 mars une manifestation au centre de Lisbonne « *contre le fascisme et le social-fascisme* ».

DOMINIQUE POUCHIN.
JOSÉ REBELO.

M. Cunhal réclame une profonde réforme économique et sociale

Lisbonne *(A.F.P., A.P.)*. — Au cours du discours qu'il a prononcé lors du meeting organisé dimanche après-midi, 16 mars, le secrétaire général du P.C. portugais, M. Alvaro Cunhal, a notamment déclaré que le gouvernement provisoire portugais « *souffrait d'une excessive lourdeur en raison des tendances conservatrices et légalistes qui ont amené à de nombreuses hésitations, à une certaine inefficacité* ».

Faisant sans doute allusion, sans le nommer, au Mouvement démocratique portugais, il a estimé que la situation justifiait l'entrée au gouvernement « *des forces démocratiques qui, au moment de la crise du 11 mars, ont coopéré avec les forces populaires et le Mouvement des forces armées* ».

Répondant à la foule qui scandait « *une seule solution, fusiller la réaction* », M. Alvaro Cunhal a déclaré : « *Là, nous ne sommes pas d'accord. Nous devons liquider politiquement la réaction, mais nous estimons que nous ne devons pas demander l'instauration de la peine de mort au Portugal.*

» *Il est absolument certain*, a-t-il ajouté, *que les conspirateurs comptaient sur des éléments et des forces militaires qui ne sont pas descendus dans la rue. Il est nécessaire de déterminer qui sont ces éléments, quelles étaient ces forces et de prendre les mesures indispensables pour les neutraliser.* »

« *Le Portugal démocratique dans sa voie vers le socialisme doit réaliser une profonde réforme économique et sociale* », a encore déclaré M. Cunhal, qui a souligné que cette réforme comportait la nationalisation de secteurs fondamentaux de l'économie, dans le respect des petites et moyennes entreprises, et la réforme agraire afin d'assurer l'amélioration radicale des conditions de vie des populations paysannes.

La banque Espirito Santo aurait financé des partis politiques du centre et de la droite

De nos envoyés spéciaux

Lisbonne. — Dans la nuit du 11 au 12 mars, les forces du COPCON arrêtaient cinq membres de la famille Espirito Santo, administrateurs de la première banque commerciale portugaise. Trois jours plus tard, la commission des délégués syndicaux de cet établissement révélait les conclusions d'un long rapport présenté au gouvernement sur la participation de la famille Espirito Santo au financement de plusieurs partis politiques : le parti du progrès et le parti libéral (interdits depuis le 28 septembre), le parti du centre démocratique et social, le parti démocrate-chrétien et le parti populaire démocratique (P.P.D.).

Les employés de la banque avaient, depuis le 25 avril, photocopié les documents compromettants et adressé aux délégués toutes les informations sur les cas douteux décelés dans les différentes agences de la banque, du nord au sud du pays. Plusieurs millions de francs ont été ainsi mis à la disposition des formations politiques. Le 2 septembre 1974, vingt-six jours avant la première tentative de coup d'Etat de la droite, un compte avait été ouvert au siège de la banque, au nom de plusieurs personnes, dont le président de la commission d'information du parti du progrès. Les titulaires de compte n'ont jamais déposé d'argent. Ils se sont bornés à émettre des chèques qui ont servi, disent les employés de la banque, à financer la propagande pour la manifestation de la « majorité silencieuse » du 28 septembre.

Ce même parti du progrès a bénéficié d'un autre financement de 250 000 F destiné à couvrir quelques chèques sans provision émis par deux membres du parti. Ce compte avait été ouvert par M. Manuel Ricardo Espirito Santo, le 25 septembre 1974.

Deux personnes avaient ouvert, le 23 août, un autre compte sans déposer d'argent. Or, quatre jours plus tard, ce compte était approvisionné pour 1 million de francs et les titulaires transféraient cette somme dans une autre banque, au bénéfice du parti du centre démocratique et social.

Le parti libéral, lui, avait reçu 360 000 F grâce à une opération bancaire réalisée le 13 août. Quant aux dirigeants du parti de la démocratie chrétienne, ils pouvaient se permettre d'émettre des chèques sans provision. Ce fut le cas, entre autres, du commandant Sanches Osorio, secrétaire général du parti.

Toujours selon le rapport des délégués des employés, la banque Espirito Santo a pris à sa charge — pour 1 200 000 F — cette partie des dépenses du parti populaire démocratique. Plusieurs chèques repérés par les employés permettent de connaître l'utilisation des fonds : sondages d'opinion, achat de voitures, paiement de publicité dans la presse, frais de voyage, achat de matériel de propagande.

WASHINGTON : plus grave que le Cambodge...

De notre correspondant

Washington. — Les événements de Lisbonne préoccupent gravement les officiels américains, dont certains n'hésitent pas à dire en privé que l'évolution politique du Portugal est plus lourde de conséquences pour les Etats-Unis et l'Occident en général que l'avenir du Cambodge. Mais, jusqu'à nouvel ordre, les milieux dirigeants américains sont relativement réservés, évitent les commentaires publics sur la situation, se limitant à répéter que le gouvernement de Washington n'a ni de près ni de loin participé au complot du 11 mars.

L'absence de M. Kissinger explique en grande partie cette réserve. Mais elle n'est pas la seule raison... On considère que la situation portugaise est « fluide » et qu'il est trop tôt pour tirer des conclusions.

Les espoirs de voir sortir des prochaines élections une coalition de centre gauche, dirigée par M. Soares, ont été ébranlés. Tout de même, on n'exclut pas que les élections permettront aux modérés de s'affirmer suffisamment pour que le Mouvement des forces armées en tienne compte. Ainsi que le laissait entendre vendredi M. Laingen, haut fonctionnaire du Département d'Etat chargé des affaires européennes, la lutte politique n'est peut-être pas définitivement perdue pour les modérés. Et le programme d'aide économique de 35 millions de dollars au Portugal sera maintenu, afin de bien mettre en évidence la « bonne volonté » de Washington

Les préoccupations majeures concernent la place du Portugal dans l'OTAN et la base de Lajes, aux Açores, qui, compte tenu des difficultés récentes avec la Grèce et la Turquie, a pris une importance accrue. Même si le gouvernement de Lisbonne ne remettait pas en cause son appartenance au traité de l'Atlantique nord, dit-on, il sera difficile, en raison de l'influence croissante des communistes, de considérer le Portugal comme un partenaire solide. Les dernières informations concernant les éventuelles livraisons de mazout aux bâtiments de la flotte marchande soviétique à Madère n'ont fait que renforcer les doutes sur la confiance qu'on peut accorder au partenaire portugais. A bien des égards, dit-on, il serait préférable que le Portugal, choisissant la politique de non-alignement et associant son desti à celui des pays du tiers-monde, se détache de lui-même de l'alliance atlantique, dont les membres auraient quelques difficultés à coopérer avec un allié douteux. Quant à la base des Açores, on admet que sa fermeture gênerait considérablement le système défensif en Méditerranée ainsi que l'assistance militaire à Israël en cas d'urgence.

Les observateurs politiques s'inquiètent des effets négatifs que l'avènement d'un régime communiste à Lisbonne aurait sur la politique de détente. Il faut s'attendre, en effet, que les adversaires de cette politique, qui parlent déjà « du coup de Lisbonne » en l'associant à l'intervention soviétique à Prague en 1968, renforcent leurs attaques contre M. Kissinger. Ils n'hésiteront pas à dénoncer l' « *illusion de la détente* », en évoquant, parallèlement aux événements de Lisbonne, l'aide militaire soviétique aux nord-vietnamiens, aux insurgés cambodgiens, ainsi que l'augmentation de leurs livraisons d'armes et des pressions politiques soviétiques au Proche-Orient. Dans son éditorial de samedi, le *New York Times* se faisait l'écho de cette campagne en parlant du rôle actif de l'ambassade soviétique à Lisbonne, de l'influence de Moscou sur le parti communiste portugais, un des rares à avoir approuvé l'invasion soviétique en Tchécoslovaquie, et il concluait : « ... *Une prise du pouvoir par les communistes au Portugal ne pourrait manquer de mettre sérieusement en question ce qui reste de la fragile détente...* »

HENRI PIERRE.

● *Si l'évolution des situations en Grèce, en Turquie et au Portugal* devaient déboucher un jour sur la sortie de ces pays de l'OTAN, l'alliance atlantique devrait revoir ses plans de défense et miser essentiellement sur un renforcement des flottes des Etats-Unis, de la France et de l'Italie, a estimé le secrétaire général de l'OTAN, M. Joseph Luns, à Naples, le dimanche 16 mars, au siège du commandement sud-Europe. « *Nous suivons les développements de la situation au Portugal avec une vive appréhension* », a-t-il ajouté. — *(A.F.P.)*

LISBONNE ÉTUDIE UNE DEMANDE EN VUE DU RAVITAILLEMENT A MADÈRE DE NAVIRES SOVIÉTIQUES

Lisbonne (A.F.P., U.P.I., A.P.). — Le secrétariat d'Etat aux transports et aux communications a annoncé, le samedi 15 mars dans la soirée, qu'il étudiait une demande présentée par une agence de transports portugaise, en vue d'obtenir l'autorisation du gouvernement portugais de ravitailler en combustible les navires marchands soviétiques faisant escale à Madère.

Ce communiqué constitue une mise au point par rapport à des informations antérieures qui avaient circulé à Lisbonne, selon lesquelles l'U.R.S.S. avait elle-même présenté une requête au gouvernement portugais pour pouvoir obtenir le ravitaillement de ses navires, voire l'installation de réservoirs de combustibles à Madère.

Les navires soviétiques peuvent couramment se ravitailler dans les ports de la plupart des pays d'Europe, y compris d'Espagne, mais ils ne sont pas autorisés, jusqu'à présent, à le faire dans les ports portugais.

L'ex-général Spinola a rejoint au Brésil les vaincus du 25 avril

De notre correspondant

Rio-de-Janeiro. — Gardé par un important dispositif de police, éloigné des journalistes, à qui il s'est contenté de dire son plaisir d'être dans un « *pays ami* », l'ex-général Spinola loge depuis samedi soir dans un hôtel de Sao-Paulo, où il se repose des fatigues d'un ballet diplomatique aérien qui n'a pas duré moins de trente-deux heures, pendant lesquelles il n'a pas quitté l'appareil de la compagnie Iberia qui l'avait emmené de Madrid.



(Dessin de KONK.)

L'établissement choisi par le ministère brésilien des affaires étrangères pour accueillir l'homme du coup d'Etat avorté du 11 mars ne pouvait être mieux situé : l'hôtel Jaragua, où l'ex-général Spinola occupe un étage avec sa femme et les quinze officiers qui l'accompagnent, se trouve, en effet, dans le même immeuble que le quotidien *O Estado de Sao Paulo*, ardent défenseur de la « ligne Spinola ».

Lorsque l'ex-général arriva à l'hôtel, vers 21 heures, il fut accueilli par l'éditeur et le préfacier au Brésil de son livre *le Portugal et son avenir*, M. Carlos Lacerda, ancien gouverneur de Guanabara, et l'un des hommes politiques brésiliens les plus importants avant 1964.

La position du gouvernement brésilien, qui a refusé, puis accordé l'asile politique à Spinola et à ses compagnons, à dix heures d'intervalle, a été expliquée dans deux notes officielles et commentée par des représentants de l'Itamaraty, le ministère des affaires étrangères. Lorsque l'avion d'Iberia s'est posé vendredi soir à l'aéroport du Galeao, à Rio, les autorités de Brasilia n'avaient été à aucun moment contactées par le gouvernement espagnol pour indiquer si elles étaient prêtes à accueillir l'ancien général. Aucune demande d'asile politique ne leur avait été adressée. Tout s'était passé comme si Madrid avait voulu se débarrasser à tout prix d'un hôte jugé indésirable.

Aussi Brasilia avait-il refusé l'asile, pour ne pas se plier devant le « *fait accompli* ». Mais pendant les trois heures d'escale de l'avion, des diplomates de l'Itamaraty montaient à bord et indiquaient à l'ex-général la marche à suivre pour obtenir le droit de se réfugier au Brésil. C'est à l'aéroport de Buenos-Aires, samedi matin, que les formalités furent accomplies. L'ambassadeur du Brésil en Argentine montait à son tour dans le DC-10 et obtenait de l'ex-général et des quinze autres ex-officiers une demande écrite d'asile politique, ainsi que l'engagement formel de ne pas se livrer à des déclarations ou à des activités politiques pendant leur séjour au Brésil. L'acceptation de Brasilia était rendue officielle dans l'après-midi de samedi.

Avant de s'enfoncer dans le silence que leur impose leur condition d'exilés, les auteurs du coup d'Etat avorté du 11 mars ont rédigé un manifeste qu'ils ont diffusé à Buenos-Aires : « *L'anarchie se répand dans le pays... Pour éviter les élections libres promises solennellement au peuple portugais, les forces de subversion, d'inspiration totalitaire, ont préparé un mouvement terroriste destiné à lancer le pays dans la misère et à le placer sous la prétendue dictature du prolétariat. Portugais, ce n'est pas pour changer de dictature que les forces armées sont intervenues le 25 avril. C'est pour restaurer la démocratie, restituer les libertés à notre peuple contre tous les fascismes (...) et c'est pour tenir cette promesse, garantir les élections du 12 avril (...) que nous avons repris les armes...* »

Dans son édition de dimanche, le journal *O Estado de Sao Paulo* affirme que le gouvernement Geisel n'avait en fait aucune envie de recevoir un jour l'ex-général Spinola, dont la présence ne peut que compliquer les relations, déjà pas très faciles, avec le gouvernement de Lisbonne. Il rapporte l'hypothèse, formulée par quelques-uns, selon laquelle toutes les précautions avaient été prises pour que les putschistes poursuivent leur voyage jusqu'en Argentine ou au Chili, et se demande si l'Itamaraty n'a pas été amené à changer d'attitude dans la nuit de vendredi à samedi.

La veille, le même journal avait publié un violent éditorial accusant les démocraties occidentales de ne rien faire pour sauver le Portugal du « *péril rouge* », et pour éviter le remplacement des Etats-Unis par l'Union soviétique aux Açores et dans l'Atlantique sud. Quant à M. Carlos Lacerda, il a lancé un appel au « *boycottage touristique* » du Portugal afin « *de ne pas donner d'argent aux communistes* ».

CHARLES VANHECKE.

LE GÉNÉRAL SPINOLA AURAIT ÉTÉ ACCUEILLI EN FRANCE S'IL S'ÉTAIT PRÉSENTÉ A LA FRONTIÈRE, déclare M. Jean Sauvagnargues.

A l'issue des assises qu'ils ont tenues ce week-end, à Paris, les jeunes libéraux réunis par le mouvement giscardien Génération sociale et libérale ont adressé un télégramme au président et au premier ministre du Portugal pour leur demander de garantir la légalité de la campagne électorale qui va s'ouvrir. Ils s'inquiètent aussi dans ce message des « *attaques portées contre le parti du Centre démocratique et social (C.D.S.) qui est un parti démocratique honnête, œuvrant pour la réalisation des objectifs du 25 avril* ». Invité à déjeuner par les congressistes, M. Sauvagnargues, ministre des affaires étrangères, a déclaré dimanche, en réponse à une question, que « *si le général Spinola s'était présenté à la frontière française et avait demandé l'asile politique, il aurait été accueilli* ».

IL Y A UN AN CALDAS-DA-RAINHA...

Lisbonne *(A.F.P.)*. — *Il y a un an, le 5e régiment d'infanterie de Caldas-da-Rainha portait le premier coup au régime Caetano, qui devait tomber un mois plus tard, le 25 avril.*

Le 16 mars 1974, la compagnie motorisée, sortie au petit matin de Caldas-da-Rainha, à une soixantaine de kilomètres de Lisbonne, avait fait demi-tour à l'entrée de la capitale, défendue par trois régiments fidèles au régime Caetano. A son retour à Caldas, la colonne avait été encerclée et les officiers s'étaient rendus, sans opposer de résistance.

Selon les déclarations faites à l'époque par le capitaine Salgueiro Maia, qui a également joué un rôle très important le 11 mars, le mouvement des capitaines avait prévu un putsch militaire pour le 23 mars 1974. Selon lui, la sortie manquée de Caldas-da-Rinha avait peut-être été « l'œuvre de la police politique », *qui,* « ayant eu vent de l'affaire », *avait voulu ainsi connaître l'ampleur du soutien dont bénéficiaient les capitaines.*

« Après la rébellion de Caldas-da-Rainha, *avait conclu le capitaine Salgueiro Maia*, la situation s'est compliquée. Des officiers qui partageaient nos idéaux avaient été arrêtés. Il fallait les libérer et nous n'avions qu'un moyen pour y parvenir : c'était de renverser le régime. »

● *Une haute personnalité* gouvernementale portugaise a démenti dimanche les allégations selon lesquelles le parti communiste et le gouvernement se seraient entendus pour faire tuer le général Antonio Spinola, qui a quitté le pays à la suite de sa tentative manquée de coup d'Etat. — *(A.P.)*

EUROPE

Belgique

L'affaire des « guichets de Schaerbeeck » ranime la querelle linguistique

De notre correspondant

Bruxelles. — C'est peut-être parce que les premières neiges de l'hiver sont tombées sur Bruxelles dimanche 16 mars que des incidents graves ont été évités entre Flamands et francophones. *« Dieu est avec nous »*, disaient le soir les représentants du gouvernement qui avaient fait quadriller la capitale par quatre mille gendarmes chargés d'empêcher les manifestants flamands d'atteindre le faubourg de Schaerbeek.

Les manifestants flamands, au nombre de trois mille environ — alors que les organisateurs en espéraient quinze mille, — voulaient protester contre ce qu'ils appellent le *« racisme »* antiflamand de M. Nols, le bourgmestre de Schaerbeek. M. Nols — un ancien cuisinier de l'hôtel Amigo, devenu député en 1971, — appartient au Front démocratique des francophones (F.D.P.), parti de contestation linguistique qui détient la majorité dans plusieurs des dix-neuf communes de la capitale. Il a organisé son administration selon des critères que les Flamands considèrent comme une violation des lois linguistiques de 1963. Alors que ces lois prévoient le bilinguisme des services dans la capitale, M. Nols a scindé les neuf guichets de sa mairie : six sont réservés aux francophones, deux aux étrangers, et un seulement aux Flamands. Le bourgmestre affirme que cette répartition est faite en fonction de l'importance des différents groupes linguistiques de Schaerbeek (cent soixante mille habitants) et qu'elle est de nature à améliorer l'efficacité de son administration. Le bilinguisme, de toute manière, lui paraît respecté.

Les Flamands contestent les vues de M. Nols et comparent la situation à Schaerbeek à l'apartheid sud-africain. Ils rappellent aussi le temps de la colonie au Congo belge, où il y avait dans les administrations des guichets séparés pour Blancs et pour Noirs. *« Nous ne voulons pas être minorisés dans notre capitale »*, disent les Flamands, même les plus modérés. Ils rappellent aussi qu'ils ont accepté que le pays soit dirigé paritairement : il y a autant de ministres francophones que de ministres flamands, alors que la communauté flamande est la plus importante (près de soixante pour cent de la population). Il est juste, disent-ils, que la capitale à majorité francophone accepte la même parité.

Depuis plusieurs semaines, *« l'affaire des guichets de Schaerbeeck »* a ranimé une *querelle linguistique en veilleuse* depuis deux ans. Les ministres flamands se dressent contre M. Nols qu'ils considèrent comme un dangereux provocateur. Leurs collègues francophones sont plus réservés, surtout ceux du Rassemblement wallon, parti linguistique qui est entré dans la coalition sans pour autant rompre totalement ses liens avec le F.D.F., le parti du bourgmestre de Schaerbeeck.

Le cabinet a préféré demander un arrêt du Conseil d'État, qui est prié de dire si M. Nols observe ou non le principe et la lettre des lois linguistiques de 1963. En attendant, d'autres communes de l'agglomération, dirigées par des bourgmestres du F.D.F., ont décidé de suivre l'exemple de Schaerbeeck et de séparer les guichets. A un an des élections communales, les partis linguistiques puisent dans cette affaire d'excellents thèmes pour leur campagne électorale. Presque chaque week-end les extrémistes flamands manifestent à Schaerbeeck, parfois avec la participation du V.M.O. (Ordre des militants flamands).

PIERRE DE VOS.

Espagne

Une personnalité libérale de la Junte démocratique est sanctionnée

La police espagnole a interdit un rassemblement religieux qui devait se tenir ce week-end sous la présidence du cardinal Tarancon, archevêque de Madrid, dans la banlieue ouvrière de Vallecas, en arguant que « des extrémistes politiques ont l'intention d'en prendre prétexte pour susciter des réactions hostiles au gouvernement et créer un climat de tension... » Sous la dénomination de « première assemblée chrétienne de Vallecas », la réunion prévue devait discuter et voter des résolutions sur les problèmes de l'Église et les conditions de vie dans cette banlieue ouvrière.

D'autre part, la police a saisi le passeport de M. de Cossio, une personnalité libérale membre de la Junte démocratique, qui avait été reçu par le Parlement européen.

De notre correspondant

Madrid. — La police a retiré son passeport à M. Alfonso de Cossio, titulaire de la chaire de droit civil à l'université de Séville, et ancien bâtonnier du barreau de cette ville, alors qu'il rentrait de Strasbourg, où il a participé, avec d'autres délégués de la Junte démocratique, à des conversations avec les membres du Parlement européen (*le Monde* du 15 mars).

La presse espagnole a rendu compte des entretiens de Strasbourg sans aborder le fond, mais en précisant que les professeurs Enrique Tierno Galvan, José Vidal Beneyto, Rafael Calvo Serer, Alfonso de Cossio et Raul Morodo, ainsi que M. Santiago Carrillo, secrétaire général du parti communiste espagnol, étaient présents.

Pueblo, organe des syndicats officiels, croit savoir que le parti carliste a quitté, en décembre dernier, la Junte démocratique, et que celle-ci serait désormais dirigée par un triumvirat composé de MM. Carrillo et Calvo Serer, et d'un socialiste. Cependant, le parti socialiste ouvrier espagnol (P.S.O.E.), qui incarne le socialisme traditionnel, ne fait pas partie de la junte.

M. Luis Apostua estime, dans *YA*, que *« des personnalités de la Communauté économique européenne veulent établir des liens avec les Espagnols, de l'intérieur ou en exil, qui représentent des alternatives politiques différentes de celles qui sont en vigueur »*. Pour sa part, le quotidien *ABC « regrette et condamne »* cette réunion, ajoutant : *« La politique espagnole ne doit en rien être activée ou promue hors de nos frontières, avec un mépris évident pour l'opinion de la majorité des Espagnols qui vivent à l'intérieur du pays. »*

J.-A. N.

Suisse

Les trois districts méridionaux du Jura français décident de rester dans le canton de Berne

De notre correspondant

Berne. — Confirmant leur vote d'il y a neuf mois, les citoyens des trois districts méridionaux du Jura francophone ont décidé, au référendum du dimanche 16 mars, de rester au sein du canton de Berne et de ne pas se joindre au futur canton du Jura. Le principe de la création de ce vingt-troisième État de la Confédération helvétique avait été acquis par 36 802 voix, contre 34 057 lors du plébiscite du 23 juin 1974. Les districts mis en minorité avaient la possibilité de demander l'organisation d'un nouveau scrutin pour faire un choix définitif.

Le rapport des forces n'a finalement guère changé d'une consultation à l'autre : les partisans du maintien dans le canton de Berne *l'ont emporté par 10 802* voix contre 3 268, dans le district de Courtelary ; par 1 927 voix contre 997, dans le district de La Neuveville, et par 9 947 voix contre 7 740, dans le district de Moutier. Dans la ville de Moutier, important centre industriel au cœur du Jura, le score a été un peu plus serré : 2 524 suffrages pour Berne et 2 233 en faveur du canton du Jura.

Neuf communes du nord du district de Moutier se sont cependant prononcées pour le nouveau canton, dont elles sont limitrophes. Elles auront la possibilité de le rallier après un troisième *référendum*. S'il *en était ainsi*, le futur canton du Jura comprendrait les trois districts de Delémont, Porrentruy et des Franches-Montagnes, ainsi que la partie septentrionale du district du Moutier.

La participation au scrutin du 16 mars s'est située entre 91 % et 96 %. Elle a atteint 100 % dans certaines localités. La campagne électorale avait été particulièrement animée, parfois passionnée, sinon violente. Les arguments subjectifs avaient souvent pris le pas sur les considérations purement politiques et économiques. Activement soutenus par les autorités cantonales, les partisans de Berne s'étaient lancés à corps perdu dans la bataille.

Le germe de nouvelles querelles

Après la victoire autonomiste du 23 juin dernier, les anti-séparatistes ont ressenti leur succès du 16 mars comme une revanche. Le gouvernement du canton de Berne a *exprimé sa « vive satisfaction »* en prenant connaissance des résultats du scrutin.

En consacrant l'éclatement du Jura francophone, le vote du 16 mars laisse quelque amertume. Loin d'apaiser les esprits, il porte les germes de futures querelles. N'ayant cessé de contester les modalités du dernier référendum, les autonomistes ont fait savoir qu'ils poursuivraient le combat *« tant qu'une parcelle de terre romande restera sous la domination bernoise. Le résultat du 16 mars,* ajoutent-ils, *ne sera jamais reconnu ni par le Rassemblement jurassien, ni par le canton du Jura en voie de formation »*. Les autonomistes font également valoir les risques de germanisation des districts méridionaux, qui ne représenteront plus qu'une minorité de 6 % de francophones au sein du canton de Berne, de langue allemande.

JEAN-CLAUDE BUHRER.

République d'Irlande

Le parti travailliste est menacé de scission

De notre correspondant

Dublin. — La décision annoncée ce week-end par l'exécutif du parti travailliste d'expulser la petite formation baptisée la Liaison de la gauche provoque de graves dissensions qui pourraient éventuellement entraîner une scission du parti. Ce groupe, formé il y a quatre ans, mène campagne depuis les élections législatives de 1972 contre la participation travailliste au gouvernement *de coalition* avec le parti Fine Gael qu'il considère comme trop conservateur. Il proteste, en particulier, contre l'absence de mesures fiscales destinées à assurer une meilleure distribution des richesses du pays, et accuse le gouvernement d'être prêt à laisser les entreprises multinationales s'emparer des ressources naturelles du pays (l'Irlande a des réserves importantes de zinc et d'étain et il y est presque certain qu'il y a probablement du pétrole et du gaz dans les eaux territoriales.

Éviter une confrontation ouverte

Une motion proposée par des membres du groupe au dernier congrès du parti travailliste autonome, demandant que le Labour se retire du gouvernement de coalition, avait été rejetée à une très large majorité. Cependant la Liaison de la gauche compte à sa tête des personnalités connues : M. Matt Merrigan, par exemple, leader d'un des trois grands syndicats du pays, celui des métallurgistes (l'A.T.G.W.A.) ; le docteur Noël Browne, qui fut ministre de la santé dans le précédent gouvernement de coalition il y a une vingtaine d'années, et qui a renoncé à se présenter aux dernières élections de 1972 plutôt que d'accepter les compromis de la coalition. Plusieurs députés travaillistes se sentent proches des leaders de la Liaison de la gauche, ainsi que le chef du syndicat des transports, le plus puissant du pays, l'I.T.G.W.U., le sénateur Michael Mullen.

Les dissidents essayent d'éviter une confrontation ouverte avec les leaders du parti travailliste, mais la *décision de l'exécutif* a déjà provoqué de vives réactions.

J. M.

Hongrie

RÉUNI EN PRÉSENCE DE M. BREJNEV

Le XIe congrès pourrait confirmer une reprise en main par le parti de la politique économique

De notre correspondant

Budapest. — Le onzième congrès du parti socialiste ouvrier hongrois (P.S.O.H.) s'ouvre ce lundi 17 mars à Budapest en présence de la plupart des chefs de parti des pays socialistes.

Le principal hôte de marque, M. Brejnev, était arrivé dans la soirée de dimanche dans une capitale hongroise illuminée en son honneur. La venue du secrétaire général soviétique est d'autant plus remarquée qu'elle constitue son premier voyage à l'étranger depuis son éclipse de six à sept semaines en décembre et janvier dernier. Les autres dirigeants des partis frères d'Europe de l'Est — MM. Gierek pour la Pologne, Husak pour la Tchécoslovaquie, Jivkov pour la Bulgarie, et Honecker pour l'Allemagne de l'Est — étaient attendus dans la matinée de lundi, les travaux du congrès ne commençant qu'en début d'après-midi.

Le seul grand absent à ce rendez-vous de la famille socialiste est M. Ceausescu, secrétaire général du parti communiste roumain. La délégation roumaine est conduite par M. Ilie Verdet, vice-premier ministre et secrétaire du comité central. Bien qu'étant toutes deux membres du pacte de Varsovie, la Hongrie et la Roumanie entretiennent des relations toujours empreintes d'une certaine méfiance. Lors du dernier congrès du parti roumain en novembre 1974, les Hongrois étaient représentés eux aussi par un vice-premier ministre, M. Jyorgy Aczel. Il n'est pas impossible que les Roumains aient voulu appliquer la règle non écrite de la réciprocité. Quant aux Chinois et aux Albanais, leur absence s'explique aisément puisqu'ils n'ont pas été invités.

M. Brejnev qui était parti de Moscou samedi par le train a été accueilli dimanche soir en gare de Budapest par M. Janos Kadar, premier secrétaire du P.S.O.H. Outre le secrétaire général, la délégation soviétique se compose de MM. Vladimir Chtcherbitsky, membre du bureau politique et premier secrétaire du parti ukrainien, Constantin Katouchev, secrétaire du comité central chargé des relations avec les partis frères, et Edouard Chevarnadze, premier secrétaire de Géorgie. Elle est accompagnée de MM. Rousakov, membre du comité central et spécialiste des questions internationales, et Alexandrov.

Six autres membres du bureau politique du P.S.O.H. sur un total de douze avaient pris place aux côtés de M. Kadar pour saluer à son arrivée le chef du parti soviétique. Les cinq absents étaient MM. Aczel, Feher, Nyers, Nemes et Kallai. Ce détail protocolaire revêt une certaine importance car il tend à confirmer les rumeurs circulant à Budapest depuis quelque temps et selon lesquelles ces cinq hommes ne retrouveraient pas leurs places à la direction du parti à l'issue du XIe congrès. Le départ de MM. Nemes et Kallai pourrait s'expliquer par des raisons d'âge — ils ont tous les deux entre soixante-cinq et soixante-dix ans, — en revanche la mise à l'écart de MM. Aczel, Feher et Nyers prendrait une signification politique. Ces trois dirigeants ont été en effet, chacun dans son domaine, respectivement la culture, l'agriculture et l'économie, les chefs de file de la politique d'ouverture et de réforme.

A la veille du congrès, *Nepszabadsag*, organe central du P.S.O.H., écrit dans un éditorial que les membres du parti avaient accepté, au cours des réunions préparatoires, les propositions du comité central en vue de *« reconfirmer la ligne politique suivie jusqu'à maintenant »*. Bien des signes indiquent pourtant que le XIe congrès devrait consacrer une certaine reprise en main des affaires par le parti, en particulier sur le plan économique. Du côté hongrois, on affirme toutefois que les grands principes du nouveau système de gestion appliqué ces dernières années ne seront pas affectés.

Nepszabadsag fait aussi l'éloge de l'amitié soviéto-hongroise et rend hommage à M. Brejnev. On estime à Budapest que le secrétaire général soviétique profitera de l'occasion qui lui est offerte pour prononcer un discours où les questions de la sécurité européenne tiendront une place importante.

MANUEL LUCBERT.

Norvège

● L'ALLIANCE ELECTORALE SOCIALISTE DE GAUCHE a décidé, lors de son congrès du 14 au 16 mars, de se transformer en parti politique. Les partis qui composent cette alliance doivent en principe se dissoudre avant la fin de 1976. Le nouveau parti, qui s'appelle Parti de gauche socialiste, est constitué par les socialistes populaires, les communistes et les sociaux-démocrates dissidents. La *présidente*, Mme Berit Aas, a été choisie parmi ces derniers. — *(Corresp.)*

Union soviétique

L'ÉCRIVAIN VICTOR NEKRASSOV S'ÉLÈVE CONTRE LE TRAITEMENT « MONSTRUEUX » DES DISSIDENTS SOVIÉTIQUES DANS LES HOPITAUX PSYCHIATRIQUES.

L'écrivain soviétique, récemment émigré en France, Victor Nekrassov, a adressé une lettre ouverte à l'académicien Andrei Snejnevski, directeur de l'Institut de psychiatrie de l'Académie de médecine de l'U.R.S.S. Il lui demande de reconnaître que le traitement auquel sont soumis les dissidents internés dans les asiles psychiatriques est « monstrueux ».

L'écrivain rappelle le sort du mathématicien Léonide Pliouchtch, interné depuis deux ans dans l'asile spécial de Dniepropetrovsk, en Ukraine : *« Je peux témoigner n'importe où et sous n'importe quel serment des hautes qualités intellectuelles de ce grand mathématicien et pas seulement du fait qu'il possède toute sa raison.*

» Je vous demande une seule chose, écrit encore Nekrassov, *jetez un regard sur la voie parcourue. Vous avez sans doute fait du bien à des gens. Reniez et dévoilez tout le mal que volontairement ou non, vous leur avez causé. Voulez-vous vraiment que, dans l'histoire de la psychiatrie, votre nom soit sur le même plan que celui du professeur Sikoski, qui s'est déshonoré au début du siècle dans l'affaire Beilis en confirmant que les juifs pouvaient commettre des assassinats rituels. »*

Le cybernéticien Michel Agourski a annoncé qu'il avait reçu l'autorisation de se rendre en Israël. Il avait déposé sa demande il y a trois ans. Il est le fils de Samuel Agourski, envoyé par Lénine pour aider à la création du parti communiste américain, et qui avait disparu en Union soviétique, au cours des purges, en 1938. — *(A.F.P.)*

A TRAVERS LE MONDE

Bolivie

● Mgr JORGE MANRIQUE, archevêque de La Paz, a protesté contre l'expulsion, le 14 mars, de deux prêtres étrangers, les pères Eric de Wassaige, de nationalité belge, et Jorge Waureylle, de nationalité canadienne. — *(Reuter.)*

Congo

● ONZE CONDAMNATIONS A MORT ONT ETE PRONONCEES la semaine dernière, par la Cour criminelle de Brazzaville, contre des membres de la secte des *Andzimbas, reconnus* coupables de meurtre et de pratique de « sorcellerie, magie et charlatanisme ». — *(A.F.P.)*

Grèce

● TROISIEME ET DERNIERE VAGUE d'épuration des cadres des forces armées grecques : cent quarante officiers supérieurs et subalternes des trois armes ont été radiés samedi 15 mars des cadres de l'armée et mis d'office à la retraite. Parmi les officiers touchés par cette mesure figurent le colonel Theophyloyannakos, adjoint direct de l'ex-général Ioannidis, chef de la police militaire, et le colonel Spanos, chef de la « section des interrogatoires » de la police militaire. — *(A.F.P.)*

Italie

● DE GRAVES ACCUSATIONS viennent d'être portées par le général Carlo Alberto Dalla Chiesa, commandant des carabiniers de Turin, contre le juge Ciro de Vincenzo, qui enquête à Milan sur les « brigades rouges ». Le magistrat est accusé, en effet, de connivence avec ce mouvement d'extrême gauche, qui se signale depuis quelques années par des enlèvements et des attentats. La dénonciation du général n'a pas été rendue publique. Elle sera examinée par la Cour de cassation, qui peut décider de classer l'affaire ou de poursuivre M. de Vincenzo. Napolitain de trente-huit ans, membre de l'organisation Magistrature démocratique, ce dernier est chargé de l'instruction sur l'enlèvement du juge Mario Sossi et sur la mort de l'éditeur Feltrinelli. Il avait déjà été pris à parti pour les mêmes raisons par des hebdomadaires de droite, comme *Il Settimanale* et *Candido*. Ses collègues milanais ont vivement réagi, dénonçant dans un communiqué *« une nouvelle immixtion dans les affaires de la justice »*. — *(Corresp.)*

Philippines

● LES RESULTATS DEFINITIFS DU REFERENDUM du 27 février dernier, publiés le dimanche 16 mars, indiquent que 19 919 985 personnes ont voté en faveur du maintien de la loi martiale, instaurée en septembre 1972 par le président Marcos. 2 198 124 ont voté contre. 94,75 % des électeurs inscrits ont pris part au scrutin. — *(Reuter.)*

ASIE

LOIN DES CAPITALES

Au Ladakh, seuil indien du Tibet

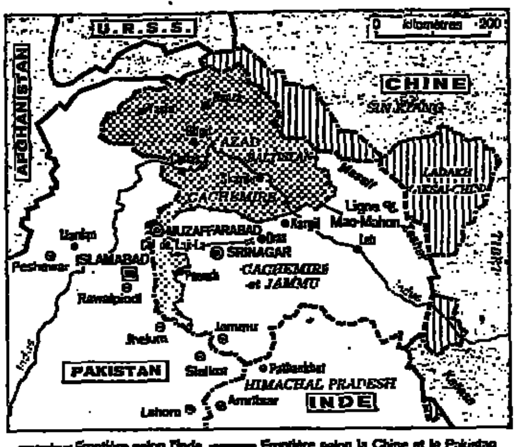
QUATRE-VINGT-DIX-SEPT mille kilomètres carrés de montagnes désertiques perdues entre la Chine, le Pakistan et l'Inde. Le Ladakh est l'une des trois provinces de l'Etat indien de Jammu-et-Cachemire. C'est un fait politique que la géographie semble démentir. Le Cachemire, en effet, s'arrête à 110 kilomètres à l'est de Srinagar, là où la route franchit le col de Zoji-La en direction de Leh : 430 kilomètres usés par le gel et les convois militaires. Au sud, le Ladakh est coupé de l'Himachal-Pradesh indien par les massifs du Zaskar. Au nord, la chaîne du Karakoman dresse entre le Sinkiang chinois et le Ladakh septentrional une barrière tout aussi compacte. Muré sur trois côtés, le Ladakh se replie sur lui-même, avec l'Indus pour toute voie d'accès naturelle. Une seule ouverture peut-être : vers l'est, c'est Rudok, à quelque 500 kilomètres de Leh. Le Tibet est au bout du voyage, sans transition spectaculaire dans le décor, qui, massivement, évolue vers le mont sacré Kailasa.

Cette présentation géographique peut paraître en soi tendancieuse. Car, enfin, les frontières sont là depuis 1914 : le tracé de la ligne Mac-Mahon devait pour un temps définir les limites territoriales des Indes et de la Chine, là où la coutume avait installé une zone traditionnelle d'influence entre les deux pays. A deux reprises, en 1959 et en 1962, la Chine tenta de s'assurer le contrôle de la région, provoquant du côté indien des réactions véhémentes. Depuis, le conflit s'est apaisé, reléguant le Ladakh à l'arrière-plan de l'actualité. Il demeure peut-être d'abord, pour l'Inde, l'occasion de se poser en « propriétaire », là où il suffirait à la Chine d'allonger le bras pour se sentir chez elle.

La région s'appelle aussi « Little Tibet », et la notion de légitimité territoriale est souvent subjective. Dans cette zone névralgique, les troupes sont là, dans un va-et-vient permanent de convois, occupant un territoire très faiblement peuplé (105 000 habitants pour 97 000 kilomètres carrés). Les chiffres relatifs à la présence militaire indienne au Ladakh sont invérifiables ; on parle néanmoins de 10 000 hommes.

Pour le reste, le pays s'organise, sortant peu à peu du ghetto économique où par négligence le gouvernement central l'avait trop longtemps tenu. Il a d'abord fallu relier par la route le Ladakh à la vallée du Cachemire. Cette route permet aujourd'hui, outre le déplacement des troupes, l'approvisionnement en riz, en sucre et en sel, produits de première nécessité qui faisaient défaut.

On a construit des écoles, ouvert un hôpital, dont le besoin se faisait sentir. En 1951, la planification a été décidée. Les quatre premiers plans n'ont amené que de minces résultats. Le cinquième plan indien, en cours de réalisation, devrait pouvoir atténuer le sous-développement. Il prévoit notamment la construction d'une centrale hydraulique à Stakna (au sud de Leh) et d'une dizaine de canaux d'irrigation. Le problème de l'irrigation est sans doute le plus urgent : sur une superficie totale de 97 000 kilomètres carrés, 0,11 % seulement des terres sont cultivables. C'est peu pour les 80 000 Ladakhis qui vivent de l'agriculture. Les techniciens, ingénieurs et comptables sont de Srinagar et de Jammu. Musulmans pour l'essentiel, ces « *Government Employees* » (400 environ) ont tous envie de retourner au Cachemire. Le Ladakh pour eux est un coin désertique et sans eau, où il faut passer l'hiver à des températures qui varient entre — 25 et — 35 degrés. Ils s'y trouvent pour aider à la mise en place de cette infrastructure qui devrait permettre aux Ladakhis de sentir que l'Inde fait quelque chose pour eux. Car, les Ladakhis, ce sont des Tibétains, avec tout ce que cela implique d'attachement à une identité nationale.



Frontière selon l'Inde — Frontière selon la Chine et le Pakistan
Territoires contestés entre la Chine et l'Inde — Cachemire sous administration pakistanaise depuis le "Cessez-le-feu" (1949)

Identité qu'ils n'ont d'ailleurs pas hésité à revendiquer lorsque l'Inde envisagea pour le Ladakh la mise en place de la réforme agraire. Pour les religieux ladakhis, cela représentait une véritable agression contre la puissance des monastères. L'Inde, prudente, cultivant avec soin la « *psychose* » des frontières, s'efforce de ménager à la fois ses intérêts stratégiques et les susceptibilités d'un peuple farouchement attaché à ses particularismes. Le fait culturel ladakhi est donc admis et encouragé.

PARLER du Ladakh, c'est peut-être d'abord parler de sa culture et de cette fascination que la religion engendre ici, avec ses rites, ses symboles, ses magies. Après le premier choc de la route et des paysages, c'est sur les Gompas que le regard s'accroche. Rivée à la montagne, cette forteresse de pierre blanche, de terre et de bois est d'une élégance et d'une rigueur parfaites.

Le monastère est couronné par une sorte de terrasse où sont dressés les *Sabdags* (seigneurs des montagnes chargés de protéger les hommes) dont la tête est un crâne peint, surmonté d'un trident, symbole familier des régions himalayennes, représentation de la force créatrice mâle déjouant la mort. La construction des Gompas s'est échelonnée entre le dixième et le dix-septième siècle. Comme ce fut le cas dans d'autres régions himalayennes, l'implantation des centres religieux se fit le long des principales voies de communication — qui reliaient la Route de la soie et la Grande Voie royale — afin de mieux favoriser la propagation du bouddhisme vers l'Extrême-Orient.

Le lama ascète, plutôt bon enfant, est prêt à rire de tout. Il mange peu mais souvent, même pendant la prière. Son repas est fait de *tsampa* — boulettes de farine pétrie dans l'eau — accompagnée de thé salé bouilli au lait de yack. Le culte est rendu au lever du jour : litanie gutturale et profonde, monotone, interrompue par le son d'un tambour ou d'un cor. Au coucher du soleil, les lamas s'endorment, avant que les esprits des montagnes ne s'abattent sur les demeures des hommes. A l'époque où le Ladakh était un royaume indépendant, le roi et le grand lama se partageaient le pouvoir. Aujourd'hui, le rôle politique des chefs religieux est pratiquement inexistant, bien que Kushuk Bakola, grand lama de Ladakh, fasse partie de l'Assemblée de Srinagar. De même, la puissance des lamasseries s'est considérablement amenuisée : les terres, qui constituaient une part non négligeable de leurs biens, ont été en grande partie confisquées par la réforme agraire. L'autorité spirituelle est cependant maintenue à travers dix lamas réincarnés en *Kushuks*, qui sont attachés à différents monastères. Le lamaïsme tibétain est la clé de voûte de la société ladakhie. A travers ses multiples manifestations, il donne vie à ces paysages surhumains. Il n'est pas une route qui ne soit escortée, sur des kilomètres, par les *Churtens* (stupas tibétains), dont le dôme représente le mont Kailasa surmontant le lac Manasarovara (le parfait lac de la conscience), qui sont les deux grands symboles de l'Himalaya.

ON croirait aisément que le Ladakh est une sorte d'enclave tibétaine, au même titre que le Bhoutan ou le Sikkim. Pourtant, les bouddhistes lamaïstes, y compris les 3 000 réfugiés tibétains installés au Ladakh depuis 1964, ne représentent que 60 % d'une population totale de 105 000 habitants. Les autres sont musulmans. Leur implantation est relativement récente. Elle s'est essentiellement opérée dans la partie occidentale du pays et plus particulièrement autour de Dras et de Kargil (qui, sur une population totale de 2 400 habitants, compte 98 % de musulmans). En revanche, leur pourcentage diminue à mesure que l'on se rapproche de la frontière tibétaine : 400 musulmans à Leh, sur une population totale de 8 500 habitants.

En effet, les Ladakhis ont un faible taux de natalité. La polyandrie, qui avait toujours constitué la prévention naturelle d'une surpopulation inconcevable dans ce pays sans ressources, a laissé des traces. Supprimée depuis vingt ans sur le papier, elle subsiste dans les mœurs, freine l'essor démographique et l'émiettement de la propriété familiale.

Démographiquement, l'hypothèse d'une « *avancée* » de Srinagar au Ladakh, n'est donc pas à exclure. Politiquement, l'avenir du Cachemire reste en suspens. Les Ladakhis n'ont pas voix au chapitre. Ils le savent. Le problème du maintien de leur identité nationale se pose en termes de rapports de forces internationales. Ils veulent, pour l'instant, un peu de répit. L'exemple du Tibet est trop proche. Faire partie de l'Inde — même par l'effet du hasard — est peut-être un moindre mal pour leur survie.

CATHERINE LATTANZIO.

Chine

S'EFFORÇANT DE DISSIPER LES ÉQUIVOQUES

Le parti souligne que la révolution et la croissance économique vont de pair

Pékin. — Au mois de janvier, M. Chou En-lai avait annoncé devant l'Assemblée nationale un plan ambitieux de modernisation économique pour la fin du siècle: la Chine parviendrait en moins de trente ans à figurer aux toutes premières places de l'économie mondiale. Quelques semaines plus tard, un nouveau mot d'ordre est répandu : la dictature prolétarienne doit organiser la marche vers le communisme et détruire, progressivement, les vestiges de la société bourgeoise : la petite production individuelle, les inégalités de ressources, le fossé entre les manuels et les intellectuels, etc... Il est probable que la juxtaposition des deux campagnes a brouillé les esprits de quelques citoyens, qui ont pu y voir une sorte de contradiction : faut-il produire ou faut-il critiquer ? Le comité central, par le canal de son journal *le Quotidien du peuple*, s'est efforcé le mardi 11 mars de dissiper les équivoques en posant une fois de plus le problème des relations entre la production et la politique.

Thème général sous-jacent : la révolution politique et la révolution économique vont de pair. L'idée n'est pas nouvelle, mais il importe que le lecteur sache qu'il en va ainsi pour les présentes campagnes. Le titre de l'éditorial le souligne : « *Il faut bien étudier la théorie et promouvoir la production.* »

La tâche primordiale, c'est l'étude politique selon la ligne définie en février par le président Mao Tse-toung et développée par le *Drapeau rouge*, en particulier par le grand article de Yao Wen-yuan (*le Monde* du 4 mars 1975). Cette réflexion politique doit guider l'effort de production décidé par l'Assemblée nationale pour les décennies à venir, et d'abord pour 1975, dernière année du IVe Plan quinquennal.

Y a-t-il antagonisme entre révolution et production ? Il faut, pour répondre, être précis.

Tout le monde peut comprendre que la dénonciation des pratiques bureaucratiques, la critique la plus libre des responsables d'usine, améliorent le climat dans l'entreprise et accroissent l'ardeur au travail, surtout si les dirigeants vont réellement travailler dans les ateliers et voir ce qui s'y passe. En revanche, l'intensification des études politiques peut affecter le temps de travail, empêcher, par exemple, d'effectuer des heures supplémentaires. La critique peut aussi détériorer le climat dans certaines entreprises, diviser le personnel, voire s'accompagner de grèves.

L'augmentation de la production résulte de la campagne, elle

De notre correspondant

en est l'aboutissement, mais dans l'immédiat cette dernière peut compromettre la production dans certains secteurs. C'est, semble-t-il, ce qui s'est produit ici et là l'année dernière, dans le premier semestre du mouvement pi-Lin pi-Kong (critique de Lin Piao et de Confusius).

Les désordres acceptables

Il n'est pas sûr que l'unité soit faite parmi les dirigeants sur l'ampleur des désordres acceptables. C'est sur l'insistance de M. Mao Tse-toung que le droit de grève figure dans la nouvelle Constitution. Mais les arrêts de travail, l'année dernière, avaient entraîné une rectification du mouvement et sa remise en ordre sous l'autorité du parti. A présent, les dirigeants se sont engagés devant le pays à lui assurer une croissance rapide à court terme, à moyen terme et à long terme, jusqu'à la fin du siècle. Ils ne peuvent se permettre de retarder le développement, il leur faut absolument obtenir des résultats économiques et simultanément poursuivre la lutte politique.

Il existe des unités de production, souligne l'éditorial du *Quotidien du peuple* — qui reprend un passage du rapport au congrès de M. Chang Chun-chiao, — qui ne se trouvent pas dans les mains des marxistes et des ouvriers. Certains camarades, poursuit le texte, ne s'appuient pas de tout cœur sur la classe ouvrière et, au lieu de limiter le « *droit bourgeois* », recourent à des stimulants matériels.

Il faut redresser ces erreurs et s'inspirer du modèle toujours valable de Taching. L'exploitation pétrolière qui a permis le décollage de la Chine dans le domaine des carburants est en effet célèbre pour la participation des cadres au travail des équipes de forage, pour l'imbrication des activités industrielles et agricoles et pour son organisation en une sorte d'« agroville », comme on disait en d'autres lieux au début de l'ère krouchtchevienne.

L'éditorial précise les secteurs prioritaires : les transports ferroviaires tout d'abord, puis l'acier, le charbon et l'électricité. Depuis un certain temps, il ressort de la presse qu'une part grandissante des crédits d'investissements doit être affectée à l'industrie lourde. Sans une accélération de l'effort d'équipement, la Chine ne pourrait en effet combler son retard sur les pays industriels. Il lui faudrait au moins 500 millions de tonnes de pétrole, 1 milliard de tonnes de charbon, 400 millions de tonnes d'acier, 60 millions de tonnes d'engrais. On est encore bien loin de ces objectifs, et, lors d'entretiens récents, les dirigeants ne cachaient pas leur impatience de les atteindre.

La tâche est énorme, et le danger est qu'en voulant à toute force l'accomplir, sans regarder aux moyens, on emboîte le pas aux Soviétiques. C'est pourquoi on peut considérer la campagne en cours sur la limitation des structures « *héritées de la bourgeoisie* » comme une mise en garde aux nouveaux dirigeants qu'ils vont engager le pays dans une marche accélérée vers l'industrialisation, marche que la vieille garde du parti ne sera plus là pour contrôler.

ALAIN BOUC.

● *M. Ahmed Laraki*, ministre marocain des affaires étrangères, est arrivé samedi 15 mars à Pékin en visite officielle.

ASIE

Vietnam du Sud

L'assassinat de Paul Léandri suscite de nombreuses réactions indignées

Mme Léandri, femme de Paul Léandri, journaliste de l'A.F.P., tué vendredi 14 mars par la police saigonnaise, a décidé de porter plainte pour « *assassinat* ». Samedi, M. Sauvagnargues avait convoqué l'ambassadeur de Saigon en France, lui avait fait part de son indignation, et avait demandé qu'une enquête sérieuse soit faite. Le même jour, M. Mérillon, ambassadeur de France à Saigon, a rencontré le premier ministre du Sud, M. Khiem, et a renouvelé dimanche la protestation du gouvernement français auprès de la présidence et des affaires étrangères. Le ministre sud-vietnamien de l'information a exprimé ses regrets à l'A.F.P.

L'assassinat du journaliste a provoqué de nombreuses réactions :

● A PARIS, M. Jean Marin, président-directeur général de l'A.F.P., a déclaré à Antenne 2 : « *Avant toute conclusion d'enquête, il est déjà clairement établi dans les faits que, si Paul Léandri n'avait pas été journaliste, il n'aurait pas été tué. C'est le journaliste qui, relatant des faits et rapportant des déclarations, les uns et les autres indiscutables, a écrit une dépêche qui n'a pas eu l'heur de plaire aux autorités locales. C'est le journaliste qui, à cause de cette dépêche, a été convoqué d'abord au service d'immigration, ensuite à la sûreté. C'est le journaliste, lassé d'attendre pendant des heures alors qu'il n'était ni arrêté ni en état de garde à vue, qui a voulu rejoindre son bureau. C'est le journaliste qui a été tué. Si l'on prétend que sa faute a été de s'emporter, même avec violence, c'est alors avouer que, pour un emportement, au demeurant bien compréhensible, on peut tuer un homme.* »

M. Marin a adressé des télégrammes aux présidents de la Fédération nationale de la presse française, de la presse quotidienne régionale et de la Fédération internationale des éditeurs de journaux et de publications, ainsi qu'au directeur de l'Institut international de la presse de Zurich. Ce dernier a envoyé ce message au président Thieu : « *L'Institut international de la presse élève une protestation violente contre l'action policière qui, d'après les premières informations, a, dans des circonstances scandaleuses, causé la mort du journaliste français Paul Léandri. L'I.I.P. se réserve, sauf explication satisfaisante de la part de votre gouvernement, d'en appeler à tous les média du monde entier, pour les inviter à exprimer leur indignation.* »

L'Intersyndicale des journalistes de l'A.F.P. affirme que « *la responsabilité des autorités de Saigon dans ce meurtre est totale et sans excuse. Ce crime, ajouté aux tracasseries administratives dont notre camarade était l'objet, appelle de la part de tous les journalistes la plus forte condamnation d'un régime qui ose encore se prévaloir de la défense de la liberté* ».

Le Syndicat national des journalistes condamne lui aussi le meurtre, ajoutant que doit être rapidement concrétisé « *le projet de protection des journalistes en mission périlleuse depuis si longtemps à l'étude sur le bureau de l'ONU* ».

● A SAIGON, l'association des journaux saigonnais et dix autres mouvements luttant pour la liberté de la presse au Sud parlent d'un « *deuil pour toute la presse du monde libre* » et des « *circonstances extrêmement surprenantes* » de la mort de Léandri.

● A HANOI, la presse a, dès dimanche, condamné « *l'acte criminel perpétré ouvertement par les policiers saigonnais* ».

● AUX ETATS-UNIS, la presse et les radios ont abondamment commenté la mort du journaliste, qui est relatée en première page du *New-York Times*.

● A MOSCOU, Tasse parle d'un « assassinat » et de la « *rage des autorités saigonnaises* » à la lecture de dépêches rapportant fidèlement la réalité.

● A TEHERAN, le quotidien *Kayhan* écrit que « *l'assassinat du correspondant de l'A.F.P. par des agents de la police saigonnaise révèle à nouveau que les bases de l'ordre légal au Vietnam du Sud commencent à vaciller et que la violence institutionnelle s'étend dans le pays* ». « *Les agents du gouvernement de Saigon ont perdu le contrôle de leurs nerfs à un point tel qu'ils tirent sur n'importe qui et n'importe quoi* », ajoute le journal. Rappelons que l'Iran est membre de la Commission de contrôle au Vietnam.

Information et mitraillette

Qu'il y ait eu ou non préméditation, Paul Léandri a été assassiné. A l'origine directe de ce drame se situe l'action du colonel Pham Kim Qui, directeur de la police judiciaire, qui avait rapporté à l'ambassade de France les doléances de plusieurs ministères : Léandri ne voulait pas révéler les sources de ses informations.

L'an dernier, l'opposition sud-vietnamienne avait divulgué des documents secrets du gouvernement, dans lesquels il était notamment question d'intimider et d'acheter — si possible — les correspondants de presse étrangers. Léandri n'était pas à vendre. Il déplaisait : n'avait-il pas, citant le témoignage d'un prêtre, affirmé que, sur les Hauts-Plateaux, l'action contre Ban-Me-Thuot n'était pas principalement menée par des Nord-Vietnamiens, mais par la population locale et, surtout, par des membres des minorités ethniques ? Il en coûte cher, à Saigon, de démentir ainsi la propagande officielle.

Or, par qui est assurée cette propagande ? Pendant deux ans, le principal porte-parole du gouvernement à Saigon était M. Bui Bao Truc. Récemment nommé à l'ambassade de Londres, il vient de disparaître après avoir volé 50 000 dollars !...

Les responsables de Saigon ont, il est vrai, des raisons d'être nerveux : leur économie part à vau-l'eau, leur armée cède du terrain face à l'adversaire, leur allié américain en a assez de verser des crédits à fonds perdus. Alors, la dictature policière s'en prend aux boucs émissaires habituels : la presse locale est bâillonnée ; Mme Ngo Ba Thanh, l'une des personnalités de la troisième force, est en résidence surveillée et subit brimade sur brimade. Ces mesures n'arrêtent pas pour autant la grogne dans les villes ni l'offensive communiste sur les Hauts-Plateaux et au nord-ouest de Saigon. On frappera donc la presse internationale. Et Paul Léandri est assassiné.

Il y a quelques jours, le ministre de l'éducation de M. Thieu se trouvait à Paris. Sans doute, les intérêts culturels français au Vietnam du Sud sont-ils considérables. Mais comment coopérer avec un régime dont les policiers, lorsqu'ils entendent le mot « information », sortent leur mitraillette ?

JACQUES DECORNOY.

Une partie du quartier général des Hauts-Plateaux est évacuée de Pleiku vers la côte

Pour la première fois depuis le début de la guerre du Vietnam, une partie importante d'un quartier général de région militaire a été transférée. Il s'agit du quartier général de la IIe région, celle des Hauts-Plateaux, dont de nombreux services ont été retirés de Pleiku et installés à Nha-Trang, sur la côte. Cette décision fait suite à la poussée communiste dans ce secteur. Les révolutionnaires sont très actifs tout autour de Pleiku, dont l'aéroport est régulièrement attaqué. La chute de cette ville — hypothèse que l'on n'exclue pas à Saigon — signifierait la coupure en deux du Vietnam du Sud par le G.R.P. La plupart des Américains résidant sur les Hauts-Plateaux ont été évacués car, selon le mot d'un porte-parole, « *Pleiku et Kontum seront probablement au centre de combats intenses* ».

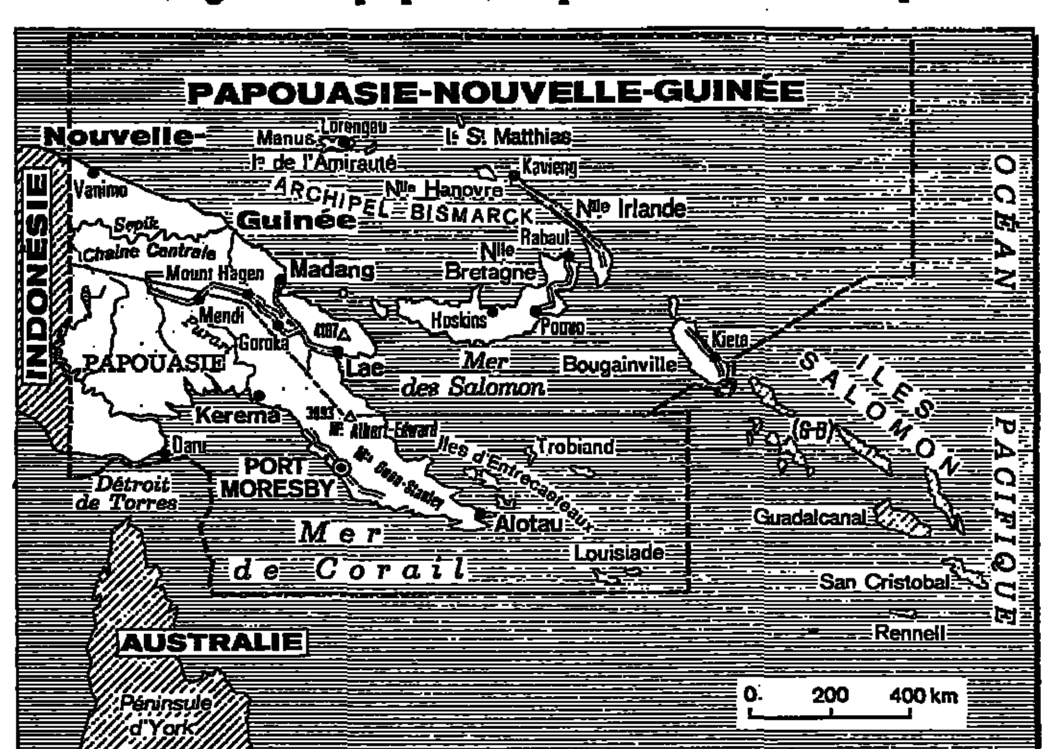
La polémique continue au sujet du sort de Ban-Me-Thuot. Les communistes considèrent la ville comme « *libérée* », et la nouvelle est annoncée en gros titres à Hanoï. Cependant, les combats se poursuivent dans le secteur, puisqu'un général a été blessé dimanche. D'autre part, les troupes saigonnaises tentent de lancer une contre-offensive dans la région de Tay-Ninh.

● A WASHINGTON, M. Paul McCloskey, représentant républicain de Californie, qui vient de séjourner au Vietnam du Sud, estime que les communistes contrôleront tout le pays d'ici trois ans si Washington continue à réduire son aide à Saigon. Mais même un maintien de l'aide à un niveau élevé ne suffira peut-être pas à prévenir *cette éventualité*, estime l'élu californien. Selon lui, M. Ford reçoit des informations « *déformées* » sur la situation au Sud de la part du département d'Etat et du Pentagone.

● A HANOI a été publiée la lettre envoyée au sénateur Kennedy par le ministre des affaires étrangères (*le Monde* daté 16-17 mars) et dont un porte-parole de Washington a mal rapporté le contenu. Ce porte-parole avait affirmé que Hanoï ne fournirait des informations sur les Américains disparus que si Washington cessait son aide à Saigon. Or, le ministre n'a pas lié les deux questions dans sa lettre. Il écrit au sujet des disparus : « *Je suis sensible à l'inquiétude des familles des membres du personnel militaire et civil américain encore considérés comme disparus.* » — (*A.F.P., A.P.*)

Papouasie-Nouvelle-Guinée

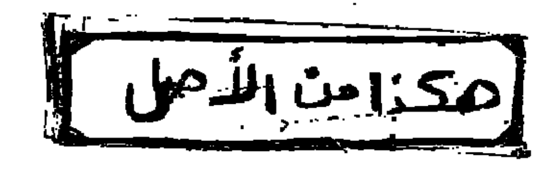
Les dirigeants papouans proclament l'indépendance de leur pays



La Papouasie proprement dite, dont Mlle Abaijah, chef du mouvement séparatiste papouan, vient de proclamer l'indépendance, comprend tout le sud du pays, sa « frontière » avec la Nouvelle-Guinée étant marquée par une chaîne de montagnes. Elle inclut juridiquement certains archipels de l'est, notamment les Trobriand. La délimitation du plateau continental partagé entre la Papouasie-Nouvelle-Guinée et l'Australie est contestée à Port-Moresby.

La population de la Papouasie-Nouvelle-Guinée — environ 3 millions d'âmes — est inégalement répartie sur 135 000 kilomètres carrés. Le sud est devenue colonie australienne en 1906. Le nord est une ancienne colonie allemande placée sous mandat australien après la première guerre mondiale.

On ne peut cependant opposer schématiquement la Papouasie au reste de l'archipel. Elle n'est pas unifiée, et on y parle un bon nombre des six ou sept cents langues répertoriées dans le pays tout entier. Les Trobriand ont leur culture propre. D'autre part, des mouvements séparatistes existent dans la Nouvelle-Guinée proprement dite, notamment dans la région de Rabaul (au nord de la Nouvelle-Bretagne) et dans l'île de Bougainville, qui appartient à l'archipel des Salomon et qui doit sa grande richesse à d'importantes mines de cuivre actuellement exploitées.



AMÉRIQUES

Cuba

A LA RECHERCHE D'UN NOUVEL ORDRE ÉCONOMIQUE INTERNATIONAL

Le bureau de coordination des pays non-alignés tient sa troisième réunion à La Havane

Correspondance

La Havane *(spécial A.F.P.)*. — La troisième réunion du bureau de coordination des pays non alignés, constitué à Alger en septembre 1973 lors de la conférence « au sommet » des pays du mouvement se tent les 17, 18 et 19 mars à Santa-Maria-del-Mar petite station balnéaire de La Havane. Dix-sept pays y participent comme membres de droit. La plupart sont représentés par leur ministre des affaires étrangères De nombreux pays ainsi que les délégués de mouvements de libération assistent à cette réunion — la première en Amérique latine — en tant qu'observateurs.

Outre l'Algérie qui préside la réunion et le Mali qui en sera le rapporteur, cinq Etats africains (Libéria, Sénégal, Somalie, Tanzanie, Zaïre), deux pays arabes (Syrie, Koweït), quatre pays asiatiques (Inde, Malaisie, Népal, Sri-Lanka), trois pays du continent américain (Cuba, Pérou, Guyane) et la Yougoslavie composent le bureau de coordination.

Cette session devait s'ouvrir lundi par les interventions du ministre algérien des affaires étrangères. M. Abdelaziz Bouteflika en sa qualité de président du bureau, et de M. Paul Roa, son collègue cubain. L'ordre du jour propose deux tâches essentielles : d'une part faire jouer pleinement à cette réunion son rôle de session-charnière dans le programme des pays non alignés et, d'autre part, ajouter une nouvelle maille à la toile que tissent depuis la guerre israélo-arabe d'octobre 1973 et « la crise énergétique » qui lui succéda, les pays en voie de développement dans leur lutte pour le contrôle de leurs matières premières.

La conférence d'Alger de septembre 1973, où s'étaient retrouvés les chefs d'Etat ou de gouvernement de soixante-quinze pays non alignés, avait fixé au bureau de coordination un certain nombre d'objectifs qui seront autant de sujets abordés à La Havane.

Les participants devront en premier lieu préparer la cinquième conférence « au sommet » des pays non alignés, qui se tiendra à Colombo au début de l'année prochaine, ainsi que la réunion des ministres des affaires étrangères à Lima, en août 1975. Deux autres questions pourraient être débattues : la coordination des activités et des positions des pays membres, principalement au sein de l'ONU, et la constitution d'un secrétariat permanent. Selon toute vraisemblance, la réunion de La Havane se contentera sur cette dernière question d'émettre des recommandations, trop de divergences existant encore parmi les membres du bureau. Sans charte ni règles constitutives, le mouvement des « non alignés » a, en effet, toujours buté, en raison de son caractère hétérogène, sur toute formule d'« institutionnalisation ».

Ces divisions s'étalent particulièrement manifestées à la conférence d'Alger. Le colonel Kadhafi avait énergiquement contesté la participation de Cuba, en raison des liens particuliers du gouvernement de La Havane avec l'Union soviétique, et M. Fidel Castro — face à l'hostilité des pays conservateurs d'Amérique latine — avait déploré à son tour à la tribune la présence d'un représentant du gouvernement brésilien. La « brouille » Kadhafi-Castro fut dissipée par l'annonce de la rupture par La Havane de ses relations avec Israël.

C'est dans un climat tout autre que s'ouvre cette troisième réunion du bureau de coordination. Une nette volonté unitaire est apparue depuis la conférence d'Alger, forgée à l'occasion des diverses rencontres auxquelles ont participé les pays non alignés, conscients du nouveau rapport des forces économiques dans un monde secoué par l'inflation et la crise de l'énergie.

La réunion de La Havane s'inscrit ainsi dans le fil des récentes conférences qui ont eu toutes pour thème central la nécessité d'un « *nouvel ordre économique international* ». Depuis quelques mois, une commission des pays non alignés a pris une série de contacts avec les gouvernements des pays pétroliers du tiers-monde, pour étudier l'aide à apporter aux pays dépourvus de matières premières. Les résultats de ces contacts pourraient être rendus publics aux cours de cette session.

Brésil

FUSION DES ÉTATS DE GUANABARA ET DE RIO-DE-JANEIRO

(De notre correspondant.)

Rio-de-Janeiro. — Depuis le 15 mars, la République fédérale du Brésil n'a plus que vingt et un Etats au lieu de vingt-deux précédemment. A l'occasion du renouvellement des gouverneurs, l'Etat de Guanabara et celui de Rio-de-Janeiro ont été fondus en une seule entité administrative.

L'Etat de Guanabara comprenait la ville de Rio-de-Janeiro et sa banlieue. Il avait été créé en 1960, quand le siège de la capitale fédérale avait été transféré de Rio-de-Janeiro à Brasilia.

L'Etat de Rio-de-Janeiro était la province agricole de l'ancienne capitale.

Le gouverneur du nouvel Etat est l'amiral Faria Lima, ancien président de la Petrobras (compagnie pétrolière de l'Etat). — C. V.

États-Unis

Vedette du « Tout-Washington »

PERLE MESTA EST MORTE

Perle Mesta est décédée dimanche 16 mars dans une clinique d'Oklahoma-City des suites d'une crise cardiaque. Elle était d'un âge avancé. Le Who's who in America *tait pudiquement sa date de naissance. Le registre d'état civil de sa ville natale, Sturgis (Michigan), la fait naître le 12 octobre 1889. (C'est dans l'Oklahoma qu'elle passa son enfance, où son père, William Skirvin, tenait un hôtel avant de découvrir sur des terrains lui appartenant des gisements de pétrole qui donnèrent à sa fille le statut d'une héritière enviable sinon correspondant à ses ambitions d'ascension sociale. Son mariage avec Georges Mesta, riche industriel de Pittsburgh, arrondira considérablement ses moyens. C'est leur ampleur qui la fit surnommer par Washington, où elle s'installe en 1941, «* the hostess with the mostest *» : la maîtresse de maison qui en a le plus.*

Elle a le mérite, cependant, de distinguer un sénateur d'origine modeste, comme elle, Harry Truman, de s'attacher à sa fortune politique et à sa famille. Pour eux, elle fera des « folies » spectaculaires : banquet fastueux pour célébrer l'accession de Truman à la vice-présidence en 1944, mille invitations lancées aux quatre coins des Etats-Unis pour le grand bal de « débutante » de Margaret Truman. Tant de dévouement reçoit sa récompense en 1949. Cette année-là, la Maison Blanche nomme Perle Mesta ambassadrice au Luxembourg, où elle restera en poste avec fréquents séjours à Washington — jusqu'à la fin de l'administration démocrate (1953). Son passage dans le Grand-Duché sera assez pittoresque pour inspirer la comédie musicale d'Irving Berlin Call me Madam.

De retour dans la capitale fédérale, Perle Mesta continue à recevoir à la chaîne les grands du moment. Ses « parties » sont courues, mais on n'y cherchait pas ce qu'on eût trouvé ailleurs dans un « salon ». C'étaient des « parties monstres », et c'est tout. Mais c'est peut-être comme infatigable monstre des mondanités que Perle Mesta a une chance de passer à la postérité.

Mexique

Les présidents Echeverria et Carlos Andres Perez préconisent la création d'un organisme économique latino-américain

M. Carlos Andres Perez, président du Venezuela, commence ce lundi 17 mars une visite officielle au Mexique. Les deux dirigeants auraient l'intention de préconiser la création d'un organisme économique latino-américain dont les Etats-Unis seraient exclus. Après les violents incidents qui ont eu lieu la semaine dernière à l'université autonome de Mexico (« le Monde » daté 16-17 mars), on estime à Mexico que le président Echeverria, conspué et insulté par les étudiants, a cependant marqué un point auprès de l'opinion. Ces incidents, venant après l'occupation de l'université de Guerrero, laissent présager une année universitaire agitée.

De notre correspondant

Mexico. — Le président vénézuélien Carlos Andres Perez a commencé ce lundi 17 mars une visite officielle de six jours au Mexique. Au cours des entretiens qu'il doit avoir avec le président Echeverria, il sera principalement question du projet de création d'un système économique latino-américain (SELA) et de la formation d'entreprises multinationales latino-américaines.

Ce projet a été présenté au cours des derniers mois aux gouvernements de l'Amérique centrale et des Caraïbes, par des missions mexicaines et vénézuéliennes de haut niveau. L'accueil a été très positif.

Le SELA doit être un organe régional de discussion et de consultation économique. Les Etats-Unis n'y participeraient pas, alors que Cuba serait admis dans le nouvel organisme.

La rencontre Perez-Echeverria a lieu quelques semaines seulement après que le secrétaire d'Etat américain, M. Henry Kissinger, a affirmé que les pays qui utiliseraient « *des techniques de confrontation* » avec les Etats-Unis rencontreraient des « *difficultés pour leur développement économique* ». Les Américains s'opposent particulièrement aux mesures tendant à élever le prix des matières premières, mesures que les présidents Perez et Echeverria favorisent.

Il sera aussi question de la création d'un axe Mexico-Caracas, qui, avec le concours de Cuba, du Costa-Rica et de la Colombie, pourrait représenter un nouveau pôle d'influence politique en Amérique latine. S. MM. Echeverria et Perez ont refusé jusqu'à présent de jouer le rôle de leaders latino-américains, c'est un fait que l'actualité les a placés sur le devant de la scène. Au cours de l'année dernière, les deux pays ont multiplié les échanges et les visites d'experts. Le Venezuela a utilisé les services de l'Institut mexicain du pétrole pour la formation de ses cadres techniques. Devenu un centre financier important, il a proposé son aide dans ce domaine aux autres pays de la région. — J. C.

PROCHE-ORIENT

EN PRÉSENCE DE M. BOUTEFLIKA

L'Iran et l'Irak ont signé l'accord réglant leur conflit frontalier

Après deux jours et une nuit de difficiles négociations, les ministres des affaires étrangères de l'Iran et de l'Irak, MM. Abbas-Ali Khalatbari et Saddoun Hamadi, ont signé lundi matin 17 mars à Téhéran un accord officiel mettant fin au conflit frontalier qui opposait les deux pays depuis de nombreuses années. Le texte a été contresigné par M. Bouteflika, ministre algérien des affaires étrangères, qui a assisté aux entretiens. C'est à la suite d'une intervention du président Boumediène que Téhéran et Bagdad s'étaient réconciliés lors du récent « sommet » de l'OPEP à Alger.

L'accord conclu comporte quatre points. L'Irak reconnaît le tracé d'une ligne frontalière passant au milieu de l'estuaire du Chatt-el-Arab. En échange, Téhéran accepte la délimitation d'une frontière terrestre correspondant à celle qui avait été définie dans le traité signé avec Istanbul en 1913. Les deux pays ont aussi décidé de fermer leur frontière commune pour empêcher les « éléments provocateurs » de la traverser.

Un bref communiqué a été publié peu après la signature du protocole pour préciser que trois commissions avaient été chargées de mettre au point les modalités d'application et de préparer une nouvelle réunion des ministres des affaires étrangères. M. Bouteflika a repris l'avion pour Alger, d'où il se sister à La Havane afin d'assister à une réunion du bureau de l'Organisation des pays non alignés *(lire page ci-dessus)*.

Le cessez-le-feu avec les rebelles kurdes est observé

Dans une déclaration à l'agence Reuter recueillie à Bonn, des représentants du parti démocratique du Kurdistan ont reconnu que l'accord entre l'Iran et l'Irak les avait surpris et qu'il rendait plus difficile la lutte des autonomistes kurdes du général Barzani.

Le cessez-le-feu annoncé la semaine dernière par les autorités de Bagdad — qui avaient pris cette décision à la demande du gouvernement iranien — n'est réellement entré en vigueur que le samedi 15 mars dans la soirée. Selon la radio du « Kurdistan libre », cette journée a été marquée par trois violentes attaques des forces gouvernementales. Depuis, a annoncé la radio, le calme règne dans le nord de l'Irak pour la première fois depuis un an. Le speaker a déclaré que les Kurdes, malgré l'arrêt temporaire des hostilités, ne feraient aucune concession sur leurs demandes initiales. La radio irakienne, de son côté, multiplie les appels invitant les guérilleros kurdes à se rendre.

D'après des informations circulant à Ankara et rapportées par l'agence de presse turque, des représentants kurdes et des délégués de Bagdad pourraient se rencontrer durant la période du cessez-le-feu (prévue jusqu'au 1er avril) afin de rechercher une formule d'accord. — *(A.F.P., A.P., Reuter.)*

La mission du secrétaire d'État américain

M. Kissinger serait déçu par l'attitude du gouvernement israélien

Après avoir conféré durant le week-end à Damas avec le président Assad, puis à Amman, avec le roi Hussein de Jordanie, M. Kissinger a regagné, dimanche après-midi, 16 mars, Jérusalem, où il s'est entretenu pendant plus de quatre heures avec les dirigeants israéliens.

Le secrétaire d'Etat américain a qualifié ces entretiens de « *très serrés, très détaillés et très constructifs* ». M. Ygal Allon, le chef de la diplomatie israélienne a ajouté que les problèmes étudiés dimanche étaient « si complexes » qu'ils devaient faire l'objet d'un nouvel entretien lundi avant le départ pour l'Egypte du secrétaire d'Etat américain.

Selon l'A.F.P., les discussions auraient été « très dures », et M. Kissinger se serait montré « *déçu* » que le gouvernement israélien reste sur ses positions. Il aurait même exprimé la crainte de voir sa mission échouer en raison de l'attitude d'Israël, en particulier de son insistance à obtenir une assurance de non-belligérance en contrepartie de l'évacuation des cols du Sinaï et des puits de pétrole d'Abou-Rodeiss.

Avant l'arrivée de M. Kissinger en Israël, le cabinet israélien avait donné dimanche le « feu vert » pour la poursuite des négociations « *sur la base de décisions prises par le cabinet dans le passé* ». Cette allusion à des décisions prises dans le passé semble indiquer que la délégation israélienne, dirigée par M. Rabin, n'a reçu aucune nouvelle directive. Selon l'agence Reuter, elle n'est habilitée pour l'instant qu'à négocier un éventuel repli de 30 à 50 kilomètres, qui n'engloberait pas les cols du Sinaï et le gisement d'Abou-Rodeiss.

La position des dirigeants de Jérusalem est rendue plus délicate encore par l'opposition virulente de divers milieux israéliens à tout retrait dans le Sinaï « *sans contreparties politiques sérieuses* ». Une centaine de jeunes gens ont manifesté bruyamment dimanche à l'appui de cette thèse, devant le bureau de M. Rabin, pendant que s'y déroulaient les entretiens israélo-américains. Les manifestants criaient : « *Kissinger, go home* », « *Kissinger Leazazel* » (qui signifie en hébreu « *va au diable* »). Certains des manifestants, appartenant aux Jeunesses du Hérout (opposition de droite) s'étaient mis en maillot de bain malgré le froid « *pour montrer qu'Israël pouvait être rejeté à la mer s'il se retirait davantage du Sinaï* ». Sur une pancarte, on pouvait lire : « *Nous ne vous laisserons pas transformer Jérusalem en Phnom-Penh.* »

● A DAMAS, le comité exécutif de l'O.L.P., réuni samedi soir, s'est prononcé en faveur de la constitution d'un commandement commun syro-palestinien dans les domaines politique et militaire, telle qu'elle a été suggérée la semaine dernière par le président Assad. Selon l'agence Wafa, le conseil central de l'O.L.P., instance intermédiaire entre le comité exécutif et le Conseil national (Parlement), sera incessamment convoqué en session extraordinaire pour examiner ce projet en prévision des pourparlers qui vont être engagés avec la Syrie pour le mettre en application.

● A BEYROUTH, M. Arafat s'est entretenu dimanche durant trois heures avec M. Vinogradov, ambassadeur itinérant et représentant de l'U.R.S.S. à la conférence de paix de Genève. A l'issue de cet entretien, le chef du département politique de l'O.L.P. M. Farouk Kaddoumi, a déclaré que la rencontre avait été « *très positive* » et qu'elle serait suivie « *très prochainement de développements importants* ». Le représentant de l'U.R.S.S. à la conférence de Genève était arrivé samedi soir à Beyrouth, venant d'Amman, où il avait été reçu par le roi Hussein de Jordanie. *(A.F.P.)*

AFRIQUE

Algérie

Les visites de MM. Ségard et Gorse préparent celle de M. Giscard d'Estaing

De notre correspondant

Alger. — La préparation de la visite que le président Giscard d'Estaing doit faire en Algérie du 10 au 12 avril est entrée dans sa phase active. M. Norbert Ségard, ministre français du commerce extérieur, qui était déjà venu en septembre dernier à Alger, doit y faire un nouveau séjour du 19 au 23 mars. Des experts de son ministère devaient arriver ce lundi 17 mars pour étudier les dossiers avec leurs collègues algériens. M. Georges Gorse, ancien ministre et ancien ambassadeur à Alger, a séjourné dans la capitale vendredi et samedi derniers. Bien qu'il soit venu en tant que président de l'Association France-Algérie, sa visite est indirectement liée à celle du chef de l'Etat. Ce dernier l'a en effet chargé de coordonner différentes initiatives prises naguère par Georges Pompidou pour développer l'enseignement en France de la langue et de la civilisation arabes. Auteur d'un rapport qui porte son nom, mais qui n'a jamais été publié, M. Gorse doit également faire des suggestions sur les moyens de rénover la coopération culturelle et technique.

Les mesures qui avaient été envisagées ou adoptées du temps de M. Pompidou pour promouvoir en France la connaissance du monde arabe avaient suscité un vif intérêt en Algérie. Toutefois, plusieurs projets piétinaient depuis quelques mois, faute de moyens, ou parce que l'impulsion politique était retombée. M. Giscard d'Estaing se serait à son tour penché sur ces questions, dont M. Gorse s'est entretenu avec le président Boumediène ainsi qu'avec plusieurs ministres, notamment le docteur Taleb Ibrahimi (information et culture), MM. Benyahia (enseignement supérieur et recherche scientifique), Layachi Yaker (commerce) et Zaibec (travaux publics). A son retour, il devait faire part de ses observations à l'Elysée.

Cette semaine, d'autre part, doit se tenir à Paris la réunion de la commission mixte de la Sécurité sociale, qui traitera du problème des travailleurs immigrés et des questions concernant les prestations sociales et leurs transferts. Elle avait été précédée de la réunion de la commission mixte culturelle, qui a siégé à Alger du 5 au 7 mars, et sera suivie de celle de la commission fiscale.

Ces différentes commissions contribuent à déblayer le terrain dans plusieurs secteurs pour éviter que les présidents Boumediène et Giscard d'Estaing aient à se pencher sur des contentieux. Le problème le plus épineux, à cause de sa résonance humaine, qui se pose encore, est celui des comptes-départs définitifs des Français. Un décret a été publié à ce sujet en septembre dernier. Le ministre algérien des finances avait alors adressé aux banques et au centre des chèques postaux une circulaire précisant les modalités d'application. En principe, rien ne s'oppose donc plus au transfert des fonds des Français d'Algérie rapatriés en 1962.

Toutefois, dans la pratique, des obstacles subsistent. Ainsi, plusieurs personnes nous ont signalé que la circulaire ministérielle est interprétée différemment par les établissements bancaires, certains réclamant par exemple des documents que les intéressés ne sont pas en mesure de fournir, comme le certificat de résidence de moins de trois mois (1), ou qui ont déjà été produits à l'époque pour la constitution des dossiers, comme les actes notariés. Une procédure simplifiée serait bien accueillie par les personnes, souvent de condition modeste, qui sont concernées par le décret de septembre.

PAUL BALTA.

(1) Il aurait été précisé depuis que le certificat de résidence de moins de trois mois n'est pas demandé pour l'Algérie mais pour la France.

Niger

L'AIDE FRANÇAISE SERA « TRÈS LARGEMENT » ACCRUE

Niamey *(A.F.P.)*. — La France a décidé d'accroître « très largement » son aide au Niger, a déclaré samedi 15 mars à Niamey M. Pierre Abelin, ministre de la coopération, à l'issue d'une réunion de la grande commission mixte franco-nigérienne. Le communiqué final précise que cet effort portera « *sur les secteurs agricole, universitaire, minier et des télécommunications* ». M. Abelin a d'autre part indiqué que la France enverrait une mission d'experts pour étudier un projet de barrage sur le fleuve Niger. Enfin, le gouvernement français « *appuiera les demandes présentées par le gouvernement nigérien auprès de la Commission économique européenne* ».

M. Abelin, qui s'est entretenu vendredi avec le lieutenant-colonel Kountche, chef de l'Etat, a déclaré que les trois jours de travaux de la commission mixte « *ont traduit dans les faits l'esprit et la volonté politique que l'esprit et la volonté politique qui se sont dégagés de la récente conférence franco-africaine de Bangui* ».

Nigéria

● LE GENERAL YAKUBU GOWON, chef de l'Etat, a déclaré samedi 15 mars à M. Michel d'Ornano, ministre français de l'industrie et de la recherche, venu inaugurer une usine Peugeot, que son pays souhaitait coopérer avec la France pour la mise en œuvre de son plan national de développement. — *(A.F.P.)*

Togo

● LE GENERAL EYADEMA, président de la République togolaise, a quitté Lomé, samedi 15 mars, à destination du Gabon, où il fait une visite officielle de cinq jours. Le général Eyadema se rendra ensuite en visite privée au Zaïre, où il sera l'hôte du président Mobutu Sese Seko. — *(Reuter.)*

Tunisie

LES AUTORITÉS DÉMENTENT QUE LE COLONEL KADHAFI AIT ÉTÉ INVITÉ

Tunis *(U.P.I., Reuter)*. — Le colonel Kadhafi a-t-il l'intention de se rendre prochainement à Tunis ? C'est la question que l'on se pose dans la capitale tunisienne après la publication, samedi 15 mars, par l'agence officielle libyenne de presse, d'une dépêche selon laquelle le président du Conseil de la révolution aurait été invité par le président Bourguiba.

L'annonce de cette invitation a aussitôt suscité un démenti des milieux autorisés tunisiens, qui a été diffusé par l'agence Tunis-Afrique Presse. Ces mêmes milieux ajoutent cependant que « *le président Kadhafi, étant chef d'Etat d'un pays frère et voisin, sera toujours le bienvenu en Tunisie* ».

Au mois de janvier 1974, quelques jours après la signature de l'accord d'union tuniso-libyen de Djerba, le colonel Kadhafi était allé, inopinément, retrouver le président Bourguiba en Suisse, où celui-ci se reposait, pour l'inciter à réaliser immédiatement la fusion entre les deux pays, qui devaient former la « *République arabe islamique* ». Il n'est pas exclu que le président du Conseil de la révolution, qui n'a pas perdu tout espoir de réaliser cette union, projette un voyage en Tunisie. Il est peu probable cependant, pour les observateurs à Tunis, que le gouverneur tunisien, pour lequel l'accord de Djerba ne constitue qu'une déclaration de principe, révise sa position.

République Sud-Africaine

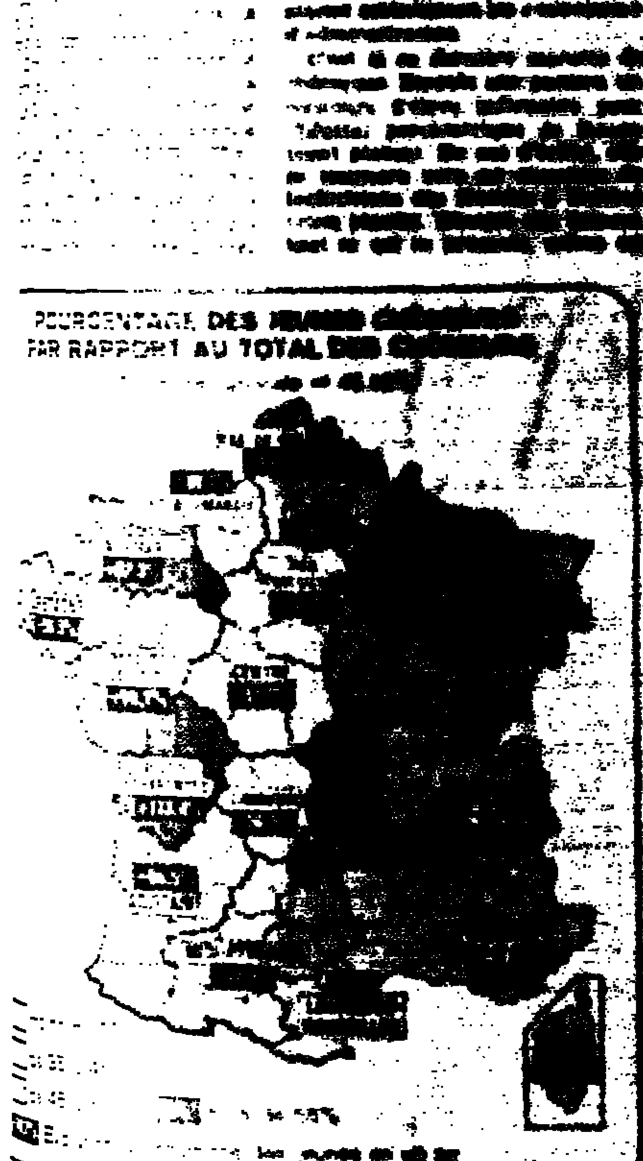
M. SMITH RENCONTRE M. VORSTER AU CAP

M. Ian Smith, premier ministre rhodésien, est arrivé dimanche 16 mars au Cap, où il s'entretiendra « *des problèmes relatifs à la détente* » avec M. John Vorster, premier ministre sud-africain. Trois ministres rhodésiens au moins accompagneraient M. Smith.

Ces entretiens ont lieu alors que le Conseil national africain (A.N.C.) vient de suspendre les conversations avec le gouvernement de Salisbury. Mgr Abel Muzorewa, dirigeant de l'A.N.C., a pris cette décision à la suite de l'arrestation du révérend Ndabaningi Sithole, accusé de soutenir les activités terroristes en Rhodésie.

D'autre part, pour la deuxième fois en un mois (1), une délégation de la République Centrafricaine vient d'effectuer une visite en Afrique du Sud. Les autorités sud-africaines ont refusé de fournir des détails sur l'identité des délégués, la durée et l'objet de leur séjour. — *(A.F.P., Reuter, U.P.I.)*

(1) *Le Monde* du 18 février.



« TOUS ENSEMBLE A L'ÉCOLE, TOUS ENSEMBLE AU CHOMAGE »

(Suite de la première page.)

Au mois de juin 1974, elle sort du lycée technique de Rennes, avec le bac F 7. Un « bon » bac — biochimie, bactériologie, — qui prépare à un « bon » métier : technicienne de laboratoire ou, si l'on préfère, laborantine. Et s'ouvre sur de « bons » débouchés : laboratoires d'analyses médicales, conserveries, industries d'aliments pour bétail, laiteries, usines chimiques, industrie pharmaceutique, etc. Evelyne a choisi ce bac à la fois par goût — « *J'aimais beaucoup les sciences naturelles* » — et par précaution — « *Dès le B.E.P.C., mes parents et moi nous étions renseignés sur les débouchés futurs.* »

Au mois de juin dernier, donc, Evelyne n'est pas inquiète. Ne lui a-t-on pas toujours affirmé qu'en Bretagne, grâce notamment aux industries alimentaires, les offres d'emploi l'emportaient sur les demandes ? Ne sait-elle pas qu'il n'existe, en tout et pour tout, dans la région, que deux classes — une à Rennes, une à Quimper — où l'on prépare au bac F 7 ? Ses professeurs eux-mêmes ne sont-ils pas là pour témoigner que, chaque année, ils reçoivent au printemps suffisamment d'offres pour « caser » l'ensemble de la promotion sortante ?

L'université - parking

Chaque année, oui. Sauf en 1974. Au mois de juin, les professeurs, « désolés », n'auront rien à proposer à leurs élèves. « *Là*, indique Evelyne, *j'ai commencé à me faire du souci.* » Mais aussi à agir. Le 3 juillet, sans perdre de temps, elle va s'inscrire à l'agence locale pour l'emploi (ALPE). Premier contact désastreux et nouvelle désillusion. « *Dès que je lui ai annoncé mon bac, le type qui m'a reçue — oh ! très-gentil, très souriant — a levé les bras au ciel et puis m'a dit : « Alors, ne » comptez pas trouver avant plu- » sieurs mois.* » Effectivement, en huit mois, Evelyne ne se verra pas proposer, à l'agence, un seul emploi.

Pourtant, elle n'est pas difficile. « *J'avais indiqué que j'étais prête à aller n'importe où en France, sauf à Paris.* » Elle s'acharne. Cet emploi que ses professeurs ou l'ALPE ne peuvent lui proposer, elle va le chercher elle-même. Elle écrit à tout le monde : au syndicat des fabricants de conserves du Finistère pour avoir une liste des usines, à toutes les firmes pharmaceutiques dont elle relève les adresses sur les boîtes de médicaments, aux annonceurs d'*Ouest-France*, aux laboratoires qui figurent sur l'annuaire téléphonique. Elle passe des annonces dans des revues professionnelles. Les réponses, quand il y en a, sont toujours négatives.

Un de ses anciens professeurs lui transmettra tout de même deux offres d'emploi, l'une à Chateaubriant, l'autre à Saint-Brieuc. Mais la première est très vite annulée. La seconde — dans une station de pathologie porcine — semble sérieuse : « *Le directeur me fait venir. Il me fait visiter l'usine. Il me dit que je n'aurais pas de mal à me loger dans la région. Vraiment, j'y ai cru. Et puis, patatras, une semaine après, au téléphone, un peu gêné, il m'annonce qu'il avait préféré engager une fille plus expérimentée.* »

Au mois de novembre, Evelyne, qui était tellement contente au mois de juin de quitter l'école — « *Toujours apprendre, toujours se bourrer le crâne* », — entre en fac de sciences. Non par goût : si elle avait choisi de continuer des études, elle se serait orientée vers la pharmacie. Elle s'inscrit en première année de DEUG en attendant l'occasion. « *Comme la plupart de mes camarades* ». La voilà en « fac-parking ». simplement parce qu'elle conserve ainsi le bénéfice de la Sécurité sociale ; *et qu'en refaisant, au laboratoire,* les manipulations qu'elle faisait au lycée, elle évite de « tout perdre ». Mais elle s'ennuie, elle « sèche » les cours de maths qu'elle est incapable de suivre, et elle attend maintenant les « concours » d'administration.

C'est là sa dernière marotte de chômeuse. Bientôt elle passera un concours d'élève *infirmière pour* l'hôpital psychiatrique de Rouen (cent places). En cas d'échec, elle se tournera vers un concours de techniciens des fraudes à Rennes (cinq places). Ensuite elle tentera tout se qui se présente, même un concours des P.T.T. Elle sait qu'en acceptant ainsi de se déqualifier elle se heurtera à une rude concurrence.

En décembre, il y avait 19 218 demandeurs d'emploi de moins de vingt-cinq ans en Bretagne, soit 53,01 % du total, soit aussi 86 % de plus qu'en 1973 à la même époque. Evelyne le sait et se demande doucement, un peu écœurée « *si c'est normal* ».

Le record mosellan

Forbach, maintenant. Ou plutôt un petit bourg à une dizaine de kilomètres de là, sur la nationale 3, qui, par endroits, sert pratiquement de frontière entre la France et la Sarre. Perché sur une colline du pays minier lorrain, Hombourg-Haut est un gros village de béton, où vivent trois mille habitants, pour la plupart logés dans les immeubles neufs d'une cité sans charme.

Hombourg-Haut a son foyer de jeunes, unique refuge pour les *filles et les garçons qui ne savent* plus quoi faire de leurs journées. En Lorraine, disent les statistiques, il y avait, à la fin de décembre 1974, 13 542 demandes d'emploi non satisfaites. 59,67 % de ces demandes émanaient de « moins de vingt-cinq ans » A la même date, aucune région de France n'atteignait un chiffre aussi élevé. Mais ce pourcentage record devrait encore être révisé en hausse : à Hombourg-Haut, sur la quinzaine de jeunes réunis en un clin d'œil par le responsable du foyer, la moitié ne sont pas inscrits à l'Agence pour l'emploi. Deuxième constatation : si le chômage est, comme ailleurs, cruel aux jeunes, il l'est ici plus encore, parce que *sélectif* par le bas. Ceux qu'on trouve dans ce bourg mosellan sont rejetés par l'école et refusés par l'emploi.

Malika, dix-sept ans ; Max, dix-sept ans ; Jean-Marc, dix-huit ans ; Chantal, dix-sept ans et leurs camarades — français ou étrangers — sont presque tous enfants de mineurs, sortis à seize ans de ce qu'il *faut* bien appeler « l'enseignement-rebut » : la fameuse « filière III » des classes de transition et classes pratiques. Ils en sont sortis évidemment sans diplômes, mais aussi sans connaissances autres que fragmentaires, sans goût du travail autre que velléitaire Simplement avec quelques illusions vites évanouies.

S'il fallait reconnaître un quelconque mérite à la situation actuelle de l'emploi, ce serait de montrer ce qu'une période de boom économique avait masqué jusqu'à présent : l'échec éclatant d'un système d'enseignement ; l'aberration, non pas du principe de la scolarité obligatoire jusqu'à seize ans, mais l'utilisation qu'on en a fait pour les enfants les moins doués ou les plus défavorisés.

« *Tous ensemble à l'école, tous ensemble au chômage.* » Ce slogan, qui l'a lancé dans un éclat de rire général ? Max, ce garçon qui raconte comment ses parents tiennent un livre de comptes pour l'argent qu'ils lui prêtent et comment ils lui ont accordé un sursis jusqu'à dix-sept ans ? Jean-Marc, qui, après avoir travaillé épisodiquement comme assembleur-soudeur, puis comme manœuvre — « *mais pire qu'un manœuvre* », — attend de faire, en novembre 1975, un stage de promotion professionnelle accélérée ?

« Un moyen de gagner des sous »

Cette jeune fille qui, après avoir travaillé trois jours dans une pâtisserie, six mois dans une usine comme nettoyeuse, abandonnera au mois de mai, « *simplement parce que c'était le printemps* » ? Est-ce cet autre, délinquant primaire, qui, après un stage dans un centre d'activités surveillées, refuse l'apprentissage parce qu'il « *veut gagner tout de suite sa vie* » ? Est-ce même Antoine, vingt ans, le seul qui espérait s'en tirer après un stage *F.P.A. de tourneur,* et qui, aujourd'hui, ayant contacté vainement « *quarante-deux boîtes en trois mois* », dit, avec un pauvre humour : « *Je suis le tourneur qui tourne en rond* » ?

Ce pourrait être l'un ou l'autre, l'un comme l'autre. Que faisaient-ils à l'école ? « *Rien. On faisait bleu* » ? Bleu ? « *Oui, quoi, on y allait plus* ». Depuis quand ? « *Depuis quand on voulait : quatorze, quinze ans.* » Mais les professeurs ? « *Les professeurs ? Trop contents de se débarrasser de nous. De toute façon, il y en a qui nous auraient donné des cigarettes et nous auraient envoyés les fumer dans l'herbe pour qu'on leur foutent la paix.* » Ont-ils appris quelque chose ? « *Non, rien, des conneries.* » Eclat de rire, silence. « *D'ailleurs, pour quoi faire ?* » Avaient-ils envie d'y apprendre quelque chose, un métier ? « *On sait pas, peut-être.* » Mais qu'est-ce que c'est un métier ? « *Un moyen de gagner des sous, et les sous c'est le moyen d'être quelqu'un dans la vie.* » Mais on peut porter de l'intérêt à son métier ? « *Les métiers intéressants, c'est pas pour nous ; nous, on est comme les pauvres, sans avenir, sur les rails.* »

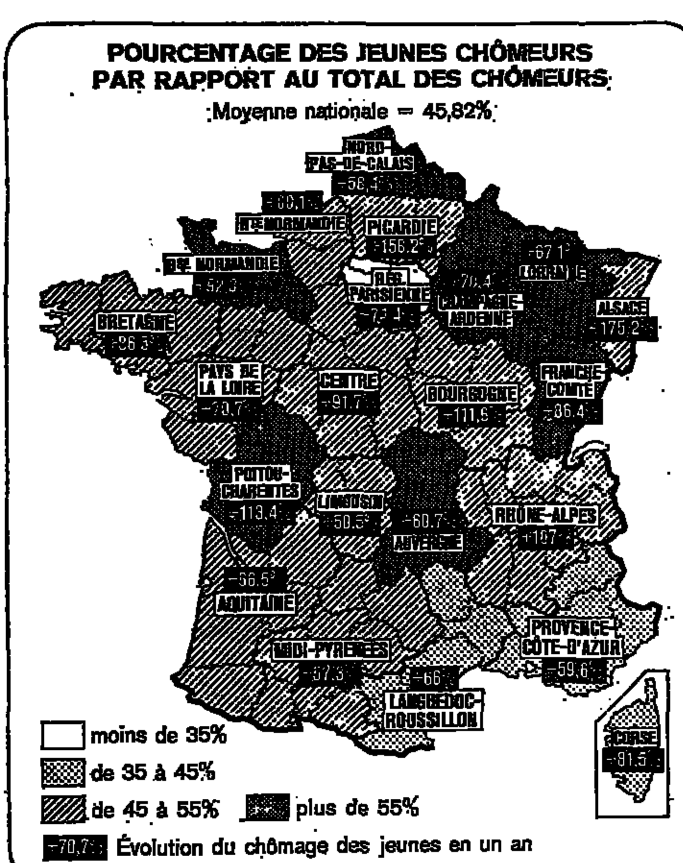
Cherchent-ils du travail ? « *Oui, n'importe quoi...* » « *Non, pour quoi faire...* » « *Quand j'ai du courage...* » « *Des fois oui, je lis des petites annonces du journal, l'après-midi.* » Et les parents ? « *Ils comprennent, ou bien ils gueulent, et ils menacent de nous virer... Oui, moi, ils m'ont prévenu. Si à dix-huit ans, j'ai rien trouvé, dehors !* » Et l'Agence ? Eclat de rire général.

Que peuvent-ils espérer trouver ? Débutants, non qualifiés, instables, les voilà placés devant une situation qu'ils ne comprennent pas : « *Si je suis allé à l'école pendant onze ans, ce n'est pas pour tenir toute ma vie un balai.* » Et puis ils sont victimes, comme tous les autres jeunes de la région, du « *mirage allemand* ». Il suffit, ici, de passer la frontière pour doubler son salaire. A l'usine Ford, installée en Sarre, le salaire d'un ouvrier sur la chaîne, est, avec l'aide du change, de 3 000 à 3 500 F par mois. Aux *Houillères de Lorraine, un mineur* débute, sans qualification, à 1 300 F. Or, aujourd'hui, l'Allemagne — qui elle aussi a ses problèmes de chômage — a commencé par se débarrasser, en priorité, de ses « immigrés », en n'embauchant plus, voire en licenciant des Français. Mais le rêve subsiste d'un pays de cocagne, situé à quelque kilomètres. Le rêve plutôt que la réalité : les Houillères de Lorraine embauchent actuellement. Dans la région, c'est la seule offre d'importance : en 1974, deux mille offres d'emploi pour les mineurs de fond. Simplement, les jeunes de Hombourg-Haut, comme les autres, refusent, ou, après des périodes d'essais, renoncent. Sur une centaine de jeunes qui font un stage dans une « mine-image » — une mine-école située à la profondeur de moins *100 mètres, — trois ou quatre res*teront après leur stage. Pourquoi ? « *Vous n'avez qu'à venir voir mon père* », répond simplement un des garçons.

Aucune issue donc pour ces jeunes sans qualification. Aucune issue non plus pour ces autres jeunes qui sont déqualifiés régionalement. Fortunata et Elise, *dix-sept ans et demi, sont sorties* ensemble, au mois de juin, du C.E.T. de Forbach, avec un C.A.P. d'employée de bureau. Elles étaient quatorze dans cette promotion. Trois sont devenues effectivement employées de bureau. Quatre travaillent en usine. Sept sont au chômage. Fortunata et Elise sont d'origine sarde, nées en France, où leurs pères sont venus travailler et sont restés à la mine. L'une et l'autre cherchent en vain du travail depuis le mois de juin.

C'est toujours le même circuit : l'Agence de l'emploi, où l'on se précipite pour trouver vingt, trente compagnes d'infortune ; un petit travail de temps à autre, mal payé, sans garantie, à mi-temps. Fortunata et Elise ne savent plus quoi faire. A chaque fois qu'elles se présentent pour une place, une double question leur est posée : « *Sont-elles expérimentées ?* » Non. « *Sont-elles bilingues ?* » Non, ou plutôt leur bilinguisme n'est pas le bon. Elles parlent le français et l'italien, quand il leur faudrait parler le français et l'allemand. Fortunata et Elise cherchent partout une place : dans un hôpital, dans *une usine ; elles ne trouvent pas.* Elles ont moins de « chance » que leurs camarades d'une classe de C.A.P. de textile du C.E.T. n'en avaient hier. Jusqu'à sa disparition, une chemiserie de la région engageait chaque année toute la promotion sortante de la classe. Il est vrai, raconte un délégué syndical C.F.T.C. des *Houillères, que, dans le même* temps, cette chemiserie licenciait toute la promotion précédente. Aujourd'hui, il n'y a plus de chemiserie dans la région, il y a toujours des promotions sortantes de « couturières ».

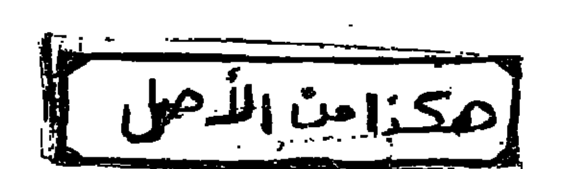
PIERRE GEORGES.



Cette carte a été établie à partir des statistiques des demandes d'emploi non *satisfaites* par catégorie d'âges *au 31 décembre 1974. Le pourcentage des jeunes* chômeurs âgés de moins de vingt-cinq ans est sous-estimé dans la mesure où un certain nombre d'entre eux ne s'inscrivent pas dans les agences nationales de l'emploi.

Prochain article :

LA RÉVOLTE
LA RÉSIGNATION
LE REFUS



JEUNESSE

LE FESTIVAL DES JEUNES COMMUNISTES

Une démonstration de force et un grand meeting politique

Le Festival de la jeunesse et des étudiants « avec les communistes pour que change la vie », organisé samedi 15 et dimanche 16 mars, au Parc des expositions de la porte de Versailles, ainsi qu'en divers points de la région parisienne, a obtenu un réel succès. Dimanche soir, M. Jean-Michel Catala, secrétaire général du Mouvement de la jeunesse communiste de France (M.J.C.F.), organisateur du Festival avec l'Union des étudiants communistes (U.E.C.), annonçait que, selon lui, cent mille jeunes avaient participé à ce rassemblement.

Chiffre impressionnant. Chiffre peut-être un peu optimiste. Chiffre magique, puisque il y a quelques mois, lors de l'élection présidentielle, un meeting resté fameux n'avait pas rassemblé davantage de monde dans l'immense salle de la porte de Versailles. Chiffre apparemment inespéré pour les organisateurs, à en juger par certains commentaires élogieux, certaines congratulations réciproques, certains sourires réjouis, surpris dans les coulisses de la tribune officielle.

C'est que, au cours de ces deux journées clôturées par un meeting politique, où prirent successivement la parole M. Jean-Michel Catala, M. Guy Hermier, membre du bureau politique du parti communiste, et, indirectement M. Georges Marchais, secrétaire général du P.C., dans un « message au Festival », le Mouvement de la jeunesse communiste avait atteint son but : montrer sa force. Mais on ne jurera pas que cela ait été pour n'avoir point à l'utiliser.

On savait que, s'étant engagé à mettre sur pied une manifestation de masse, le M.J.C.F., appuyé par son tuteur, le P.C. — ils excellent l'un et l'autre à jouer de la grosse caisse, — était décidé « à mettre le paquet ». On savait aussi que, depuis des mois, les soixante-dix mille adhérentes et adhérents revendiqués par le M.J.C.F. avaient fait campagne, aux portes des lycées, des collèges, des usines, des immeubles et des casernes pour que « leur » festival soit aussi le Festival de la jeunesse de France. Mais cela n'explique pas tout.

Après avoir assisté, pendant deux journées, au déferlement de cette foule de jeunes, les deux seuls agents de police postés devant l'entrée du Parc des expositions ont bien pu se poser des questions. Et d'autres avec eux.

Comment dire ? C'est qu'un jeune communiste, dans son allure, cela ressemble à un jeune tout court : à ce jeune que l'on matraque dans les manifs, à ce jeune contre lequel M. le maire de Sommedieue lâche sa milice, à ce jeune qui va en pèlerinage, à ce jeune qui fait du scoutisme, à ce jeune de la Ligue communiste, à cet autre qui arpente les grands boulevards ou court les bals du samedi soir.

C'est que cette foule de garçons et de filles aux cheveux longs, en blousons et jeans, ressemblait comme une sœur jumelle à celles rencontrées il y a quelques mois sur la colline de Taizé ou sur le plateau du Larzac, avait le caractère et la couleur d'un rassemblement de jeunes.

Pop' music et programme commun

Dans un éditorial consacré samedi par *Libération* à ce festival, l'auteur, anonyme écrivait qu'il serait « *une tentative de synthèse entre Soft Machine (un groupe pop invité) et les perspectives offertes par le programme commun...* ». Avec le recul, il semble difficile de voir dans ce Festival qu'une sorte de « pol (itique)-session » réussie. Et il serait plutôt aventureux de l'analyser comme telle. Car s'il peut être vrai que l'on n'attrape pas plus les jeunes avec de longs discours que les mouches avec du vinaigre, il n'en est pas moins vrai que le nombre de ceux qui assistaient dimanche après-midi au meeting politique était à peine inférieur à celui des « amateurs » du spectacle organisé le samedi soir. Que ceux qui chantaient le samedi soir avec Gilles Vigneault, Alan Stivell, et Steve Waring étaient aussi ceux-là qui, le lendemain, chanteraient les trois hymnes révolutionnaires : *la Marseillaise, l'Internationale* et *la Jeune Garde* : que d'autres, arrivés en costume régional par exemple, avec un béret pour une fois rouge avant que d'être basque et qui, des rires pleins la gorge, assistaient au spectacle interdit de télévision du Grand Magic Circus scanderaient « *Giscard, c'est foutu on est tous au Festival* » ou « *Union, action, avec les communistes* ».

En fait, tout ce que l'on a pu voir et entendre pendant ces deux jours se résume en ces quelques mots : un événement politique.

Un événement politique, en effet, et d'abord à l'usage interne pour le P.C. Ce n'est pas s'avancer trop que d'affirmer qu'au sein même du parti communiste la façon d'agir et le comportement extérieur « gauchisant » des jeunes communistes n'a pas toujours paru être à tous comme « *parfaitement dans la ligne* ». Une certaine méfiance devant la fougue et les initiatives des jeunes avaient amené bon nombre de « vieux militants » à prononcer des mises en garde contre le risque d'aventurisme.

A leur intention peut-être, M. Guy Hermier, membre du bureau du P.C., dans l'euphorie du succès, dira dimanche soir, en citant Lénine : « *La jeunesse s'engage sur le chemin révolutionnaire par d'autres voies que ses pères.* » Et il ajoutait : « *Nous n'avons pas peur de la jeunesse.* » « Pas » ou plus ? On pencherait plutôt pour la seconde hypothèse, en faisant référence à cette autre affirmation qui, d'une certaine manière, illustrait la victoire d'un « parti des jeunes » au sein du P.C. « *En tout cas*, dira encore M. Guy Hermier, *nous en tirerons les conclusions qui s'imposent.* »

Evénement politique ensuite, le succès du Festival — venant après la présence très majoritaire des jeunes à la dernière fête de l'Huma — l'a été en montrant combien le M.J.C.F. avait su refaire le terrain perdu en 1968, au profit des organisations gauchistes. Peut-être pas en les affaiblissant par ponctions successives. Mais en se renforçant lui-même par une offensive constante et une stratégie de l'omniprésence. Au cours des dernières années et des derniers mois, avant, mais surtout après, l'élection présidentielle, le M.J.C.F. a multiplié ses actions. Pour être plus sûr encore de n'être pas débordé ou pris de vitesse, il a même été jusqu'à précipiter les événements et risquer de se voir — cela est arrivé récemment — taxer de « *fauteur de troubles* ». Ainsi, la crise du service national. Après une période d'hésitation, qui trouve-t-on en première ligne ? La J.C. Ainsi, la « lutte » contre la réforme Haby. En première ligne ? La Jeunesse communiste qui, depuis des années, a cherché et a réussi à s'implanter, par le biais des délégués de classe UNCAL (Union nationale des comités d'action lycéens). Ainsi, le chômage des jeunes. La J.C. en première ligne. Ainsi l'avortement, la loi sur la majorité, la condition féminine. La J.C. en première ligne. Ainsi demain, s'il y avait, et il y aura sans doute, bataille ouverte sur le front des foyers de jeunes travailleurs, des maisons de jeunes ou de la culture, voire des U.E.R., des I.U.T., qui trouvera-t-on en première ligne ? Vraisemblablement la J.C. ou l'U.E.C.

Dans son discours, dimanche, M. Jean-Michel Catala a bien montré que le M.J.C.F. n'entendait pas freiner une action payante : « *Déjà en manifestant, en faisant grève, en occupant avec la jeunesse communiste les agences de l'emploi, vous avez clairement manifesté vos exigences à Giscard et à Durafour. Allons plus loin ensemble, en un vaste et puissant front de la jeunesse travailleuse... Déjà particulièrement à l'appel de l'UNCAL, un magnifique mouvement lycéen s'exprime. Mais les déclarations d'Haby prouvent qu'il cherche encore à faire semblant de ne pas avoir vu, entendu ou compris. Eh bien ! renforçons le combat. Allons plus loin, en un vaste et puissant front de la jeunesse scolarisée... Déjà par leurs manifestations dans les rues de Draguignan, Karlsruhe, Nancy et Verdun, par leurs vingt mille signatures au bas du statut démocratique du soldat, les appelés ont dit, avec force, leur volonté de changement. La répression d'un pâle ministre et d'un tortionnaire fanfaron n'y feront rien. Allons plus loin en un vaste et puissant front de la jeunesse sous les drapeaux alliés aux cadres... Partout, à l'usine comme au bureau, au C.E.T. comme au lycée, à l'armée comme dans les facultés, à la ville comme à la campagne, partout, développons et intensifions la lutte.* »

Intensifier la lutte, oui, mais autour du parti communiste et du programme commun. « *La jeunesse d'aujourd'hui n'est plus celle de 1968, c'est celle du programme commun.* » Cette affirmation, lancée par M. Guy Hermier, quelques instants après que des dizaines de milliers de jeunes filles et de jeunes gens, debout dans l'immense salle, le poing levé dans une forêt de drapeaux rouges, aient scandé longuement le slogan de mai 1968 : « *Ce n'est qu'un début...* », avait de quoi surprendre. Pourtant, ce Festival, somme toute le premier grand meeting politique de la gauche depuis les élections présidentielles, aura montré, et c'est là un fait important, que beaucoup de jeunes, non seulement ne refusent pas le parti communiste en tant que tel, mais l'admettent comme le véritable « défenseur du programme commun et de l'union de la gauche ». C'est sans doute, pensera-t-on, que dans un tel Festival leso rateurs n'ont eu à prêcher que des convertis. A cet égard, on rapportera simplement deux chiffres. Selon les responsables, 40 % des adhérents des M.J.C.F. ne sont pas des adhérents du P.C. En outre, sur l'ensemble des jeunes présents à ce Festival, une bonne part — la moitié selon les organisateurs — n'était pas issue du Mouvement de la jeunesse communiste. Cela se vérifia à l'issue du meeting, lorsque au moment d'entonner *la Jeune Garde*, bon nombre de jeunes restèrent muets, faute, visiblement, d'en connaître les paroles. Tous, en revanche, scandèrent à de multiples reprises : « *Unité, action avec les communistes !* » Cela fit dire *mezzo voce* à un responsable du parti : « *Cela va drôlement nous aider.* » Peut-être pensait-il en l'occurrence à un mot de Lénine, encore lui : « *Les faits sont têtus.* » — P. G.

DÉPRÉDATIONS AU FORUM ÉTUDIANTS-ENTREPRISES

Les organisateurs du troisième Forum étudiants-entreprises — qui doit avoir lieu du mardi 18 au vendredi 21 mars, dans le pavillon 3 du Parc des expositions de la porte de Versailles, à Paris — ont annoncé, dimanche, que leur salon avait été « visité » durant la nuit du 15 au 16 mars : la moquette (4 000 m2) et les revêtements des stands auraient été arrachés, la plupart des stands cassés, les installations électriques détériorées. Les dirigeants du salon estiment les dégâts à environ 150 000 F. Selon eux, certains parmi les milliers de jeunes qui ont passé la nuit dans le pavillon 4, tout proche, se sont « servis », faute de matelas et de couvertures, dans le salon.

Le Mouvement de la jeunesse comuniste déclare, de son côté, qu'il n'est pas prouvé que des déprédations aient été commises par des jeunes ayant participé au festival. M. Jean-Michel Catala « n'exclut pas l'éventualité d'une provocation ».

Protestant contre cet acte de vandalisme, auquel il refuse d'associer toute action de caractère politique, Forum étudiants-entreprises a décidé de porter plainte contre la direction du Parc des expositions, pour n'avoir pas assuré une surveillance suffisante. Le salon ouvrira toutefois ses portes mardi après-midi ; il doit être inauguré par M. Jean-Pierre Soisson, secrétaire d'Etat aux universités.

LEGS

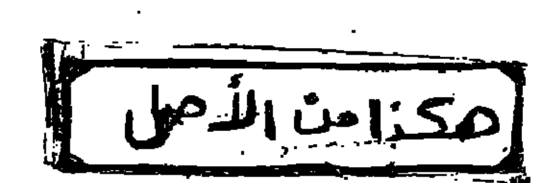
NOUVEAUX DONS DE BIENS HISTORIQUES DU COMTE DE PARIS

Le comte de Paris qui, en 1969, avait déjà fait aux Archives de France une donation d'un intérêt exceptionnel (voir *le Monde* du 7 mars 1969), constituée par des documents, des papiers de famille et des correspondances politiques, a décidé de remettre à la Fondation Saint-Louis, qu'il vient de créer, de nouveaux biens historiques appartenant au patrimoine de la Maison d'Orléans.

Cette nouvelle donation est d'une grande valeur puisqu'elle comprend : la chapelle royale Saint-Louis, à Dreux, destinée depuis 1816 aux sépultures des membres de la famille de France, le château de Bourbon-l'Archambault, les monuments de Saint-Leu et d'Adélaïde, et le château d'Amboise.

C'est d'ailleurs dans cette résidence royale où la famille du comte de Paris aurait pu résider depuis son retour d'exil en 1950 que le prince annoncera mardi au cours d'une conférence de presse la création de la Fondation Saint-Louis, dont le but sera de maintenir dans le patrimoine national les biens qu'il lègue à l'Etat.

LISEZ
« le Monde des philatélistes »



هكذا من الأصل

POLITIQUE

LE RASSEMBLEMENT DU « MOUVEMENT DES DÉMOCRATES »

M. Jobert invite ses sympathisants à assurer la succession du gaullisme

Mille deux cents délégués ont participé, les 15 et 16 mars à Paris, au premier rassemblement du Mouvement des démocrates, qui, sur le plan de l'organisation et celui de l'assiduité, est sans conteste une réussite pour « ces Marie-Louise, ces demi-soldes, ces minables », souvent néophytes de la politique, qui participent à l'entreprise de M. Jobert. L'« esquisse de l'esquisse » tracée le 11 juin 1974 a donc abouti à la création d'un nouveau parti politique. Celui-ci n'est pour le moment basé que sur le « jobertisme » qui lui tient lieu de doctrine et de moteur, l'adhésion enthousiaste exprimée à M. Jobert révélant l'esquisse d'un culte certain de la personnalité.

L'ancien ministre a ainsi pris pour la première fois la mesure collective de ceux qui, depuis six mois, lui apportaient tantôt une attention curieuse, tantôt une adhésion chargée d'espoir et d'intérêt, tantôt une admiration passionnée. Bien que s'étant longuement adressé à ses amis, M. Jobert n'a pas encore voulu dissiper tout le flou dont il entoure toujours ses méthodes, son programme et son ambition. Toutefois, les applaudissements qui l'ont fréquemment interrompu ont révélé quelles cordes sensibles il avait su faire vibrer, bien qu'il se soit employé à atténuer dans son discours de clôture ce qui pouvait sembler trop « nationaliste » ou trop « poujadiste » chez ses amis.

Le nationalisme avait pourtant été exalté par lui en une sorte de surenchère du patriotisme, en un hymne à la nation opposée à l'Etat, en une dénonciation des hégémonies et du mondialisme que veut, selon M. Jobert, pratiquer M. Giscard d'Estaing.

En donnant pour mission à ses auditeurs d'assurer la succession du gaullisme, M. Jobert s'est pour la première fois situé aussi directement dans cette filiation, assurant qu'avec ses partisans il était dans « le sens de l'histoire », et citant peu le nom de Georges Pompidou.

L'anti-giscardisme, thème déjà ancien des brocards de M. Jobert, s'exprime par la moquerie de la « société libérale avancée » et du changement et par sa susceptibilité envers toute atteinte qui pourrait être portée par l'actuel chef de l'Etat aux institutions et à l'indépendance nationale.

L'exaltation de l'individualisme, M. Jobert l'a faite en invitant ses auditeurs à dresser des cahiers de doléances contre l'administration et les injustices et en les conviant à être « dérangeants ».

Le refus des « petits casiers minables de la politique », c'est-à-dire des partis, bien dans la tradition gaullienne, la dénonciation des « sophistes idéologues », s'accompagnent de l'assurance flatteuse de se rattacher à la « morale » et de la promesse ambitieuse de devenir, grâce à la « ferveur », un exemple et un « levain ».

De leur côté, les délégués, au cours de séances de commissions longues et passionnées, ont donné à ces principes des échos divers. Leur nationalisme peut ainsi atteindre au chauvinisme, voire à la xénophobie, et ils ne tolèrent qu'une Europe des patries dans laquelle les nations ne perdraient pas leur âme, comme disait de Gaulle.

La politique de défense, à l'étude de laquelle plusieurs officiers ont participé, leur a permis de revendiquer la reconnaissance par la nation d'un « métier militaire » et de la notion de « service public de la défense » pour « redorer le blason de l'armée ». L'examen de la situation économique et sociale, s'il a abouti à mettre au point des projets de réforme de la fiscalité, de l'épargne, et à réclamer une plus grande participation, a été aussi l'occasion de déclarations relevant davantage d'un « poujadisme » devenu technocratique et d'un « royérisme » intellectualisé.

Le refus des structures habituelles des partis — correspondant au vœu de M. Jobert — a montré la difficulté, voire l'impossibilité, d'organiser différemment une formation politique. Un débat passionné a opposé les partisans de l'originalité à tout prix et du spontanéisme un peu naïf à ceux qui affirment que l'inévitable compétition électorale ne laisse guère le choix des méthodes si l'on est avide d'action concrète et qui sont prêts à prendre leurs modèles même dans les partis de gauche. M. Jobert a toutefois obtenu qu'aucun échelon ne soit créé entre lui-même et les comités de base. Tous les militants se sont mis d'accord pour prôner la notion de rassemblement et même l'« esprit de croisade ».

Manifestement heureux de se trouver pour la première fois en nombre, exprimant les mêmes insatisfactions, ces « jobertistes » représentent une partie de la classe moyenne aisée qui se recrute dans la fonction enseignante, dans les professions libérales, parmi les dirigeants et les cadres des entreprises. Des jeunes gens en assez grand nombre ont participé aux débats. Si beaucoup de ces militants trouvent là leur premier engagement politique, d'autres, nombreux, ont déjà milité dans le gaullisme depuis le R.P.F., dans le mendésisme ou dans le poujadisme, ont voté pour M. Chaban-Delmas ou pour M. Royer l'année dernière, appartiennent encore à l'U.J.P. et surtout à l'U.D.R. Certains même applaudissaient deux jours plus tôt M. Jacques Chirac à Sainte-Maxime. Quelques-uns ne veulent pas avoir « un pied chez Jobert et un autre chez Chirac », mais beaucoup ne voient pas de contradiction entre ces deux allégeances. Si ce sentiment se perpétuait, l'entreprise de M. Jobert — qui se garde de parler de « majorité » et d'« opposition », préférant les notions de « droite » et de « gauche » — aurait trouvé une place où situer son « ailleurs ». Ce serait celle où se cristalliseraient et se regrouperaient ceux qui, irrités par la majorité actuelle, demeurent cependant allergiques à l'opposition de gauche.

ANDRE PASSERON.

Les délégués ont adopté dimanche en séance plénière à l'unanimité moins six voix et deux abstentions les résolutions préparées la veille par les commissions.

● Celle consacrée à « la participation des Français à l'effort économique » assure : « *Nous sommes entrés dans un système d'inflation ; un temps précieux a été perdu dans la plupart des domaines vitaux où se joue notre sort. L'évolution de la masse monétaire doit rester strictement parallèle à celle de la production intérieure brute. L'indexation de l'épargne, à commencer en priorité par l'épargne populaire, répond à un souci de justice. Un immense effort de mutation industrielle et économique valorisant notre main-d'œuvre et notre technologie ne peut se concevoir sans une planification digne de ce nom. La politique agricole commune doit être préservée contre toute atteinte.* »

A propos des entreprises avec lesquelles il faut « réconcilier » les Français, « *un véritable droit à l'information doit être réalisé au bénéfice du personnel. Il implique un droit de contrôle et une sanction. La priorité doit être donnée à l'initiative et à la participation au niveau de la cellule de travail* ». A propos de la réforme de la fiscalité : « *La suppression de l'impôt sur le revenu pour ceux qui sont inférieurs à une certaine limite et son remplacement par une imposition de la dépense et de l'enrichissement permettraient la justice fiscale et l'élimination de la fraude.* » Enfin doit être stimulée l'organisation d'un « *mouvement consommateur en vue d'en faire un partenaire actif dans la vie économique* ».

● Indépendance nationale : « *La maîtrise de notre avenir implique le refus des hégémonies politiques, militaires, économiques et le respect de l'indépendance des autres peuples. La francophonie doit être développée. La coopération s'appelle l'Europe, mais une Europe européenne libre de ses choix et de ses décisions. Elle s'appelle dialogue Europe-tiers-monde.* »

● La participation du citoyen : « *Il faut que cessent les pratiques de clandestinité et l'abus du secret dans la préparation des décisions administratives et financières et que soient simplifiées les formalités. La participation dans l'entreprise ne se ramène pas à la seule syndicalisation. Sans pour autant rendre la syndicalisation obligatoire, un rajeunissement du système actuel de représentativité serait de nature à développer une syndicalisation qui reste encore très partielle. L'ouverture du droit à sanction contre le dirigeant de l'entreprise incapable ou insoucieux d'un intérêt plus large que le sien propre doit être envisagée. Il est essentiel que soit limité le cumul des mandats électifs.* »

● L'institution militaire : « *La dissuasion nucléaire est l'élément essentiel de la défense, mais elle doit être associée à une défense populaire. Le service national doit être maintenu mais différencié : un service court organisé dans le cadre régional pour les appelés affectés à la défense opérationnelle du territoire, un service long pour les appelés volontaires affectés aux forces d'intervention et aux forces de manœuvre avec des contre-parties diversifiées. La participation des femmes à l'effort de défense doit être envisagée. Un dialogue doit être établi entre le commandement et la troupe par l'intermédiaire de représentants librement élus.*

● Vie du mouvement : « *Autonomie d'organisation interne des comités, élection par les membres du comité de leurs responsables, collégialité des responsabilités. Maintien de la double appartenance sauf pour les responsables du mouvement à quelque niveau que ce soit ; formation des candidats éventuels aux élections ; instauration d'une cotisation nationale et publication du budget du mouvement.* »

Plusieurs délégués sont ensuite intervenus. Après M. René Ribière, député du Val-d'Oise, démissionnaire de l'U.D.R. qui se présente comme « le premier député membre du Mouvement des démocrates ». M. Gilles Loffredo, assistant à la faculté de droit de Bordeaux, proclame : « *J'ai maintenant la certitude d'avoir rencontré le jobertisme.* » M. Jacques Moleux, mareyeur à Boulogne-sur-Mer, « demi-solde du gaullisme » a trouvé en M. Jobert « *un homme pour qui les machinations politiques sont inconnues et qui applique la pensée d'une grande France* ». M. Philippe Rouillac, étudiant (Orléans), déclare : « *M. Michel Jobert intrigue l'opposition, agace la majorité. Vous leur avez volé la flamme il ne leur reste que les cendres. Si nous savons d'où vous venez, vous savez où nous irons.* » Mlle Frenot, H.E.C. (Paris), donne une méthodologie pour les comités de soutien et Mᵉ Buffard, avocat (Saint-Etienne), estime qu'il est temps « *de lever toutes les ambiguïtés et de trouver des réponses pratiques tout en donnant au pays un supplément d'âme* ». M. Clayret (Lyon), ancien mendésiste et ancien membre de M.S.P. (gaulliste de gauche), affirme : « *La participation doit être le maître mot* », et déclare à propos de la majorité : « *Ils ont les meubles, nous avons l'homme.* »

M. JOBERT : la révolution permanente

Très vivement applaudi par les délégués debout qui scandaient son nom et qui l'exhortaient : « *Allez Jobert ! Allez Jobert !* », l'ancien ministre a déclaré, dans son discours de clôture : « *Il n'y a pas dans nos sociétés de force plus déterminante que celle des nations démocratiques quand elles se rassemblent entre elles et quand elles se rassemblent en elles-mêmes. Au cours de vos travaux, j'ai entendu proférer « nationalisme », « poujadisme ». Eh bien ! c'est qu'on n'a rien compris au mouvement des démocrates. Le Mouvement des démocrates est générosité en nous et envers l'extérieur. La politique de la France doit être cet effort inlassable pour montrer que, hors de la liberté des individus et des nations, il n'y aura pas dans ce monde tranquillité et expansion. Il y aura servitude et finalement affrontement, peut-être militaire, d'hégémonies qui auront cherché chacune à ranger dans leur camp des nations clientes, c'est-à-dire des nations serves, c'est-à-dire des nations dont le territoire sera promis à être le terrain de parcours pour de sanglantes manœuvres militaires. La France doit montrer cette solidarité au monde à partir des notions de liberté, de participation dans tous les organismes internationaux et essayer de faire entendre sa voix. Il n'y a pas d'autre voie pour la France vers l'extérieur que dans la coopération. Il faut qu'elle montre à tous cette voie qui doit se dessiner sans un détour par l'Est ou par l'Ouest. Il y a la voie des peuples libres. C'est celle-là qu'il faut que nous indiquions au gouvernement français, au peuple français, si le gouvernement ne parle pas assez fort. L'Europe, c'est notre bataille, pied à pied, pour faire comprendre à nos partenaires que, dans la voie dans laquelle ils se sont engagés, il n'y a pour eux à terme que complaisance ou servitude et qu'il faut, pour que l'Europe existe, qu'habilement, patiemment, elle secoue, une à une, toutes les portes qui sont fermées.* »

Abordant les problèmes intérieurs, M. Jobert déclare : « *Il faut, certes, que les militants du Mouvement des démocrates existent, mais il faut que tous les Français soient des militants de leur rassemblement. Les analyses de Marx, les analyses de laisser-faire ne sont pas en état d'apporter une réponse à l'inquiétude, à la peur ou à l'espoir. Si, pour ce pays, le temps des fondateurs s'est ouvert, c'est à vous tous d'être les fondateurs de nos lendemains, de lendemains qui ne soient pas ceux de nos préjugés, de nos vieux réflexes, mais de ceux de nos yeux ouverts. C'est pour cela que les plaisanteries sur l'« ailleurs » n'atteignent guère nos certitudes. Il faut que demain, dans une vie politique qui s'ébrouera, vous soyez une sorte de recours. Eh bien oui, quant au mouvement lui-même, voilà un des points forts pour lui : c'est la révolution permanente.*

(Dessin de CHENEZ.)

S'adressant aux militants, M. Jobert ajoute : « *Il faudra aller un jour ou l'autre à l'élection et finalement autant s'y préparer tôt ou tard.*

Pour conclure, M. Jobert lance : « *Nous avons nos institutions, gardon-le, défendon-les contre la facilité, contre la commodité du moment. Ce n'est pas l'intellectuel qui parle, ce n'est pas le poujadiste. C'est quelqu'un qui souhaiterait vous dire du fond du cœur : il n'y a pas de meilleur guide que la volonté, il n'y a pas de meilleure inspiration que le souci de son prochain.*

● *La Lettre de la Nation* (organe officiel de l'U.D.R.) du 17 mars écrit :

« *Comme on pouvait le prévoir depuis le début, Michel Jobert revendique explicitement aujourd'hui pour son mouvement la succession du général. Il a évidemment sur d'autres l'avantage de ne pas avoir été gaulliste. Encore ne faut-il pas en abuser. L'allergie à Valéry Giscard d'Estaing n'est pas une vertu suffisante pour prétendre assumer l'histoire de France, ni pour récuser ceux qui veulent être simplement les serviteurs du gaullisme dont l'héritage n'appartient qu'au peuple français.* »

L'U.J.P. s'inquiète d'un glissement vers l'atlantisme

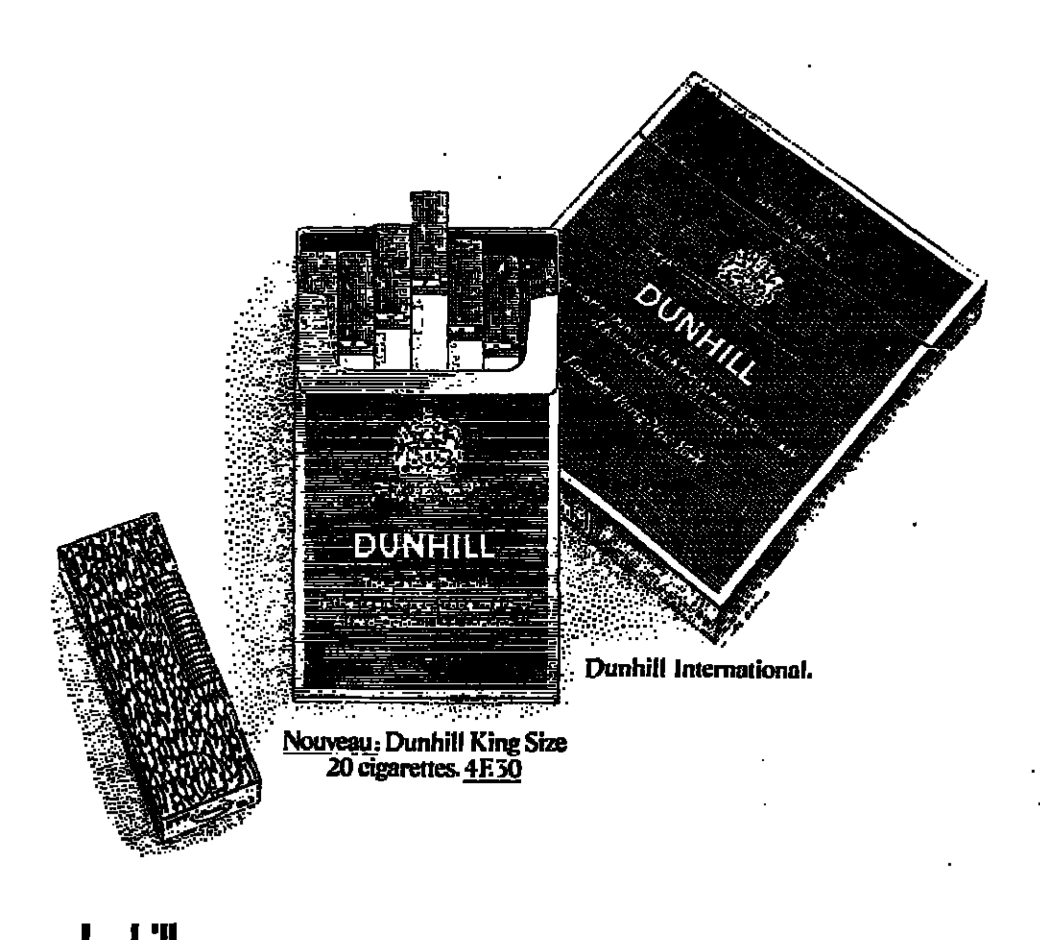
M. Jean-Paul Fasseau, président de l'Union des jeunes pour le progrès (gaullistes), a indiqué, mardi 11 mars, que le comité national de la formation qu'il dirige avait, lors de sa précédente réunion, exprimé son inquiétude en ce qui concerne la conférence sur l'énergie prévue pour le 7 avril et s'était demandé s'il est « *raisonnable d'entreprendre une action durable sur le pétrole alors qu'aucun progrès n'est encore réalisé au Proche-Orient* ». L'U.J.P. a également estimé que « *depuis plusieurs mois des indices montrent un glissement vers l'atlantisme, qui contredit les principes gaullistes* ».

M. Fasseau a aussi souligné que les dirigeants de l'U.J.P. avaient été « *unanimes à condamner, de la façon la plus vigoureuse, les manœuvres et pressions diverses exercées sur les responsables et les militants de l'U.J.P.* » par certains dirigeants de l'U.D.R. afin qu'ils quittent la formation des jeunes gaullistes.

M. Fasseau a affirmé que dix responsables de fédérations U.J.P. avaient rejoint l'U.D.R. mais que ces fédérations demeuraient en exercice et que certaines avaient déjà réélu leur président. (Il s'agit de l'Eure, des Yvelines, du Pas-de-Calais, de la Seine-Maritime, de la Haute-Vienne, de la Côte-d'Or, du Bas-Rhin, de la Moselle, de la Dordogne et de la Haute-Garonne.)

L'U.J.P. a décidé par ailleurs de maintenir les limites d'âge actuelles de trente ans pour les militants et trente-cinq pour les responsables, mais aussi de créer, au niveau local, des clubs « *Objectif 80* » ouverts aux militants ayant dépassé la limite d'âge

A propos du rassemblement du Mouvement des démocrates de M. Michel Jobert, M. Fasseau, qui devait assister aux débats, a déclaré : « *Cette initiative était d'abord liée à un nom. Nous attendons que cela devienne véritablement un mouvement politique et que l'action de M. Jobert prenne une dimension politique nouvelle.* »



Les élections cantonales...

CALVADOS : canton de Caen-VI (2e tour).

Inscr., 18 008 ; vot., 7 258 ; suffr. expr., 7 010.
Mme Jacqueline Goueslard, P.C. (veuve de M. Jean Goueslard, conseiller général décédé), 4 192 voix, *ELUE*.
MM. Blanchard, U.J.P. (tend. Michel Jobert), 2 206 ; Schils, sans étiq., 516 ; Lelièvre, Front national (extr. dr.), 96.

[Au premier tour, les résultats avaient été les suivants : Mme Goueslard, 2 587 voix ; MM. Adam, P.S., 2 197 ; Blanchard, 1 188 ; Brier, démocrate socialiste, 495 ; Schils, 443 ; Bourdain, socialiste indépendant, 149 ; Lelièvre, 148.
M. Adam s'était désisté entre les deux tours pour la candidate du P.C.
En septembre 1973, M. Jean Goueslard, P.C., avait été élu par 3 437 voix contre 1 738 à M. Blanchard, 1 366 à M. Brier et 463 à M. Schils. Il y avait eu 7 004 suffrages exprimés.]

CHER : canton des Aix-d'Angillon (2e tour).

Inscr., 8 588 ; vot., 4 452 ; suffr. expr., 4 347.

M. René Millet, ind., 2 272 voix, *ELU*.

M. Pierre Luberne, P.C., 2 075.

[Au premier tour, M. Millet avait obtenu 1 195 voix contre 1 054 à M. Luberne, 932 à M. Henri Mitterrand, P.S. (qui s'était ensuite désisté pour M. Luberne), 455 à M. Kuhnast, centre g. (qui s'était ensuite désisté pour M. Millet), et 379 à M. Villaudy, sans étiq., qui s'est retiré purement et simplement.

Il s'agissait de remplacer M. Clément Brocardet, ind., décédé, qui avait été élu au premier tour en 1970 par 1 688 voix contre 833 à M. Pasdeloup, centre g., et 728 à M. Luberne. M. Henri Mitterrand, candidat du P.S. au premier tour, n'a aucun lien de parenté avec M. François Mitterrand, premier secrétaire du parti socialiste.]

FINISTERE : canton de Douarnenez (1er tour).

Inscr., 19 413 ; vot., 12 832 ; suffr. expr., 12 706.
MM. Guy Guermeur, dép. U.D.R., 4 457 ; Michel Mazéas, maire de Douarnenez, P.C., 4 383 ; Jean Peuziat, P.S., 2 119 ; Albert Mazéas, centriste, 1 747. *Il y a ballottage.*

[Il s'agit de pourvoir au remplacement de Louis Tymen, Centre dém., décédé, qui avait été réélu conseiller général au deuxième tour des élections cantonales de mars 1970 avec 6 177 voix contre 5 617 à M. Mazéas, P.C. Lors du premier tour, M. Mazéas était arrivé en tête avec 4 456 voix contre 4 168 à M. Tymen et 2 559 à M. Le Gouil, U.D.R.]

MORBIHAN : canton de Vannes-Est (1er tour).

Inscr., 17 433 ; vot., 8 835 ; suff. expr., 8 653.
MM. André Chazard, soutien U.D.R., 2 501 ; Philippe Meyer, P.S., 2 161 ; André Deleau, ind., 1 250 ; André Lobrichon, ind., 956 ; Jean Tanguy, P.C., 903 ; Yves Duhamel, réf.-cent., dém., 765 ; Albert Guyomard, centre gauche, 117. *Il y a ballottage.*

[Il s'agit de pourvoir au remplacement de M. Le Menach, rép. ind., adjoint au maire, décédé, qui avait été élu au deuxième tour des élections cantonales de mars 1970 avec 4 134 voix contre 2 254 à M. Meyer, P.S., et 1 480 à M. Tanguy, P.C. Au premier tour, M. Le Menach était arrivé en tête avec 4 089 voix contre 1 843 à M. Meyer, 1 459 à M. Tanguy, 544 à M. Sunlach, ind., et 512 à M. Hily, P.S.U.]

● *Le président de la République d'Irlande* et Mme O Dalaigh ont quitté Tours dimanche après-midi pour Dublin, après un séjour privé de quarante-huit heures dans la vallée de la Loire, au cours de laquelle ils ont visité Orléans et les châteaux de Chambord et de Chenonceaux

...et municipales

ALPES-MARITIMES : Contes (1er tour).

Inscr., 2 167 ; vot., 1 681 ; suffr. expr., 1 635.
Liste d'union de la gauche, conduite par M. Roger Carles, cons. gén., P.C. : *5 ELUS* (MM. Carles, 883 voix ; Gustave Signoret, 874 ; Marcel Celeschi, 888 voix ; Charles Alunni, 858, et Jacques Piani, 809) ; liste d'union et d'intérêt local : MM. René Ferran, 737 voix ; Jean-Claude Guardabassi, 741 ; Georges Giumelli, 737 ; Mme Martine Vial, 730, et M. José Virorello, 722.

[Il s'agissait de pourvoir au remplacement de cinq conseillers municipaux, dont deux adjoints, qui avaient donné leur démission pour protester contre la politique financière et la gestion communale du maire, M. François Ceccaldi, membre du M.S.P. (Mouvement pour le socialisme par la participation), élu en mars 1971.
Outre ces cinq sièges, était également à pourvoir celui d'un conseiller récemment décédé qui représentait le secteur de Sclos-de-Contes. Les résultats ont été les suivants : inscr., 461 ; vot., 330 ; suffr. expr., 319. MM. Amorotti, sans étiq., 177 voix, ELU ; Camous, sans étiq., 142.]

ALPES-MARITIMES : La Brigue (1er tour).

Inscr., 742; vot., 491; suffr. expr., 481.
Liste soutenue par la municipalité, de 220 à 223 voix ; liste d'intérêt centriste, de 158 à 186 voix; liste du P.C., de 57 à 92 voix. *Il y a ballottage.*

[Il s'agit de pourvoir au remplacement de trois conseillers municipaux invalidés par le tribunal administratif, leur lieu de résidence se trouvant hors de la commune.]

HAUTE-SAVOIE : Annecy (2e tour).

Inscr., 27 485 ; vot., 11 787 : suffr. expr., 11 440.
Liste sans étiquette, patronnée par M. Charles Bosson, sénateur (Union centriste), 7 268 voix. *TROIS ELUS* : Mme Christiane Vincent-Jenese, MM. Francis Genoud et Jean Régis.

[Tout en restant conseiller municipal, M. Bosson a donné le mois dernier sa démission de maire. (*Le Monde* du 20 février.)]

Liste d'union de la gauche, 4 172.

[Au premier tour, la liste patronnée par M. Bosson avait obtenu 4 321 voix contre 3 375 à la liste d'union de la gauche et 3 339 à la liste sans étiquette présentée par M. Jean Brocard, député républicain indépendant. Il y avait eu 11 055 suffrages exprimés.

Il s'agissait de remplacer deux conseillers municipaux décédés et un conseiller qui avait donné sa démission pour raison personnelle.

En mars 1971, la liste présentée par M. Charles Bosson avait été élue en entier dès le premier tour avec 11 852 voix contre 2 954 à la liste d'union de la gauche et 1 777 à la liste de la majorité U.D.R.-R.I.]

SEINE-ET-MARNE : Ozoir-la-Ferrière (2e tour).

Inscr., 4 996 ; vot., 2 786 ; suffr. expr., 2 725. Liste d'union de la gauche, *moyenne de liste : 1 376* voix, *8 élus* (5 P.S. + 3 P.C.). Liste de la municipalité soutenue par M. Beaudelet, maire sortant, et par l'U.D.R., moyenne de liste : 1 104 voix. Liste d'union pour l'expansion communale, moyenne de liste : 221 voix.

[Il s'agissait de pourvoir au remplacement de huit conseillers municipaux. Trois avaient donné leur démission pour raisons personnelles et les cinq autres pour protester contre la gestion municipale. En 1971, la liste de M. Beaudelet avait été élue au second tour avec une moyenne de liste de 1 012 voix sur 3 385 inscrits.

Lors du premier tour, qui s'est déroulé le 9 mars, les résultats avaient été les suivants : liste de la municipalité, moyenne de liste 932 voix ; liste P.S., moyenne de liste 849 voix ; liste P.C., moyenne de liste 689 voix, et liste d'union pour l'expansion communale, moyenne de liste 168 voix.

La liste d'union de la gauche, établie entre les deux tours, bénéficiait du soutien du mouvement des radicaux de gauche.]

DEUX MAIRES SOCIALISTES DU VAR RÉÉLUS CONSEILLERS MUNICIPAUX

Deux maires socialistes du Var qui avaient donné leur démission pour protester contre le transfert de la préfecture de Draguignan à Toulon ont été réélus conseillers municipaux.
A Montmeyan, M. Clément Demane a été réélu avec 205 voix sur 205 suffrages exprimés, 235 votants et 286 inscrits. A Aiguines, M. Ernest Coulomb a été réélu avec 88 voix sur 91 suffrages exprimés, 97 votants et 135 inscrits, ainsi que M. Marcel Bœuf, sans étiquette, qui se présentait sur la même liste que le maire démissionnaire pour pourvoir un siège vacant à la suite du décès d'un conseiller municipal.

Dans la municipalité d'Orléans

LES ÉLUS SOCIALISTES DEMEURENT SOLIDAIRES DU MAIRE RADICAL

(De notre correspondant.)

Orléans. — Il ne devrait pas y avoir dans l'immédiat de crise au sein du conseil municipal d'Orléans : tel est du moins le sentiment des élus socialistes qui interviennent publiquement, et pour la première fois, dans la querelle qui oppose, depuis le vendredi 7 mars, le parti socialiste au maire d'Orléans, M. Thinat, radical, et à la majorité du conseil municipal. Les deux sections du parti socialiste d'Orléans demandaient en effet (*le Monde* du 8 mars) que les conseillers et le maire dissipent les « ambiguïtés », qu'ils se prononcent clairement en faveur de l'union de la gauche
Les élus du parti socialiste écartent pour l'instant l'hypothèse d'une crise au sein du conseil pour plusieurs raisons : « *Vingt-huit conseillers municipaux sur trente-quatre*, rappellent-ils, *ont soutenu la candidature de M. Mitterrand lors de la dernière élection présidentielle.* » « *Il n'y a à Orléans*, ajoutent-ils, *qu'une faible minorité de conseillers qui soutiennent la politique du gouvernement actuel. Dans ces conditions, on ne peut parler d'alliance entre les élus socialistes et une majorité de partisans du gouvernement.*

CORRESPONDANCE

La Bastille administrative

UNE LETTRE DE M. ROBERT GALLEY

M. Robert Galley, ministre de l'équipement, nous écrit :

J'ai relevé, dans *le Monde* du 13 mars 1975, un article de Jacqueline Grapin sur « la Bastille administrative », jetant la suspicion sur les conditions dans lesquelles sont conclus les marchés de l'Etat dans le domaine du bâtiment et des travaux publics.

L'accusation formulée est inacceptable, eu égard à la rigueur dont l'administration fait preuve en la matière.

Je me permets à cette occasion de vous rappeler que la conclusion des marchés de l'Etat relatifs au bâtiment et aux travaux publics est soumise, comme celle de tous les autres marchés, aux règles précises du code des marchés publics. L'application de cette procédure apporte toute garantie et le contrôle en est strictement exercé.

Cette situation rend donc invraisemblable la suspicion jetée gratuitement sur cette catégorie de marchés par l'auteur de l'article en cause.

Dans ces conditions, vous comprendrez que je ne puisse laisser passer sans protester les affirmations contenues dans cet article.

[Nous n'entendions évidemment jeter l'opprobre ni sur le ministère de l'équipement ni sur le corps des ingénieurs des ponts et chaussées.]

LES RÉPUBLICAINS INDÉPENDANTS DU VAL-DE-MARNE ET LES MODES DE SCRUTINS MUNICIPAUX

Les républicains indépendants du Val-de-Marne ont réuni leur congrès départemental dimanche 16 mars dans le nouvel hôtel de ville de Créteil en présence de quatre cents participants. Les responsables locaux ont manifesté leur volonté de dépasser le stade des comités de soutien de la campagne présidentielle et d'entreprendre la construction du « véritable rassemblement populaire », annoncé par M. Michel Poniatowski le 31 janvier lors du congrès national de la F.N.R.I. à Paris. M. Christian Cambon, secrétaire général de la fédération départementale, a vivement regretté la modicité des moyens mis à la disposition des fédérations par le boulevard Saint-Germain (direction nationale de la F.N.R.I.)

M. Michel Herbillon, secrétaire général adjoint, a rendu compte des travaux du congrès sur les modes de scrutin dans les villes de plus de trente mille habitants. Il s'est prononcé en faveur d'un « *système de représentation proportionnelle aménagée garantissant tout à la fois une majorité suffisante, exigence d'efficacité, et la représentation des minorités, exigence de justice* ».

M. Jean Clouet, maire de Vincennes, a présenté le rapport sur l'enseignement supérieur.

L'élection du nouveau bureau de la fédération a donné lieu, de la part d'un certain nombre de congressistes, à une manifestation de *mauvaise humeur* à l'égard de M. Alain Griotteray, ancien député. Celui-ci n'a pas réuni sur son nom la totalité des voix, alors qu'il était seul candidat (sortant) au poste de président.

La lutte contre la vie chère et pour l'emploi

Les formations de gauche expliquent leurs actions communes

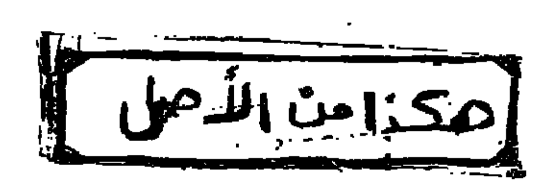
Les actions communes contre la vie chère et pour la défense de l'emploi, que le comité de liaison de la gauche avait décidées le 27 février, seront orchestrées cette semaine par de nombreuses conférences de presse organisées dans l'ensemble de la France.

Les représentants du parti communiste, du parti socialiste et du Mouvement des radicaux de gauche, qui devaient s'adresser aux journalistes dès ce lundi 17 mars dans plusieurs villes de province, parmi lesquelles Grenoble, Lons-le-Saunier, Montauban, Nîmes, Niort, expliqueront mardi à 11 heures, salle des Agriculteurs, aux représentants de la presse parisienne les objectifs de leurs actions communes. Le même jour, à Lille, une conférence de presse sera tenue par MM. Gustave Ansart, secrétaire de la fédération communiste du Nord, membre du bureau politique du P.C.F., et Pierre Mauroy, maire de Lille et secrétaire national du P.S., qui avaient polémiqué à maintes reprises au cours des dernières semaines, et par M. Henri Delbeke, radical de gauche. Les mêmes personnalités participeront à un meeting commun le 17 avril.

Mardi 18 mars également, les responsables des trois formations de gauche tiendront des conférences de presse à la préfecture de Créteil (Val-de-Marne), avec la participation de MM. Poussy (P.C.), Manzagol (P.S.) et Périllier (M.R.G.), à Bobigny et dans plusieurs autres communes de la région parisienne.

Un meeting unitaire se déroulera, le 7 avril, à Marseille avec la participation des premiers secrétaires fédéraux des trois formations concernées, MM. Lazzarino, député (P.C.), Loo, député (P.S.) et Me Paoli (M.R.G.).

Commentant ces actions et la campagne que le P.C.F. mènera d'autre part dans vingt mille communes, mercredi 19 mars, pour « *dénoncer le scandale pétrolier et démasquer les profiteurs du gaspillage et du pillage* », Mme Francette Lazard, membre du comité central du P.C.F., confirme dans l'hebdomadaire du parti, *France nouvelle*, que la volonté des communistes est de « *développer plus encore leurs initiatives propres* », afin de démontrer leur « *capacité de se porter à l'avant-garde du processus de transformation sociale* ».



ÉDUCATION

En Inde, des images pour faire une nation

(Suite de la première page.)

C'est justement la conquête de l'espace qui doit permettre cette expérience à grande échelle — elle intéresse cinq mille villages — d'éducation par télévision, et qui a aidé à en définir les conditions. Le progrès aidant, la NASA en était venue, l'année même du débarquement sur la Lune, à vouloir expérimenter les possibilités pratiques offertes par la réception « directe » des signaux émis par les satellites : au lieu de les capter par des stations munies d'antennes de grande taille qui en assurent ensuite la redistribution par des moyens conventionnels, des faisceaux hertziens par exemple, on les émettrait avec suffisamment de puissance pour qu'ils puissent être reçus par chaque utilisateur, moyennant l'usage d'une petite antenne de 3 mètres de diamètre environ.

Mais il ne suffisait pas de multiplier les essais aux Etats-Unis, même sous les formes les plus diverses. Il fallait au moins un autre partenaire. Sondé, l'Iran s'est dérobé. Anxieux de dénouer l'extraordinaire problème que lui posait l'éducation de ses administrés, estimant à tort ou à raison que ses dimensions appelaient des méthodes révolutionnaires, le gouvernement indien a fini par se laisser tenter. Etant entendu que ce serait lui qui dirigerait vers le satellite américain à partir de sa station émettrice d'Ahmedabad les programmes à retransmettre : lui qui mettrait en place toutes les installations réceptrices au sol et qui, surtout, assurerait à sa guise la réalisation des programmes. C'est le projet SITE (Satellite Instructionnal Television Experiment) (1).

Encore fallait-il tenir compte des possibilités de l'ATS-6 (Applications Technology Satellite) : il peut transmettre simultanément un canal et deux canaux son pendant quatre heures par jour : une heure et demie le matin, deux heures et demie le soir. C'est ce qui a poussé les Indiens à demander que les émissions du satellite soient dirigées vers trois régions pouvant être chacune divisée en deux zones. A chaque région ses images, à chaque zone son propre son. Mais trois régions choisies pour leurs différences ethniques et économiques — prédominance du riz, ou du blé — et à chaque fois deux zones sélectionnées en raison de la proximité géographique et... de leur ignorance mutuelle.

Le matin, rien de plus simple : une demi-heure d'émission pour les écoles de chaque région, simultanément en deux langues. Le soir, ce sera un peu ambitieux : à chaque région quarante minutes d'images, soit trente minutes pour chaque zone ; pour la première, dix minutes d'éducation et dix minutes de distraction destinées à l'autre zone, dans la langue qui y a cours ; pour la seconde, l'inverse : ces mêmes deux fois dix minutes de récréation et ses propres dix minutes d'enseignement. Un chevauchement intentionnel qui devrait conduire à des rapprochements de zone à zone ou au moins à une meilleure compréhension.

Au total, ce seront 2 400 villages qui devraient, en principe, recevoir leur propre dispositif — dont le prix, de source américaine, est évalué à 600 dollars — comprenant à la fois l'antenne de réception et le poste de télévision. Participeront aussi à l'opération 2 660 autres villages, vers lesquels les émissions du satellite seront retransmises par des voies plus habituelles.

La poule qui s'était trompée de film

C'est mettre la technique la plus évoluée au service de la lutte contre la pire arriération, et, selon une expression que l'on emploie volontiers à New-Delhi, mettre cette Inde qui vit « à l'âge du jet » au service de cette autre Inde qui en est encore « à l'âge de pierre »... Organiser un raccourci entre hier et demain qui évite de passer par aujourd'hui, voilà ce dont on rêve ici. Qu'on imagine les paysans des villages sélectionnés se rassemblant pour enfin s'ouvrir à des pratiques modernes ou qu'on se figure toute une nation mobilisant ses nouvelles ressources pour liquider le poids du passé, le projet a tout pour plaire.

On est cependant assez réaliste pour en mesurer les limites. Ce qui le prouve d'abord, ce sont les images des films déjà réalisés. Par la manière dont on les a composées, elles permettent de déterminer ceux auxquels elles sont destinées, ou du moins l'idée qu'on se fait d'eux, et elles montrent à quelles altitudes il faut croiser. Et chacun de mesurer le chemin à parcourir...

Un seul mot d'ordre : la simplicité. Du plan fixe, pas de zoom, encore moins de mixages, seulement des objets de la vie de tous les jours : rien que ce que l'œil est habitué à voir, la main à saisir. Le moins de musique possible : c'est la porte ouverte à l'évasion. Pas d'anecdote, elle captiverait toute l'attention.

Et on l'applique avec rigueur, en bannissant, en dépit de leurs protestations, tous les virtuoses de la caméra. Ainsi, en faisant, par exemple, recommencer un film où apparaissait une poule. De toute évidence, elle n'avait rien à faire dans l'histoire, et s'était trompée de film. Mais des villageois qui virent ces images ne s'intéressèrent qu'à elle.

La simplicité n'exclut pas l'habileté. Comment lutter contre le désastreux accroissement de la population — l'excédent des naissances sur les décès est de 1 million par mois — si ce n'est en combattant les familles nombreuses ? L'obstacle, c'est que, garante de misère, la famille nombreuse constitue aussi une assurance de survie matérielle et spirituelle. La tradition exige que les jeunes prennent soin des vieux, et la religion que seul un fils puisse accomplir les rites funéraires indispensables à un heureux passage dans l'autre monde. Faut-il alors, avec une mortalité infantile élevée, prendre le risque d'une descendance volontairement limitée ? Le planning familial n'intéresse qu'une petite minorité. Mais un film où, abandonnant leurs sempiternelles histoires, des bardes locaux conteraient la vie d'une famille heureuse avec deux enfants seulement...

Le cas du gourou

Ce qui vaut pour l'adulte vaut nécessairement pour l'enfant. Dans les villages, l'enseignement est aux mains du gourou. C'est le maître, tradition comprise et prestige en moins. On n'est pas près de le changer et, ici, on admet volontiers que ce n'est pas, pour le moment, la télévision qui prendra le relais. Mais elle peut l'aider et, actuellement, c'est tout ce que l'on recherche. M. Krishnarthy le dit crûment : « *Ce que nous espérons, c'est faire de l'école un endroit où l'enfant aimera se rendre. L'essentiel, maintenant, est qu'il y aille et, incidemment, (incidently) qu'il y apprenne...* » Un objectif modeste, donc, mais qui sera complété durant les vacances : les émissions continueront, avec le gourou pour seul destinaire. On en profitera pour tenter de le former, mais, surtout, chacun dans le village saura qu'on le favorise. Il en sortira grandi.

Admettons. Mais constatons aussi qu'il risquera de trouver sa roche tarpéienne lorsque, les émissions cessant, on cessera de lui accorder un régime de faveur... Parce que temporaire — le programme SITE ne durera qu'une année, — le remède ne sera-t-il pas pire que le mal ? Pour en avoir fait des cobayes, ne va-t-on pas durablement pousser cinq mille villages à se refermer à toute idée de progrès, les refouler dans le passé pour avoir voulu, ô combien modestement, les porter vers l'avenir ?

L'expérience est à suivre. Des essais limités ont déjà eu lieu, près de New-Delhi, avec un émetteur conventionnel, et ce ne fut pas un succès. Ceux des villageois qui avaient l'occasion de se rendre dans la capitale tournèrent le dos aux récepteurs : ils préféraient le cinéma qu'offre la grande ville. D'autres, plus âgés peut-être, ne virent, à l'inverse, dans les images du petit écran, que de la magie, et ils s'enfuirent.

Elle appelle cependant une suite, quelle qu'elle soit.

Verrons-nous, par exemple, l'Inde construire elle-même son propre satellite stationnaire d'éducation, et même le lancer toute seule ; mettre en place au sol tous les récepteurs nécessaires ; fournir dans tous les villages intéressés l'indispensable courant électrique ; découvrir les méthodes qui permettraient d'assurer une maintenance dans les villages les plus isolés, alors que chaque année les pluies de la mousson viennent tout pourrir ?

NICOLAS VICHNEY.

(1) Voir *le Monde* des 24 décembre 1969, 2-3 juin 1974 et notamment l'article de Gérard Viratelle : *le Monde* du 21 septembre 1974.

ÉDUCATION

Les organisations lycéennes annoncent une nouvelle journée d'action mardi 18

Elles invitent le ministre de l'éducation à un débat public à la télévision

A quelques jours des congés de printemps, l'agitation continue de manière sporadique dans les établissements scolaires. Samedi 15, dans l'après-midi, a eu lieu au centre universitaire Jussieu, dans une atmosphère houleuse, une deuxième « réunion de coordination » des lycées de la région parisienne à laquelle étaient représentés une centaine d'établissements. Un « appel aux lycéens et collégiens de France » a été voté à une très forte majorité. Dans cet appel, les militants lycéens, proches de l'extrême gauche, annoncent l'organisation, mardi 18, d'une deuxième « journée nationale d'action ». Cette journée devrait être marquée, à 15 heures, à Paris, par un rassemblement place Denfert-Rochereau. Une manifestation aura lieu ensuite en direction du ministère de l'éducation nationale, rue de Grenelle.

La « coordination » des « comités unitaires contre la réforme Haby » s'est élevée contre la « *concertation-bidon qui s'opérerait entre le ministre et la pseudo-majorité silencieuse* ». Elle appelle « *l'ensemble des délégués aux conseils d'administration à organiser leur démission collective* » et propose « *que chaque établissement organise une « journée portes ouvertes » jeudi 20 mars* ».

Les militants lycéens réunis en « coordination » samedi invitent, d'autre part, le ministre de l'éducation à un débat public à la télévision et lui demandent de répondre à cette occasion « *à l'opposition des lycéens et collégiens en lutte ainsi qu'aux questions des représentants mandatés du mouvement* ».

De son côté, l'UNCAL (Union nationale des comités d'action lycéens, proche du parti communiste) invite ses comités à assurer le succès de la journée d'action du mardi 18 mars. Elle organise toutefois, jeudi 20 mars, sa propre « *journée d'information de la population et des travailleurs* ».

Dans l'enseignement technique

Les élèves des collèges d'enseignement technique participeront aussi à la manifestation du mardi 18 mars. Les délégués des C.E.T. parisiens élus à la suite de la manifestation du 11 mars, et proches, *en majorité*, du groupe « Ceux du technique » animé par des militants de Lutte ouvrière, ont, en effet, décidé de s'associer aux lycéens. Mais ils ont décidé d'organiser aussi une journée de débats et de manifestations propre aux C.E.T., le mercredi 19 mars. De son côté la « *coordination permanente des C.E.T.* », animée notamment par des collégiens communistes, a prévu une « *semaine d'action* » à partir de ce lundi, et participera à l'ensemble des manifestations.

Pour sa part, M. René Haby, ministre de l'éducation, a déclaré, samedi 15 mars, à France-Inter, que, « *dans la plupart des établissements, tout était parfaitement normal* ». Rappelant que la concertation se poursuivait, il a ajouté qu'il rencontrerait lui-même les délégués des élèves de chaque académie. « *C'est à travers ce dialogue*, a dit M. Haby, *que pourront être réalisés les vœux des lycéens* ». Le ministre de l'éducation s'est défendu enfin de faire de la répression, mais a incité les recteurs à veiller « *au bon déroulement de cette semaine qui précède les vacances de Pâques* ».

De son côté, M. Jean Bonhomme, député (U.D.R.) du Tarn-et-Garonne, demande, dans une question écrite au ministre de l'éducation, « *s'il n'envisage pas de prendre l'avis des élèves du premier degré et, éventuellement, des écoles maternelles, qui peuvent se sentir frustrés de ne pas participer à la nécessaire concertation et de se voir opposer ainsi une contrainte à leur épanouissement* ».

A Tours

Les « vingt-huit heures » du lycée Grandmont

De notre correspondant

Tours. — « On a créé ici une nouvelle vie. C'est un nouvel aménagement de l'espace lycéen que nous avons inventé. Nous avons réussi la prise en charge de tout et de tous de façon pleinement responsable. » Les phrases tombent une à une, avec le timbre de la sincérité ou de l'enthousiasme. Dans une salle voisine de la loge du concierge, Michel, un interne de dix-sept ans et demi, Marie, externe, élève de première, et Brigitte, une demi-pensionnaire, tirent les premières conclusions des « Vingt-Huit heures de Grandmont ».

Du jeudi matin 13 mars à 8 h. 30 au lendemain à 12 h. 30, ils étaient parmi les quelque trois cents lycéens qui ont occupé les études et dortoirs d'une des plus vastes cités scolaires, le deuxième internat de France par sa capacité, dit-on, dans un énorme complexe d'enseignement, qui rassemble plus de quatre mille élèves au C.E.S., au lycée classique et moderne, dans un C.E.T. et un lycée technique.

La surprise, la stupeur plutôt, a saisi la plupart des professeurs lorsque l'événement se déclencha jeudi matin. Nul n'avait accordé crédit aux rumeurs qui couraient depuis plusieurs semaines à travers les longs couloirs de l'établissement. « Cela fait tout de même trois ans que, régulièrement, les internes revendiquaient plus de liberté d'expression, plus de souplesse dans le règlement », *reconnaît l'un d'eux. En vain. Le conseil d'administration examinait les doléances. Apparemment sans résultat concret pour transformer l'existence quotidienne des internes. En décembre et en février à nouveau, à l'issue d'assemblées générales, les délégués des élèves formulaient une fois encore leurs revendications :* « Droit de sortie pour tous à tout moment (avec autorisation parentale pour les mineurs), droit de réunion, d'affichage et d'information, gymnase ouvert le soir., veillées mixtes et études ouvertes. » *Les pourparlers traînaient.*

Soulagement

« Les internes estiment qu'on ne peut en rester là, et qu'une action plus dure sera nécessaire... Il est envisageable de confondre cette action avec celle de tous les lycéens qui luttent pour une nouvelle école », *avertissait un tract diffusé dans les derniers jours de février.* « Cela fait deux mois qu'on pensait à quelque chose, *avoue, en effet, Michèle*, mais la forme, la volonté précises de notre mouvement se sont déterminées seulement jeudi matin, durant la réunion organisée pour nous associer à la journée d'action contre le projet Haby. »

Vendredi, 14 heures, la plupart des occupants ont abandonné maintenant les lieux. Des équipes, garçons et filles, armés de balais et de brosses à pavé, font joyeusement le ménage au rythme d'un électrophone : « Nous ne voulons pas donner de travail supplémentaire aux agents de service. » *Nulle trace de désordre, en effet, après cette nuit fiévreuse, tout entière consacrée, il est vrai, à la discussion et à la mise au point en commission d'une « plate-forme » concrète pour la refonte de la vie d'internat. Ces propositions ont été soumises à une âpre discussion. Le matin même, au cours d'une réunion extraordinaire de la commission permanente de l'établissement, les promesses faites ont semblé suffisantes aux délégués des élèves — qui en ont rapporté la substance en assemblée générale — pour ne pas prolonger plus longtemps l'occupation, alors que les négociations tentées la veille par l'inspecteur d'académie avaient échoué.*

Dans la salle des professeurs, c'est le soulagement. On avait craint toute la soirée de jeudi que la menace brandie par certains de faire déloger les insurgés par la police ne soit exécutée. On avait aussi la hantise des détériorations dans les locaux. Or il n'y aurait eu qu'un carreau cassé et un fil téléphonique arraché, réparé sans peine par un lycéen bricoleur.

« Nos élèves ont eu une attitude exemplaire, *reconnaît un professeur*. Ils réclament le minimum d'interdits; ils ont donné la preuve qu'ils avaient raison. » *M. le proviseur, lui, n'avait rien à déclarer :* Voyez l'inspecteur d'académie, ce sont des ordres officiels de l'inspection et du rectorat. »

BERNARD POUPEL.

DÉFENSE

Les divergences s'accusent entre socialistes et communistes sur l'armement nucléaire et l'alliance atlantique

Des dirigeants socialistes et communistes se soupçonnent, mutuellement, de ne pas respecter les orientations majeures du programme commun de la gauche en matière de défense nationale et de sécurité internationale.

Par la voix de son secrétaire général, M. Georges Marchais, le P.C.F. accuse certains responsables socialistes favorables à l'armement nucléaire d'être en contradiction avec les propositions de la gauche unie, qui réclame « *la renonciation à la force de frappe nucléaire stratégique, sous quelque façon que ce soit, et l'arrêt immédiat de la fabrication de la force de frappe française.* » De leur côté, après des propos de M. Jean Kanapa, membre du comité central du P.C.F. et chargé des questions de politique extérieure, à Draguignan, et de M. René Andrieu, éditorialiste à *l'Humanité*, selon lequel « *l'intérêt de la France est de se dégager du pacte atlantique* », des dirigeants socialistes, comme M. Charles Hernu, qui condamnent l'éventualité d'un retour de la France dans l'organisation militaire alliée, *rappellent que « le respect du programme commun de gouvernement ne permet pas non plus d'affirmer que la France doive se dégager de l'Alliance atlantique, en tous les cas tant que subsistent les deux pactes militaires en vigueur* ».

Le moins qu'on puisse constater, c'est que les socialistes et les communistes ont, aujourd'hui, des *motifs supplémentaires de discorde* et qu'il faut être bien optimiste pour croire, comme le pensent certains socialistes, qu'il sera possible — le jour venu — d'échanger la reconnaissance par le P.C.F. du « *fait nucléaire* » français contre une acceptation par le P.S. d'un moindre engagement de la France dans l'alliance atlantique. Sur ces problèmes de défense, en effet, les deux principaux partenaires de la gauche n'en sont pas au même stade de leur réflexion et leur langage reste fondamentalement différent.

Une mise à jour rapportée

Si certains militants communistes suggèrent que la France conçoive une doctrine de la « *non-bataille* » nucléaire, à la condition de disposer de moyens militaires qui la conservent à l'abri d'une conflagration entre les deux grandes puissances, M. Louis Baillot, député communiste de Paris et chargé des questions de défense au P.C.F., estime que la stratégie de dissuasion actuelle place la France dans le camp pro-américain et que le choix nucléaire est dirigé contre l'Union soviétique. « *Tout abandon du programme commun en matière de défense*, conclut-il dans « *France Nouvelle* », *ne peut que conduire à mettre en cause le contenu même de ce programme et, pour sa part, le parti communiste français ne faillira pas.* »

Le parti socialiste a prévu, quant à lui, de réunir, à une date qui n'a pas encore été fixée, un comité directeur pour débattre des problèmes de défense et de sécurité internationale. Depuis le congrès d'Epinay-sur-Seine, constitutif du nouveau parti socialiste en juin 1971, c'est la première fois que les travaux du comité directeur seront consacrés à l'examen d'une politique nationale de défense. Mais si ce thème n'a pas été discuté plus tôt, c'est que le P.S. demeure assez divisé, de longue date, sur le sujet, en dépit des recherches entreprises par certains de ses responsables, comme MM. Charles Hernu, Robert Pontillon et Jean-Pierre Chevènement, au sein de la commission de la défense interne au parti. Du reste, on a noté l'insistance avec laquelle M. François Mitterrand, premier secrétaire du P.S., a rappelé aux adhérents de la Convention nationale pour l'armée nouvelle, d'inspiration socialiste, réunie les 8 et 9 mars, à Colombes, que leurs travaux n'engageaient pas le parti.

Après la signature du programme commun, qui ne consacre que quelques lignes — bien imprécise — à la défense, et avant la mort de Georges Pompidou, les trois formations de la gauche étaient convenues d'approfondir, en commun, ce sujet et celui de la sécurité internationale. La disparition brutale de l'ancien chef de l'Etat et la campagne présidentielle qui a suivi ont empêché cette mise à jour, ou cette révision, des textes officiels. En revanche, la commission de la défense nationale au sein du P.S., animée par M. Hernu notamment, a poursuivi ses réflexions, et elle a pris progressivement de la distance par rapport au programme commun, sans avoir été désapprouvée publiquement par la direction du parti. *Seul son principal animateur* a été, à plusieurs reprises, accusé par les communistes d'être infidèle aux propositions de la gauche en ce domaine et de trahir l'esprit du programme commun.



(Dessin de BONNAFFÉ.)

Force est d'observer, toutefois, que les différents responsables socialiste qui réfléchissent à l'organisation d'une défense en France parviennent insensiblement à des conclusions très proches, les uns et les autres, sans pour autant qu'ils puissent prétendre représenter — à ce jour — un courant majoritaire au sein du parti. Mais il est non moins vrai que les partisans de l'armement nucléaire au P.S. ont cessé de prêcher dans le désert.

« Ne pas noyer comme un petit chien »

Le chef de file du Centre d'études, de recherches et d'éducation socialistes (CERES), M. Chevènement, s'accorde finalement avec des partisans de M. Mitterrand, pour « *ne pas noyer comme un petit chien* » — selon l'expression du premier secrétaire — l'armement nucléaire qui existe déjà, mais qui, dans l'esprit de ces socialistes, n'a plus la priorité que lui ont attribuée les gouvernements de la Vᵉ République. En fait, le ralliement de M. Chevènement à un armement nucléaire n'est pas le plus spectaculaire : le dirigeant du CERES l'avait amorcé, il y a un an, en devenant le secrétaire général de la convention des cadres de réserve pour l'armée nouvelle. L'événement, avec la réunion de Colombes, serait plutôt l'acceptation d'une panoplie de dissuasion par M. Pontillon, secrétaire national du P.S. chargé des relations internationales, l'un des responsables de l'ex-S.F.I.O., longtemps resté prudent sur cette question et travaillant, aujourd'hui, avec l'équipe du parti socialiste, animée par M. Pierre Mauroy.

Tout se passe comme si les socialistes — davantage les dirigeants que les militants de la base, qui conservent encore des sentiments pacifistes ou antimilitaristes — s'habituaient progressivement, à quelques individualités près, à la conception d'une défense nucléaire, sans que l'on sache exactement encore la place qu'elle ferait aux seuls sous-marins lance-missiles ou aux autres moyens nucléaires, comme les bombardiers, et à l'arme atomique tactique.

Apparemment, M. Mitterrand — il l'a montré à Colombes et il l'a récemment répété à TF 1 en déclarant que la position du P.S. est celle du programme commun — ne veut se laisser enfermer, pour l'instant, dans aucune des formules de défense suggérées par la convention pour l'armée nouvelle et par la commission spécialisée de son parti. S'il est demeuré ouvert à toutes les propositions — en considérant qu'il s'agissait de simples « *pistes de recherche défrichées* » par certains militants du P.S. et en laissant le soin à un prochain comité directeur de se déterminer, — c'est sans doute parce que le premier secrétaire du P.S., prudent, n'ignore pas que les communistes n'ont pas évolué sur les problèmes de défense.

A dix jours d'un conseil de défense, prévu pour le mardi 25 mars, qui pourrait être important, et avant la « causerie au coin du feu » du président de la République sur les « *données de la défense* », les socialistes et les communistes redoutent d'un commun accord et condamnent à l'avance une réintégration camouflée ou partielle de la France, par le biais de l'Eurogroupe, dans l'Organisation militaire atlantique. Pour autant, de crainte que la France ne s'éloigne « *des bases de sa sécurité* », comme l'affirme M. Mitterrand, les dirigeants socialistes hostiles à l'OTAN ne suivent pas les communistes qui souhaiteraient se dégager de l'alliance atlantique et ils rappellent, à chaque occasion, que le programme commun préconise « *une politique indépendante des blocs militaires* » mais « *dans le respect des alliances actuelles* ».

JACQUES ISNARD.

UNE DÉCORATION EST INSTITUÉE POUR LES CADRES DE RÉSERVE

Une médaille des services militaires volontaires est créée par décret au *Journal officiel* du samedi 15 mars et elle sera conférée, par arrêté du ministre de la défense, aux militaires n'appartenant pas à l'armée active mais continuant d'assurer des activités de réserve. La création de cette médaille, réclamée de longue date par les associations de cadres de réserve, intervient le jour où M. Yvon Bourges, ministre de la défense, et le secrétaire d'Etat à la défense, le général Marcel Bigeard, présidant à Versailles les cérémonies, samedi 15 mars, pour le centenaire du statut de l'officier de réserve.

Selon le décret, « *la médaille des services militaires volontaires est destinée à récompenser les services particulièrement honorables accomplis par les militaires n'appartenant pas à l'armée active au titre de l'information, de l'instruction et du perfectionnement des réserves, du recrutement, de la préparation militaire, ainsi que de l'activité au sein des associations* ».

La médaille des services militaires volontaires est attribuée selon les conditions suivantes d'ancienneté dans les réserves : médaille de bronze, quatre ans ; médaille d'argent, neuf ans ; médaille d'or, quinze ans.

Au *Journal officiel*, il est précisé que la médaille — accompagnée d'un diplôme qui rappelle les services récompensés — est un module de 32 millimètres environ avec à l'avers un profil de la République et au revers l'inscription : « *Services militaires volontaires.* » L'insigne est suspendu à un ruban de 37 millimètres, de couleur bleu outremer, agrémenté d'une bande médiane rouge foncé, d'un liseré blanc ou d'une rosette selon qu'il s'agit de la médaille de bronze, d'argent ou d'or.

A l'occasion du centenaire du statut des officiers de réserve — la loi porte la date du 13 mars 1875 — M. Valéry Giscard d'Estaing a adressé un message à l'Union nationale des officiers de réserve (UNOR), où il estime que « *par la place qu'ils occupent dans tous les secteurs de l'activité nationale, par l'expérience directe qu'ils ont de la vie des unités, les officiers de réserve constituent un lien précieux entre l'armée et la nation* ».

● *Un insoumis*; M. Henri Verbrugghe, détenu à l'hôpital militaire de Lille où il observait une grève de la faim depuis le jour de son arrestation et de son incorporation au 43ᵉ régiment d'infanterie de Lille, le 21 février (*le Monde* du 25 février), a été réformé et libéré vendredi 14 mars. M. Verbrugghe sera jugé par le tribunal militaire, sous l'inculpation de refus d'obéissance et d'insoumission.

RELIGION

QUINZE MOUVEMENTS CATHOLIQUES QUITTENT L'ÉQUIPE DE LIAISON DES LAICS

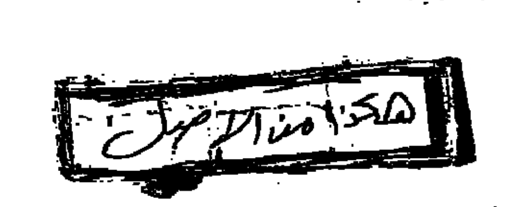
Quinze mouvements de laïcs ont décidé de quitter l'équipe de liaison qui ambitionnait d'être le lieu de rassemblement général des mouvements catholiques (1). Depuis 1969, six autres mouvements avaient déjà pris la résolution de ne pas faire partie de l'équipe de liaison.

Les quinze mouvements se plaignent de l'inadaptation du cadre du rassemblement actuel, de son « infirmité ». « *De trop grandes hétérogénéités*, lit-on dans la lettre signée en commun, *stérilisent l'échange. Nous avons atteint le point douloureux où nos différences deviennent distances.* »

Les signataires proposent des lieux de réflexion et de travail en commun plus modestes et la réunion de temps à autre de forums à la manière du Katolikentag allemand.

(1) Action catholique générale des hommes, des femmes, milieux sanitaires et sociaux, Action catholique universitaire, Chrétiens dans le monde rural, Dialogues apostoliques, Guides et Scouts de France, Jeunesse étudiante chrétienne, Mouvement chrétien des cadres, Mouvement rural de jeunesse chrétienne, Partage et rencontre, Union nationale des centres d'études d'action sociale, Vie nouvelle, groupes Témoignage chrétien.

Signalons qu'en septembre 1974 la session pastorale sur Libération et Salut avait réuni cinquante-quatre mouvements de laïcs.



SOCIÉTÉ

Une semaine après la « descente des loulous de Verdun »

SOMMEDIEUE, SON MAIRE ET SON CURÉ

Nancy. — *Depuis plus d'une semaine, Sommedieue, petite commune de mille habitants blottie dans un vallon encerclé de forêts, à 15 kilomètres de Verdun (Meuse), vit agitée par les passions.*

Après l'attaque d'un groupe de jeunes de la cité Verte (ensemble H.L.M. de Verdun) le samedi 8 mars, ce modeste village et son maire, le docteur Barat-Dupont, sont connus à travers toute la France : « Un mouvement de crainte se développe dans notre région, dont le régime est faible. Il s'agit d'organiser la défense et de trouver une forme nouvelle de sécurité, les gendarmes devenant de plus en plus des administratifs. Le ferment d'un changement se trouve à Sommedieue », *déclare ce petit homme aux allures de shérif.*

De notre correspondant

Sommedieue, réputée pour sa base de loisirs des Epichées et ses meubles rustiques, est une commune ouvrière. Il n'y reste que cinq agriculteurs, et les salariés (hommes et femmes) se partagent entre deux usines de meubles, dont l'une est la propriété du maire (les Bois de la Dieue).

« *Nous n'avons pas un seul chômeur à Sommedieue. Quelques habitants vont à Verdun. D'autres — sculpteurs, canneuses et vernisseurs — travaillent à domicile* », précise M. Antoine Bosom, directeur des Bois de la Dieue et premier adjoint de la commune.

« *Ici*, affirme le curé du village, l'abbé Sauffrignon, cheveux blancs, visage rouge et débonnaire, *les gens sont pauvres à tous les points de vue. Les salaires sont bas dans l'industrie du bois : 1 400 francs à 1 500 francs pour cinquante heures par semaine. Elle n'offre que des emplois de manœuvres. La population est âgée ou très jeune (deux cents scolaires aux maternelles et cours primaires des deux écoles). Sur les quinze mariages que je pratique bon an mal an, très peu demeurent au pays. Ils s'en vont vers le pays haut, la Moselle, à la recherche d'un emploi plus lucratif.* »

En fait, le nombre des adolescents est limité à Sommedieue : de quarante à cinquante, entre seize et vingt ans, qui s'ennuient, lisent peu et dont la seule distraction est le bal du samedi soir ou du dimanche après-midi.

Un groupe de jeunes filles désœuvrées dans l'abri-bus, en ce samedi de mars, sont désabusées : « *Il n'y a pas de cinéma, peu d'activités pour les jeunes. On regarde la télé...* »

A Sommedieue, il n'existe pratiquement pas de classe moyenne. Des ouvriers, quelques rares commerçants et M. Barat-Dupont qui règne sur ce petit monde.

« *Les habitants aiment leur maire*, indique Mme Vidal, institutrice de maternelle, depuis peu à Sommedieue. *Il est considéré comme « un enfant du pays » par la population assez handicapée sur le plan social.* »

La bagarre du 8 mars a provoqué l'explosion des passions dans ce paisible village. Le maire a été fortement applaudi lorsque, samedi soir, il a dit : « *Je préfère enterrer un truand plutôt qu'un habitant de Sommedieue.* » Tout le village semble unanime derrière le docteur Barat-Dupont, ancien S.F.I.O. de tendance Guy Mollet, acupuncteur à Verdun et aussi promoteur immobilier. Tous, à part un seul, M. Robert Sanzey, qui a voté contre le groupe d'intervention armé. Cet agriculteur plein de bon sens est aujourd'hui amer : « *Beaucoup de gens me reprochent ma décision. On a beau m'appeler « le dégonfleur », je ne changerai pas d'avis. Un coup de fusil est si vite parti. Rien que de penser aux armes, cela me fait peur. C'est la dernière extrémité. Tous les jeunes ne sont pas à mettre dans le même sac.* »

Près de sa ferme où aboie son chien, M. Sanzey, une bassine de grain à la main, dans la nuit tombante, quémande, inquiet, l'approbation de l'interlocuteur. Devant ce déchaînement de passions, ce solitaire est peut-être le seul à avoir raison contre tous... On en a eu la confirmation samedi soir, à la salle des fêtes, où des jeunes avaient organisé une curieuse réunion. L'initiative en avait été prise par un étudiant en droit de Paris, M. Marc Gauthier, originaire de Dieue, la commune voisine, accompagné de son ami, M. Marc Rooryck, ingénieur, totalement étranger à la région, mais qui s'installa, lui aussi à la tribune et intervint tout en refusant de se présenter à l'assistance.

Les observateurs s'attendaient à une analyse et à un débat sur le problème des jeunes. Il n'en fut rien. Au cours d'un exposé où l'on retrouvait certaines allusions à des thèses défendues par les mouvements d'extrême droite, M. Gauthier stigmatisa « *la descente des loulous* » du 8 mars : « *Ils ont versé la dernière goutte d'eau dans le vase. Nous n'en supporterons pas plus.* »

Il proposa la constitution d'un comité d'études intercommunal composé de jeunes qui effectueraient des rapports sur les bals de la région et contrôleraient « *l'efficacité des pouvoirs publics* ».

La réunion, à laquelle participaient environ deux cents personnes (jeunes et moins jeunes), s'échauffa vraiment après l'intervention du maire, qui monopolisa la présidence de la réunion, initialement prévue entre jeunes.

Ses propos provoquèrent un certain choc dans une partie de la salle. « *Ces jeunes sont irrécupérables pour la société. Il faut les rejeter, les supprimer et instaurer des camps de travaux forcés. Nous ne voulons plus de faiblesse. Je me fiche de la prévention.* »

L'intervention d'un jeune homme, sorti du C.E.T. de Verdun sans trouver d'emploi, fit encore monter la température, de plusieurs degrés. Il était arrivé la semaine précédente sur les lieux de la bagarre vers 1 h. 30 du matin : « *J'étais spectateur et témoin avec cinq copains. L'on nous a tiré dessus comme sur les autres.* »

M. Barat-Dupont : « *Vous étiez avec eux, avouez-le. D'ailleurs vous entriez dans le cadre de la loi anti-casseurs. Vous n'aviez qu'à rester chez vous.* » La tribune se transforme en tribunal.

Le jeune homme, courageux malgré les remous hostiles de l'assistance : « *Votre solution est dangereuse. N'allez-vous pas tuer des innocents ?* »

Réponse du docteur Barat-Dupont : « *Si l'un d'eux s'est égaré, tant pis pour lui.* »

Un autre jeune homme intervient : « *Vous n'êtes pas favorable au dialogue, mais uniquement pour donner la parole aux fusils. Où cela va-t-il mener ?* »

Brouhaha dans la salle. Les deux jeunes opposants sont serrés de près. On craint un incident. Quelqu'un soufflera : « *S'il n'y avait pas les caméras et tant de journalistes cela aurait été leur fête.* »

Dans cette paroisse peu pratiquante, — « *Je vois les jeunes au catéchisme, lors de la communion puis au mariage avant qu'ils ne quittent le village* », dit l'abbé Sauffrignon, — le sermon du dimanche matin, préparé avant les événements et consacré à la résurrection de Lazare, faisait allusion aux incidents du 8 mars : « *Nous portons sur les événements un jugement si partial, si humain, que la vérité n'est pas devant nous.* »

Dans son prochain bulletin paroissial, le curé commentera plus nettement l'affaire : « *Depuis que le monde est monde, la violence appelle, engendre, soulève toujours la violence. Les conséquences de ce cercle infernal sont graves pour les uns et les autres : insécurité, appel à la répression immédiate, à la justice expéditive, tendance à se barricader, à s'armer. La résorption de la violence n'est pas une simple affaire policière. C'est un tout, un long travail moral et culturel de civilisation en profondeur...* »

CLAUDE LÉVY.

POLICE

« Piège pour un flic »

de Charles Javilliey

Corrompu ou bouc émissaire ? La justice a tranché en relaxant en appel l'ancien commissaire Charles Javilliey, accusé d'entretenir avec le milieu proxénète de la région lyonnaise des relations plus que professionnelles. Pour celui qui en fut le centre, l'« affaire Javilliey » se réduit plus simplement au heurt de deux « *corps inertes, l'un envers l'autre* », sous l'action d'un « *catalyseur irresponsable* ». Les deux corps sont la police et la justice, et le catalyseur le juge d'instruction Etienne Ceccaldi, d'abord chargé du dossier du Fetich's Club et envers lequel l'auteur se montre souvent féroce. L'ancien enfant de troupe d'Autun, qui, à force d'obstination et d'intelligence, croyait avoir réussi alors que la chute le guettait, parviendra-t-il à convaincre quiconque autre que ses fidèles de cette « trahison » dans une affaire où, de toutes parts, la passion l'emporta bien souvent sur la raison ?

De toute façon, le véritable intérêt du livre est, sans conteste, ailleurs : tranchant avec la traditionnelle discrétion plus ou moins hypocrite des policiers saisis par le démon de la plume, Charles Javilliey accepte de raconter la P.J., ce qu'on en connaît, mais aussi ses ombres, les coulisses de l'aventure, les servitudes, les risques, la boue, les grandeurs, les « pépins » d'un métier trop souvent travesti. Il explique sans détour comment, sans se « mouiller », le « poulet » ne peut rien faire d'autre que toucher son chèque de fin de mois. « *Nombreux sont ceux qui devraient méditer là-dessus : c'est rarement à la table du président du tribunal ou à celle du sous-préfet que l'on peut obtenir le tuyau décisif sur le cambriolage ou l'assassinat de la nuit précédente.* »

On ne fait pas de la bonne police qu'avec de bons sentiments. Les indicateurs, bien sûr qu'ils existent — les seules polices qui s'en passent sont celles des pays où la délation est un devoir — et que leurs rapports avec leurs « protecteurs » créent « *tout un entrelacs de sentiments et de calculs réciproques qui rendent les rapports psychologiques du policier et de son indicateur très dangereux* ». A quelques rares exceptions près, tout inspecteur de P.J. en est parfaitement conscient.

« *Il faut d'abord se placer sur le même plan que le truand que l'on sent prêt de donner son amitié, et le mettre ainsi en confiance.* » Mais jusqu'où ? « *Lorsque le truand vous confie, entre deux verres, ou répète à qui veut l'entendre : « Celui-là, s'il n'avait pas été « flic il aurait fait un bon voyou ! » c'est que vous êtes en passe de gagner.* » Au-delà, on atteint le point de non-retour : « *Il faut rester un flic, lui faire comprendre que chacun est placé d'un côté différent de la barrière, mais que cet état de choses n'exclut pas des rapports cordiaux, n'empêche pas de se côtoyer, de boire un bon coup et de saucissonner ensemble.* »

Une tâche éprouvante qui nécessite beaucoup de doigté et de clairvoyance. « *Un véritable numéro d'acrobate* ». Celui-là, pourtant, n'a pas le droit de se tromper, car il travaille sans filet devant un M. Loyal prompt à fuir ses responsabilités, et toute l'arène a les yeux braqués sur lui. Mais faut-il, dès que tombe un trapéziste, replier le chapiteau ?

JAMES SARAZIN.

★ *Piège pour un flic*, par Charles Javilliey. Propos recueillis par Aramon. Editions Olivier Orban, 35 F.

JUSTICE

Au tribunal civil de Paris

L'AUTEUR DE « PRÉLUDE CHARNEL » ÉTAIT BIEN M. ROBERT COURAU

La troisième chambre civile du tribunal de Paris vient de rendre un jugement affirmant que M. Robert Courau, ancien élève de Polytechnique et ancien administrateur d'une trentaine de sociétés industrielles (décédé le 6 novembre 1973, à l'âge de quatre-vingt-cinq ans), était bien l'auteur de *Prélude charnel*, un roman érotique publié en 1934 chez Denoël (*le Monde* daté 1er-2 décembre 1974).

L'auteur s'était dissimulé sous le pseudonyme de Robert Sermaise, pseudonyme non identifié... jusqu'en 1972, date à laquelle M. Courau fit enfin une déclaration publique de paternité de l'ouvrage. Il demande, de ce fait, à la veuve de Robert Denoël d'établir les comptes. Mais celle-ci ne lui répondit pas. Il se résolut alors à l'assigner en justice. Elle rétorqua que l'auteur secret de ce livre qui fit scandale en son temps était son propre époux, décédé lui aussi.

Le tribunal n'a pas admis sa thèse. Il a remarqué d'abord « *qu'il n'est pas soutenu que,* Prélude charnel *mis à part, Robert Denoël ait écrit quelque ouvrage que ce soit* »... Au contraire, dit-il, « *Robert Courau était un écrivain abondant et varié ayant publié, notamment sous son nom, divers ouvrages techniques, une étude sur la psychologie du commandement*, le Patron et son équipe, *des biographies d'hommes d'affaires tels que Rockefeller et Ferdinand de Lesseps, des ouvrages consacrés à l'histoire pittoresque de l'Angleterre, de l'Allemagne, etc.* ».

D'autre part, note le tribunal, « *le manuscrit produit par les époux Courau se présente sous la forme d'un texte dactylographié d'une frappe apparemment déjà ancienne et comportant un certain nombre de mentions et même de pages entières manuscrites* ». De plus, « *le pseudonyme même de Sermaise choisi par l'auteur correspond au nom d'une localité que Robert Courau avait sous les yeux de l'autre côté de la Seine, lorsqu'il se retirait dans sa propriété de Chartrettes, en Seine-et-Marne, alors que la veuve de Robert Denoël ne peut aujourd'hui justifier pour celui-ci d'attaches avec aucune localité de ce nom* ». Enfin, « *le style de* Prélude charnel, *d'ailleurs élégant et volontiers interrogatif, présente d'intéressantes analogies avec celui d'ouvrages de Courau, tel que l'étude intitulée* le Patron et son équipe, *publiée en 1930* ».

La veuve de M. Denoël est condamnée à verser une provision de 12 000 francs aux héritiers Courau en attendant qu'un expert donne son avis sur la liquidation des droits respectifs de l'auteur et de l'éditeur.

● *Prix Bride abattue : deux mises en liberté.* — Deux inculpés de l'affaire du prix Bride abattue ont été libérés, le 15 mars, sur ordonnance de M. Michaud, premier juge d'instruction à Paris : MM. Michel Bès, entrepreneur à Beauvais, et Pierre Nicolas, professeur de bridge, qui étaient détenus depuis le 20 février pour avoir présenté au P.M.U. des bordereaux gagnants du tiercé truqué à la demande de M. Bernard Petitbon pour le compte de M. Patrice des Moutis.

L'AFFAIRE DU PATRIMOINE FONCIER

M. Lipsky et huit autres prévenus sont renvoyés en correctionnelle

Retardée à cause de l'extradition tardive de M. Georges Huc du Brésil, l'information judiciaire concernant le Patrimoine foncier vient d'être close par M. Louis Gondre, premier juge d'instruction à Paris, qui a signé une ordonnance de renvoi en correctionnelle.

Le procès doit être examiné jeudi prochain 20 mars par la onzième chambre de Paris pour fixation des audiences au cours desquelles doivent être examinés les cas des neuf prévenus : M. Claude Lipsky, l'animateur du Patrimoine foncier, poursuivi pour abus de confiance et escroquerie sur des fonds provenant de l'appel à l'épargne publique, qui fut détenu depuis le 23 mars 1972, après son extradition d'Israël jusqu'au 31 août dernier ; M. André Roulland, ancien député, en liberté, qui fait l'objet des mêmes chefs d'inculpation en sa qualité d'ancien gérant ; M. Georges Walter Huc, détenu depuis le 11 juillet et poursuivi en sa qualité de président des établissements Kaufmann, pour complicité d'abus de confiance, recel d'abus de confiance, et infraction à la législation sur les sociétés.

Les autres prévenus sont Me Victor Rochenoir, avocat, en liberté, qui fut conseiller juridique du Patrimoine foncier (complicité d'abus de confiance) ; Mlle Françoise Morel, en liberté, secrétaire particulière de M. Lipsky, devenue présidente d'une société du groupe (infraction à la législation sur les sociétés) ; M. Pierre Campmas, en liberté, commis de courtier en banque, qui servit également de prête-nom (complicité d'abus de confiance) ; M. Jean Lachenaud, en liberté, conseiller fiscal (complicité d'escroquerie) ; M. Henri Rispal, adjoint de M. Huc, en liberté (infraction à la législation sur les sociétés) ; M. Louis Bianco, en liberté, qui fut commissaire aux comptes (complicité d'escroquerie).

Le parquet, qui relève le chiffre de 45 000 000 de francs de détournements, situe essentiellement le défaut du fonctionnement du Patrimoine foncier dans l'impossibilité de verser aux souscripteurs le revenu de 10,40 %, promis à l'époque, sans prélever une grande partie des fonds sur le capital souscrit lui-même.

En 1974, deux sociétés civiles immobilières sur trois ont distribué un revenu supérieur à 7,5 % du capital investi

Les sociétés civiles de placement immobilier, dont le développement avait été freiné par plusieurs scandales, dont celui de la Garantie foncière, sont entrées en 1974 dans une période de sagesse et d'expansion. Une loi du 31 décembre 1970 les a entourées de garanties efficaces et les a soumises au contrôle de la Commission des opérations de Bourse (COB), qui s'est révélé très suivi. Cet organisme, dans son dernier bulletin, fait le point de leur situation. Seize des vingt-quatre sociétés autorisées — les deux tiers — ont fourni à leurs membres, en 1974, un revenu supérieur à 7 1/2 % du capital investi.

Le public a manifesté pour les sociétés civiles, en 1974, un intérêt nouveau. Les demandes d'acquisition de parts ont atteint au total 328 millions de francs. Elles ont été reçues pour les trois quarts par les cinq sociétés fondées en 1973 et en 1974, avec l'appui de grandes banques qui ont mis leurs guichets à leur service. Au total, 256 millions ont été affectés à des investissements et 73 millions à l'exécution d'ordres de vente antérieurs.

Il reste des ordres en suspens sur une petite société, Unicep-II, sur le Capital foncier et surtout sur les sociétés du groupe Civile foncière. Ces sociétés, dont les profits sont partagés entre elles sur une base égalitaire, n'en ont pas moins distribué 7,73 % de dividendes en 1974, tout en mettant en réserve 5 % de leurs bénéfices. Le procès intenté à leurs anciens dirigeants, condamnés solidairement au paiement d'une indemnité de 18 millions, doit venir en appel le 17 avril.

Les sociétés commerciales, qui aspiraient autrefois à être propriétaires de leurs immeubles, préfèrent souvent aujourd'hui en être locataires, ce qui permet de déduire le loyer de leurs bénéfices imposables. Cette tendance explique l'activité conservée par les civiles immobilières, qui continuent à employer la majeure partie de leurs fonds à l'achat d'immeubles destinés à des bureaux.

Parmi les sociétés qui, victimes d'errements fâcheux, n'ont pas obtenu le feu vert de la COB, la Garantie foncière et le Revenu immobilier sont en liquidation. Le Patrimoine foncier procède à une réorganisation retardée surtout par des difficultés d'ordre fiscal. — A. V.

La condition pénitentiaire

M. HUBERT BONALDI S'INQUIÈTE D'UNE « AUTOMATISATION » DU SYSTÈME DES PERMISSIONS DE SORTIE

Commentant récemment à Europe I, l'expérience des permissions de sortie pour certains détenus, M. Hubert Bonaldi, secrétaire du syndicat des personnels pénitentiaires F.O. et sous-directeur de la prison de la Santé, a fait une mise en garde contre une certaine « automatisation » de ce système.

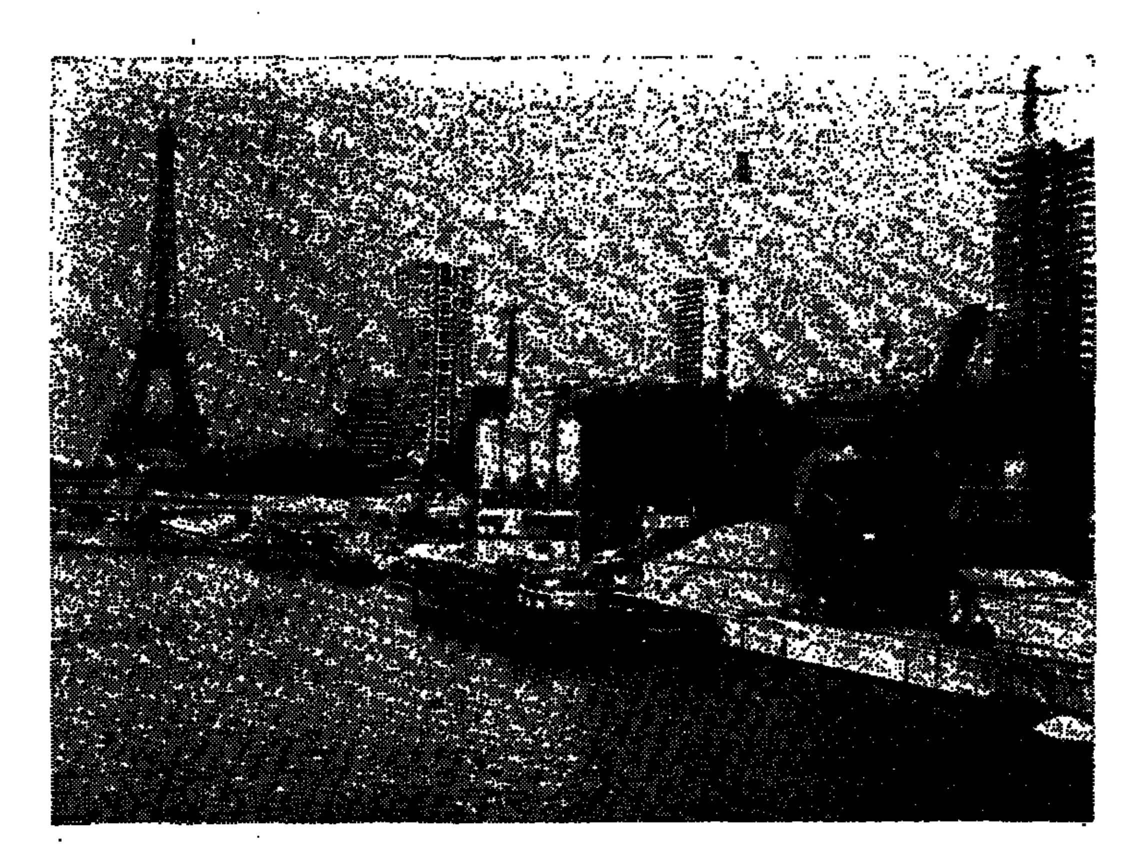
« *Si on en arrive là*, a-t-il déclaré, *elles ne correspondront plus à la demande initiale des permissions de sortie mais à un droit acquis qui pourrait être utilisé à d'autres fins.* » A cet égard le responsable syndical a évoqué le cas de « *familles du milieu* » ; « *on ne peut pas*, a-t-il dit, *négliger le fait que certains gangsters peuvent profiter de leur permission pour commettre des délits et venir ensuite se réfugier à la prison.*

» *Malgré les réformes, il y a certainement le risque de nouvelles révoltes dans les prisons, dans la mesure où nous assistons à une politisation des revendications* », a conclu M. Bonaldi.

● *Suicide d'un détenu aux Baumettes.* — Un jeune détenu de la prison des Baumettes à Marseille a été retrouvé mort dans sa cellule au cours de la nuit du 16 au 17 mars. Le corps de M. Hacene Hasni, dix-huit ans, originaire de Tunisie, était pendu à l'aide d'un drap à la barre supérieure du dernier des trois lits superposés qui meublent la cellule. Les deux autres détenus affirment n'avoir rien entendu au cours de leur sommeil.

PARIS EST UN PORT

MICHEL BONGRAND S.A.



Peut-être l'aviez-vous oublié. Les bancs de l'école sont si loin. La vie quotidienne des Parisiens, l'activité économique de la capitale et de sa région sont pourtant largement conditionnées par l'existence, le long de la Seine, de la Marne et de l'Oise, d'un port important.

Avec un trafic de 31 millions de tonnes en 1974, Paris se place au 4e rang des ports français, après Marseille, Le Havre et Dunkerque, au 1er rang des ports fluviaux français, avant Strasbourg, au 2e rang des ports fluviaux européens, après Duisbourg.

Le Port Autonome de Paris, établissement public, gère l'ensemble des installations situées au bord des trois grandes artères fluviales de la Région Parisienne.

Il prévoit dès maintenant l'extension de ces installations, permettant ainsi un acheminement des marchandises le plus près possible du lieu de consommation dans le respect de l'environnement.

Pour mieux servir Paris et les Parisiens.



PORT AUTONOME DE PARIS

2, QUAI DE GRENELLE, 75732 PARIS CEDEX 15
578.61.92 +

Le Monde DE L'ÉCONOMIE

Pour une politique qualitative de l'emploi

par SYLVAIN WICKHAM (*)

SANS prendre parti sur les récents débats entre l'administration et les syndicats concernant l'effectif exact du chômage en France aujourd'hui, il est clair que nous approchons du million d'individus sans emploi, soit 4 à 5 % de notre population active. Les pourcentages sont voisins au Royaume-Uni et en Allemagne fédérale avec des politiques opposées : la difficulté est le diagnostic exact sur ce mal pour éviter une relance trop forte de la croissance, excédant les limites compatibles avec le ralentissement (encore précaire) de notre hausse des prix.

Le chômeur, dans l'acception traditionnelle des années 30, est un ouvrier qui a perdu son travail et son revenu, la condition ouvrière se différenciant ainsi conjointement par la dureté physique du travail manuel et la dureté sociale. Or une large partie des sans-emploi actuels ne répond pas à ces critères. Leur masse ne résulte pas seulement d'une déficience globale de l'offre des employeurs (publics et privés), mais aussi d'un désaccord croissant, depuis de nombreuses années, entre l'éventail des métiers demandés par la population en âge de travailler (jeunes compris) et celui des métiers *offerts* par les employeurs. Le ralentissement récent suscité par la crise pétrolière apparaît surtout le révélateur de ce désaccord propre à nos sociétés libérales avancées, qui garantissent la liberté de travail à tous mais ne peuvent garantir à chacun le métier de son choix, au lieu de son choix, au moment voulu.

Dans cette perspective, la politique de suremploi suivie durant les quinze dernières années, avec une forte croissance globale et une forte immigration étrangère pour occuper tous les métiers offerts et non demandés, paraît de plus en plus inappropriée.

Certaines orientations récentes du gouvernement (ainsi que des recommandations déjà anciennes de la C.G.T.) dessinent, en revanche, le schéma possible d'une politique largement qualitative de l'emploi, bien différente du classique plein-emploi à n'importe quel prix et comprenant cinq dispositions essentielles. Le relèvement des salaires les plus bas vient en tête : il permet la revalorisation du travail manuel, dont le besoin reste pressant, contrairement à des thèses hâtives sur l'automatisation.

(Lire la suite page 18, 2e col.)

(*) Professeur à l'université Paris-IX-Dauphine.

LE CHOMAGE CHEZ LES OUVRIERS EST PLUS FAIBLE QUE LA MOYENNE

Population active totale : 22 millions. Sans emploi (définition BIT) (en décembre 1974) : 0,9 million (soit 4 % du total).

Population ouvrière active : 7,8 millions (soit 35 % du total) ; chômage ouvrier : 3,1 %.

Population active de résidents étrangers : 1,9 million (soit 8,6 % du total) ; chômage des travailleurs étrangers : 3,6 %.

Lire page 18 l'article de Joanine Roy sur le sous-emploi dans le tiers-monde.

Des mesures de relance ne pourraient pas avoir d'effet avant l'automne

L'ÉCONOMIE française a rarement eu autant de médecins à son chevet. Patronat, syndicats, hommes politiques (de la majorité comme de l'opposition) multiplient diagnostics et projets de thérapeutique. Mais rien jusqu'ici n'a fait fléchir le chef de la clinique gouvernementale : le malade doit rester à la diète quelque temps encore pour en finir avec sa mauvaise fièvre ; on verra plus tard à le « remonter » si sa bonne constitution n'y suffit pas. Qui a raison, le médecin chef ou ceux qui critiquent son inaction ? Les feuilles de température que nous publions ci-dessous apportent quelques lumières. Mais elles ne sauraient suffire à déterminer le choix, qui relève du dessein politique autant que de la réflexion technique.

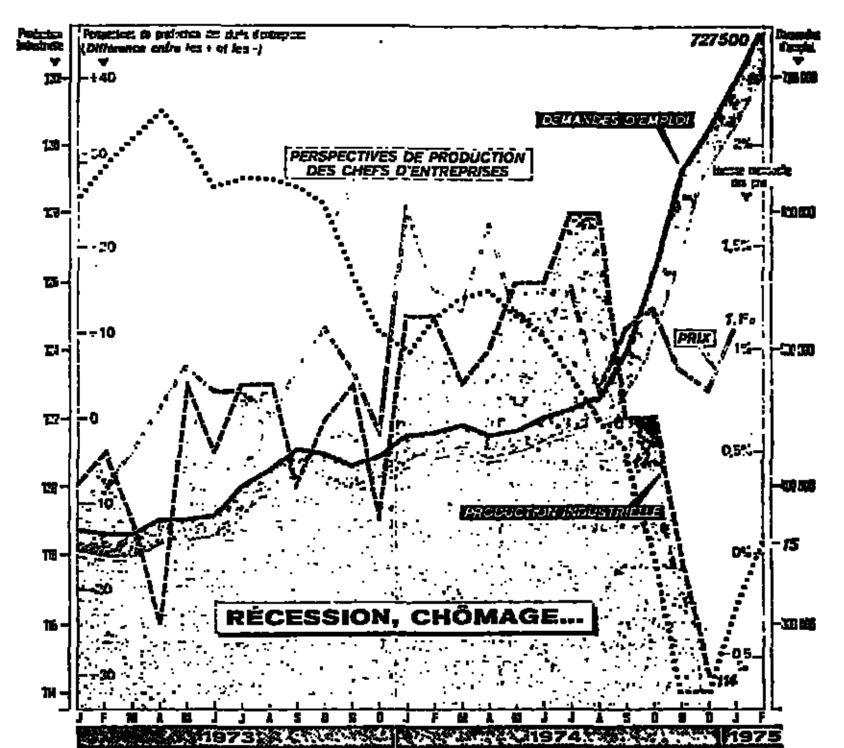
Le premier graphique met en évidence, avec une netteté inconnue depuis la fin de la guerre, le phénomène de « ciseau » entre la production et le chômage. La première s'effondre depuis l'été, ayant chuté de 11 % en quatre mois. A l'inverse, le nombre des demandes d'emploi, qui avait progressé lentement depuis le début de 1973, a brusquement grimpé : + 52 % en cinq mois. Comment la crise s'est-elle nouée ? Et peut-on supputer son évolution spontanée, au cas où le gouvernement continuerait à laisser aller les choses ?

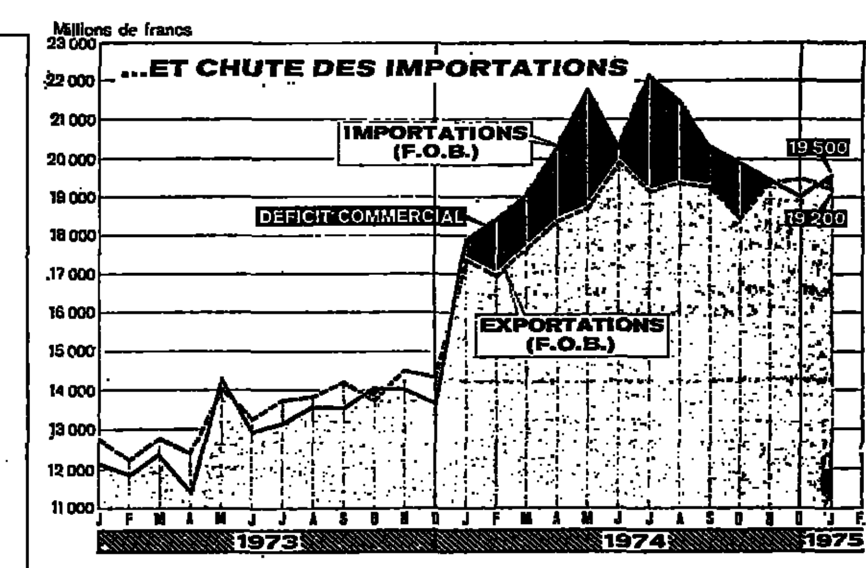
Le passé est maintenant facile à comprendre. A l'origine, un pari trop optimiste des chefs d'entreprise, qui ont espéré que la réalité économique française serait finalement meilleure que leurs *pronostics pour leur propre entreprise.* Tandis qu'à partir du printemps 1973 ils étaient de moins en moins nombreux à croire à l'expansion pour leur propre compte, ils ont collectivement continué à produire davantage, comme le montre l'évolution inverse, jusqu'au début de 1974, des courbes traduisant ces deux phénomènes. Au mépris de toute prudence, les *fabricants de biens intermédiaires n'ont* pas ralenti leur production quand l'activité des branches de la consommation a commencé à faiblir ; ils ont, au contraire, été poussés à la développer par la multiplication des achats de précaution (acier, papier, produits de pétrochimie) que la hausse des cours mondiaux suscitait, la plupart des clients industriels anticipant leurs commandes par crainte d'avoir à payer plus cher ultérieurement.

Ainsi se sont accumulés des stocks excessifs, que le retournement des cours des matières premières a incité les industriels à écouler à partir du printemps 1974, dans un marché déjà moins demandeur. Les restrictions de crédit intérieur, devenues effectives après l'élection présidentielle, et surtout la grève des banques, puis le tassement de la demande étrangère (chaque pays économisant pour payer sa facture supplémentaire de pétrole), ont brutalement aggravé la chute de la production au sortir de l'été, les entreprises, en mal de clients, cherchant à vendre les surplus de stocks plutôt qu'à fabriquer.

GILBERT MATHIEU.

(Lire la suite page 18, 4e col.)





Le Soudan avant la crue

De notre envoyé spécial

Khartoum. — Briques sable et tuiles vertes, le « Grand Hôtel » s'oublie aux couleurs des berges du Nil. On retrouve dans ses jardins « *la fontaine qui laisse mollement retomber son jet d'eau sur la mosaïque vert et bleu* » et les serveurs « *en boubou et turban blanc, un plateau d'argent sous le bras, dans une attitude immobile et comme absente* » qu'évoquait Romain Gary dans *les Racines du ciel* (1), comme cadre aux tractations secrètes des indépendances africaines naissantes. On peut encore sortir par la porte dérobée empruntée en 1939 par le commandant Salan, qui, agent du deuxième bureau, allait donner de l'argent à une femme mystérieuse pour entretenir la résistance à l'implantation italienne en Libye (2).

Tout est pareil, tout a changé. Des touristes italiens ou anglais et des missions commerciales ont remplacé les soldats de l'ombre.

Pour les premiers, il y a la splendeur et les mystères du fleuve, le vieux palais blanc de Gordon gardé par deux canons, les colosses pharaoniques du musée, le souk grouillant et le théâtre en plein air d'Omdurman, le tombeau du Mahdi. Mais pour les seconds ? Que viennent-ils chercher ? Le Soudan est un des trente pays les plus pauvres du monde.

Avec sa flottille de taxis jaunes sans cesse bondés, ses marchés et ses arcades aux odeurs fortes où une foule aimable s'apostrophe, chicane, déambule, ses caravanes qui arrivent et partent pour tout le pays, sa vie diplomatique feutrée, Khartoum est une vitrine trompeuse du Soudan. A la dernière maison de la ville, le désert est là, bistre, qui lèche la ville jusqu'à la ronger. Pour un Etat vingt fois grand comme la France, il n'y a guère que 4 200 kilomètres de chemin de fer à voie étroite, locomotives et wagons passablement « déglingués », que 300 kilomètres de méchante route asphaltée entre Khartoum et Wad-Medani, le centre de la province agricole.

En tout et pour tout, on ne compte pas plus de cinq cent cinquante-cinq entreprises industrielles, dont 90 % sont installées à Khartoum-Nord, neuf seulement emploient plus de cinq cents ouvriers. Le salaire d'un manœuvre est rarement supérieur à 30 livres soudanaises (3) par mois, l'équivalent de 420 francs. Des exportations de coton, de gomme arabique, d'arachide et de sésame, font vivre le pays. Mal. En 1973, ces produits ont rapporté au Trésor soudanais respectivement 34, 7, 13 et 11 *millions de livres* soudanaises. Bon an, mal an, cela ne couvrirait pas les achats de produits manufacturés (34 millions de livres soudanaises), de matériel de transport et de pièces de rechange (25 millions), de machines diverses (20 millions), de produits chimiques (19 millions), de textile (16 millions), de sucre (16 millions), de blé (7 millions), s'il n'y avait des avances de trésorerie assez importantes. Elles sont évaluées à 2,5 millions de L. S. en 1974.

Bref, l'endettement extérieur s'est alourdi au fil des ans. En 1970, la charge des remboursements et des intérêts représentait environ 10 millions de L. S., soit 10 % de la valeur des exportations. Actuellement, avec 24 millions de L. S., l'endettement représente 19 % des recettes des ventes à l'étranger. C'est dire à quel point les ressources du Soudan sont fragiles. Situation encore aggravée par des dépenses militaires (40 millions de L. S.) sans rapport avec les possibilités financières du pays, *par quelque soixante-dix mille* fonctionnaires — leur nombre a doublé en dix ans — dont certains, dit-on, cèdent désormais à la corruption, par une gestion peu efficace des entreprises publiques et nationalisées...

Il y a quelques mois, la BIRD concluait assez sévèrement l'un de ses rapports : « *Ayant besoin d'une aide étrangère pour se développer, le Soudan a besoin aussi de reconstituer ses réserves actuellement négatives et de surmonter le problème de liquidité qui en résulte. Il doit avoir aussi la sagesse de ne pas contracter de nouvelles dettes à court terme et à taux d'intérêt élevé* ».

Que pourrait attirer sur ces terres les hommes d'affaires, la manne des pays producteurs de pétrole ou les subsides des organisations internationales ? Du pétrole ? On n'en a pas trouvé, pas encore. Des minerais ? On connaît des gisements d'or, de fer, de cuivre, de diamants, de chrome, de manganèse, d'amiante, de plomb, de gypse. Mais, excepté pour de petites quantités de chrome et de manganèse, ils ne sont pas exploités.

Alors ? Le Nil et ses bassins du Sud sont comme de grosses artères charriant un sang dont le corps ne se *servirait pas complètement. Dans toute cette région du* monde, desséchée, le Soudan apparaît comme pouvant devenir un fabuleux grenier.

Un grenier pour les pays arabes

« *La saison prochaine, nous serons autosuffisants en blé. Nous sommes en train d'en emblaver 150 000 feddans (4) qui, jusqu'à présent, étaient consacrés au coton. Cela portera à 750 000 feddans la surface totale des cultures de blé en 1975-1976* », explique le major Abu Mohamed Ibrahim, ministre de l'agriculture et des ressources naturelles. Et ce n'est qu'un médiocre aperçu des capacités du développement agricole du pays.

Un plan pour les dix prochaines années a été élaboré par le Fonds arabe pour le développement économique et social. Le docteur Khalid Tamsin Ali, qui a dirigé la mission d'étude du Fonds sur place, estime que « *l'utilisation des possibilités d'irrigation du bassin du Nil permettra, d'ici 1983, d'irriguer 3,3 millions de feddans en plus des 3,8 millions qui le sont actuellement* ». D'après les évaluations de ses experts, cela permettra de porter la production à 2,5 millions de tonnes de blé et d'arachide, 2,1 millions de tonnes de coton, 2 millions de tonnes de sucre et 3 millions de tonnes de fruits et légumes, soit respectivement une progression de 1 000 %, 230 %, 2 000 % et 250 % par rapport aux dernières récoltes. En outre, dans les régions humides du Sud, 71 millions de feddans pourraient être gagnés à la culture du sorgho, du coton et des fruits. Actuellement, la production de viande bovine est de l'ordre de 350 000 tonnes. « *Elle reste à ce faible niveau en raison des coutumes ancestrales qui veulent que le mari paie la dot de son épouse en têtes de bétail* », explique M. Ali. Or le cheptel (18 millions de bovins, 10 millions de moutons et 8 millions de chèvres) permettrait de fournir, en viande de boucherie, près de 3 millions de tonnes (5).

ALAIN GIRAUDO.

(Lire la suite page 24, 3e col.)

(1) Romain Gary, *les Racines du ciel*, Gallimard, 1956.
(2) Général Salan, *Mémoires*, tome I, Presses de la Cité.
(3) 1 livre soudanaise = 14 F.
(4) 1 feddan = 0,42 hectare.
(5) A titre de comparaison, la France produit sur 16 millions d'hectares de terres labourables : 17 millions de tonnes de blé, 10 millions de tonnes de maïs, 3 millions de tonnes de fruits, 1,5 million de tonnes de viande bovine. La production soudanaise de coton représente 15 % environ de la production mondiale.

BULLETIN

UNE RECOMMANDATION DANGEREUSE

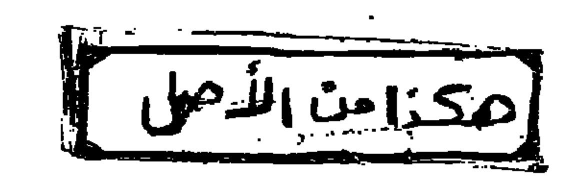
LES grands changements arrivent souvent sur la pointe des pieds, et les décisions qui par la suite apparaissent comme les plus néfastes sont souvent justifiées sur le moment par les meilleures raisons du monde, ce qui peut leur valoir les applaudissements chaleureux des futures victimes. Alors que la récession se fait chaque jour plus sévère dans tous les pays industrialisés du monde capitaliste, chacun d'eux, pour combattre le chômage croissant et l'enlisement, compte sur le développement de ses exportations. Etonnant sauve-qui-peut en une période de rétrécissement général des débouchés.

Dans ces conditions, la suggestion faite il y a quelques jours par le célèbre institut privé de recherche économique et social de Londres (National Institute of economic and social research) peut paraître sage. Tout en pensant que la Grande-Bretagne devrait maintenant recourir au contingentement de certains de ses achats à l'étranger, les experts du N.I.E.S.R. se refusent à recommander au gouvernement de Londres de prendre unilatéralement des mesures allant dans ce sens. En revanche, ils plaident vigoureusement en faveur d'une action internationale concertée en vue d'instituer des contrôles « temporaires » sur certaines importations afin d'éviter que ne se développe une concurrence de plus en plus « sauvage », par exemple entre les fabricants d'automobiles.

Cependant, comment croire que dans le climat actuel de telles limitations aux échanges internationaux puissent rester exceptionnelles et passagères ? Il n'est pour ainsi dire pas un seul secteur qui n'estime avoir de bons arguments pour se protéger contre la compétition venue de l'étranger.

Hier, c'était en France les industriels du textile du Nord. Demain, ce sera les constructeurs anglais ou italiens de tel ou de tel bien touché par la mévente. D'exception en exception, on en arriverait vite à remettre globalement en cause le libre-échange. Il est vrai que le N.I.E.S.R. s'attend pour le second semestre de l'année à une forte reprise du commerce mondial, dont le dynamisme retrouvé balaierait vite ces craintes. Mais on ne compte plus les erreurs de prévision des experts de cet institut, qui ne trouvent rien de mieux, par ailleurs, que de préconiser une aggravation du déficit du secteur public britannique tout en estimant que la lutte contre l'inflation est prioritaire !

En réalité, la fermeture, même « temporaire » et partielle, des frontières aux produits étrangers, dans plusieurs pays à la fois ou même dans un seul (s'il s'agit d'un pays important), serait le plus sûr moyen de provoquer une nouvelle chute des investissements, ce qui ne manquerait pas de faire dégénérer la récession déjà très sévère en crise profonde.





FAITS ET TENDANCES

SELON LE BUREAU INTERNATIONAL DU TRAVAIL

Trois cents millions de personnes sont inoccupées ou sous-employées dans le tiers-monde

Genève. — Sur quatre hommes et femmes en mesure de travailler, dans les pays en voie de développement, on compte au moins une personne inoccupée ou sous-employée. Il en existe trois cents millions dans cette situation, qui tend inexorablement à s'aggraver.

Tel est le cri d'alarme que jettent les responsables des travaux préparatoires à la conférence mondiale tripartite sur l'emploi, la répartition des revenus, le progrès social et la division internationale du travail, que tiendra l'O.I.T. (Organisation internationale du travail) en 1976.

En lançant, en 1969, un programme mondial de l'emploi, l'institution de Genève n'a pas prétendu édicter les lois à suivre. Cependant, les recherches déjà réalisées par le Bureau international du travail (B.I.T.) posent clairement le problème : il faut revenir sur les notions actuelles de la distribution du travail et envisager sans attendre une nouvelle répartition.

De notre envoyée spéciale

Le chômage qui entraine une absence totale de revenu n'est que le sommet de l'iceberg. Pour résoudre la crise de l'emploi dans son ensemble, il faut faire la distinction entre trois principales catégories :

● Le chômage ouvert, qui représente 8 à 9 % de la force de travail ;

● Le travail n'offrant qu'un revenu de pauvreté (cas de familles entières dans les exploitations agricoles ou dans les activités artisanales ou indépendantes) et le sous-emploi caractérisé par un faible nombre d'heures de travail par an et une mauvaise productivité (environ 20 %) ;

● Le chômage « instruit », celui des personnes ayant fait des études qui ne trouvent pas d'emploi satisfaisant leurs aspirations professionnelles (environ 2 %).

Une sorte de cannibalisme

Souvent frais émoulus de l'Université, ces derniers chômeurs sont jeunes, estiment avoir droit à un poste correspondant à leur formation, alors que celle-ci risque de se périmer pendant leur attente. Tout le contenu de l'éducation est remis en cause. « *Il y a là une sorte de cannibalisme*, dit M. Louis Emmerij, chef du département de l'emploi et du développement du B.I.T. *Chaque niveau d'études est fait pour préparer à un niveau suivant, mais non pour être utilisé. Toute une pyramide pousse vers le sommet deux ou trois sujets plus doués ou plus chanceux.* »

Les pays socialistes, avec leur planification de la main-d'œuvre, arrivent à un meilleur ajustement, encore que certaines faiblesses de la productivité montrent qu'ils ne sont pas encore parvenus à utiliser au mieux leur force de travail. Cependant, on constate que la croissance foudroyante du secteur urbain, utilisant beaucoup de machines, exigeant beaucoup d'investissements et de capitaux, donnant une haute productivité, ne crée que peu d'emplois. Les pronostics des théoriciens du développement se sont révélés faux, tandis que l'explosion démographique a jeté sur le « marché » beaucoup plus de gens que prévu.

Les pays en voie de développement ont souvent adopté la technologie des pays industrialisés sans en mesurer suffisamment les conséquences. Une production moderne, parcimonieuse en bras, mais dispendieuse en capitaux, a été mise en place, alors que l'économie nationale, dans son ensemble, aurait pu fournir la même quantité de biens en recourant moins aux machines et davantage aux travailleurs et offrir un gagne-pain à un bien plus grand nombre de gens. Des îlots urbains relativement riches sont apparus, en laissant d'immenses zones rurales dans le dénuement. L'implantation des sociétés multinationales ne tient nullement compte de l'aspect social de ces déséquilibres, lorsqu'elles transfèrent leurs activités hors d'Europe ou d'Amérique du Nord. Les centrales syndicales occidentales ont, sur ces questions, de sensibles divergences.

La technologie le plus sophistiquee, légitimement réclamée par les nouveaux venus, est aussi celle qui fait naître le moins d'emplois. Les Chinois ont fait la démonstration que des méthodes moins modernes leur avaient permis de faire disparaître le chômage. Mais, en Iran, une croissance fantastique du revenu national n'a que peu modifié une répartition très inégale des revenus de chacun.

Selon les études faites par le B.I.T., l'Asie, l'Afrique, l'Amérique latine, là où sévissent chômage et sous-emploi élevés devront remettre en question l'entrée en scène des machines. Mais, lorsqu'elles céderont la place aux hommes, il faudra un personnel d'encadrement important et qualifié, pour faire face aux incidences sur les prix de revient, l'organisation et la gestion.

Il conviendra d'assurer aux cadres la formation indispensable. Le même effort d'instruction et de formation, épaulé par des méthodes nouvelles, sera également nécessaire pour un grand nombre de jeunes. La réussite dépend de la prise de conscience du pays, de la volonté du gouvernement, de la participation de l'administration et, aussi, de la réforme agraire, du choix des investissements, du prix de l'énergie et des matières premières, des relations commerciales, de la fiscalité, de l'éducation, de la santé publique et de maints autres facteurs.

Attirer l'attention sur l'avenir, mais ne pas quantifier, coordonner les recherches et les expériences, peut-être — dit-on avec prudence à Genève — arrivera-t-on dans quelques années à une bonne doctrine du développement. Des missions effectuées récemment par des équipes internationales en Colombie, au Sri-Lanka, en Iran, au Kenya, constituent de bons jalons.

Cependant, à Bucarest, à la conférence sur la population, les propositions des Occidentaux ont été balayées par les porte-parole du tiers-monde. La leçon ne doit pas être oubliée. Après les recommandations techniques, la décision est politique. Un changement de régime peut la remettre en cause là où elle avait été adoptée. Néanmoins, M. Blanchard, le nouveau directeur général du B.I.T., et les équipes de chercheurs qui l'entourent croient à l'efficacité du tripartisme de l'institution genevoise, qui associe — ou, du moins, met en présence sur des problèmes concrets — les gouvernements, les travailleurs et les employeurs, et les conduit au réalisme.

JOANINE ROY.

POUR UNE POLITIQUE DE L'EMPLOI

(Suite de la page 17.)

C'est dire que nous sommes condamnés, au moins provisoirement, à réduire ou à refermer l'éventail des rémunérations, compte tenu de notre excédent relatif en capacités de travail non manuel et de notre déficience persistante en main-d'œuvre ouvrière, principale limite à notre expansion possible.

Le pourcentage de chômage parmi les ouvriers est dès maintenant plus faible que pour l'ensemble de la population et de nombreuses catégories de qualifications ouvrières restent en défaut. Aussi bien, que signifie exactement un chômage ouvrier (actuellement de l'ordre de 3 %) dans une France qui accueille une population résidente de travailleurs étrangers de l'ordre de 7 à 9 % de l'emploi total, soit le double environ du sous-emploi toutes catégories ? La restriction progressive des permis de travail étrangers est la contrepartie logique du relèvement des bas salaires : elle n'ira évidemment pas sans grincements.

Tout retraité est un actif marginal

L'abaissement de l'âge de la retraite vient ensuite : les retraités de la S.N.C.F., par exemple, représentent, depuis une génération, une manne bénéfique pour de nombreux travaux mineurs, à temps partiel, sur l'ensemble du territoire. Tout retraité est un actif marginal qui sert la flexibilité souhaitable du marché du travail.

S'inscrivent enfin dans la voie d'une telle politique qualitative de l'emploi : d'une part, l'amélioration prioritaire des services d'orientation professionnelle des jeunes, gravement insuffisants à l'heure actuelle (en qualité d'information sur les profils de carrière, les rémunérations, etc.) ; d'autre part, un fort relèvement de l'allocation de salaire unique : celle-ci devrait bénéficier sans discrimination soit à l'homme, soit à la femme, désireux de rester travailler à la maison pour le bien-être quotidien de la famille ou pour sa propre édification. Plus d'hommes à la maison, recyclés au moindre coût par chaînes radiophoniques, tout en surveillant la soupe ou les enfants, apparait la contrepartie souhaitable du surcroît de femmes au travail.

Il ne paraît pas déraisonnable d'envisager en première approximation que la mise en œuvre d'une telle politique qualitative de l'emploi permette en quelque sorte d'économiser un à deux points de croissance en ramenant le sous-emploi total vers 3 % et réduisant progressivement l'effectif de travailleurs étrangers vers un seuil plus satisfaisant (peut-être un million environ équivalent du sous-emploi actuel).

A signaler enfin que les premières recherches récentes sur les indicateurs sociaux et les situations conflictuelles ne mettent en évidence aucune relation simple entre le niveau ou la répartition de l'activité économique et les syndromes de tension en général. Ceux-ci existent en permanence dans notre société. Mais, comme disait déjà Galbraith voici vingt-cinq ans, la seule maladie mortelle pour une société libre est l'inflation accélérée. Rien n'est sans doute aussi plus socialement explosif que l'accumulation de travailleurs étrangers non intégrés et difficilement assimilables. Il semblerait souhaitable que les débats du prochain conseil de planification prévu en avril sur le thème du plein-emploi en croissance modérée tiennent compte du fait que le niveau de sous-emploi pour un niveau d'activité donné dépend non seulement du taux de croissance mais aussi de nos choix qualitatifs concernant notamment l'éventail des salaires et les conditions institutionnelles de passage dans les deux sens entre activité et non-activité.

L'acception littérale du plein-emploi, élaborée voici un demi-siècle par Keynes au spectacle de l'économie britannique des années 20 qui n'arrivait pas à tourner à plein régime, correspond de moins en moins aux conditions de fonctionnement d'économies avancées contemporaines internationalement ouvertes où des réserves de capacité, des flexibilités variées, représentent une exigence permanente. Il faut être souple. L'inflation d'abondance que nous vivons en Occident depuis une demi-douzaine d'années procède peut-être pour partie de notre raidissement sur des techniques globales et quantitatives de plein-emploi périmées.

SYLVAIN WICKHAM.

MESURES DE RELANCE

(Suite de la page 17.)

C'est alors qu'a joué l'effet cumulatif de la consommation : les réductions d'horaires et les licenciements engendrés par la baisse de production ont provoqué un recul du pouvoir d'achat d'un bon nombre de salariés, entraînant une chute de la demande d'autant plus forte que les Français, ignorant de quoi demain serait fait, mettaient davantage d'argent de côté au détriment des achats quotidiens. La baisse des gains réels ouvriers au dernier trimestre (*le Monde* des 14 et 15 mars) a eu, de ce fait, dans les magasins, un effet plus que proportionnel à son importance.

Cet enchaînement, typique des crises cycliques de naguère, a joué, bien sûr, différemment selon les secteurs. Les industries produisant des biens de consommation, qui avaient commencé assez tôt à ralentir leur cadence, ont moins réduit leur production au cours de la dernière période que les industries fabriquant des biens intermédiaires (respectivement — 4 % et — 15 % entre juin et décembre). Dans le secteur des biens d'équipement, durement touché au second semestre par la baisse de la demande étrangère et le gel d'un grand nombre d'investissements en France, les branches les plus touchées sont la mécanique de précision, les usines produisant des machines agricoles ou des engins de travaux publics.

En quelques mois, la production d'acier a baissé de 20 %, celle de la chimie et de l'industrie textile de 12 %, celle de papier-carton de 11 %, celle de l'industrie du cuir de presque autant, tandis que l'activité diminuait — voire cessait — sur un bon nombre de chantiers du bâtiment, victimes des restrictions de crédit. La mécanique lourde et la construction électrique figurent dans les rares îlots de prospérité maintenue, grâce à l'abondance des commandes publiques (pour les centrales nucléaires, notamment) et aux achats récents des pays du pétrole.

Cette évolution en a entraîné deux autres, que les graphiques illustrent clairement :

● Le fléchissement de la production a provoqué celui des importations, qui ont baissé de 15 % depuis l'été ; les négociants achètent, en effet, moins à l'étranger, puisque leurs clients, industriels ou particuliers, sont moins demandeurs. Du coup, l'équilibre commercial a été retrouvé, les exportations, elles, stagnant depuis neuf mois.

● Le ralentissement de la consommation a, en outre, permis une lente, mais réelle décélération des prix de détail ; après avoir connu des hausses de plus de 1,5 % par mois il y a un an, l'indice officiel est maintenant revenu à un rythme de l'ordre de 1 % par mois, voire même un peu moins, soit à peu près la situation du début de l'hiver 1973.

La prudence invite au pessimisme

Tel est le constat. Sur quoi va-t-il déboucher ? La plus extrême prudence est de rigueur si l'on veut éviter d'être démenti par les faits, comme cela vient d'arriver à la revue *l'Expansion* et à la SEMA qui la conseille : il leur a fallu reviser en baisse leurs pronostics de 11 %, à trois mois seulement de distance ! Sans prendre trop de risques, on peut actuellement formuler les remarques suivantes :

1) Les déclarations des chefs d'entreprise sur leurs résultats récents et sur leurs INTENTIONS DE PRODUCTION laissent prévoir une nouvelle détérioration de l'activité industrielle. Ce qui entraînera probablement une aggravation supplémentaire du chômage total ou partiel.

2) LES STOCKS demeurent presque aussi importants qu'au cours des mois précédents ; ils ont même tendance à augmenter, si l'on en croit les industriels, dans le secteur des produits de base et des biens intermédiaires, la production, bien qu'en baisse, continuant à dépasser les commandes. On peut en déduire qu'il se passera un certain temps avant que la reprise de la demande — quand elle se produira — entraîne une relance de la production : les entreprises préféreront, en effet, écouler une partie de leurs stocks avant de recommencer à produire plus. Le délai de réaction variera selon les branches, mais on peut le prévoir de quelques mois au minimum. Ce qui différera d'autant l'époque de la reprise.

3) Quand LA DEMANDE repartira-t-elle ? La réponse ne peut être la même selon les types d'acheteurs ou de biens :

● L'O.C.D.E. venant de réviser en baisse ses prévisions de production pour la quasi-totalité des nations industrielles — nos principales clientes, — on peut s'attendre que la demande de ces pays continue à fléchir jusqu'au second semestre ; donc leurs commandes aux entreprises françaises. C'est seulement à l'automne que s'inverserait le courant, si du moins une nouvelle dégradation n'intervient pas d'ici là. L'exemple de l'Allemagne fédérale, où la relance tarde à se concrétiser malgré les énergiques mesures gouvernementales, montre que la méfiance des industriels et des particuliers peut prolonger la crise au-delà des prévisions techniques des économètres.

● L'évolution prévisible des investissements s'annonce pire encore. Les industriels ont, en très grand nombre, reporté leurs dépenses d'équipement à des temps meilleurs, si bien que l'INSEE s'attend à une baisse des commandes de ce type au cours du premier semestre. Or, durant les six derniers mois de l'année, il ne s'engage guère que le tiers du total annuel des investissements ; même s'ils reprenaient à ce moment — ce que personne ne peut prévoir actuellement, puisque cela dépendra essentiellement du « climat » des affaires au sortir de l'été, — l'effet sur l'ensemble de l'économie demeurerait modeste.

● La consommation relancera-t-elle alors la machine, comme après les « événements » de 1968 ? L'Institut de la statistique, souvent porté à l'optimisme en la matière, est présentement très prudent. La baisse du pouvoir d'achat ouvrier (chômage, réductions d'horaires, ralentissement des hausses de salaires) va freiner la demande, de même que le paiement des arriérés d'impôts sur le revenu ou d'impôts locaux et que le règlement du premier tiers provisionnel. A l'inverse, il est vrai, l'Etat remboursera aux gros contribuables une partie de la majoration exceptionnelle d'impôt sur le revenu instaurée l'été dernier, assouplira la fiscalité sur les amortissements et mettra en œuvre les mesures sociales annoncées récemment par M. Giscard d'Estaing en faveur des agriculteurs, des personnes âgées et des familles (en gros, 0,5 % de la consommation nationale). Mais ces assouplissements ne sont pas du tout du même ordre de grandeur que les restrictions de la demande qu'ils visent à combattre. De sorte que, au total, les statisticiens s'attendent plutôt à une poursuite du ralentissement en cours.

A quand la relance ?

Cette évolution spontanée des affaires n'est pas pour inciter à l'optimisme, puisqu'elle conduit à envisager une nouvelle — et assez durable — détérioration de la situation, s'accompagnant d'un chômage accru.

4) Cela va-t-il amener le gouvernement à sortir de l'attentisme ? Il a jusqu'ici délibérément donné la priorité à la lutte contre l'inflation au détriment de l'action contre le chômage. M. Fourcade — et ces dernières semaines encore M. Chirac — souhaitait persévérer dans la même voie pour ramener le rythme de la hausse des prix à 7 % environ, « *comme en Allemagne* ». Mais la détérioration de la situation sociale et la conjonction nouvelle des vœux du patronat avec ceux des syndicats semblent avoir infléchi l'opinion du président de la République sur une éventuelle relance.

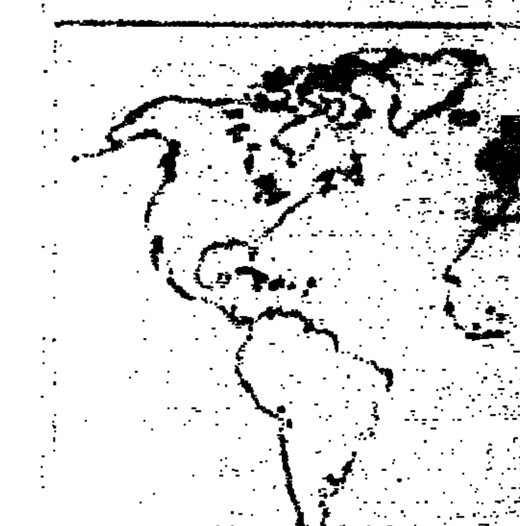
Du « non, ce n'est pas opportun » formulé en décembre on est passé au « peut-être, mais un peu plus tard », avancé par M. Chirac à Sainte-Maxime. Au début d'avril, on en sera sans doute à : « oui, mais modérément ».

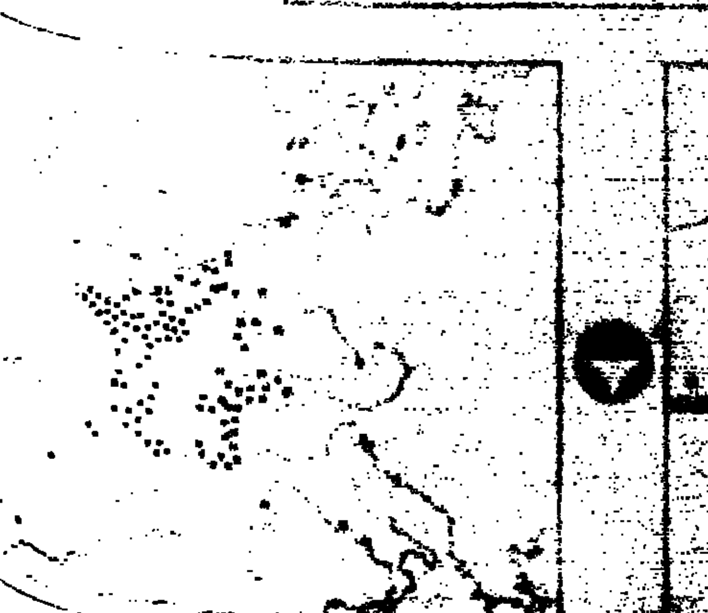
L'effet dépendra, bien sûr, de l'ampleur des mesures qui seront alors retenues et de leurs caractéristiques. Relance « à l'allemande », par encouragement fiscal à l'investissement et déficit budgétaire consacré aux investissements publics ? Stimulation de la consommation dans le sens souhaité par les syndicats et les partis de gauche ? Ou les deux à la fois, comme l'avait suggéré, il y a déjà deux mois, M. Mitterrand ?

La première méthode serait plus lente (le patronat hésitant à investir, faute de clients certains), donc sans grande portée psychologique. La deuxième compromettrait, faute de réforme simultanée des structures sociales, voire de blocage de prix, la lutte contre l'inflation. Alors, un peu des deux ?

Il suffit maintenant d'attendre. De toute façon, les délais de réaction évoqués plus haut donnent à penser que des mesures prises en avril-mai auraient peu d'effet sur la production avant deux à trois mois ; or il y aura la pause traditionnelle des vacances. C'est donc en septembre au mieux qu'on peut s'attendre à une reprise de l'activité. Si d'ici là les pouvoirs publics prennent les moyens de sortir le pays de la « spirale récessionniste » dans laquelle il s'enfonce depuis sept mois.

GILBERT MATHIEU.





STRAFOR dans Le Monde

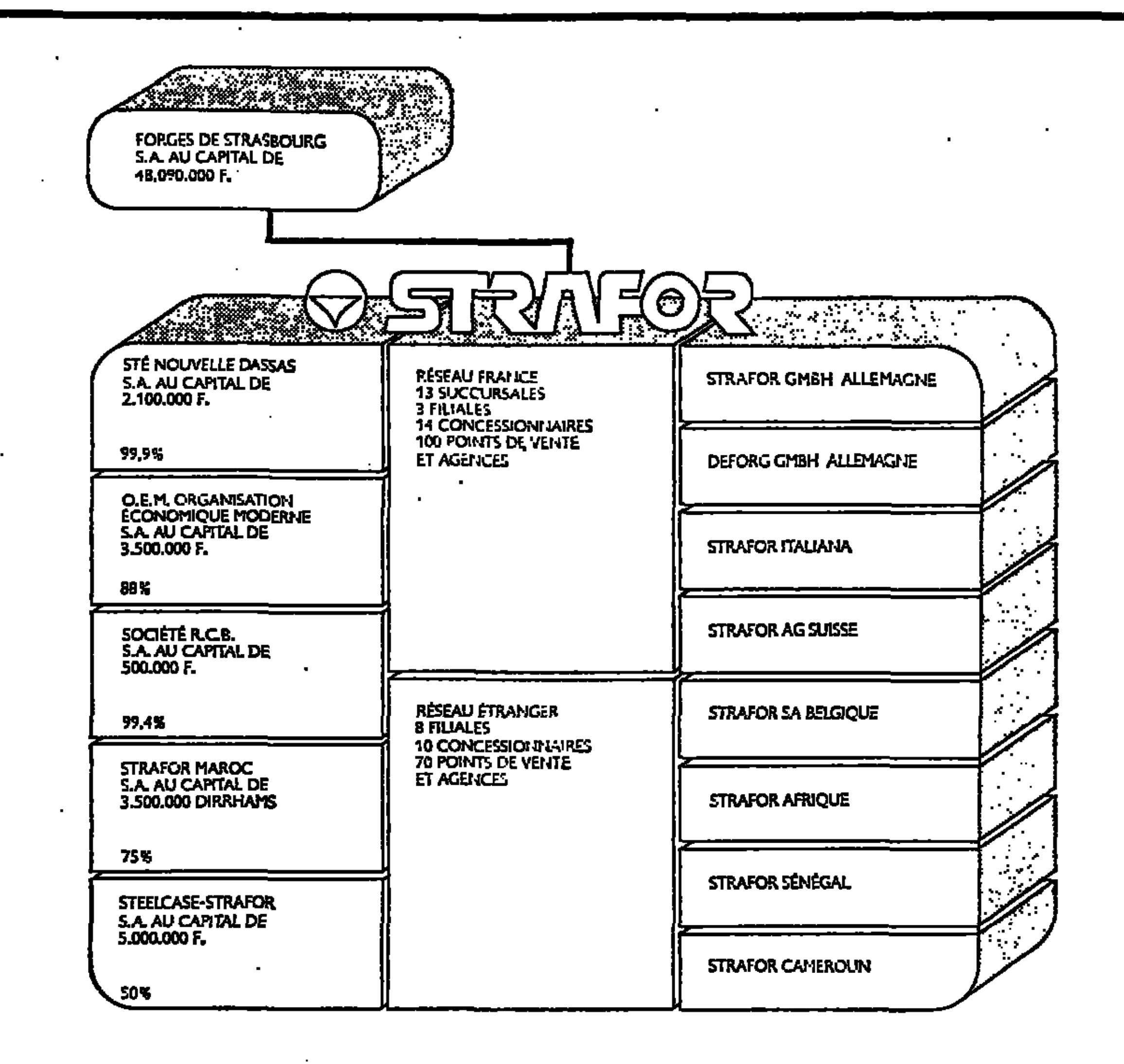
groupe forges de Strasbourg

Entre l'homme et ses ambitions

Les entreprises ambitieuses ont ceci en commun, elles ne restent pas là, immobiles, à regarder passer le temps. Elles savent bien que le le temps... et surtout les hommes, font la force des entreprises qui progressent.
Les entreprises qui sont soucieuses de leur destin peuvent être anciennes et glorieuses, et fières de leur passé. Mais elles peuvent également être jeunes et dynamiques... C'est simplement une question d'hommes.
Et comme ce qui est bon pour l'homme est excellent pour l'entreprise, cette devise est celle de Strafor.
Strafor applique cette devise d'une manière interne, en se donnant pour finalité la satisfaction de ses collaborateurs, de ses clients, de ses actionnaires, de ses partenaires, de ses fournisseurs et de tous les autres membres constituant sa communauté.
Strafor applique aussi cette devise d'une manière externe, en orientant ses recherches de nouveaux produits vers l'amélioration de la qualité de vie au bureau.
Cela suppose un poste de travail mieux organisé, des communications facilitées, un confort accru, une intimité préservée et un environnement moins agressif par la fabrication des produits de grande qualité et le développement d'une politique de service à ses clients.

STRAFOR

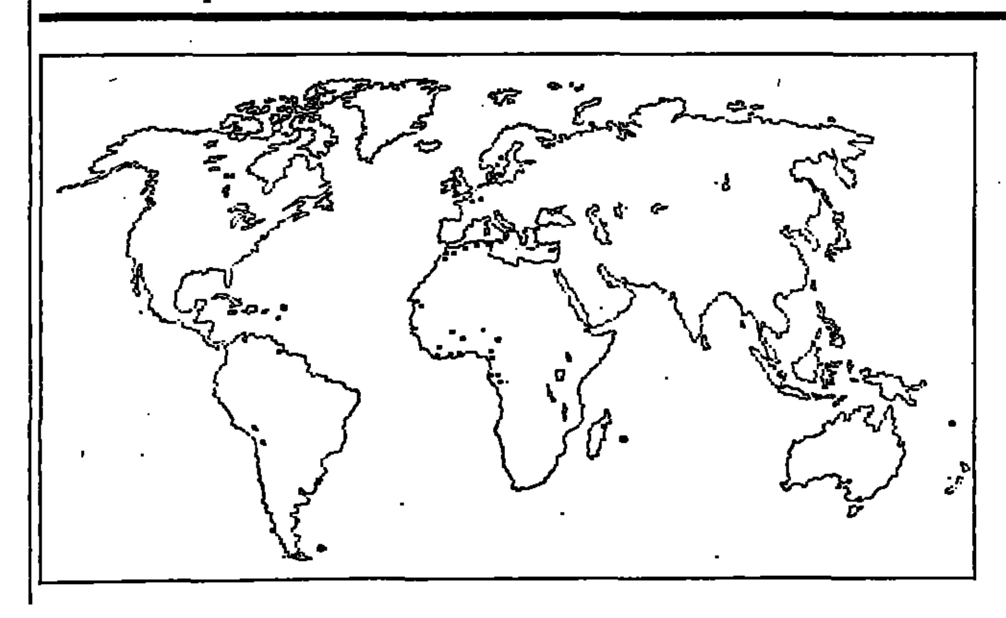
Strafor : un vrai leader de l'équipement de bureau.



En Alsace, il y a des images, un certain esprit... et bien sûr, des hommes, les Alsaciens. Ce sont des éléments essentiels de notre philosophie, mais il en est bien d'autres. En Alsace, par exemple, il est souvent question de cigognes, de riesling, de cathédrale et d'opéra du Rhin. Ce sont là quelques-uns des aspects d'une certaine qualité de la vie à laquelle nous sommes, nous autres Alsaciens, tout particulièrement attachés.
Mais il y a aussi l'Alsace de l'économie, toute imprégnée de son grand passé historique, et de sa situation géographique particulière, qui en font l'une de ces régions privilégiées de la communication, des échanges, du commerce et de l'industrie européenne.

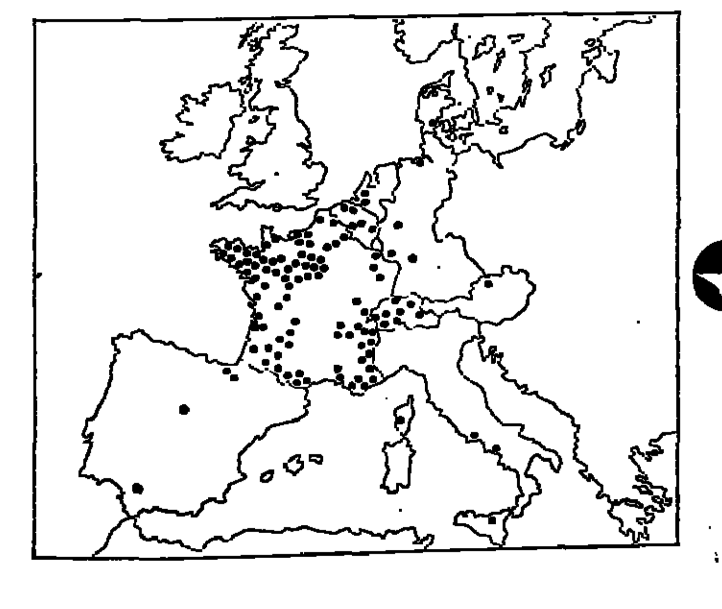
Il y a l'image, il y a l'esprit... et puis, il y a le cœur, alors nous avons promu chez Strafor une politique de relations humaines, révolutionnaires parfois, surprenantes souvent, mais toujours à la mesure de nos idéaux qui s'inscrivent tout naturellement dans la réalité sociologique suivante :
•l'entreprise n'est pas seulement le lieu de travail..., elle est un lieu de vie.

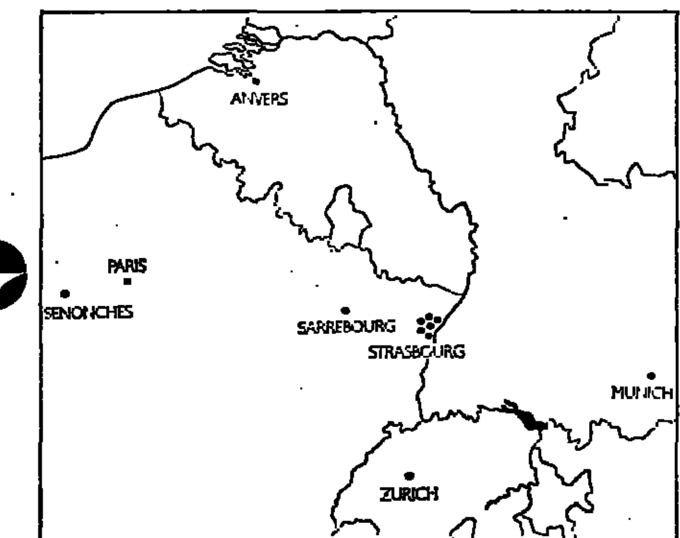
Ce sont toutes ces images de l'Alsace et de notre implantation industrielle et commerciale que nous vous invitons à feuilleter avec nous. Arrêtez-vous quelques instants, venez dans un pays où rien de ce qui fait le bonheur de vivre n'a changé, mais où tout ce qui fait le progrès, conçu par des hommes et pour les hommes, se trouve en permanence à votre service.



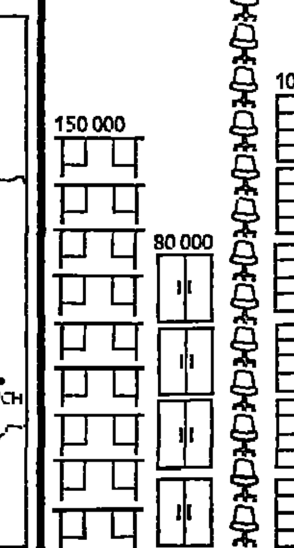
C'est par une implantation rigoureuse que s'exprime une politique de progrès, industriel et commercial, pour une meilleure communication entre les hommes, au plus près des vrais problèmes d'aujourd'hui et demain.

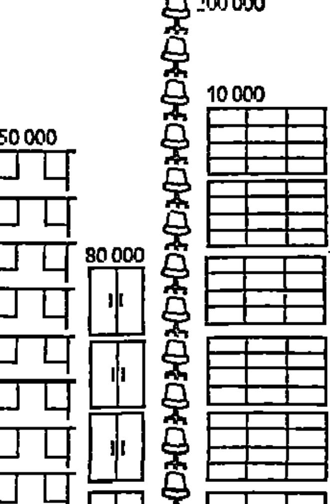






CAPACITÉ DE PRODUCTION (BUREAUX, ARMOIRES, SIÈGES, TONNES DE RAYONNAGES)





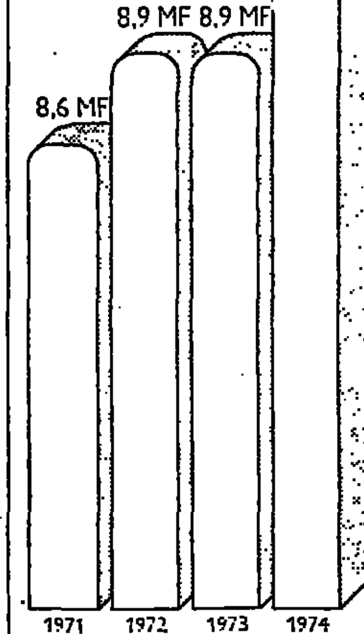
Strafor: radiographie d'une expansion

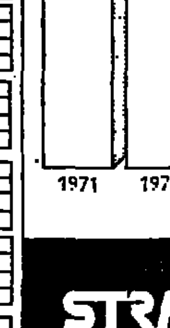
Le temps est venu où une entreprise ne doit pas seulement grandir mais avant tout vivre. L'expansion n'est donc pas une fin en soi, mais se doit d'être le reflet d'une volonté de progrès collectif, dans lequel chiffres, objectifs et réalisations - promesse que les hommes se font à eux-mêmes - donnent un sens à la participation de chacun au développement de l'entreprise...

CHIFFRE D'AFFAIRES H.T. CONSOLIDÉ EN MILLIONS DE FRANCS

179 MF + 7,8 %
201 MF + 12,3 %
244 MF + 21,6 %
300 MF + 23 %
1971 1972 1973 1974

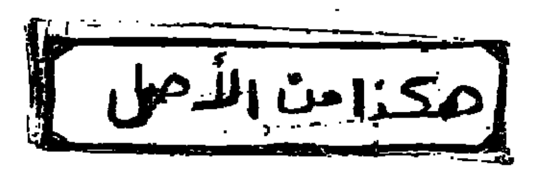
INVESTISSEMENTS EN MILLIONS DE FRANCS

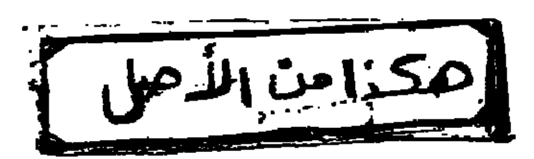




1971 1972 1973 1974

STRAFOR




هكذا من الأصل



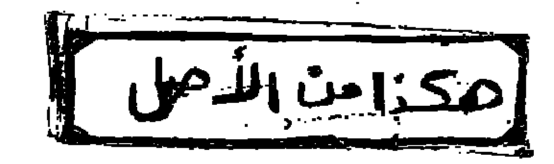
CE

nos perceptions*



pas un nouv...
d'organisation...
bureaux il y a des...
un lieu de vi...

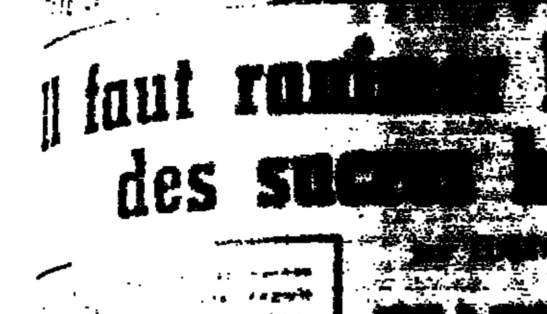
excellent pour l'entrep...



(Publicité)

STRAFOR
groupe forges de Strasbourg





les Strafor sont présents dans

38 pays et 170 points de ventes

Strafor Paris
92081 PARIS LA DÉFENSE
CEDEX 11 STRAFOR PARIS
Tour Franklin, Boieldieu 101
Tél. (1) 776.42.21

75008 PARIS
STRAFOR :
Magasin d'Exposition
134 boulevard Haussmann
Tél. (1) 924.72.83

89103 SENS CEDEX
STRAFOR PARIS EST
8 bd du Centenaire B.P. 95
Tél. (86) 65.04.03

77190 DAMMARIE-LES-LYS
STRAFOR PARIS EST
15 bis, rue du Capitaine de Pont
B.P. 14
Tél. (1) 437.34.04

10000 TROYES
STRAFOR PARIS EST
2 avenue Joffre
Immeuble Joffre
Tél. (25) 43.31.52

77140 NEMOURS
Ets LEVILLAIN
22 rue Gauthier 1er
Tél. (1) 428.03.44

28000 CHARTRES
Ets HERVIEUX
27 boulevard Charles
Tél. (37) 21.04.64

Strafor Alsace
67000 STRASBOURG
STRAFOR ALSACE
3 rue de Bouxwiller
Tél. (88) 32.51.97 - 32.50.54

88000 EPINAL
DUPLI-BUREAU
15 rue de NANCY
Tél. (29) 82.31.64

57400 SARREBOURG
Ets MORIN 54 Grand'rue
Tél. (87) 03.16.33

Strafor Aquitaine
33300 BORDEAUX
STRAFOR AQUITAINE
66 cours Balguerie-Stuttenberg.
Tél. (56) 29.54.06

87000 LIMOGES
Ets CHARLES LA VAUZELLE
63 rue François Chénieux
Tél. (55) 77.10.64

64140 PAU-LONS
ORGABURO
13 avenue Didier Daurat
Tél. (59) 32.05.52

19100 BRIVE
Ets LACOMBE
24 rue de Corrèze
Tél. (52) 24.04.12

19000 TULLE
Ets LACOMBE
1 quai Gabriel Ferri
Tél. (52) 26.18.02

47000 AGEN
Ets FEYRIT
place Barbès
Tél. (58) 66.13.40

24100 BERGERAC
Ets BERTIN
14 rue Neuve Argenson
Tél. (53) 57.14.68

24000 PERIGUEUX
Ets CASTANIER
20 rue Ernest Guillier
Tél. (53) 53.40.67

24200 SARLAT
Ets CASTANIER
5 avenue Gambetta
Tél. (53) 59-08.22

47200 MARMANDE
Ets POMMIER
Résidence Meyniel
boulevard Meyniel
Tél. (58) 64.33.16

19200 USSEL
IMPRIMECA
Monsieur CHAMBREUIL
Zone Industrielle du Theil
Boîte Postale 20
Tél. (52) 72.10.55

40000 MONT DE MARSAN
Ets MURILLO
14 rue du Maréchal Bosquet
Tél. (57) 75.13.86

16000 ANGOULÊME
INTER BUREAU CHARENTES
172/174 rue de Périgueux
Tél. (45) 92.06.85

17000 LA ROCHELLE
Ets DUBOS
15 rue Fleurion
Tél. (46) 28.41.73 - 28.03.74

Strafor Atlantique
44003 NANTES
STRAFOR ATLANTIQUE
12 rue Mercœur B.P. 80
Tél. (40) 71.02.10 - 71.02.11

44600 SAINT NAZAIRE
BOUEDO ORGANISATION
49 rue Jean-Jaurès
Tél. (40) 22.14.51

85006 LA-ROCHE-SUR-YON
EQUIP'BURO
34 rue du Moulin Rouge
Tél. (30) 37.14.94

53008 LAVAL
BUREAU SERVICE
MECANOGRAPHIQUE
40 bd Félix Grat B.P. 492
Tél. (42) 53.12.29

Strafor Berry
18230 SAINT-DOULCHARD
(BOURGES)
STRAFOR BERRY
Route d'Orléans B.P. 26
Tél. (36) 24.88.05

36000 CHATEAUROUX
Ets LABLANCHE
9 rue Paul-Louis Courier
Tél. (54) 34.87.25

Strafor Champagne
51050 REIMS-TINQUEUX
CEDEX
STRAFOR CHAMPAGNE
2 bis, rue Anatole France B.P. 5
Tél. (26) 08.02.02 - 08.10.97

77100 MEAUX
Ets ETTER
rue de l'Epinette
Zone Industrielle
Tél. (1) 433.09.30

02200 SOISSONS
Ets MOUILLE
1 rue Georges Muzart
Tél. (23) 53.06.04

08100 CHARLEVILLE
MEZIERES
Ets FLOQUET
7 rue Mantoue
Tél. (24) 32.28.80

Strafor Rhône-Alpes
69423 LYON CEDEX 3
STRAFOR -
RHONE-ALPES
72 avenue de Saxe
Tél. (78) 60.55.61

38000 GRENOBLE
STRAFOR
RHONE-ALPES
15 boulevard Gambetta
Tél. (76) 44.13.73

42000 SAINT-ETIENNE
STRAFOR
RHONE-ALPES
5 cours Hippolyte Sanzéa
Tél. (77) 33.46.74

74000 ANNECY
SAVOY BUREAU
43 rue Sommeiller
Tél. (50) 45.57.45

74700 SALLANCHES
TECHNIC BUREAU
9 quai Saint-Jacques
Tél. (50) 58.14.45

74300 CLUSES
TECHNIC BUREAU
Le Panoramique
Tél. (50) 98.08.70

73600 MOUTIERS
Ets LARNAUD
1 square de la Liberté
Tél. (79) 55.91.11

01100 OYONNAX
Ets MERMET-GUYENET
22, rue Jean Jaurès
Tél. (74) 77.02.91

43000 LE PUY
Ets LEBOUCHARD
1 rue Portail d'Avignon
Tél. (72) 09.25.28

01210 FERNEY-VOLTAIRE
Ets CHATILLON
25 rue de Vernoir
Tél. (74) 41.33.44

Strafor Languedoc
34000 MONTPELLIER
STRAFOR LANGUEDOC
15 cours Gambetta
Tél. (67) 92.03.46

Strafor Lorraine
57000 METZ
STRAFOR LORRAINE
7 avenue Foch
Tél. (87) 68.65.13 - 68.02.69 +

54008 NANCY
STRAFOR LORRAINE
31-33 rue du Mont Désert
Tél. (28) 27.51.78

Strafor Méditerranée
13292 MARSEILLE CEDEX 2
STRAFOR MEDITERRANEE
33a, avenue Jules Cantini
Tél. (91) 48.36.64 - 48.36.65

84000 AVIGNON
STRAFOR MEDITERRANEE
57 rue Théodore Aubanel
Tél. (90) 81.38.34

83000 DRAGUIGNAN
Ets PREJEAN
13 bd Georges Clémenceau
Tél. (94) 68.08.04

83160 TOULON-LA VALETTE
Ets C. FERAUD
"Les Mûriers"
avenue Pasteur
Tél. (94) 98.12.02

Strafor Nord
59113 LILLE SECLIN
STRAFOR NORD
Z.I. DE LILLE SECLIN
18 rue du Luyot B.P. 201
Tél. (20) 52.21.50

60000 BEAUVAIS
STRAFOR NORD
13 rue Desgroux
Tél. (1) 445.17.07

80000 AMIENS
STRAFOR NORD
3 avenue de la 2e D.B.
Tél. (22) 91.73.71

62200 BOULOGNE-SUR-MER
NORD MECANOGRAPHIE
1 rue du Camp de droite
Tél. (21) 31.30.18

62520 LE TOUQUET
Ets LEPRETRE
108 rue de Paris
Tél. (21) 05.06.40

Strafor Normandie
76000 ROUEN
STRAFOR NORMANDIE
48 quai de Paris
Tél. (35) 70.68.10

76600 LE HAVRE
STRAFOR NORMANDIE
58 place du Chillou
Tél. (35) 42.72.41

Strafor Pyrénées
31071 TOULOUSE
STRAFOR PYRENEES
12 boulevard Carnot
Tél. (61) 62.60.83 - 62.60.30

66000 PERPIGNAN
STRAFOR PYRENEES
58 boulevard Aristide Briand
Tél. (69) 50.01.66

ANDORRE
La Molla, Papeteria Sol,
les Escaldes
Tél. 20.152

Agencement Rationnel
21019 DIJON CEDEX
AGENCEMENT RATIONNEL
7 rue de Cluj B.P. 19
Zone Industrielle NORD
Tél. (80) 32.41.10 - 32.46.61

Ets Baille
56105 LORIENT
Ets BAILLE
10 boulevard Maréchal Leclerc
B.P. 76
Tél. (97) 21.07.51

56000 VANNES
Ets BAILLE
10 rue Abel Leroy
Tél. (97) 66.32.28

29000 QUIMPER
Ets BAILLE
70 rue Jean-Jaurès
Tél. (98) 95.23.68

29200 BREST
Ets BAILLE
9 rue du Bois d'Amour
Tél. (98) 44.83.03

Beauce Organisation S.A.
14001 CAEN
BEAUCE ORGANISATION S.A.
6 rue de l'Engannerie B.P. 6007
Tél. (31) 81.37.01

50400 GRANVILLE
Ets BLANCHET
44 rue du Maréchal Leclerc
Tél. (33) 50.18.44

14100 LISIEUX
Ets THEROULDE
1 boulevard Sainte-Anne
Tél. (31) 62.12.30

Ets Lorillou, R. Bellier (Succ.)
45000 ORLEANS
Ets LORILLOU,
R. BELLIER, (Succ.)
14 quai Saint-Laurent
Tél. (38) 87.58.91

45000 ORLEANS
Ets LORILLOU,
R. BELLIER, (Succ.)
11 rue Charles Sanglier
Tél. (38) 87.58.91

45300 PITHIVIERS
Ets LORILLOU,
R. BELLIER, (Succ.)
7 place Jean de la Taille
Tél. (38) 02.07.04

Ets Blanc
20000 AJACCIO
Ets BLANC
10 av. Impératrice Eugénie
Tél. (95) 21.27.50

20200 BASTIA
Ets BLANC
29 avenue Emile Sari

Ets Blanchet Dhuismes
37000 TOURS
Ets BLANCHET DHUISMES
16 rue Marceau
Tél. (47) 05.79.42

41000 BLOIS
Ets BLANCHET DHUISMES
5 rue du Commerce
Tél. (39) 78.20.39

Ets Buchet
63000 CLERMONT-FERRAND
Ets BUCHET
51 avenue Albert Elizabeth
Tél. (73) 92.37.40

Ets Burle
05002 GAP
Ets BURLE
28-30 rue Pasteur
Tél. (92) 51.08.69

Buro S.A.
35001 RENNES CEDEX
BURO S.A.
Z. I. NORD
5 rue de la Chaussée B.P. 17
Tél. (99) 59.16.31

22000 SAINT BRIEUC
BURO S.A.
2 passage St Guillaume
Tél. (96) 33.08.82

22100 DINAN
BURO S.A.
26 rue des Rouairies
Tél. (96) 39.18.91

Anciens Ets Fathen, S.A.
06000 NICE
Anciens Ets FATHEN S.A.
5 rue Henri Cordier
Tél. (93) 86.17.89 - 86.38.84

Ets Marcireau
79000 NIORT
Ets MARCIREAU
12-14 place Saint-Hilaire
Tél. (48) 24.81.27

Orgaburo S.A.
68053 MULHOUSE CEDEX
ORGABURO S.A.
5 av. du Maréchal Foch B.P. 191
Tél. (89) 45.72.25

Orgameuble
72000 LE MANS
ORGAMEUBLE
72 avenue du Gal Leclerc
Tél. (43) 84.58.38

Ets Rod & Cie
49000 ANGERS
Ets ROD & CIE
13 bis bd Maréchal Foch
Tél. (41) 87.43.54

49300 CHOLET
Ets ROD & CIE
30 avenue Gambetta
Tél. (41) 62.24.79

49400 SAUMUR
Ets ROD & CIE
63 rue Saint-Nicolas
Tél. (41) 51.27.33

Strafor Franche Comté
25000 BESANÇON
STRAFOR FRANCHE COMTE
2 d rue Isembart
Tél. (81) 88.19.58

Strafor Installations
192, boulevard Anatole-France
Tél. (1) 752.15.37
752.15.53
93200 Saint-Denis

EUROPE

Allemagne
6000 FRANKFURT/MAIN 90
STRAFOR G.m.b.H.
Rödelheimer Landstrasse 13
Tél. (0611) 77.20.80
77.20.88
77.20.89

Autriche
1100 WIEN
BÜROFORM
Inzersdorferstrasse 27
Tél. (0222) 64.81.02

Belgique
1060 BRUXELLES 6
STRAFOR S.A.
25 Chaussée de Charleroi
Tél. 02/538.63.78
Points de vente à
TOURNAI, ANVERS et LIEGE.

Danemark
1910 KØBENHAVN V
A/S POLEXIM Co
Danasvej 26.30
Tél. (01) 24.67.06

Espagne
NOAIN (Navarra)
MEPAMSA S.A.
Carretera Zaragoza km 5
Tél. 31.70.00
Délégations régionales
BARCELONE, LAS PALMAS,
MADRID, PAMPELUNE,
SAINT SEBASTIEN; SEVILLE,
TENERIFFE, VALENCE.

Italie
20143 MILANO
STRAFOR ITALIANA S.p.A.
Via Andrea Ponti 19 A
Tél. 426.606 - 422.5347
Points de vente à
FLORENCE, ROME, NAPLES,
L'AQUILA, BARI, PALERME,
ANCONE, LA SPEZIA, TURIN.

Luxembourg
LUXEMBOURG
IMAC S.A.
rue Mathias Hardt 8-10
Tél. 489.848 (3 lignes)
Point de vente à TÉTANGE

Pays-Bas
DEN HAAG
VERAS B.V.
Mauritskade 43 Postbus 357
Tél. 070-18.40.55
Points de vente à ROTTERDAM,
AMSTERDAM, DEN HAAG.

Suède
MALMÖ C
SONESSON INREDNINGAR AB
Sturkögatan 9
Tél. 040 / 93.50.00
Points de vente à :
STOCKHOLM, GÖTEBORG,
SUNDSVALL

Suisse
3006 BERNE STRAFOR A.G.
Thunstraße 73
Tél. 031 / 44.73.01
Points de vente à
BALE, LAUSANNE, GENEVE,
NEUCHATEL, BURGDORF,
ZURICH, FRIBOURG.

AFRIQUE - ANTILLES - OCÉANIE

Maroc
MOHAMMEDIA :
STRAFOR MAROC S.A.
boulevard Hassan II
Tél. 27.24 +
RABAT :
MAROC-BUREAU
place Alaouite
Tél. 268.80 +
CASABLANCA :
STRAFOR MAROC
142 rue Karatchi
Tél. 698.87
MAROC-BUREAU
1 place Albert 1er
Tél. 24.44.93/97

Algérie
ALGER
MEUBLACIER S.A.
11 rue Abane Ramdane
Tél. 63.94.28
ORAN
MEUBLACIER S.A.
23 rue Mohammed Khemisti
Tél. 222.68

Tunisie
TUNIS
MEUBLACIER TUNISIE S.A.T.
26 rue Ibn Khaldoun
Tél. 25.92.87

Mauritanie
NOUAKCHOTT
SOGE MAT, B.P. 46
Tél. 20.36
NOUADHIBOU
S.C.T.T. B.P. 41.
Tél. 22.23

Sénégal
DAKAR
STRAFOR SENEGAL
3 avenue de la République
B.P. 1741
Tél. 364.13 - 364.14

Mali
BAMAKO
Sté Malienne des Ets Buhan
Telmeire B.P. 25
Tél. 229.16

Côte d'Ivoire
ABIDJAN
STRAFOR AFRIQUE
avenue Houdaille B.P. 1634
Tél. 22.29.41 - 32.15.01
Concession Autoroute B.P. 1634
Tél. 35.77.41

Haute-Volta
OUAGADOUGOU
Ets POLETTO B.P. 130
Tél. 21.41

Togo
LOME
Anciens Ets WALTER
rue de l'Eglise B.P. 397
Tél. 47.66

Dahomey
COTONOU
UNICOMER B.P. 19
Tél. 31.19

Niger
NIAMEY
SONIFAME B.P. 502
Tél. 22.57 - 29.47

Tchad
N'DJAMENA
SOMECA-TCHAD B.P. 163
Tél. 21.46

Cameroun
DOUALA
STRAFOR CAMEROUN
rue Brazza B.P. 4060
Tél. 42.62.89
YAOUNDE
STRAFOR CAMEROUN
rue de l'Hippodrome B.P. 1131
Tél. 22.16.44

Gabon
LIBREVILLE
SOGAFRIC B.P. 613
Tél. 23.60
PORT-GENTIL
SOGAFRIC B.P. 411
Tél. 24.16

République Centrafricaine
BANGUI
SOMECAFRIQUE B.P. 217
Tél. 22.12

Congo
POINTE NOIRE
CONGO-MECA B.P. 274
Tél. 24.39
BRAZZAVILLE
SOMECAFRIQUE B.P. 2046
Tél. 2008 - 3156

La Réunion
SAINT-DENIS
Ets BLANCHE-BIRGER Indus.
29 bis, rue A. de Villeneuve
B.P. 388
Tél. 21.04.20

Madagascar
TANANARIVE
Ets BLANCHE-BIRGER
rue Clemenceau B.P. 317
Tél. 228.02

Territoire Français des Afars et Issas
DJIBOUTI
Equipement Rationnel
Ets Georges BONFANTI B.P. 1218
Tél. 30.47

Les Comores
MORONI
Ets DAVUM OUTRE-MER
B.P. 280 Tél. 20.17

Guadeloupe
971 POINTE-A-PITRE
ANTILLES-BUREAU-SERVICE
3 rue Gambetta
Tél. 82.32.69
75017 PARIS
Centrale Européenne
d'Exportation (C.E.D.E.X.)
56 rue des Acacias
Tél. 380.49.15

Martinique
FORT-DE-FRANCE
Ets PREVOTEAU & CIE
28 rue Deproge
3 rue Schoelcher B.P. 174
Tél. 71.22.12 - 71.35.88

Guyane Française
973 CAYENNE
Ets J. LAGUERRE B.P. 168

Nouvelle-Calédonie
NOUMEA
Sté Importation du Pacifique
(S.I.P.) B.P. 376
Tél. 36.34 - 46.34

Nouvelles-Hébrides
PORT VILA
Sté Importation du Pacifique
(S.I.P.) B.P. 118
Tél. 832

Tahiti
PAPEETE
SOCOPA
rue du Cdt Destremeau B.P. 707
Tél. 10.47

Haïti
HAITI
PORT AU PRINCE
R.H. CARL STROEM B.P. 5
Tél. 2.2117

Groupe Forges de Strasbourg
Société Anonyme au capital de 48 090 000 F
R.C. Strasbourg B 55 201 2965

Direction Générale
31, rue du Chemin de Fer,
B.P. 6 K
67035 Strasbourg Cedex
Tél. (88) 30.10.13

Le Mond
nts dans
points de vente

LE MONDE DES AFFAIRES

POUR EMPÊCHER SON TRANSFERT HORS DE FRANCE

Il faut ranimer le marché à terme des sucres blancs de Paris

par EUGÈNE DEMONT (*)

La crise du marché des sucres blancs de Paris, qui dure depuis trois mois et dont il a été abondamment rendu compte dans nos colonnes, se poursuit sans qu'une solution permettant sa réouverture se dessine dans l'immédiat. Une telle situation ne saurait se perpétuer sans porter préjudice aux producteurs français de sucre, qui se verraient contraints, alors, de se tourner vers les marchés étrangers, notamment *Londres*, trop heureux de prendre la succession de Paris. C'est le sentiment qu'exprime l'article de M. Eugène Demont.

DEPUIS le début du mois de décembre dernier, le seul marché à terme international des sucres blancs existant dans le monde — à *savoir celui de Paris* — est en sommeil. Le 2 décembre 1974, le marché était comme d'habitude en pleine activité. Le lendemain, une mesure de suspension des cotations fut prise, à titre conservatoire, laquelle a entraîné des initiatives et des réactions réciproques qui se sont rapidement portées sur le plan judiciaire.

Sans doute, la suspension des cotations n'a-t-elle duré que quelques jours. Néanmoins, la reprise n'a été que nominale, le mécanisme est demeuré grippé, l'outil inutilisable, tandis que se poursuivait la procédure. En termes clairs, il n'y a plus, depuis trois mois, de marché international des sucres blancs dans le monde. Les jours ont passé, puis les semaines ; nous en sommes donc maintenant aux mois. Evitons le pessimisme, mais soyons réalistes : alors que chaque jour la gêne imposée aux professions sucrières s'aggrave, chaque jour les chances de réveil s'amenuisent. La plupart des *léthargies prolongées se terminent mal.*

Je m'abstiendrai de juger, et même de commenter ici les positions des uns et des autres et encore plus les décisions judiciaires, et ce pour deux raisons : la première est qu'il s'agit de litiges en suspens qui sont, ou peuvent revenir, entre les mains de la justice ; la seconde résulte de l'objet que je me suis fixé. Mon propos n'est pas de prendre parti pour ou contre une cause ou l'autre ; il est d'exposer les préoccupations, ou plutôt les inquiétudes, non pas de telle ou telle fraction d'utilisateurs de ce marché, mais de l'ensemble de la profession que j'ai l'honneur de représenter. Au-delà des intérêts engagés, et parfois compromis, dans des dévelopements qui datent maintenant de nombreuses semaines, il est de mon devoir de lancer aujourd'hui un appel pressant : le marché à terme des sucres blancs est demeuré prostré pendant plus de trois mois ; il est plus que temps de ranimer le patient.

Des vérités à rappeler

Certaines erreurs, certains préjugés surtout, ont la vie dure. Il y a des vérités et même des vérités premières qu'il est utile et parfois nécessaire de rappeler. L'opérateur-détenteur de marchandise s'adresse au marché à terme, faut-il le répéter, non pas pour jouer sur la chance ou le hasard, mais pour éliminer la chance et le hasard ; non pas pour spéculer au sens populaire du terme, mais pour éviter de spéculer. Il ne risque pas une position, il assure une position. Dès qu'il aura traité, l'avenir est pour lui fixé, immuable, et les variations que connaîtront les cours du produit qu'il a vendu ne le concernent plus. Sa contrepartie, professionnelle ou non, prend à son compte, par son intervention commandée par sa propre analyse, le gain ou la perte résultant de la fluctuation des cours.

Le marché à terme n'est donc pas une maison de jeu, un casino, un moyen facile de s'enrichir ou un moyen dangereux de s'appauvrir. C'est exactement l'inverse : c'est un instrument de travail, c'est un outil dont l'usage est ouvert à tous, dont le fonctionnement doit être connu des opérateurs. Les offres et les demandes étant toutes enregistrées, les prix quotidiens étant affichés, publiés, cet instrument constitue également une référence et une référence incontestable. Pour le producteur, comme pour le négociant, le marché à terme est un service public qui se doit d'être toujours assuré dans des conditions transparentes.

Les incidents de décembre sont imputables à de multiples causes, et ce n'est pas notre propos d'en traiter. Un marché à terme, de création toute récente, s'est trouvé dépassé, à Paris, par des volumes et des mouvements auxquels il aurait résisté à l'égal des marchés de Londres et New-York s'il avait bénéficié de la même expérience et de la même maturité. Le marché traverse une crise sévère et même dangereuse. En la laissant se prolonger, allons-nous la rendre mortelle ?

Il est d'autant plus vital que soit entendu le présent appel que la grave situation qui l'inspire dépasse, si je puis dire, dans l'espace et dans le temps, les préoccupations propres aux fabricants *de sucre. Tout d'abord, le vide du marché* à terme des sucres blancs de Paris n'affecte pas que les professionnels français. Toute la profession sucrière internationale doit pouvoir compter sur un instrument constamment disponible, maniable et sûr. Et, pour la France elle-même, en dehors de la prospérité de la place de Paris, c'est non seulement le présent mais aussi, et surtout, l'avenir du sucre français qui est en cause.

L'ensemble des professions françaises concernées par la production du sucre a de hautes ambitions. Le développement continu de la consommation mondiale appelle, de toute nécessité, un effort général de la production : planteurs et fabricants français entendent bien participer largement à cette expansion indispensable. La France exporte actuellement environ un tiers de sa production ; bientôt, elle en exportera la *moitié, et je suis convaincu que* l'époque n'est pas éloignée où l'exportation dépassera la consommation intérieure. L'outil de commercialisation internationale que représente le marché à terme sera de plus en plus indispensable. Quelle ne serait pas notre responsabilité si nous nous dérobions devant l'effort nécessaire pour sauvegarder cet avantage qui est en même temps une obligation ?

Je conclurai brièvement par une affirmation suivie d'une question. Tout d'abord, il est certain que les producteurs ne pourront, ni ne voudront, se passer indéfiniment d'un marché à terme des sucres blancs : tôt ou tard — plut tôt que tard, je le crains, — si Paris ne retrouve pas sa place grâce à une solution désormais urgente, un marché à terme des sucres blancs sera créé hors de France. Et voici la question : lorsque les professionnels du monde entier ne demandent qu'à faire confiance à la place de Paris, à la seule condition qu'elle leur offre les mêmes possibilités et les mêmes garanties que celles de Londres et de New-York, ne serait-elle pas inexcusable, en les leur refusant, de les engager, j'allais dire de les condamner, à rechercher une solution extérieure ?

(*) Président du Syndicat national des fabricants de sucre de France.

Dix mille entreprises françaises sous contrôle étranger

COMBIEN y a-t-il d'entreprises françaises sous contrôle étranger ? Cinq cents ? Mille ? Cinq mille ? Il faut bien avouer que jusqu'à présent les statistiques précises manquaient cruellement dans ce domaine... comme dans d'autres. La parution de l'Annuaire des participations étrangères en France (1) comble cette lacune. On y découvre, entre autres choses, que ce sont quelque dix mille sociétés françaises qui sont actuellement contrôlées par des intérêts étrangers !

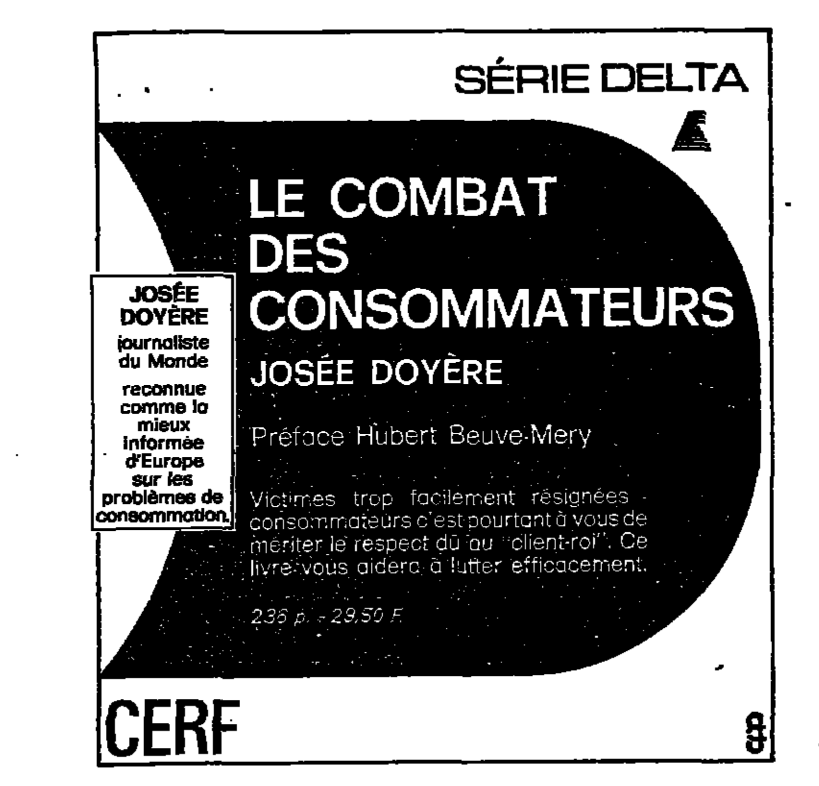
Les Américains, dira-t-on. Eh bien, non, justement. Les Américains sont certes présents, mais pas plus que les Allemands. Qui sont suivis dans l'ordre par les Britanniques, les Suisses, les ressortisants du Benelux, les Italiens et, en dernier lieu, par les Scandinaves, les Japonais et les Canadiens. A noter l'effacement des pays producteurs de pétrole... qui semblent donc s'intéresser plus en France aux investissements financiers qu'aux investissements industriels.

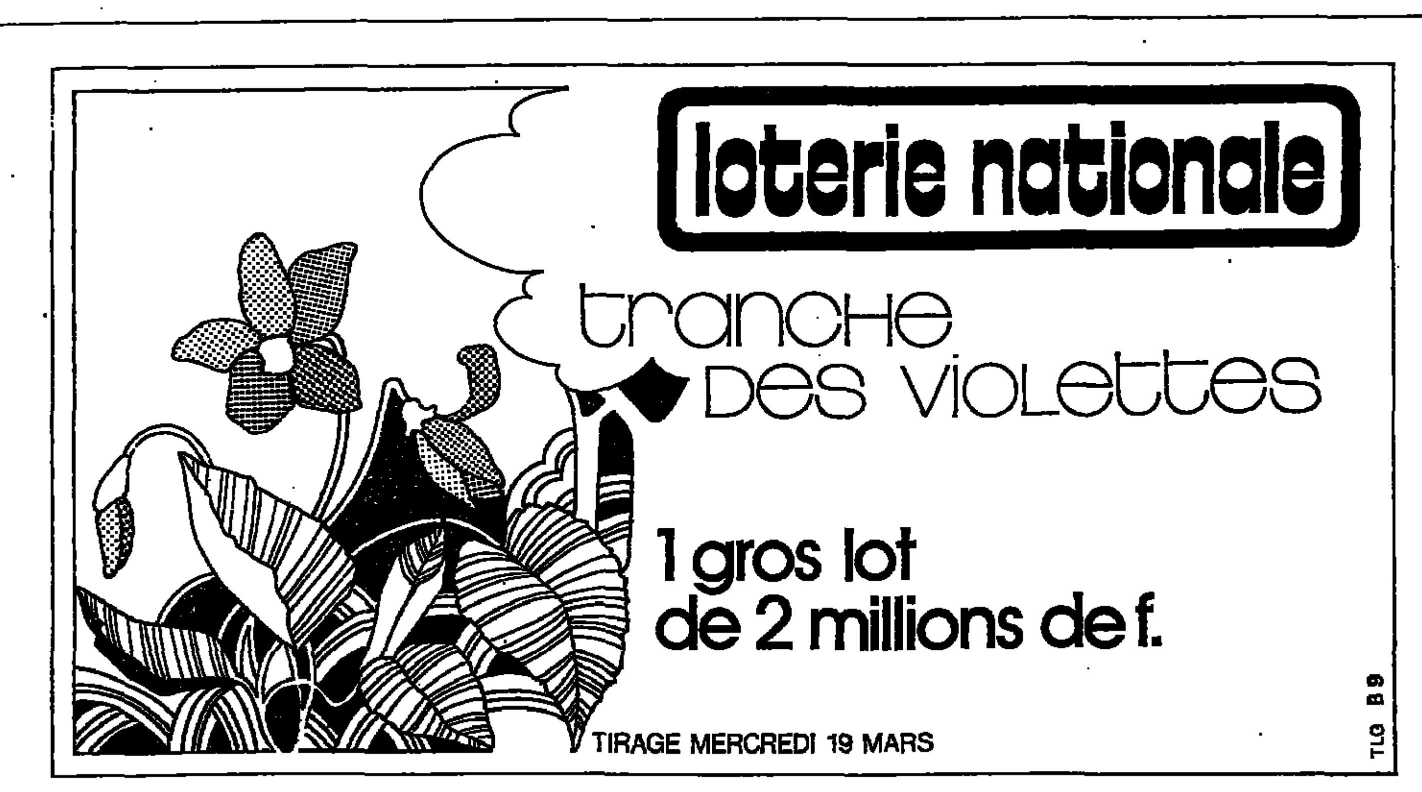
Dernière constatation, qui va également à l'encontre de certaines idées reçues : le capital étranger, loin de se concentrer sur certains secteurs, se trouve presque également réparti dans toutes les principales activités économiques, tant de production que de transformation.

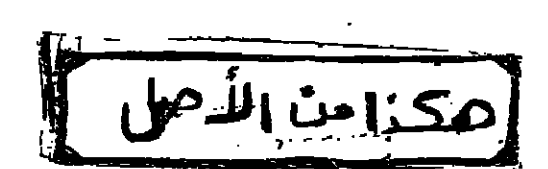
Notons enfin que la présentation de l'ouvrage — il existe deux tableaux, l'un récapitulant les secteurs professionnels, l'autre le pays d'origine des investissements — en fait un outil aisément utilisable. Ce n'est pas son moindre mérite.

Ph. L.

(1) Opera Mundi - Edition, 100, avenue Raymond-Poincaré, 75016 Paris. Prix : 480 F







Le développement dans le monde arabe

DES FRAISES AU KOWEIT

De notre envoyée spéciale

LE Koweït a des moyens, mais pas encore de buts. Le laisser-faire des dix-sept premières années de l'ère du pétrole a produit des résultats qui alarment ses habitants. D'un peu plus de 200 000 âmes au recensement de 1957, la population est passée à 900 000 environ aujourd'hui. Mais, parmi eux, on ne compte que 350 000 nationaux. Les Koweïtiens sont d'ores et déjà mis en minorité dans leur propre pays par les ressortissants de l'Iraq, de la Jordanie, de l'Egypte, de la Syrie et du Liban, ainsi que par les Palestiniens venus saisir les emplois lucratifs ouverts par le développement soudain du pays et que les nationaux n'étaient pas prêts, ou pas disposés, à remplir.

Si le pays devait choisir la voie de l'industrialisation, basée sur la pétrochimie, il faudrait qu'il ouvre ses portes à une immigration bien plus considérable encore. Ne serait-ce prendre des risques politiques terribles ?

D'un autre côté, si l'industrialisation a ses risques, la stagnation en comporterait également. Nantis de bons revenus, et sans rien de très intéressant ou de très agréable du point de vue climatique qui les retienne chez eux, les Koweïtiens s'expatrieraient en masse. Ils quitteraient leur sol natal pour aller s'installer dans des villes animées et hospitalières, telle Beyrouth, où les riches vont déjà passer leurs étés.

A l'abri de la publicité

Pendant que, dans les salons de Koweït-City, se poursuit le grand débat autour de la question du développement économique, débat dont l'issue doit fournir le fil conducteur du premier Plan quinquennal, certains artisans de l'avenir du Koweït conduisent, à l'abri de la publicité, une expérience du plus haut intérêt.

L'ancienne propriété d'un cheik, située presque aux portes de la ville, a été convertie par le ministère des travaux publics (car il n'existe pas encore, et pour cause, de ministère de l'agriculture) en station-pilote d'agriculture dite « protégée ». Cette initiative remonte à 1957, si bien que les Koweïtiens ont déjà acquis une expérience considérable, quoique sur une petite échelle, dans le domaine de la culture des terres (?) désertiques.

Le but de cette expérience est de savoir si le pays est capable de subvenir économiquement à ses propres besoins en denrées périssables — légumes, fruits, fleurs, lait, œufs — dont l'importation est non seulement extrêmement onéreuse mais surtout soumise aux aléas des fermetures de frontières et autres incidents qui se produisent fréquemment au Proche-Orient.

Grâce au dessalement de l'eau de *mer (la première usine ayant été mise en service en 1952), un premier essai de culture par le procédé américain dit « hydroponique » fut lancé en 1957. L'unité de production hydroponique couvre aujourd'hui 20 000 m2. Dans ces immenses serres, dont la température intérieure est maintenue, par un système d'aération, à environ 10 °F au-dessous de la température extérieure en été, et réchauffée au gaz, à certaines heures en hiver, pour protéger les plantes fragiles contre la gelée possible, nous avons vu des tomates, des concombres, des aubergines et des courgettes à divers stades de maturité.*

Le sol, contenu dans un lit en ciment, est constitué seulement par du sable du désert saturé d'une solution d'eau douce contenant les engrais nécessaires. L'eau est constamment recyclée et rechargée. Les produits de cette culture sont vendus au marché en gros de Koweït City, où un registre des coûts de production et des recettes est tenu à jour.

Bien que la station hydroponique s'emploie à produire hors saison, lorsque les prix atteignent leur maximum, il est déjà acquis que ce procédé ne pourra jamais être économique.

Les techniques d'Israël connues via l'Arizona

Avec l'aide de l'Organisation des Nations unies pour l'alimentation et l'agriculture, on a donc mis sur pied une nouvelle série d'expériences et introduit toutes sortes de perfectionnements. Le nouveau centre pour les cultures végétales protégées (Center for Protected Vegetable Cultivation), *voisin de la station hydroponique, fonctionne sous la direction de trois experts fournis par l'O.A.A. Le chef est un Egyptien économiste agricole, ses adjoints un Britannique et un Jordanien muni d'un doctorat d'université américaine. Les Koweïtiens du centre ne cachent pas le fait que les techniques vers lesquelles ils s'orientent à l'heure actuelle ont été mise au point en Israël et qu'ils doivent aller s'y initier sur le terrain neutre de l'Arizona, aux Etats-Unis.*

La culture « protégée » se fait désormais directement dans le sable du désert fertilisé, non plus à l'aide d'une composition chimique importée, mais par un mélange de fumier national du produit du traitement des ordures ménagères de Koweït City et d'urée produite par l'usine locale (2 tonnes par jour). L'eau est distribuée sous très basse pression par un système aussi simple qu'ingénieux : un ruban plastique, plié en deux dans le sens de la longueur et cousu à la machine, formant ainsi une sorte de conduit plat qui repose sur le sable ; l'eau s'échappe très lentement par les trous formés par l'aiguille et est absorbée par les racines de la plante.

Les serres en plastique ont été remplacées par des sortes de tunnels aussi bas que possible — pour donner peu de prise aux tempêtes de vent et de sable — formés par une armature simple et légère enveloppée d'un film plastique transparent. L'enveloppe plastique peut être déplacée à la main pour donner juste le degré d'aération ou d'insolation désirable. Lorsque le soleil frappe trop fort, on souffle une poussière de gypse qui adhère au plastique et réfléchit ses rayons ; quand vient l'hiver on lave le gypse au jet d'eau. Dans quelques années, le film plastique, importé aujourd'hui de Grande-Bretagne, sera peut-être produit par l'industrie koweïtienne. Déjà, les écrans humides au travers desquels circule, pour le refroidir, l'air qui va alimenter ces cultures, ne sont plus bourrés de branches de tremble importé des Etats-Unis mais d'« artaj », buisson qui pousse un peu partout dans le désert et a la même vertu d'être pratiquement imputrescible. Bref, on met au point, petit à petit, un système de culture que le bédouin pourrait aisément adopter.

Les expériences faites avec des fraises, des melons, des tomates, des courgettes, des œillets, des glaïeuls et des chrysanthèmes seraient concluantes. On vient de mettre en route la culture de la vigne en vue de la production de raisin de table.

A l'ombre d'abris voisins de ces cultures, des taureaux reproducteurs et des vaches laitières de race Jersey, Friese et Holstein sont l'objet d'une autre expérience liée à l'autosuffisance. Le but est d'assurer à Koweït-City un approvisionnement en lait frais. Par le croisement de la race indigène et et de la race jersiaire on a obtenu à la quatrième génération une production de 2 000 kilos de lait par période de lactation, contre 500 à 800 kilos pour les vaches indigènes.

Depuis qu'on abreuve une moitié de ce bétail à l'eau dessalée, et l'autre moitié à l'eau saumâtre provenant des puits, on s'est aperçu que la différence des résultats, du point de vue de la qualité du lait, était minime et ne justifiait probablement pas la différence de coût. La traite est automatique. Le laboratoire de contrôle laitier est comparable à ceux que l'on voit dans les pays les mieux équipés.

Au prochain stade, la recherche portera sur l'élevage en bâtiments climatisés. D'autre part, une section volailles est en cours d'organisation. A l'état de projet, il existe enfin un programme pour l'amélioration de la race chevaline arabe.

Idéalement, ces efforts devraient venir s'intégrer dans un plan d'ensemble des pays arabes, mais les Koweïtiens ont devancé leurs voisins. Ils espèrent un jour prochain importer des aliments pour le bétail et la volaille de pays comme le Soudan et l'Irak. A présent, le seul aspect « régional » de cette expérience agricole est la main-d'œuvre : les trente jardiniers du Centre sont pour la plupart jordaniens et palestiniens. « La main-d'œuvre koweïtienne est beaucoup trop chère », a dit notre guide.

JAY McCULLEY.

Le Soudan avant la crue

(Suite de la page 17.)

Une telle augmentation de toutes les productions agricoles laisserait naturellement d'assez gros excédents, compte tenu du niveau relativement faible de la population soudanaise, qui est évaluée à 16 millions de personnes. Excédents qui intéressent tout particulièrement les pays arabes voisins, notamment les « pétroliers » : ils pourraient ainsi se libérer de la tutelle alimentaire de leurs fournisseurs traditionnels tels que les Etats-Unis. En bref, les Etats du golfe Persique seraient disposés à prêter assez libéralement leurs pétrodollars pour de telles réalisations. Certes, M. Ali ne cache pas que des obstacles existent : le programme tel qu'il a été conçu par le Fonds arabe coûterait plus de 1 milliard de livres soudanaises sur dix années. Et il ne pourrait se réaliser que si des travaux importants pour l'amélioration des transports, l'irrigation, l'énergie, les télécommunications et le stockage sont entrepris parallèlement.

Des choix délicats

Par où commencer ? C'est la question que se posent tous les pays en développement. On prouve le mouvement en marchant. Mais quel pied mettre devant l'autre ? Les choix sont toujours délicats. Les experts soviétiques qui ont élaboré le premier plan de développement quinquennal du Soudan en font aujourd'hui l'amère expérience. Aucun membre du gouvernement de Khartoum ne trouve de mots assez sévères : « *Rendez-vous compte qu'il n'y avait pas un mot sur le développement des transports et des routes dans leur plan, alors qu'il n'y a pas 300 kilomètres de macadam dans le pays* », fulmine M. Mansour Khaleb, ancien ministre des affaires étrangères, qui détient actuellement le portefeuille de l'éducation.

C'est désormais un fonctionnaire des Nations unies, de nationalité norvégienne, qui prépare le prochain plan quinquennal. Il essaie de programmer de front le développement des transports, de l'industrialisation et de l'agriculture. Les projets dans ce dernier domaine restent les plus nombreux et les plus importants.

D'autant que Khartoum dispose dans le secteur agricole d'une carte importante. A la lisière des élevages nomades, une exploitation gigantesque a été implantée au sud de la capitale, grâce à un système d'irrigation gravitaire d'une extrême minutie.

Imaginez. Deux heures d'avion en remontant le Nil bleu. Un miracle : le désert est vert. A partir d'un barrage, deux grands canaux drainent le précieux liquide vers une multitude de dérivations jusqu'à une myriade de rigoles minuscules qui arrosent la terre brune dure comme de la brique. Neuf cent mille hectares sont irrigués de la sorte. La plus grande ferme du monde : le « Gezirah Scheme ». Si ce n'étaient les femmes, entortillées de chiffons multicolores, qui agitent sans répit des boîtes de conserves remplies de ferraille pour faire fuir les oiseaux, le voyageur a parfois le sentiment de traverser les blés moutonnants de la Beauce au mois d'août.

L'histoire de cette exploitation hors du commun débute en 1[illegible]. L'industrie britannique a besoin de coton. Les colons lancent sur quelques centaines d'hectares la culture de cette fleur blanche fibreuse. C'est un succès. L'aventure commence. Le Soudan récolte aujourd'hui sur ces terres prises au désert 75 % de sa production de coton. On y cultive aussi 75 000 hectares de blé et d'arachides, 50 000 hectares de luzerne, 1[illegible]000 hectares de légumes.

La réussite d'une telle entreprise tient, à n'en pas douter, à l'organisation très structurée imprimée par les anciens colonisateurs. Le « Gezirah Scheme » est, en effet, une sorte de coopérative dont les trois pôles sont :

● LE GOUVERNEMENT SOUDANAIS : le ministère de l'agriculture a la responsabilité des travaux d'infrastructure (barrages, canaux, électrification, etc.) et de leur entretien.

● LE « GEZIRAH BOARD » : il s'agit *grosso modo* d'un office qui fournit les semences et les engrais, prête les machines agricoles, répand les insecticides grâce à une flottille d'avions, planifie et contrôle la rotation des cultures, assure le transport, le stockage et le conditionnement de la récolte (la vente du coton est faite depuis 1970 par une entreprise d'Etat, le Public Cotton Corporation). L'office a également à sa charge l'entretien des canaux secondaires, et il subventionne un institut de recherche agronomique où sont expérimentées les méthodes culturales et les nouvelles variétés. Au total, 20 000 personnes sont directement employées par le Gezirah Board, dont 2 000 sont techniciens et conseillers agricoles.

● LES METAYERS : ils sont environ 100 000. Individuellement, ils s'engagent à cultiver les 20 feddans qui leur sont confiés selon les instructions et sous le contrôle des conseillers agricoles de l'office. Ils sont aidés, au moment des récoltes, par un demi-million d'ouvriers saisonniers.

Les recettes de la production de coton vont pour 36 % au gouvernement, 49 % aux métayers, 10 % au Gezirah Board, 2 % au gouvernement local et 3 % au Fonds de développement social, qui utilise ces subventions pour forer des puits d'eau potable et lutter contre la bilharziose (6). Les récoltes de céréales, d'arachides, de luzerne et de légumes sont laissées à la disposition des métayers.

Ce type d'organisation de la production agricole, qui s'est révélé particulièrement efficace, va être étendu aux projets de mise en culture irriguée de 200 000 hectares, dans la haute vallée du Nil blanc.

Le fait qu'il soit bien accepté par les cultivateurs est un bon point pour l'économie soudanaise. Ce n'est pas le seul. Après la révolution de 1970, le gouvernement avait nationalisé la quasi-totalité de l'économie : banques, industrie, commerce. L'expérience s'est rapidement révélée désastreuse pour l'industrie : baisse de la production, effectifs pléthoriques. Les pouvoirs publics sont alors revenus sur une partie des confiscations. En 1972, M. Avo Izmirlian, dont la famille, d'origine arménienne, était implantée au Soudan depuis une soixantaine d'années, a pu récupérer son usine de montage de réfrigérateurs, puis en absorber une autre. Il a également pu reprendre ses activités d'import-export. Un autre Soudanais d'origine arménienne a retrouvé son exploitation de mille vaches, qui fournit du lait à tout Khartoum. La dénationalisation s'est appliquée à presque tout le secteur de la production, sans revenir toutefois sur la nationalisation des banques, ni même de certaines usines de chaussures (Bata).

Il faut sans doute mettre ce retour en arrière sur le compte d'un certain réalisme des autorités soudanaises, qui veulent conduire de front leurs ambitions progressistes et leurs aspirations au développement. Cette interprétation ne fait pas l'unanimité. Depuis l'élimination brutale et sanglante des dirigeants communistes, après le coup d'Etat manqué de 1971, beaucoup pensent que le régime du général Nemeiry glisse « dans les bras de l'Occident ». Pour étayer cette thèse, on cite généralement l'ouverture de relations diplomatiques avec les Etats-Unis, et la présence de nombreux experts européens dans le pays. Pourtant, l'ouverture à l'Ouest s'est accompagnée de rapprochements avec la Chine et la Roumanie. Depuis quelques mois, les rapports avec l'U.R.S.S. et la République démocratique allemande sont également plus sereins.

Il reste que ce pays, dont le chef de l'Etat a fait le voyage de La Mecque, garantit dans sa Constitution les droits des chrétiens. Comme la plupart des pays en développement, il souffre de la pluralité des influences. Bref, le Soudan pourra-t-il gagner la partie du développement en jouant des atouts dont il dispose ?

La stabilisation de la situation politique est, à cet égard, très importante. Les rapports avec les trois provinces du Sud ne semblent plus devoir faire de problème depuis les accords d'Addis-Abeba, en 1972. Toutefois, les voyageurs qui reviennent des régions de Juba et de Wao font immanquablement part du retard considérable accumulé dans ces régions du point de vue économique, mais aussi sanitaire, du fait de la guerre. Les quatorze années de rébellion ont laissé des traces qui ne sont pas près de disparaître, même s'il n'est plus question d'une sécession. Le décalage entre les deux régions est d'autant plus marqué que le gouvernement du Sud ne semble pas, de l'avis général, capable de surmonter les difficultés qu'il a à affronter. De plus, ce climat serait favorable à l'accentuation des rivalités entre les ethnies locales.

La situation de Khartoum même paraît plus stable. Toutefois, depuis que le général Neimery a repris le pouvoir, après le coup d'Etat communiste avorté, celui-ci ne semble pas avoir créé un vaste mouvement populaire en sa faveur. L'Union socialiste soudanaise, parti unique, dont il assure la présidence, ne marche pas comme un seul homme derrière le chef de l'Etat. Officiellement encore, l'opposition n'existe plus. Mais il suffit de se promener dans les jardins de l'université pour constater que les sectes religieuses — Mahdiha nationaliste ; Khatmiya, favorable à un rapprochement avec l'Eglise ; les Frères musulmans — sont tout aussi vivantes qu'un parti communiste, fort discret en apparence, mais dont la propagande est active dans les milieux intellectuels. En bref, la situation politique n'est pas aussi nette que les officiers soudanais le proclament. Et c'est pour cela que développement du pays pourrait être contré.

ALAIN GIRAUDO.

(6) La bilharziose est une maladie de l'appareil circulatoire de l'homme provoquée par des parasites qui se développent dans les eaux stagnantes.

MÉDECINE

La loi sur l'interruption de grossesse

L'ARRÊTÉ FIXANT LES TARIFS DE L'AVORTEMENT POURRAIT ÊTRE PUBLIÉ CETTE SEMAINE

L'arrêté fixant les tarifs de l'interruption de grossesse pourrait être publié cette semaine dans le « Bulletin officiel du service des prix ».

M. Jean-Pierre Fourcade, ministre de l'économie et des finances, a, en effet, indiqué, samedi 15 mars, à l'issue d'une réunion du comité directeur des clubs « Perspectives et Réalités », que Mme Simone Veil, ministre de la santé et lui-même avaient déjà signé cet arrêté. M. Fourcade a précisé que, selon la procédure utilisée, l'avortement pourrait coûter entre 300 et 700 francs.

Interrogée, d'autre part, dimanche soir à IT 1, Mme Simone Veil a déclaré : « *Le gouvernement a montré à maintes reprises son désir formel de voir respecter la loi sur l'interruption de grossesse. Je précise : respectée, mais pas au-delà. Il a été écrit ces jours-ci qu'on envisageait d'autoriser des interruptions de grossesse hors des établissements hospitaliers. Nous n'avons pas du tout l'intention d'aller au-delà de la loi, et les services qui seront organisés le seront tous à l'intérieur des établissements hospitaliers, pas en dehors.* »

La circulaire signée le 10 mars dernier par Mme Simone Veil pour accélérer l'application de la loi sur l'interruption de grossesse (*le Monde* daté 16-17 mars) disait notamment, à propos des « locaux adaptés » devant être installés :

« *Il appartient au directeur de l'établissement hospitalier d'apprécier avec le concours du corps médical, compte tenu des fonctions que doivent assurer ces locaux et de la demande prévisible, les possibilités d'intégrer ou non ces unités dans les services hospitaliers.*

» *Une implantation pourrait également être prévue à proximité d'une consultation externe ou d'un centre de planification familiale.* »

Au ministère, on indique que cette phrase aurait dû être précisée. En fait, « *l'implantation (...) à proximité d'une consultation externe ou d'un centre de planification familiale* » doit s'entendre à l'intérieur d'un établissement hospitalier.

● *Une transplantation cardiaque* a été menée à bien, le 14 mars, à l'hôpital Foch de Suresnes, sur un homme de quarante-quatre ans, M. Thaissen. L'état du malade était satisfaisant, ce lundi 17 mars. Il s'agit de la huitième tentative du professeur Guilmet et de la vingt-quatrième tentative française.

● ERRATUM. — Le numéro de téléphone de l'Association française de lutte contre la mucoviscidose, au profit de laquelle a été donné un concert en l'église Saint-Louis des Invalides vendredi 14 mars est : 326-69-04, et non 326-69-24 comme nous l'avons écrit par erreur.

CARNET

Mariages

— M. et Mme René Gros,
M. et Mme Léon Fraisse,
sont heureux de faire part du mariage de leurs enfants
Françoise et Yves,
célébré dans l'intimité le 13 mars 1975.
4, rue Pasteur,
92300 Levallois.
Boulevard des Belges,
42120 Le Coteau.

Décès

VINCENT ROTINAT

Nous apprenons le décès de
M. Vincent ROTINAT,
président du conseil général de l'Indre,
ancien député,
ancien sénateur,
survenu le 14 mars, dans sa quatre-vingt-septième année.

[M. Vincent Rotinat était né le 10 juillet 1888 à Briantes (Indre). De 1919 à 1936, il avait été professeur au collège de La Châtre. Puis, à partir de mai 1936, il avait siégé au Palais-Bourbon comme député radical-socialiste de la circonscription de La Châtre. Après la Libération, M. Vincent Rotinat s'était présenté au Conseil de la République, qui redeviendra le Sénat. De 1946 à 1971, il représentera, comme sénateur, le département de l'Indre, siégeant au groupe de la gauche démocratique. M. Rotinat a successivement présidé la Commission de la défense nationale (1948-1958) puis la Commission des affaires étrangères et de la défense du Sénat. Il était maire de Briantes depuis 1953 et président du conseil général de l'Indre depuis 1949.]

— Ondine et François Jean-Bernard,
Marc Jean-Bernard,
Yves et Katherine Bohou,
Pierre et Michèle Noel
Alain Noel,
Jean et Yvonne Bonnefon-Craponne,
ont la douleur de faire part du décès de
Fabienne JEAN-BERNARD,
née Bonnefon-Craponne,
survenu à Vineuil-Saint-Firmin (Oise), dans sa soixante-dix-septième année, le 13 mars 1975.
Les obsèques auront lieu mardi 18 mars vers 15 heures, au cimetière de Vineuil-Saint-Firmin.
Les parents et amis assisteront à un court service religieux au domicile, l'Ermitage, Vineuil-Saint-Firmin, à 14 h. 30.
Cet avis tient lieu de faire-part.

— On nous prie d'annoncer le décès, le 8 mars 1975, de
Mme Auguste BIEDERMANN,
née Suzanne Benner.
Les obsèques ont eu lieu dans la plus stricte intimité le 13 mars 1975.
De la part de
M. Auguste Biedermann,
M. et Mme Michel Biedermann,
M. et Mme Jean Biedermann.
3 bis, rue du Bel-Air,
92190 Meudon.

● *Les dons au comité catholique* contre la faim et pour le développement peuvent être envoyés au siège social, 47, quai des Grands-Augustins, 75262 Paris CEDEX 06. C.C.P. 18.



— Mme Jacques Bouffanais,
M. et Mme Claude Schmidt,
M. et Mme Olivier Richard,
Mlle Florence Bouffanais,
Mlle Patricia Bouffanais,
ont la douleur de faire part du décès de
M. Jacques BOUFFANAIS,
survenu le 15 mars.
La cérémonie religieuse aura lieu, en l'église Notre-Dame-de-Beauregard, le jeudi 20 mars à 10 h. 45.
Ni fleurs ni couronnes.

— Abidjan - Locmaria-Plouzané.
Le docteur Michel LE BRAS,
professeur agrégé,
Son épouse,
Et ses enfants,
ont la douleur de faire part du décès de leur fils et frère,
RONAN,
survenu à l'âge de douze ans à Abidjan.
Les obsèques ont eu lieu en l'église Saint-Jean-Cocody à Abidjan, et l'inhumation au cimetière de Locmaria-Plouzané.

— On nous prie d'annoncer le décès de
Mme André LEFEBURE,
née Madeleine Fouret,
endormie dans la paix du Seigneur, le 15 mars 1975, dans sa quatre-vingt-onzième année.
De la part de
M. et Mme Etienne Longchamp,
Mlle Jeanine Lefebure,
M. et Mme Jacques Domino,
Ses enfants,
De ses petits-enfants et arrière-petits-enfants,
De Mme André Fouret,
De Mme Roger Fouret,
Ses belles-sœurs,
Et de toute la famille.
La cérémonie religieuse sera célébrée le mardi 18 mars 1975, à 15 heures, en l'église Sainte-Marie des Batignolles (place du Docteur-Félix-Lobligeois, Paris-17e).
Selon la volonté de la défunte, ni fleurs ni couronnes, des prières.
39, rue Boursault,
Paris (17e).

— On nous prie d'annoncer le décès de
M. Jean LEUBA,
survenu le 11 mars 1975, à l'âge de quatre-vingt-deux ans.
De la part de
Mme Jean Leuba, son épouse,
M. et Mme Marcel Leuba et leurs enfants,
Le colonel et Mme Gilbert Leuba et leur fille,
M. Fernand Leuba,
M. et Mme Charles Pellaton et leurs enfants,
M. et Mme Eugène Tonnin et leurs enfants.
Les obsèques ont eu lieu jeudi 13 mars.
17, rue Saint-Nicolas,
39110 Salins-les-Bains.
9, résidence Boieldieu,
92800 Puteaux.

— M. Riso Levi,
Claude et Claudie Riso Levi et leurs enfants,
Isabelle Levi,
Et la famille,
ont la tristesse de faire part du décès de
Lucie RISO LEVI,
née Gani.
Les obsèques ont lieu ce jour 17 mars. Rendez-vous au cimetière de Garches, rue de Suresnes, à 16 h. 30.
4, résidence Foch,
92 Garches.
30, avenue de Gascogne,
78 Villepreux.
M.I.U. Fairfield, Iowa (U.S.A.).

— On nous prie d'annoncer le décès du
Dr Harold B. MAYNARD,
pionnier du management, professeur, auteur et fondateur de H.B. Maynard-Management Consultants,
survenu le 10 mars dans sa propriété de Miami, en Floride, à l'âge de soixante-douze ans.

— M. et Mme Jean Poujade,
M. et Mme Michel Poujade,
ont la grande douleur de faire part du décès de leur père
M. François POUJADE,
croix de guerre 1914-1918,
survenu le 13 mars 1975, dans sa quatre-vingtième année.
L'inhumation aura lieu le mardi 18 mars 1975, à 12 heures, à Chassy (Yonne), dans l'intimité familiale, selon la volonté du défunt.
6, avenue Paul-Appell,
75014 Paris.
28, rue Perronet,
92200 Neuilly.
Chassy 89110 Aillant-sur-Tholon.

— La comtesse de Puyfontaine,
Mme Le Guénédal,
Le comte et la comtesse Gérard de Puyfontaine,
Et leurs enfants,
ont la douleur de faire part du décès du
comte DE PUYFONTAINE,
chevalier de la Légion d'honneur,
croix de guerre 1939-1945,
président des Tréteaux mondains,
rappelé à Dieu le 15 mars, dans sa soixante-dix-septième année, muni des sacrements de l'Eglise.
La cérémonie religieuse sera célébrée le mardi 18 mars à 8 h. 30, en l'église Notre-Dame-des-Victoires.
L'inhumation aura lieu à Fontainebleau dans le caveau de famille.
31, rue de Constantinople,
Paris (8e).

Nos abonnés, bénéficiant d'une réduction sur les insertions du « Carnet du Monde », sont priés de joindre à leur envoi de texte une des dernières bandes pour justifier de cette qualité.

— On nous prie d'annoncer le décès, à l'âge de soixante-quatre ans, de
Mme Jacques TANANT,
née Andrée Debrix,
endormie dans la paix du Seigneur le 7 mars 1975.
La cérémonie religieuse et l'inhumation ont eu lieu à Chambéry.
De la part du
Lieutenant-colonel Jacques Tanant,
De ses dix enfants,
Et des familles Debrix, Champigneulle, Hoog, Blondeau, Tanant, Pinelli, Gaudioz, Rondet, Schmutzler, Pisoni, Perrier.
32, rue Girard-Madoux,
73000 Chambéry.

— Mme Robert Vieil,
M. Philippe Vieil,
M. Alain Vieil,
M. et Mme Maurice Vieil, leurs enfants et petits-enfants,
M. et Mme Michel Chevalier, leurs enfants et petits-enfants,
Mme Paul Luneau, ses enfants et petits-enfants,
M. et Mme Michel Luneau,
Le docteur Jean Touzé, ses enfants et petits-enfants,
M. et Mme Jean Langevin, leurs enfants et petits-enfants,
M. et Mme Marc-Henri Schmaus et leurs enfants,
M. et Mme Marc Glomot,
M. Francis Clunes,
Les familles Curlier, Einhaus, Rumpelmayer, Tennevin, Teissier, Vieil,
ont la douleur de faire part du décès de
M. Robert VIEIL,
président-délégué
de la Société nationale
d'exportation des chocolatiers,
gérant de la S.A.R.L. Hôtel de Troyes,
chevalier
de l'ordre de la Légion d'honneur,
leur époux, père, frère, beau-frère, oncle et parent, survenu à Paris le 13 mars 1975, dans sa soixante-deuxième année.
L'incinération aura lieu le mardi 18 mars 1975 à 15 h. 30, au crématorium du Père-Lachaise. A l'issue de l'incinération, les cendres seront acheminées au cimetière de Cimiez, à Nice.
36, rue Jacob,
75006 Paris.

Messes anniversaires

— Pour l'anniversaire du décès du
Père Bernard FAUVEL,
fils de la Charité,
une messe sera concélébrée le jeudi 20 mars 1975, à 18 h. 45, en l'église Notre-Dame-d'Espérance, 4, rue du Commandant-Lamy, Paris-11e.

— Il y a dix ans, le 18 mars 1965, disparaissait
Jean VERPEAUX.
Une pensée fidèle est demandée à tous ceux qui l'ont connu et aimé.

Communications diverses

— Des écrivains célèbres participeront à la vente de livres dédicacés que la Wizo organise le mardi 18 mars, à l'hôtel Claridge, 74, avenue des Champs-Elysées, de 15 heures à 20 heures. Cette manifestation est placée sous le slogan : « L'UNESCO élimine le peuple du livre, défendons-le par le livre. »

— Jacques Delors signera son livre « Changer », mardi 18 mars à partir de 15 h. 30, à la Librairie des sciences politiques, 30, rue Saint-Guillaume, Paris-7e.

Visites et conférences

MARDI 18 MARS

VISITES GUIDÉES ET PROMENADES. — Caisse nationale des monuments historiques, 14 h. 30, place Fontenoy, Mme Legregeois : « L'UNESCO ». — 15 h., 35, rue de Picpus, Mme Bachelier : « Le cimetière de Picpus ». — 15 h., 2, rue de Bellechasse, Mme Lamy-Lassalle : « Hôtel de Salm et le musée de la Légion d'honneur ». — 15 h., 2 bis, rue du Conservatoire, Mme Chapuis : « Les concerts du Conservatoire ». — 15 h., façade de l'église, Mme Zujovic : « Saint-Germain-l'Auxerrois ».
15 h., 1, rue Saint-Louis-en-l'Ile : « Les hôtels de l'île Saint-Louis » (A travers Paris). — 15 h., métro Maubert-Mutualité : « Zigzags sur la montagne Sainte-Geneviève » (Jadis et Naguère).

CONFÉRENCES. — 18 h., tour Jussieu, cinquième étage : « Structure des ressources et connaissance des niveaux de vie ». — 20 h. 30, Institut néerlandais, 121, rue de Lille, professeur Paul Dibon : « La place de Leyde dans l'Europe savante du dix-septième siècle ». — 20 h. 30, 26, rue Bergère, M. Gaston Kempfner : « De l'esthétique à la mystique » (l'Homme et la Connaissance). — 20 h. 45, Arts et Métiers, 9 bis, avenue d'Iéna, M. Jacques Saada : « Le drame symphonique » (Groupe des sept). — 20 h. 30, salle Mabillon, 3, rue de l'Abbaye, M. Philippe Lavastine : « Eros et ascèse dans la mythologie de Shiva ». — 20 h. 45, centre Lacordaire-Saint-Jacques, 20, rue des Tanneries, Père François Louvel : « Initiation à la lecture de la Bible ». — 21 h., 6, square Rapp, Mme Alba de Cespédès : « La vie d'une femme écrivain » (Dante Alighieri, comité de Paris). — 18 h., hôtel national des Invalides, esplanade, docteur Barjon : « Les combats indécis du mois d'août 1870 » (Académie du Second Empire).

LA MORT D'ARISTOTE ONASSIS

Aristote Onassis est mort samedi 15 mars, à 12 h. 30, à l'hôpital américain de Neuilly, d'une infection bronco-pulmonaire. Son état s'était brusquement aggravé dans la nuit du 14 au 15 mars. Mme Jacqueline Onassis, qui se trouvait à New-York au moment du décès, est arrivée peu après 7 heures, dimanche, à Paris. L'armateur sera inhumé mardi dans l'île de Skorpios, située en mer Ionienne, auprès de son fils Alexandre, mort dans un accident d'avion en janvier 1973.

« Un seigneur de la mer »

La prédiction de la vieille femme vêtue de noir faite à son père, et qu'il aimait évoquer : « Un jour, ton fils sera un seigneur de la mer », a-t-elle vraiment préludé à la vie prodigieuse d'Aristote Onassis ? La légende l'assure.

Né en 1906 à Smyrne, ce fils d'un négociant en tabac de la région d'Akhisar se retrouve au Pirée après le désastre grec de 1922, en Asie Mineure. Il gagne rapidement l'Argentine, y importe des tabacs d'Orient, se lance dans de multiples et subtiles affaires, fait fonction de consul de Grèce à Buenos-Aires. En 1932, il devient armateur.

Son ascension est fulgurante, mais certains aspects en demeurent peu connus. Après avoir acheté, grâce à des acrobaties financières, quelques cargos en 1939, il est propriétaire de trois tankers. A sa mort, sa flotte est un empire de 5 586 940 tonnes de « châteaux sur la mer ». Mais surtout, « *monstre sacré* », il est parvenu à accaparer la première page des journaux à sensation, à garder braqués sur lui les projecteurs de l'actualité. Signe de notre époque, pour ceux dont il nourrissait les rêves et les ambitions, Aristote Onassis était l'archétype de la réussite sociale.

Etrange, secret, troublant, contradictoire, peu connu en dépit de ses frasques spectaculaires, Aristote Onassis fut un personnage difficile à saisir. A la fois loué et vilipendé, courtisé et contesté, oscillant entre le boucanier et la tête couronnée, il était parvenu à s'imposer, comme une révolution qui réussit dégage sa propre légalité.

Roturier, il introduisit avec d'autres armateurs de sa trempe, sinon de son envergure, une transposition de la lutte des classes dans le microcosme des privilégiés de la fortune et de la naissance. Cependant, parvenu au sommet de cette pyramide sociale qui ne cessa de l'attirer, Aristote Onassis fut toujours ulcéré par la constatation qu'il ne serait jamais, et malgré tout, qu'un intrus et un parvenu.

Un peu comme Napoléon épousant Marie-Louise, il crut que son mariage avec Tina Livanos, fille d'un puissant armateur, le ferait entrer de plain-pied dans un monde qui le fascinait. Ce ne fut pas le cas. Alors que son éternel rival Niarchos peut se considérer comme sociétaire à part entière, Aristote Onassis ne fut jamais que celui qui « n'est pas reçu au château ». Le premier phénomène de rejet fut le divorce de Tina Livanos, qu'il adorait et admirait. Mortifié, traumatisé, il se jeta dans une fuite en avant, s'afficha avec la Callas, épousa la veuve du président Kennedy. Mais la tragédie suivait son cours. Le malheur frappa sa belle-sœur, puis son fils Alexandre, finalement Tina, l'inoubliable.

D'origine grecque, citoyen argentin, volant sans cesse d'une capitale à l'autre, Aristote Onassis était devenu le symbole d'un capitalisme pour lequel l'argent n'a pas d'odeur et encore moins de frontières. Il illustra le phénomène d'osmose entre le pouvoir politique et le pouvoir économique. Il pensait que tout s'achète, que l'argent permet d'influencer le pouvoir et donc de le contenir, tout en gagnant encore un peu plus d'argent. En Grèce, il a marqué de son empreinte la vie économique mais aussi politique du pays. Il a fait école en enseignant à une nouvelle génération d'armateurs, d'industriels et de marchands d'argent, ce qui restera le « principe d'Onassis ».

Le voici : il convient de faire travailler l'argent des autres, de détecter les sources de crédit et éviter soigneusement d'engager son propre capital, tout au moins en Grèce. Car si en Europe occidentale les industriels, les armateurs, les banquiers et les hommes d'affaires ayant investi dans leur propre pays se trouvent plus liés à son développement, à son évolution générale et, pour préserver avant tout leurs intérêts, se soucient du destin national, les capitalistes grecs recherchent des cieux plus sereins que celui de l'Attique. En ce sens, Aristote Onassis aura accentué le mal chronique dont souffre son pays.

Aristote Onassis, en politique, a misé sur tous les tableaux, sans exception. Il a aidé les plus authentiques démocrates grecs et les colonels factieux, leurs adversaires. Sous la dictature, lié au clan Papadopoulos, il fut l'ennemi des autres « familles » de la junte. Ce fut une période de projets mirobolants jamais réalisés, d'investissements ne dépassant pas l'étude de financement.

Alors que Niarchos pratique les œuvres sociales, Aristote Onassis a radicalement rompu avec la tradition des « Evergetes » (bienfaiteurs), comme Zappeios, Singros, Averoff et quelques autres. Cet homme qui jeta les dollars ou les drachmes aux quatre vents des tavernes et des cabarets ne laissera son nom à aucune fondation d'intérêt général. C'est pourquoi il ne sera regretté que par ses parents, ses plus proches amis, ses intimes collaborateurs, ceux qui purent plus ou moins découvrir les aspects secrets de son étonnante personnalité. Pour le petit peuple grec, il aura surtout montré que l'argent ne fait pas le bonheur par ce destin illustre et comblé, mais privé de la grâce.

MARC MARCEAU.

Un empire évalué à 1 milliard de dollars

La fortune de M. Onassis n'a jamais été chiffrée avec précision. Elle est généralement estimée à 1 milliard de dollars environ (4,2 milliards de francs).

Armateur, M. Onassis possédait une flotte de quarante-six tankers (pétroliers) et de dix « black carriers » (minéraliers). Un seul de ces tankers battait pavillon grec.

Il avait, en outre, effectué des dépôts dans deux cent dix-sept banques, réparties dans le monde entier, à l'exception des Etats-Unis (à la suite d'un procès qui l'oppose à une grande banque américaine). Il possédait aussi des participations d'au moins 33 % dans quatre-vingt-sept entreprises, dont les sièges sont situés dans douze pays.

En Amérique du Sud, il contrôlait une compagnie de navigation, l'Olympic, et plusieurs usines en Uruguay. Il avait également investi 4 millions de dollars au Brésil dans une affaire de produits alimentaires pour enfants.

Aux Etats-Unis, il détenait une quinzaine de sociétés aux activités très diversifiées : chantiers navals, extraction de gaz naturel, produits chimiques, construction, etc.

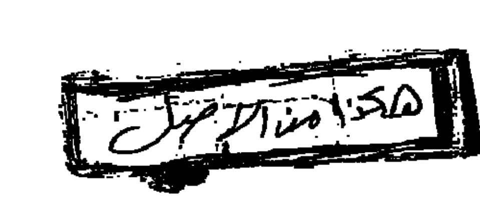
Présent en Iran, il l'était également au Japon, où il détenait des intérêts dans deux sociétés de construction électrique et de produits chimiques.

En Europe, ses deux principales firmes étaient Olympic Tourist et Olympic Maritim.

Répugnant à investir en Grèce même, M. Onassis ne possédait dans ce pays que la compagnie Olympic Airways, qui fut nationalisée en janvier dernier.

En 1970 cependant, il signe avec l'Etat grec un contrat prévoyant 600 millions de dollars d'investissement. Difficultés financières ? Désaccord avec ses partenaires ? Il ne fut en tout cas pas en mesure d'assurer les garanties financières promises et ne trouva pas les appuis souhaités. Il demanda alors à l'Etat grec de garantir ses investissements ; celui-ci ayant refusé, les projets ne virent jamais le jour. Grâce à l'appui de M. Papadopoulos, il réussit néanmoins à se faire rembourser la garantie de 6 millions de dollars qu'il avait versée lors de la signature du contrat.





AUJOURD'HUI

SILON, YAQUA et PITUCÉ

DE GUY BÉART
DESSINS DE KONK



Éducation

STAGES D'ÉTÉ

Europ Assistance propose environ cinq cents stages d'été pour étudiants (emplois de bureau, dactylos, chauffeurs, interprètes, hôtesses). Les candidats doivent être âgés de dix-huit ans au moins, résider dans la région parisiene, disposer d'au moins deux mois consécutifs entre le 15 mai et le 30 septembre. La rémunération est de 1 450 francs mensuels, plus une prime.

● *Théâtre pour enfants*. Une représentation exceptionnelle et gratuite de *Place des fêtes*, spectacle pour enfants monté par le Théâtre du Bonhomme rouge, aura lieu mercredi 19 mars à 10 h. 15, au Théâtre Récamier (3, rue Récamier, 75007 Paris), à l'intention des éducateurs et des parents.

★ Théâtre du Bonhomme rouge, 22, rue du Faubourg-du-Temple, 75011 Paris, tél. 355-66-88.

Journal officiel

Sont publiés au *Journal officiel* du 16 mars 1975 :

UN DECRET

● Modifiant le décert n°70-78 du 27 janvier 1970, instituant différentes échelles de rémunération pour les catégories C et D des fonctionnaires de l'Etat.

DES ARRETES

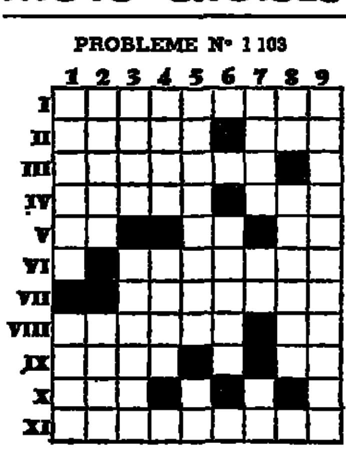
● Relatifs aux conditions à remplir pour pêcher à la ligne en période de fermeture générale dans les lacs de retenue hydro-électrique et les lacs de retenue de barrage de la deuxième catégorie ;

● Réglementant les lentilles de contact et verres scléro-cornéens ;

● Modifiant les dispositions d'un précédent arrêté relatif aux qualifications du corps des officiers contrôleurs de la circulation aérienne.

MOTS CROISÉS

PROBLEME N° 1 103



HORIZONTALEMENT

I. Un qui fuit la compagnie. — II. A une réputation de sagesse parfois usurpée ; Pure fantaisie. — III. Rien d'étonnant à ce que cela se passe souvent en mer. — IV. Membres particulièrement actifs ; Petit mot latin. — V. Signale un retour depuis longtemps prévu (abréviation) ; Morceau de sucre; D'un auxiliaire. — VI. Avec eux, il n'est pas question de boire ! — VII. Rendais poli. — VIII. Est universelle; Points opposés. — IX. Mot d'inventaire ! Permettent de tout imaginer. — X. Va plus vite dans l'eau que dans l'air. — XI. N'ont rien d'imprévu.

VERTICALEMENT

1. Même les gens les plus méfiants consentiraient à se reposer sur eux les yeux fermés ; Fait l'amoureux transi... ou le dégourdit. — 2. Parmi les vernis de ce monde ; Centre de culture. — 3. Abréviation commerciale ; C'est évident ! — 4. Mer ; Vieux registre. — 5. Bien sous tous les rapports ; Terme musical. — 6. Dans la Corrèze. — 7. Baptisa son ultime objectif ; Lettres d'amour ; Est dans la note. — 8. Point biblique ; On est bien obligé de les remarquer. — 9. Très éloignés d'un astre.

Solution du problème n° 1 102

HORIZONTALEMENT

I. Hier ; Nana. — II. Optimum. — III. Mécréants. — IV. MC (Maurice Chevalier) ; géra. — V. Eau ; ues. — VI. Passifs. — VII. Egara; Eli ! — VIII. Pesage; An. — IX. Il ; Serins. — X. Nérée. — XI. Es ; Essaim.

VERTICALEMENT

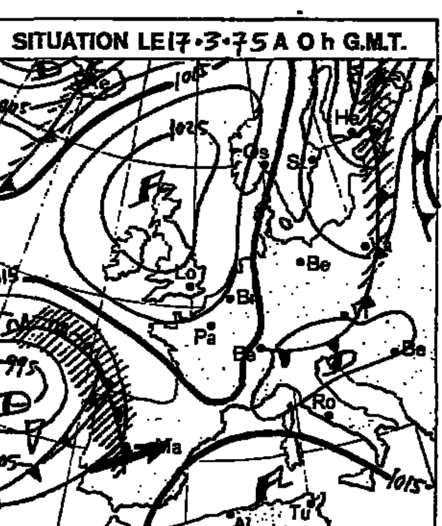
1. Homme ; épine. — 2. Ipéca ; Gelés. — 3. Etc. ; Upas. — 4. Rire ; Arasée. — 5. Me ; Usagées. — 6. Nuages ; Er. — 7. Amnésie ; Ida. — 8. TR (Renaudot) ; Flan. — 9. Assassins.

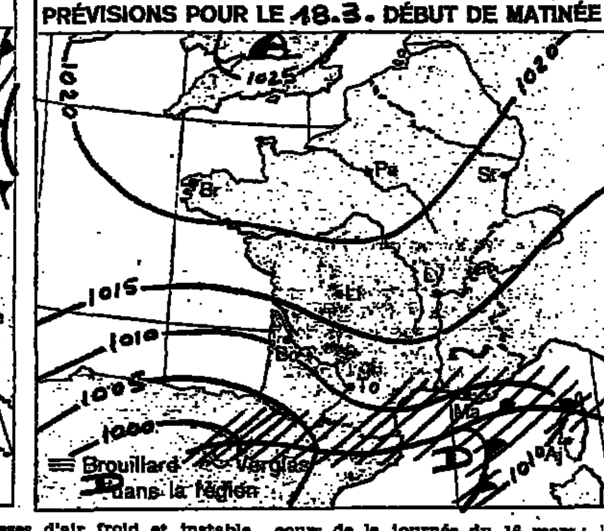
GUY BROUTY.

Edité par la S.A.R.L. *le Monde*.
Gérants :
Jacques Fauvet, directeur de la publication.
Jacques Sauvageot.

Imprimerie du « Monde » 5, r. des Italiens PARIS-IX°

MÉTÉOROLOGIE





Evolution probable du temps en France entre le lundi 17 mars à 0 heure et le mardi 18 mars à 24 heures :

Des masses d'air froid et instable venant du nord continueront à s'étendre sur la France. En même temps, la perturbation qui affectait lundi matin le Portugal et l'Espagne se déplacera vers la Méditerranée, et le système nuageux qui l'accompagne débordera sur nos régions méridionales.

Mardi 18 mars, sur les Pyrénées, les régions méditerranéennes, les Cévennes et les Alpes, le temps sera couvert, avec des pluies localement orageuses et des chutes de neige à basse altitude.

Sur le reste de la France, le ciel — peu nuageux ou clair le matin — deviendra variable l'après-midi, où se produiront des averses de pluie ou de neige.

Lundi 17 mars, à 7 heures, la pression atmosphérique réduite au niveau de la mer était, à Paris-Le Bourget, de 1 018,2 millibars, soit 763,7 millimètres de mercure.

Températures (le premier chiffre indique le maximum enregistré au cours de la journée du 16 mars ; le second, le minimum de la nuit du 16 au 17) : Biarritz, 13 et 6 degrés ; Bordeaux, 11 et —1 ; Brest, 9 et 1 ; Caen, 6 et —2 ; Cherbourg, 6 et 1 ; Clermont-Ferrand, 7 et 0 ; Dijon, 10 et 1 ; Grenoble, 8 et 1 ; Lille, 6 et 0 ; Lyon, 9 et 2 ; Marseille, 14 et 5 ; Nancy, 5 et —1 ; Nantes, 9 et 1 ; Nice, 13 et 4 ; Paris-Le Bourget, 7 et 0 ; Pau, 12 et 4 ; Perpignan, 14 et 2 ; Rennes, 10 et 1 ; Strasbourg, 8 et 1 ; Tours, 8 et 0 ; Toulouse, 12 et —1 ; Ajaccio, 14 et 4 ; Pointe-à-Pitre, 29 et 21.

Températures relevées à l'étranger : Amsterdam, 6 et —1 degré ; Athènes, 18 et 11 ; Bonn, 5 et —3 ; Bruxelles, 6 et —1 ; Le Caire, 27 et 12 ; Iles Canaries, 20 et 14 ; Copenhague, 5 et —3 ; Genève, 9 et 1 ; Lisbonne, 14 et 9 ; Londres, 6 et —1 ; Madrid, 9 et 5 ; Moscou, 7 et 2 ; New-York, 7 et 4 ; Palma-de-Majorque, 16 et 6 ; Rome, 14 et 7 ; Stockholm, 0 et —6 ; Téhéran, 20 et 8.

Ventes

A L'HOTEL DROUOT

Une correspondance de Marcel Proust à Jean-Louis Vaudoyer : 69 850 francs

Trente-huit lettres autographes de Marcel Proust adressées au romancier, critique d'art Jean-Louis Vaudoyer — qui fut le conservateur du musée Carnavalet et l'administrateur du Français — écrites de juillet 1910 à mai 1921, ont été adjugées à l'Hôtel Drouot pour un total de 69 850 F (Me Laudin, Guilloux et Buffetaud, Mme J. Vidal-Mégret, expert).

La première de ces lettres, sur papier à en-tête du Grand-Hôtel de Cabourg, date du tout début de leur rencontre, au temps des Ballets russes ; Proust termine ces huit pages notées 2 700 F, en s'excusant de la longueur de son envoi, mais affirme qu'il sera le seul que Vaudoyer recevra, car, dit-il, « je n'écris jamais » ; le dernier autographe, le plus court, un feuillet, est daté 24 mai 1921 ; cette page émouvante — adjugée 4 800 F — évoque la visite de l'exposition Vermeer et Ingres au Jeu de Paume, dont le souvenir transposé lui inspirera un des plus beaux passages de son œuvre ; c'est en allant, malade, à cette exposition, accompagné de Vaudoyer, que furent prises sur la terrasse du Jeu de Paume ses dernières photographies ; moins d'un an plus tard, il mourait.

Cinq éditions originales également adressées et dédicacées à Vaudoyer, Du côté de chez Swann *(Grasset 1914) et éditées par la N.R.F. ;* A l'ombre des jeunes filles en fleurs, *1918 ;* Du côté de Guermantes, *1920 ;* Sodome et Gomorrhe, *1921 et 1922, ont totalisé 19 900 F.* — G.V.

A L'HOTEL DROUOT

Mardi

EXPOSITIONS

de 11 heures à 18 heures

S. 1. - Tableaux anciens. Porcelaine. Bronzes. Sièges et meubles du XVIIIe. Tapisseries. Me Libert.

S. 2. - Locomotion : Affiches, jouets. Accessoires. Bouchons de radiateurs. S.C.P. Loudmer, Poulain.

S. 6. - Beaux liv. illustr. reliés. Mob. anglais et de style. — M. Chrétien. Mes Ribault-Menetière, Marlio.

S. 8. - Céramiques anc. M. Vandermeersch. Mes Boisgirard.

S. 13. - Bons meubles. S.C.P. Laurin, Guilloux, Buffetaud.

VENTES

S. 16. - Livres anciens, rares ou précieux du XVIe au XIXe. MM. Lecomte, Leconte. Mes Godeau, Solanet, Audap.

S. 12. - A 16 h. 30 (expo. 11 à 16 h.). Bijoux. Orfèvrerie ancienne et moderne. MM. Pommervault, Monnaie. Me Delorme.

MARCHE DE LA VILLETTE
211, avenue Jean-Jaurès
Vente 12 à 14 h. (exposit. 10-12 h.). Imp. VEHICULES AUTOMOBILES et HIPPOMOBILES
S.C.P. PECHON, DELAVENNE.

Le Monde
Service des Abonnements
5, rue des Italiens
75427 PARIS - CEDEX 09
C.C.P 4 207 - 23

ABONNEMENTS

	3 mois	6 mois	9 mois	12 mois
FRANCE - D.O.M. - T.O.M. ex-COMMUNAUTE (sauf Algérie)	90 F	160 F	232 F	300 F
TOUS PAYS ETRANGERS PAR VOIE NORMALE	144 F	273 F	402 F	530 F
ETRANGER par messageries — I. — BELGIQUE-LUXEMBOURG PAYS-BAS - SUISSE	115 F	210 F	307 F	400 F
II. — TUNISIE	125 F	231 F	337 F	440 F

Par voie aérienne tarif sur demande

Les abonnés qui paient par chèque postal (trois volets) voudront bien joindre ce chèque à leur demande.

Changements d'adresse définitifs ou provisoires (deux semaines ou plus), nos abonnés sont invités à formuler leur demande une semaine au moins avant leur départ.

Joindre la dernière bande d'envoi à toute correspondance.

Veuillez avoir l'obligeance de rédiger tous les noms propres en caractères d'imprimerie.

RADIO-TÉLÉVISION

— VU —

Informations hollywoodiennes

« A 10 mètres, je place tout un chargeur dans le buffet. » *Dans une pièce anodine, un policier anonyme parle, le visage masqué par un cache noir. Samedi soir le journal d'IT 1 consacre son sujet magazine à un agent de la brigade anti-gangs. On le voit se fondre dans la foule, s'affûter à l'entraînement. Une demi-seconde pour dégainer ; un véritable héros de western made in Cinecitta — rien à voir avec les personnages mythiques de l'Amérique racontés par André S. Labarthe et Jean-Louis Rieupeyrout aux après-midi de Lancelot et Sangia. Sergio Leone a l'habitude de dire :* « Quand un héros de John Ford regarde par la fenêtre, il aperçoit Dieu ; quand un de mes personnages en fait autant, il prend une balle entre les yeux. » *Le policier de la brigade anti-gangs, bon père, bon mari et brave surhomme somme toute, affirme :* « Je ne suis pas un chasseur d'hommes, je suis un chasseur de truands. » *Un truand ce n'est pas un homme...*

Dernier épisode des Charmes de l'été *sur Antenne 2 : Ifni, le chien du fils de Vincent, est blessé par une balle perdue. Consternation générale, larmes au coin des yeux, visages qui se tordent de douleur, d'angoisse. Un chien, c'est quand même autre chose qu'un truand. Enfin Pauline et Vincent se sont retrouvés au golf et le fil du temps reprend : ils se marieront sans doute et ils ont déjà deux enfants.*

D'une chaîne à l'autre, Onassis est mort. IT 1 est manifestement en deuil : nécrologie développée du héros moderne de la libre entreprise. Une fortune née au lendemain du krach de 1929 : le tabac, les cargos, les pétroliers, Olympic Airways, Skorpios — et la marque du destin, ce fils qui meurt, un fils que l'on revoit interviewé à l'époque par Jacques Chancel, un vrai prince de Galles. Antenne 2 passe plus vite : Onassis a éliminé ses concurrents en obtenant le monopole des marchés ; Monaco, au lieu d'y jouer il l'a acheté ; sa veuve, c'est « Jackie » et avant il dansait le slow avec la Callas.

Les informations presque hollywoodiennes, des séries à l'eau de rose et du bavardage à n'en plus finir chez Tchernia comme chez Drucker. Peu importe si les directeurs des chaînes s'ennuient devant les programmes qu'ils proposent : les sondages sont favorables. Rien d'étonnant, a contrario, à ce qu'on veuille changer les formules de « Un jour futur » *et de* « Banc public ». *Ce sont deux émissions « parisiennes » et le grand public, dont se réclame Marcel Jullian, n'y reconnaît pas ses mythologies ordinaires. Dans ces conditions, il y a encore de belles heures pour des personnes comme Robert Mazoyer, créateur de stéréotypes du côté des* Charmes de l'été *ou des* Gens de Mogador. *Bien avant Marcel Jullian, un autre éditeur, Cino del Duca, avait fondé un empire sur ce genre de littérature.*

MARTIN EVEN.

● *La Société des auteurs, compositeurs et éditeurs de musique (SACEM* vient de créer une commission de réalisateurs de radio et de télévision afin d'intensifier son action dans le domaine des réalisations audiovisuelles. Jean-Christophe Averty en a été élu président, Jean Kerchbron vice-président, et Georges Barrier secrétaire. Cette commission comprend en outre : François Chatel, André Frédérick, Georges Folgoas, Abder Isker et Jean-Pierre Spiero.

TRIBUNES ET DÉBATS

LUNDI 17 MARS

— *M. Albeher* (Fédération de la métallurgie C.G.T.), est l'invité de France-Inter, à 19 h. 20.

— *Mᵉ Gisèle Halimi* répond aux questions de Pierre Desgraupes sur Europe 1, à 19 h. 20.

— *Les Rosicruciens AMORC* exposent leur point de vue sur FR 3, à 19 h. 40.

— « *Le nucléaire en question* » est le thème du magazine d'actualités d'A 2, au cours duquel Georges Leroy et François de Closets demandent à MM. F. de Vissocq, délégué adjoint à l'énergie, et Patrice Ramain, chargé de recherches au C.N.R.S., si « l'atome est la bonne solution » ; à MM. Maurice Magnien, directeur des études à l'E.D.F., et François Ramade, président de sociétés de protection de la nature, « quelles seront les conséquences sur l'environnement » ; à MM. Jean Servant, chef du service central nucléaire, et Marcel Froissart, professeur au Collège de France, « s'il y a des risques d'accident ». Sur Antenne 2, à 22 h. 5.

MARDI 18 MARS

— *M. Pierre Mendès France* participe au bilan dressé par Jacques Paugam, à propos de « la montée du tiers-monde » sur France-Culture à 15 heures.

— *M. Paul Granet*, secrétaire d'Etat à la formation professionnelle, répond aux questions de Jacques Chancel sur France-Inter à 17 heures.

— *La Nouvelle Action française* expose son point de vue sur FR 3 à 19 h. 40.

— « *La drogue* » est le sujet du débat qui suit les Dossiers de l'écran » sur Antenne 2, vers 22 heures.

— *M. Roger Sylvain*, délégué C.G.T. à la régie Renault, répond aux questions d'Yvan Levaï sur Europe 1 à 8 h. 20.

● *La septième Foire internationale du livre* est ouverte jusqu'au 23 mars à Bruxelles. Elle sera centrée cette année sur le thème de : « La nature : faune, flore, habitat et santé ». Mille cent éditeurs venus de trente-quatre pays vont y exposer quelque cent cinquante mille ouvrages.

PREMIER BILAN POUR FR 3

Selon M. Contamine les résultats sont très « satisfaisants »

Deux mois et demi après l'éclatement de l'O.R.T.F., le visage de F.R. 3, chaîne à double vocation — nationale et régionale, — commence à se préciser. Ce n'est pas tout à fait celui que M. Contamine, son président voudrait lui donner (il épuise encore les anciens stocks), mais l'ensemble le satisfait : « *Il y a un effort sensible* », dit-il, sans prêter trop d'attention aux doutes (sur les contraintes budgétaires) ni aux critiques (sur la qualité de certaines émissions).

« *Que voit le public ? Des films d'abord*, dit M. Contamine. *Il est important de souligner qu'ils ont apporté, par la variété de leur sélection, des résultats très satisfaisants. Les indices de satisfaction, donnés par les sondages, le prouvent. Les émissions régionales, ensuite : les « journaux » sont plus vivants ; nous avons porté nos efforts sur leur renouvellement. Pareil pour les émissions : d'une façon générale, elles sont laissées à l'initiative des stations. J'ai émis pour ma part le souhait qu'elles suscitent plus de débats sur l'ensemble des questions qui concernent directement les régions : Marseille, par exemple, a réalisé une « demi-heure » sur l'implantation des usines nucléaires. Les « tribunes libres » ? Je suis frappé par le fait qu'elles sont de plus en plus reprises par la presse. On y voit des gens qu'on ne voit nulle part ailleurs. Certaines interventions comme celle de l'Association pour la défense des enfants et la stricte application de la peine de mort à leurs assassins, ont provoqué un courrier abondant. Ces tribunes, qui dépassent le cadre politique, commencent à faire tache d'huile. Quant aux émissions pour la jeunesse, qui vont débuter à Pâques, elles témoignent des intentions nouvelles que nous avons. Enfin, il y a un certain nombre d'émissions ambitieuses comme la série de reportages que nous avons consacrés aux travailleurs immigrés, les documentaires sur les animaux ou « Les grandes batailles du passé », dont nous avons d'ailleurs commandé une autre série.* »

M. Contamine ne désire pas revenir sur les difficultés financières de la télévision. (« *Je reste persuadé que nous pouvons faire des choses très intéressantes* », dit-il), ni d'apporter de commentaire sur l'éventuel projet de regroupement entre TF 1 et FR 3 : « *Rien ne me permet de penser que ce bruit soit fondé.* » Il ne fournit pas de chiffres sur les licenciements à l'intérieur des stations régionales et de FR 3 (« *Je peux seulement vous dire que j'ai plus de personnes qu'il n'en faut* »), ni de précisions sur les films qui vont être réalisés en coproduction avec le secteur privé (« *Aucun contrat n'est encore signé* »). Il annonce, en revanche, que FR 3 va lancer le 7 avril de nouvelles « tranches de radio régionale » sur modulation de fréquence (à 9 heures du matin). Et qu'une liaison satellite quotidienne avec la Guyane sera prochainement inaugurée. — C. H.

« Le Monde » publie tous les samedis, numéro daté du dimanche-lundi, un supplément radio-télévision avec les programmes complets de la semaine.

LES PROGRAMMES

LUNDI 17 MARS

● CHAINE I : TF 1

18 h. 20 Le fil des jours.
18 h. 40 Pour les petits : Le manège enchanté.
18 h. 50 Pour les jeunes : L'Ile aux enfants.
19 h. 40 Une minute pour les femmes.
19 h. 45 *Feuilleton : Aurore et Victorien.*
20 h. 35 La caméra du lundi : « Ni vu ni connu », d'Y. Robert (1958), avec L. de Funès, Moustache, C. Rich, P. Mondy.
La petite guerre qui oppose Blaireau le braconnier et Parfu le garde champêtre, dans un village de Bourgogne, provoque une « erreur judiciaire » exploitée par l'opposition.
D'après un roman satirique d'Alphonse Allais.
22 h. Entretien pour rire, d'A. Halimi.
Avec Claude Gensac, Claude Rich, Moustache, Yves Robert.

● CHAINE II (couleur) : A 2

18 h. 30 Pour les petits : Le palmarès des enfants.
18 h. 45 Le livre du jour.
18 h. 55 Jeu : Des chiffres et des lettres.
19 h. 45 Feuilleton : L'âge en fleur.
20 h. 35 Dramatique : « la Folle de Maigret », d'après Simenon, réal. Cl. Boissol, avec J. Richard, H. Dieudonné, F. Cadet, J.-F. Devaux.
Pourquoi Mme de Caralé, une vieille dame isolée, a-t-elle été assassinée ?
22 h. 5 Magazine d'actualités, de G. Leroy.
Le nucléaire en question.

● CHAINE III (couleur) : FR 3

19 h. Pour les jeunes : Télescope et Cuisine.
19 h. 40 Tribune libre : Les rosicruciens AMORC (Ancien et mystique ordre Rosae Crucis).
20 h. Emissions régionales.
20 h. 30 Prestige du cinéma : « Un beau monstre », de S. Gobbi (1970), avec H. Berger, V. Lisi, Ch. Aznavour, F. Brion.
Un esthète pervers contraint sa première femme au suicide et provoque la déchéance physique et morale de la seconde. Helmut Berger en « homme fatal ». D'après un roman de Dominique Fabre.

● FRANCE-CULTURE

20 h., Semaines de musique contemporaine d'Orléans. *Concert au Théâtre d'Orléans par l'Orchestre contemporain de* Paris, dir. K. Simonovich, la chorale « La Psalette d'Orléans », direct. J. Turellier, et les élèves de la classe de percussion du Conservatoire d'Orléans. Varèse par Varèse : « Hyperprism, Désert, Intégrales » (Varèse) ; « Tenebrae factae sunt » (Ingegneri), « Ritmicas » (Roldan) (création française), « Horticulus coelius » (P. Barbaud) (création mondiale) ; 21 h. 30, Indicatif futur, par C. Dupont ; 22 h., Black and blue, par L. Maison : Autour de Keith Jarret et Chick Corea. Le blues et sa vérité ; 22 h. 45, Piste rouge : Le voyage ; 23 h. 15, *Libre parcours récital. Semaines de musique contemporaine* d'Orléans : Œuvres de Masson et Jolivet.

● FRANCE-MUSIQUE

20 h. 30. *Musique ancienne.* Festival estival de Paris 1974. Concert de chant grégorien et de musique du Moyen Age, par l'ensemble vocal Guillaume Dufay : « Puer natus est nobis » (Anonyme), « Omnes de saba venient » (Anonyme), « Jubilate Deo » (Anonyme), « Alleluia Nativitas » (Perotin), « Popule meus » (Anonyme), « O vos omnes qui transitis per viam (Anonyme), « Tenebrae factae sunt » (Anonyme), « Incipit Oratio Jeremiae prophetae » (Anonyme), « Antienne Christus factus est » (Anonyme), « Quatre pièces extraites de la Messe du Jour de Pâques » (Anonyme), « Salvatoris hodie » (Perotin) ; 22 h. (S.). Correspondances : Berlioz, Mendelssohn ; 23 h. (S.). Musique française ; 24 h. (S.). Renaissance de la musique de chambre : Carl Nielsen ; 1 h. 30 (S.), Nocturnales.

MARDI 18 MARS

● CHAINE I : TF 1

18 h. 30 Le fil des jours.
18 h. 40 Pour les petits : Le manège enchanté.
18 h. 50 Pour les jeunes : L'Ile aux enfants.
19 h. 40 Une minute pour les femmes.
19 h. 45 Feuilleton : Aurore et Victorien
20 h. 35 Les animaux du monde.
21 h. 45 Jeu : Le blanc et le noir.
21 h. 50 Emission littéraire : Best-seller.
Avec Martin Gay (les Forces de la vie) *et quatre auteurs d'ouvrages sur la médecine, les plantes et les médicaments.*

● CHAINE II (couleur) : A 2

18 h. 45 Le livre du jour.
18 h. 55 Jeu : Des chiffres et des lettres.
19 h. 45 Feuilleton : L'âge en fleur.
20 h. 35 *Les dossiers de l'écran*, d'A. Jammot. Film : « l'Homme au bras d'or », d'O. Preminger (1955). Avec F. Sinatra, E. Parker, K. Novak.
Un joueur de poker, Frankie Machine, devient esclave de la drogue et de son fournisseur, Louis. Un cauchemar sans fin, filmé il y à vingt ans quand la drogue ne concernait que les artistes et les filles perdues.
Débat : La drogue.
Avec la participation du docteur Claude Olievenstein, directeur du centre expérimental de l'hôpital Marmottan ; de M. Trocheris, juge d'instruction ; de Mᵉ Christian Errien, avocat ; du commissaire divisionnaire François Le Moël, chef de la brigade des stupéfiants ; d'Hervé Chabalier, journaliste au Nouvel Observateur, *et de Jean Cau, journaliste à* Paris-Match.

● CHAINE III (couleur) : FR 3

19 h. Pour les jeunes : Improvisation sur un livre.
19 h. 40 Tribune libre : la Nouvelle Action française.
20 h. Connaissance : La vie sauvage, d'Y. Tors.
Survivant des grands reptiles du secondaire, mais découvert seulement en 1911, le varan vit dans une petite île, entre Java et l'Australie.
20 h. 30 Westerns, films policiers, aventures : « l'Homme aux colts d'or », d'Ed. Dmytryck (1958), avec R. Widmark, H. Fonda, A. Quinn, D. Malone.
Un tueur professionnel est chargé de rétablir l'ordre dans une ville de l'Ouest terrorisée par un bandit. Un homme se dresse à ses côtés pour faire respecter la loi. Western ambitieux, tout au moins par ses intentions.

● FRANCE-CULTURE

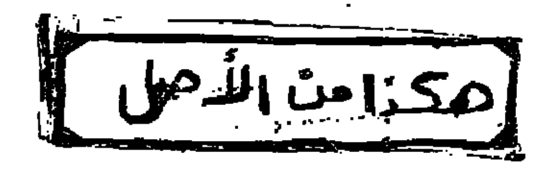
20 h., Dialogues. Emission enregistrée en public, par R. Pillaudin : « Pour la philosophie », avec MM. Vladimir Jankélévitch et Michel Serres ; 21 h. 20, Atelier de création radiophonique : Objectif noir, objectif blanc, de toutes les couleurs en Afrique du Sud ; 23 h. 10. Court-circuit.

● FRANCE-MUSIQUE

20 h. 30 (S.), Les jeunes Français dans les concours internationaux. *Le pianiste F. Aguessy, deuxième prix du* concours « Casella » de Naples ; la guitariste M.-T. Ghirardi, premier prix du concours « *Maria Canals* » à Barcelone ; Le pianiste P. Devoyon, deuxième prix au concours « Busoni » à Bolzano : « Variations sur un thème de Haendel » (Brahms), « Deuxième sonate » (Prokofiev), « Pièces brèves » (Honegger), « Thème et variations pour guitare » (P. Petit), « Etude » (Villa-Lobos) ; 22 h., Quatrième congrès des saxophones de Bordeaux : Le Quatuor Jacques Desloges : « De trois à quatre » (P. Mari), « Parallèles » (G. Bœuf), « Pièces en quatuor » *(Beugniot) ; 22 h. 40 (S.), Concours international* de guitare ; 23 h. (S.), Musique d'aujourd'hui ; 24 h. (S.), La musique et ses classiques ; 1 h. 30 (S.), Nocturnales.







ARTS ET SPECTACLES

Danse

Le Théâtre du Silence au TEP

Ils sont jeunes, beaux, intelligents ; ils disposent d'une compagnie qu'ils ont façonnée. En peu d'années, ils ont conquis un public fidèle, un public qui leur ressemble, plutôt intellectuel, curieux de formes nouvelles, pourvu que la nouveauté ne soit ni agressive ni outrancière. Le Théâtre du Silence lui plaît par son caractère équilibré, sérieux et tempéré.

Deux créations au programme du Théâtre de l'Est parisien, « Quadrivium », hommage au musicien Bruno Maderna, et « Intervalle », s'ajoutent à un répertoire cohérent de pièces de danse vigoureuses et colorées. La première est une polyphonie de mouvements abstraits, conçue par Jacques Garnier comme une suite d'entrées ponctuées par des lanières souples qui tombent des cintres et rétrécissent peu à peu l'espace. C'est un peu froid, un peu long mais bien enlevé par toute la troupe. « Intervalle » est un pas de deux où Brigitte Lefevre, créatrice et interprète inspirée, réussit à établir, entre les modulations de la musique de Bernard Parmegiani, les clignotements d'une grande roue lumineuse et les balancements répétés de la danse, une sorte de vibration euphorique que le public ressent vivement.

« L'Ange », présenté déjà l'été dernier au Festival d'Avignon, est une étape cruciale dans la carrière du Théâtre du Silence, un passage des exercices de style à un véritable ballet. L'argument très métaphysique (un ange, symbole de la force vitale, transcende la vie d'un couple) a été fourni par le peintre Saint-Maur sous la forme contraignante d'une suite de dessins qui en fixaient les couleurs, le style et même les rapports de valeur entre les trois personnages. Ecrasé par un tel sujet, Jacques Garnier n'a pas su lui trouver de continuité. Il a juxtaposé des moments de danse, coupés de tunnels interminables, pendant lesquels il ne se passe rien. Le prologue, sous forme de compte à rebours, est confus ; la troupe est mal intégrée aux solistes, malgré les possibilités de l'espace scénique, une vaste plate-forme cernée de projecteurs, qui reste désespérément vide. Un passage pourtant est admirable, celui où Brigitte Lefevre se livre aux besognes ménagères sur un rythme accéléré qui prend, avec l'accompagnement musical et les o n o m a t o p é e s de Jean-Claude Drouet, une allure de no japonais. Mais un ballet n'est pas un collage, et le côté non abouti de celui-ci déconcerte.

On sort du spectacle avec l'impression que le Théâtre du Silence est en train de s'enfermer dans un système où les pas, les figures de danse procèdent d'une recherche cérébrale ; tous les ballets finissent par se confondre et il n'en reste rien, sinon le souvenir d'un décor « gadget » et un vague sentiment d'ennui.

MARCELLE MICHEL.

★ Théâtre de l'Est parisien, 20 h. 30.

En bref

Cinéma

« Le Profiteur »

Jeune réalisateur italien, Sergio Nasca tire à boulets rouges sur la bourgeoisie et l'Eglise catholique. Un séminariste pauvre et muet entre au service d'une famille composée d'un p è r e gâteux, d'une mère volcanique et d'un adolescent paralysé des deux jambes. Le séminariste devient l'amant de la mère et l'homme de compagnie du fils. Toutes les occasions lui sont bonnes pour rafler de l'argent. Au cours d'un voyage à Lourdes, il tue le petit infirme confié à sa garde en le poussant dans un escalier. Cet exploit lui vaut de retrouver la voix. Miracle qu'il attribue à la Madone. Sans doute va-t-il faire carrière dans la religion.

Cet itinéraire romanesque sécrète une méchanceté intarissable. On y trouve également un anticléricalisme rageur et passionnel, typiquement italien. La virulence de Nasca retiendrait l'attention, si sa mise en scène était moins molle et si ses interprètes étaient mieux dirigés. Tout ce qui est exagéré étant insignifiant, ce pamphlet outrancier ne signifie pas grand-chose.

J. B.

★ La Clef, U.G.C. Marbeuf (v.o.), Capri, Raspail, Studio Médicis (v.f.).

« Les intrigues de Sylvia Couski »

Entre les quais, côté rive gauche et Saint-Germain, tourne en rond un monde insolite, un monde parallèle fasciné par la friperie hollywoodienne, la nostalgie, l'artificiel, le faux-semblant, un monde qui joue la comédie des liaisons dangereuses, qui flâne dans les rues, qui aime les rencontres et l'érotisme d'un bas noir filé sur la jambe d'un garçon. Alfredo Arrieta a filmé ce monde avec une c h a l e u r complice; il en restitue le charme tendre. Il vous le fait connaître comme si vous en faisiez partie.

C. G.

★ Le Marais, séances à 14 h. et 22 h. 20.

Expositions

Les poupées d'Eva Aeppli

Cela fait bien quinze ans qu'Eva Aeppli e n t r e t i e n t d'étranges liens de connivence avec la mort, en dentelles et velours, comme celui qui tapisse les cercueils...

Longue chasubles de velours rouge pour habiller la coquette aux lèvres pincées ; velours violet, brun, bleu nuit pour ses voisines, tranquillement installées en cercle, sur leur pliant de jardin. Velours noir pour es trois figures d'ascète. Dentelles roses pour les p e t i t e s saintes-nitouches aux yeux rongés, dentelles encore pour l'aïeule à la perruque — suprême marque de coquetterie f é m i n i n e — de laine...

Tous ces squelettes de chiffons, au crâne bosselé et rapiécé, aux nez camus et aux mains interminables, suscitent sans doute un premier mouvement de recul. Mais s'il vous prend de rester et de circuler entre ces groupes de morts-vivants et les vases de tulipes posés sur des petits guéridons, vous verrez qu'Eva Aeppli sait donner du charme à la mort : une mouche ici sur une pommette, un peu de rouge sur une bouche, des roses pour remplacer les oreilles... Sourde à la mode, retranchée dans son univers, Aeppli œuvre pour qui ? Pour quoi ? Difficile à dire. Pour la vie sans doute. — G. B.

★ Galerie Iolas, 196, bd Saint-Germain, jusqu'au 29 mars.

Cinéma

« LE MALE DU SIÈCLE », de Claude Berri

Brave homme, mais jaloux : tel est ce marchand de pantalons qu'incarne Claude Berri dans son propre film. Jaloux au point que le jour où sa femme est prise comme otage par un pilleur de banques, il pense davantage à son honneur qu'au sort de la prisonnière.

Cette histoire n'est peut-être pas (surtout en ce moment) du meilleur goût, mais elle offrait des ressources comiques dont on s'étonne que Claude Berri n'ait pas tiré meilleur parti. En fait, le vrai sujet du film — les affres du mari, persuadé que, bon gré, mal gré, son épouse va tomber dans les bras du ravisseur — est escamoté. Au lieu de centrer son récit sur les fantasmes de ce cocu imaginaire, Berri ne leur consacre que deux ou trois séquences. Après quoi, revenant au réalisme, il décrit les démêlés du gangster avec ses victimes ou avec la police, et illustre, au moyen de flash-back, les souvenirs d'infortunes conjugales que son héros évoque en compagnie d'un copain misogyne et blasé (l'excellent Hubert Deschamps).

Le récit se déroule ainsi sur deux plans qui ne communiquent entre eux que par des artifices de montage. Soucieux de minimiser le caractère dramatique de l'enlèvement, Berri se lance dans des histoires de seaux de toilette et de tireurs d'élite en slips multicolores, qui ne sont pas très drôles. Ses qualités de comédien aidant, il fait preuve heureusement de plus de verve quand il s'attaque à l'égoïsme masculin. Son « mâle du siècle » est une sorte de Dupont-Lajoie de la monogamie, moins ignoble à coup sûr que le personnage d'Yves Boisset, plus capable de courage et de tendresse, mais professant à sa manière un véritable racisme sexuel. A lui les incartades, les fredaines, les aventures « sans importance ». Mais que sa femme s'égare, un soir, dans les dunes de Palavas avec un hippy barbu, et le voilà qui devient fou furieux. Les propos échangés entre ce Sganarelle du prêt-à-porter et son ami le misogyne constituent un savoureux sottisier du « phallocratisme ».

On lit au générique que le scénario du *Mâle du siècle* a été inspiré par une « idée » de Milos Forman. Était-ce vraiment une bonne idée ? Je n'en suis pas certain. Pour être francs, nous préférions Claude Berri quand il nous parlait de son enfance, de ses parents, de son amour du cinéma, bref quand lui-même préférait la sensibilité et l'humour au « suspense » et aux gros effets comiques.

JEAN DE BARONCELLI.

★ Saint-Germain-Huchette, Hautefeuille, Elysées-Lincoln, Mazeville, Mayfair, Concorde, Gaumont-Opéra, Montparnasse-Pathé, Fauvette, les Nations, Clichy-Pathé, Gaumont-Sud.

Musique

Des Ravel inconnus à Créteil

La Maison des arts et de la culture de Créteil consacre une partie de son programme de l'année à Maurice Ravel. Sortant des sentiers battus, elle nous offrait samedi l'aubaine rare de deux pièces inconnues qui ont à tout le moins fait la preuve de l'excellence du goût du musicien puisque celui-ci... en avait refusé l'édition !

Quelques extraits du Carnaval, *de Schumann, orchestré en 1914 pour les ballets russes d'abord. On n'y reconnaît guère le génie d'instrumentaion qui éclate dans les* Tableaux d'une exposition. *La musique paraît toute rapetissée par des timbres aigrelets, une diffraction des coloris du piano en couleurs sèches, choisis souvent avec malice, mais qui font de l'adorable* Cavalcade des masques sentimentaux *un ballet d'automates caricatural. Il est vrai que l'orchestre Lamoureux, assez hésitant et désuni, jouait avec quelque approximation cette œuvre que nous connaissons dans la perfection de mille interprétations amoureusement polies par les Cortot, Kempff et autres Rubinstein.*

*Plus intéressante au moins pour les musicologues apparaît l'*Ouverture féerique pour Schéhérazade, *créée le 27 mai 1899 sous la direction de Ravel, et alors copieusement sifflée. Le compositeur de* Ma mère l'Oye *et de* l'Enfant et les Sortilèges *y essaie ses ailes, mais ce n'est encore qu'un oisillon voletant de-ci de-là avec des idées charmantes, des couleurs déjà magiques, sans maîtriser pourtant son style et sa pensée qui se perd en proliférations surprenantes chez le futur maître de la rigueur absolue.*

Une belle interprétation du Concerto pour la main gauche *intériorisée et dramatique par Jean-Claude Pennetier sur un Bösendorfer au son dur et la deuxième suite de* Daphnis et Chloé *où l'orchestre paraissait plus à l'aise, malgré un manque évident de répétitions, achevaient ce concert dirigé par Marius Constant avec une c e r t a i n e raideur.*

N o t o n s qu'en dehors des concerts publics, qui réunissent un auditoire jeune et enthousiaste, la Maison des arts mène une vigoureuse a c t i o n d'animation musicale avec Lise Arséguet, Jean-Claude Pennetier et Georges Couroupos dans les écoles, à l'université, dans les maisons de jeunes, animations d'écoute et de créativité.

JACQUES LONCHAMPT.

★ Prochains concerts à Créteil : le 8 avril, « l'Itinéraire » (Boulez, Grisey, Pennetier) ; le 11 avril, « Shanti », de Jean-Claude Eloy ; le 25 avril, Orchestre du Conservatoire de Paris ; le 6 mai

UNESCO

Des intellectuels réclament l'abrogation des résolutions de la conférence générale de l'organisation contre Israël

La « conférence internationale pour l'universalité de l'UNESCO », réunie à Paris le samedi 15 mars (« le Monde » daté 16-17 mars), s'est terminée par le vote unanime d'une résolution élevant une « protestation solennelle » contre les décisions de la dernière conférence générale de l'UNESCO, qui ont fait d'Israël « un membre — et le seul de cette espèce — à qui il est interdit de participer pleinement au fonctionnement de l'organisation ».

Rappelant que « *la vocation de l'UNESCO est de promouvoir le progrès intellectuel et moral de l'humanité dans un esprit d'universalité* », la conférence souligne que « *le caractère de cette institution s'oppose à toutes mesures de discrimination à l'encontre de l'une quelconque des communautés nationales qui se sont associées en son sein et ont mis en commun leur patrimoine culturel, et que du reste sa charte ne contient aucune disposition autorisant de telles mesures* ».

Les participants « *dénoncent le caractère fallacieux des griefs articulés par c e r t a i n s Etats contre les fouilles entreprises à Jérusalem, lesquelles sont en tout conformes à la convention de La Haye de 1954, griefs que les constatations faites par les propres représentants du directeur général de l'UNESCO privent de tout fondement. Les décisions, manifestement inspirées par des motifs politiques, constituent une violation flagrante de l'esprit comme de la lettre de la charte de l'UNESCO* » (...). Les participants à la conférence « *mettent en garde les gouvernements et les peuples contre un précédent qui pourrait servir de prétexte à d'a u t r e s discriminations aussi contraires à la v o c a t i o n de l'UNESCO* ».

« *Nombre de participants ont déjà décidé de ne plus collaborer aux activités de l'UNESCO tant que celle-ci ne sera pas redevenue fidèle à elle-même*, indique la résolution. *Tous estiment que seule l'abolition des mesures discriminatoires rendra possible la réconciliation entre l'UNESCO et la communauté des artistes, savants et intellectuels.*

» En conséquence, ils invitent les autorités qualifiées à convoquer une réunion des instances compétentes de l'UNESCO en vue de révoquer les résolutions contraires à sa charte. Ils demandent aux gouvernements d'utiliser tous les moyens pour atteindre cet objectif. Ils en appellent à l'opinion publique de tous les Etats membres pour qu'elle s'associe à leur protestation. (...) Ils s'engagent à créer des comités nationaux d'action unis dans un organisme international permanent afin de lutter contre le maintien ou la multiplication des pratiques discriminatoires dont un récent passé nous enseigne les conséquences tragiques. »

La résolution votée réclame la formule consistant à réclamer l'abolition des mesures discriminatoires : cette formule dispense les savants, écrivains ou artistes, qui collaboraient encore avec l'UNESCO, d'un choix délicat. On a renoncé à les inviter à cesser cette collaboration.

Mais la demande d'abolition des mesures votées par la dix-huitième conférence g é n é r a l e sera-t-elle suivie d'effets ? Il est permis d'en douter : la plupart des participants on dénoncé eux-mêmes la « *politisation* » croissante de l'UNESCO et son alignements progressif sur les p o s i t i o n s prises par les Nations unies concernant Israël. L'un d'eux, M. Norbert Beyrard (ingénieur français), a rappelé l'e x i s t e n c e d'un amendement déposé par la Suède et qui, selon lui, conduirait, s'il était adopté, à « *n'avoir dans les structures exécutives de l'UNESCO que des représentants des gouvernements respectifs* » et non plus des individualités.

Dans ces conditions, la vocation culturelle de l'UNESCO n'est-elle pas condamnée à s'estomper de plus en plus au profit des impératifs politiques ? C'est contre ce danger que beaucoup de participants ont lancé des avertissements empreints d'une sincérité souvent touchante, qu'il s'agisse d'artistes célèbres, comme le pianiste Arthur Rubinstein ou le violoniste Isaac Stern, ou d'humbles religieux.

Mais le conflit israélo-arabe n'en rappelait pas moins, à chaque instant, sa menace obsédante, tant par les allusions des participants eux-mêmes à la conférence, que par les discussions provoquées lors d'une conférence de presse par deux journalistes arabes qui avaient suivi les débats avec une attention passionnée. Et dans les couloirs de la conférence, on discutait déjà, au moins autant des chances de la mission Kissinger et des probabilités d'un nouveau conflit au Proche-Orient, que de l'avenir de l'UNESCO.

ROLAND DELCOUR.

INSTITUT

A l'Académie des inscriptions et belles-lettres

LA BIBLIOTHÈQUE MAZARINE

M. Maurice Piquard a évoqué vendredi à l'Académie des inscriptions et belles lettres, les origines et le développement jusqu'en 1804 de la bibliothèque Mazarine, dont il est le conservateur en chef.

Comme son nom l'indique, c'est Mazarin qui la fonda en 1643. C'est à Mazarin que Paris doit donc sa première bibliothèque publique. Après quelques installations provisoires, on construisit de 1646 à 1649, le long du palais du cardinal et en bordure de la rue de Richelieu, un bâtiment spécialement conçu pour elle, fidèle aux recommandations formulées dès 1627 par Naudé, son premier bibliothécaire.

Par son testament, dicté trois jours avant sa mort, Mazarin voulut que cette bibliothèque, livres et mobilier compris, soit transportée dans les bâtiments du Collège des Quatre-Nations, devenu le Palais ed l'Institut, où elle se trouve toujours. En dépit de son adaptation à une autre architecture, la Mazarine conserve son caractère original.

Sous la Révolution, elle devait doubler ses collections grâce à l'abbé Gaspard Le Blond, qui lui fit attribuer environ cinquante mille volumes sur la masse des ouvrages confisqués.

La grande salle de la bibliothèque, à la fois salle de lecture et magasin de livres, vient d'être restaurée. Des dessins exécutés peu après la mort de Mazarin et conservés à Copenhague, ainsi qu'un décapage minutieux des boiseries, ont permis de lui rendre son aspect ancien, que Naudé avait voulu d'une extrême sobriété, le décor n'étant assuré que par les livres eux-mêmes.

L'Académie avait, auparavant, élu c o m m e associé étranger, M. Dion Pippidi, professeur à l'université de Bucarest, en remplacement du roi Gustave VI Adolphe de Suède. Spécialiste de l'antiquité classique, M. Pippidi est notamment l'auteur de travaux sur le culte impérial et sur l'histoire de Dobroudja à l'époque grecque et romaine. Il a dirigé des fouilles fructueuses en Roumanie.

LE MALE DU SIECLE

Musique

théâtres

Lundi 17 mars

Pour tous renseignements concernant l'ensemble des programmes ou des salles :

« LE MONDE INFORMATIONS SPECTACLES »
704-70-20 (lignes groupées) et 727-42-34
(De 11 heures à 21 heures, sauf les dimanches et jours fériés.)

Les salles subventionnées

Comédie-Française, 20 h. 30 : l'Idiot.

Les autres salles

Biothéâtre, 20 h. 15 : Britannicus ; 22 h. 30 : les Fruits d'or.
Cartoucherie de Vincennes, Théâtre du Soleil, 20 h. 30 : l'Age d'or.
Comédie Caumartin, 21 h. 10 : Boeing-Boeing.
Cour des Miracles, 18 h. 30 : la Station Champbaudet.
Ecole normale supérieure, 21 h. : Peinture sur bois.
Espace Cardin, 20 h. 30 : Hôtel Baltimore.
Fontaine, 20 h. 45 : les Jeux de la nuit.
Gaîté-Montparnasse, 20 h. 45 : l'Abîme ; la Visite.
Hébertot, 21 h. : Raymond Devos.
Michel, 21 h. 10 : Duos sur canapé.
Nouveautés, 21 h. : la Libellule.
Nouvelle-Comédie, 21 h. : Britannicus.
Palais-Royal, 20 h. 30 : Rencontre (le comédien).
Poche-Montparnasse, 20 h. 45 : le Premier.
Saint-Georges, 20 h. 30 : Croque-Monsieur.
Studio-Théâtre 14, 20 h. 45 : Tango.
Théâtre de la Cité internationale, la Galerie, 21 h. : Couples — La Resserre, 21 h. : Supplément au voyage de Bougainville.
Théâtre de la Lisière, 20 h. 30 : le Jeune Homme livré aux arbres.
Théâtre d'Orsay. — Petit-Orsay, 20 h. 30 : Rencontre-débat à propos de Christophe Colomb.
Théâtre de la Plaine, 20 h. 30 : les Mémoires d'un amnésique.
Théâtre Rive-Gauche, 20 h. 45 : les Adieux de la grande-duchesse.

Les cafés-théâtres

Au Bec fin, 18 h. 30 : Chair pour Narcissusplush ; 20 h. 30 : D'où qu't'en es, gars ; 21 h. 30 : les Amours de Jacques le Fataliste.
Au Vrai Chic parisien, 20 h. 15 : Sainte Jeanne du Larzac ; 22 h. 30 : Philippe Val et Patrick Font.
Café de la Gare, 20 h. : Rufus ; 22 h. : les Semelles de la nuit.
Café-Théâtre de Dix-Heures, 20 h. 30 : Et les petits cailloux sont contents.
Café-Théâtre de l'Odéon, 20 h. : la Collection ; 21 h. 15 : Couvre-Jeux.
Le Fanal, 21 h. : Monsieur Barnet ; 22 h. 30 : V comme Vian.
Le Jour-de-Fête, 22 h. : Autant en emporte le vin ; 23 h. : Eux aussi sont secs ; 24 h. : Stephan Reggiani, chansons.
Pizza du Marais, 20 h. 15 : Amour sans tête ; 21 h. 45 : J.-P. Verdier ; 22 h. 45 : Ce soir on récalcitre ; 24 h. : Pierre et Marc Jolivet.
Sélénite, salle I, 18 h. 30 : Victor Haïm ; 20 h. 30 : Prévert ; 22 h. : la Jacassière ; 23 h. 30 : Cinq Restless Boys. — Salle II, 19 h. : Femmes parallèles ; 21 h. : la Jacassière ; 22 h. 30 : Sélénite, nid d'espions.
La Vieille Grille, 21 h. : Musique baroque.

Le music-hall

Galaxy, 21 h. : Cendrillon (sur glace).
Olympia, 21 h. 30 : Michel Sardou.

Le jazz

Palais des sports, 20 h. : Groupe Genesis (pop).
Théâtre Mouffetard, 20 h. 30 : Ha Sa.
Théâtre Présent, 20 h. 30 : Robert Wood.
Salle Pleyel, 21 h. : Oscar Peterson, Joe Pass.

Les chansonniers

Caveau de la République, 21 h. : De toute façon, il nous reste le cheval.
Deux-Anes, 21 h. : Au nom du pèze et du fisc.
Dix-Heures, 22 h. : Persiflons.

Les comédies musicales

Elysées-Montmartre, 20 h. 30 : le Bonheur ?

Les cabarets

Alcazar, 23 h. : Une nuit à l'Alcazar.
Crazy Horse Saloon, 22 h. et 0 h. 30 : Revue.
Kiss me, 22 h. 30 : Bons baisers de Paris.
Lido, 22 h. et 0 h. 45 : Grand Jeu.
Mayol, 16 h. 15 et 21 h. 15 : Q nu.
Moulin-Rouge, 22 h. : Festival.
Tour Eiffel, 20 h. : les Années folles.

Les concerts

Centre culturel du Marais, 18 h. 30 : Musique de Chine.
Théâtre des Champs-Elysées, 20 h. 30 : Academy of St-Martin in the Fields, dir. N. Marriner (Mozart).
Conservatoire de musique, 20 h. 30 : F. Aguessy, piano (Beethoven, Liszt, Brahms, Debussy, Prokofiev).
Théâtre Présent, 20 h. 30 : GERM (Actes de Bonn, de Mariétan).
Lucernaire, 20 h. 30 : C. Bocquillon, harpe (Bach, Hændel, Nederman).
Théâtre Essaïon, 20 h. 30 : P. Pontier, piano (Scarlatti, Chopin, Albeniz).
Salle Gaveau, 20 h. 30 : Orchestre de chambre de Toulouse, avec Th. Dussaut, piano (Ravel).
La Vieille Grille, 21 h. : les Dilettantes (Bach, Purcell, Teleman, Hændel, Clérambard, Dowland).
Musée Guimet, 21 h. : Quintette de cuivres Alta Vox Musical (Bœswillwald, Scheidt, Alaina, Holborne, Clozier, Huber).
Eglise Saint-Roch, 21 h. : New Irish Chamber Orchestra de Dublin, dir. A. Prieur (Bach).

cinémas

Les films marqués (*) sont interdits aux moins de treize ans, (**) aux moins de dix-huit ans.

La cinémathèque

Chaillot, 21 h. : la Condition de l'homme (troisième partie), de M. Kobayashi.

Les exclusivités

AGUIRRE, LA COLERE DE DIEU (All., v.o.) : Studio des Ursulines, 5e (033-39-19) ; U.G.C.-Marbeuf, 8e (225-47-19).
AU LONG DE LA RIVIERE FANGO (Fr.) : La Clef, 5e (337-90-90).
AU NOM DE LA RACE (Fr.) : Studio Jean-Cocteau, 5e (033-47-62) ; Publicis-Matignon, 8e (359-31-97).
AU NOM DU PEUPLE ITALIEN (It., v.o.) : Saint-Germain-Village, 5e (633-87-59) ; Elysées-Lincoln, 8e (359-36-14) ; 14-Juillet, 11e (700-51-13).
LES AUTRES (Fr.) (**) : Studio Alpha, 5e (033-39-47).
BETTY BOOP - SCANDALE DES ANNEES 30 (A., v.o.) : Cinoche de Saint-Germain, 6e (633-10-82).
LE BANQUET (Fr.) (**) : Châtelet-Victoria (508-94-14).
LES BIJOUX DE FAMILLE (Fr.) (**) : Grand-Pavois, 15e (531-44-58), Paramount-Elysées, 8e (359-49-34) ; Marivaux, 2e (742-83-90), Boul'Mich, 5e (033-48-29) ; Paramount-Montmartre, 18e (606-34-35) ; Paramount-Gaîté, 14e (326-99-34) ; Paramount-Orléans, 14e (580-03-75) ; Paramount-Maillot, 17e (758-24-24).
LE BOUCHER, LA STAR ET L'ORPHELINE (Fr.) (*) : Kinopanorama, 15e (306-50-50).
CALIFORNIA SPLIT (A., v.o.) : P.L.M.-Saint-Jacques, 14e (589-68-42) ; Biarritz, 8e (359-42-33) ; U.G.C.-Odéon, 6e (325-71-08).
C'EST PAS PARCE QU'ON A RIEN A DIRE QU'IL FAUT FERMER SA GUEULE (Fr.) : Diderot, 12e (343-19-29).
LA CHAIR DE L'ORCHIDEE (Fr.) (**) : Gaumont-Champs-Elysées, 8e (359-04-67) ; Impérial, 2e (742-72-52) ; Quintette, 5e (033-35-40).
LA CHAISE VIDE (Fr.) : Saint-Lazare-Pasquier, 8e (387-56-16) ; Hautefeuille, 6e (633-79-38).
CHINATOWN (A., v.o.) (*) : Gaumont Champs-Elysées SF, 8e (225-67-29) ; v.f. : Cluny-Palace, 5e (033-07-76) ; Montparnasse-Pathé, 14e (326-65-13).
LA COUPE A DIX FRANCS (Fr.) : Studio Logos, 5e (033-26-42) ; 14-Juillet, 11e (700-51-13).
LES DOIGTS DANS LA TETE (Fr.) : Racine, 6e (633-43-71).
DREYFUS OU L'INTOLERABLE VERITE (Fr.) : Quintette, 5e (033-35-40).
DUPONT LAJOIE (Fr.) (**) : Marignan, 8e (359-92-82) ; Gaumont-Richelieu, 2e (233-56-70) ; Caravelle, 18e (387-50-70) ; Montparnasse 83, 6e (544-14-27) ; Cambronne, 15e (734-42-96) ; Gaumont-Sud, 14e (331-51-16) ; Gaumont-Gambetta, 20e (797-02-74) ; Quartier-Latin, 5e (326-84-65) ; Victor-Hugo, 16e (727-49-75) ; Gaumont-Madeleine, 8e (073-56-03).
L'ENNEMI PRINCIPAL (Bol., v.o.) : Saint-Séverin, 5e (033-50-91).
LE FLAMBEUR (A., v.o.) (*) : France-Elysées, 8e (225-19-73), Danton, 6e (326-08-18) ; v.f. : Gaumont-Rive-Gauche, 6e (548-26-36), Maxeville, 9e (770-72-86), Gaumont-Convention, 15e (828-42-27), Clichy-Pathé, 18e (522-37-41).
GENERAL IDI AMIN DADA (Fr.) : Saint-André-des-Arts, 6e (326-48-18).
LA GIFLE (Fr.) : Montparnasse-Pathé, 14e (326-65-13), Maxeville, 13e (770-72-86), Marignan, 8e (359-92-82).
LES HAUTES SOLITUDES (Fr.) : Marais, 4e (278-47-86), à 14 h. et 22 h. 30.
IL ETAIT UNE FOIS HOLLYWOOD (A., v.o.) : Cluny-Ecoles, 5e (033-20-12), Normandie, 8e (359-41-18) ; v.f. : Caméo, 9e (770-20-89), Clichy-Pathé, 18e (522-37-41), Bretagne, 6e (222-57-97).
IL ETAIT UNE FOIS UN MERLE CHANTEUR (Sov., v.o.) : La Pagode, 7e (551-12-15).
IL PLEUT TOUJOURS OU C'EST MOUILLE (Fr.) : Panthéon, 5e (033-15-04).
L'IMPORTANT, C'EST D'AIMER (Fr.) (**) : Gaumont-Colisée, 8e (359-29-46), Français, 9e (770-33-88), Clichy-Pathé, 18e (522-37-41), Montparnasse-Pathé, 14e (326-65-13), Quintette, 5e (033-35-40), Gaumont-Gambetta, 20e (797-02-74), Gaumont-Convention, 15e (828-42-27), Gaumont-Bosquet, 7e (551-44-11).
LE JEU AVEC LE FEU (Fr.) (**) : Clichy-Pathé, 18e (522-37-41), U.G.C.-Marbeuf, 8e (225-47-19), U.G.C.-Odéon, 6e (325-71-08), Cambronne, 15e (734-42-96), Bienvenüe-Montparnasse, 15e (544-25-02).
JIMI PLAYS BERKELEY - THE DOORS ; FEAST OF FRIENDS (A., v.o.) : Grands-Augustins, 6e (633-22-13).
LE JOURNAL INTIME DE DAVID H. (A., v.o.) : Le Marais, 4e (278-47-86), à partir de 15 h. 30.
MILAREPA (It., v.o.) : Studio-Git-le-Cœur, 6e (326-89-25), Boîte à films, 17e (754-51-50).
LE MONSTRE EST VIVANT (A., v.o.) (*) : Publicis-Saint-Germain, 6e (222-72-80), George-V, 8e (225-41-46) ; v.f. : Paramount-Opéra, 9e (073-34-37), Maine-Rive-Gauche, 14e (567-06-96), Galaxie, 13e (580-76-86), Max-Linder, 9e (770-40-04).
LES PIRATES DU METRO (A., v.o.) : Mercury, 8e (225-75-90) ; v.f. : A.B.C., 2e (236-55-54), Montparnasse 83, 6e (544-14-27), Gaumont-Sud, 14e (331-51-16), Gaumont-Gambetta, 20e (797-02-74).
PHANTOM OF PARADISE (A., v.o.) : Gaumont-Elysées-Point-Show, 8e (225-67-29), Action-République, 11e (805-51-33), Paramount-Odéon, 6e (325-59-83).
LES PRISONS AUSSI (Fr.) : Marais, 4e (278-47-86).
LA PRISE DE POUVOIR PAR LOUIS XIV (It., v.o.) : La Pagode, 7e (551-12-15).
PAS SI MECHANT QUE ÇA (Fr.) : Concorde, 8e (359-92-84), Lumière, 9e (770-84-64), Montparnasse-Pathé, 14e (326-65-13), Les Nations, 12e (343-04-67), Gaumont-Convention, 15e (828-42-27), Cluny-Palace, 5e (033-07-76), Hautefeuille, 6e (633-79-38).
LA RAGE AU POING (Fr.) (**) : Montparnasse 83, 6e (544-14-27), Omnia, 2e (231-39-36), Gaumont-Sud, 14e (331-51-16), Murat, 16e (288-99-75), Bilboquet, 6e (222-87-23).
SCENES DE LA VIE CONJUGALE (Suéd.) v.o. : Biarritz, 8e (359-42-33), La Clef, 5e (337-90-90), U.G.C.-Odéon, 6e (325-71-08) ; v.f. : Vendôme, 2e (073-97-52), Murat, 16e (288-99-75), Bienvenüe-Montparnasse, 15e (544-25-02), Les Nations, 12e (343-04-67).
LE SHERIF EST EN PRISON (A., v.o.) : Quintette, 5e (033-35-40).
SMOG (S.) : Marais, 4e (278-47-86).
LE SOLEIL QUI RIT ROUGE (Fr.) (**) : Studio-Galande, 6e (033-72-71).
LA SOUPE FROIDE (Fr.) : Templiers, 4e (272-94-56), Athéna, 12e (343-07-48).
TABARNAC (Fr.) : Hautefeuille, 6e (633-79-38).
THOMAS (Fr.) : Murat, 16e (288-99-75), Liberté, 12e (343-01-59), Bonaparte, 6e (326-12-12), Cambronne, 15e (734-42-96), Fauvette, 13e (331-60-74), Gaumont-Madeleine, 8e (073-56-03), U.G.C. Marbeuf, 8e (225-47-19).
LA TOUR INFERNALE (A.) v.o. : Publicis Champs-Elysées, 8e (225-76-23), Ermitage, 8e (359-15-71), U.G.C. Odéon, 6e (325-71-08), Arlequin, 6e (548-62-25) ; v.f. : Ermitage, 8e (359-15-71), Rex, 2e (236-83-93), Rotonde, 6e (633-08-22), Gaumont-Convention, 15e (828-42-27), Telstar, 13e (331-06-19), Paramount-Opéra, 9e (073-34-37), Moulin-Rouge, 18e (606-63-26), Paramount-Montparnasse, 15e (326-22-17), Mistral, 14e (734-20-70), Lux-Bastille, 12e (343-79-17), Passy, 16e (288-62-34), Paramount-Maillot, 17e (758-24-34).
TREMBLEMENT DE TERRE (A.) v.o. : Gaumont-Ambassade, 8e (359-19-08) ; v.f. : Berlitz, 2e (742-60-33), Wepler, 18e (387-50-70).
UN JOUR LA FETE (Fr.) : U.G.C. Marbeuf, 8e (225-47-19).
UNE PAGE FOLLE (Jap., v.o.) : Ciné-Halles Positif, 2e (236-71-72).
UNE SAISON DANS LA VIE D'EMMANUEL (Fr.) : Le Seine, 5e (325-92-46).
ZORRO (Fr.) : Paramount-Gobelins, 13e (707-12-28), Elysées-Cinéma, 8e (225-37-90), Normandie, 8e (359-41-18), Napoléon, 17e (380-41-46), Rex, 2e (236-83-93), Helder, 9e (770-11-24), Saint-Michel, 5e (326-79-17), Miramar, 14e (326-41-02), Mistral, 14e (734-20-70), Magic-Convention, 15e (828-20-32).

Les films nouveaux

PAULINA S'EN VA, film français d'André Téchiné, avec Bulle Ogier et Marie-France Pisier. Le Seine, 5e (325-92-46), Studio de l'Etoile, 17e (380-19-93).
LES INTRIGUES DE SYLVIA COUSKI, film français d'A. Arrieta. Le Marais, 4e (278-47-86) à 14 h. et 22 h. 30.
VERITES ET MENSONGES, film américain, d'Orson Welles, avec Oja Kodar, Laurence Harvey, O. Welles. v.o. : Elysées-Lincoln, 8e (359-36-14), St-Germain Studio, 5e (033-42-72), Montparnasse 83, 6e (544-14-27), Dragon, 6e (548-54-74).
JEANNE LA FRANÇAISE, film français de Carlos Diegues, avec J. Moreau et P. Cardin : Luxembourg, 6e (633-97-77), Elysées-Point-Show, 8e (225-67-29), Studio République, 11e (805-51-97).
LE PROFITEUR, film italien de S. Nasca, avec Valeria Moriconi et Al Cliver. v.o. : La Clef, 5e (337-90-90), U.G.C.-Marbeuf, 8e (225-47-19) ; v.f. : Capri, 2e (508-11-69) ; Raspail, 14e (326-38-98), Studio Médicis, 5e (633-25-97).
SIDDHARTA, film américain de Conrad Rooks : v.o. : Action-Christine, 6e (325-85-78).
FOUS DE VIVRE, film anglais de Peter Robinson : v.o. : 14-Juillet, 11e (700-51-13), Quintette, 5e (033-35-40).
LE MALE DU SIECLE, film français de Claude Berri : St-Germain-Huchette, 5e (633-87-59), Hautefeuille, 6e (633-79-38), Elysées-Lincoln, 8e (359-36-14), Maxeville, 9e (770-72-86), Mayfair, 16e (525-27-06), Concorde, 8e (359-92-84), Gaumont-Opéra, 9e (073-95-48), Montparnasse-Pathé, 14e (326-65-13), Fauvette, 13e (331-60-74), Les Nations, 12e (343-04-67), Clichy-Pathé, 18e (522-37-41), Gaumont Sud, 14e (331-51-16).

Les grandes reprises

AMARCORD (It.), v.o. : Jean-Renoir, 9e (870-40-75).
LA DAME DE SHANGHAI (A.), v.o. : Studio Bertrand, 7e (783-64-66), avec première partie : Shanghai.

2001, ODYSSEE DE L'ESPACE (A.), v.o. : Studio de la Contrescarpe, 5e (325-78-37).
LA FUREUR DE VIVRE (A.), v.o. : Olympic, 14e (783-67-42).
L'ECLIPSE (Fr.) : Actua-Champo, 5e (033-51-60).
HAROLD ET MAUDE (A.), v.o. : Luxembourg, 6e (633-97-77).
LES LOIS DE L'HOSPITALITE (A.) : Studio de la Harpe, 5e (033-34-83).
MUSIC LOVERS (An.), v.o. : Luxembourg, 6e (633-97-77).
NOIX DE COCO (A.), v.o. : Noctambules, 5e (033-42-34).
LE SEL DE LA TERRE (A.), v.o. : Saint-André-des-Arts, 6e (326-48-18).
LA STRATEGIE DE L'ARAIGNEE (It.), v.o. : New-Yorker, 9e (770-63-40), sauf mardi soir.
THEOREME (It.), v.o. : Champollion, 5e (033-51-60).
LES TEMPS MODERNES (A.) : Paramount-Maillot, 17e (758-24-24).
ZABRISKIE POINT (A.), v.o. : Dominique, 7e (551-04-55).

Les festivals

CLASSIQUES DU CINEMA AMERICAIN (v.o.). — Mac-Mahon, 17e (380-24-81) : les Raisins de la colère.
PASOLINI (v.o.). — Boîte-à-Films, 17e (754-51-50), 13 h. 30 : l'Evangile selon saint Matthieu ; 16 h. et 20 h. : les Mille et Une Nuits ; 18 h. 10 : Œdipe roi ; 20 h. : Théorème.
JEUNE CINEMA QUEBECOIS. — André-Bazin, 13e (337-74-39) : les Mâles (1971).
ROCK SHOW (v.o.). — Artistic-Voltaire, 11e (700-19-15) : Tubullar Bells.
SCIENCE FICTION (v.o.) : Studio Parnasse, 6e (326-58-00) : THX 1138.
HITCHCOCK (v.o.). — Action-Christine, 6e (325-85-78) : la Mort aux trousses.
W. WYLER (v.o.). — Action-La Fayette, 9e (878-80-50) : l'Obsédé.
H. BOGART (v.o.). — Action-La Fayette (878-80-50) : Casablanca.
NOUVEAU CINEMA FRANÇAIS INDEPENDANT. — Collectif Jeune Cinéma, 11e (805-90-53) : Ex ; Film sans caméra, 1, 2, ST, LTR, TWC ; Algérie couleurs ; Ciné Cité.

Les séances spéciales

AMERICAN GRAFFITI (A.) v.o. : Luxembourg, 6e (633-97-77), à 10 h., 12 h. et 24 h.
BANDE A PART (Fr.) : Saint-André-des-Arts, 6e (326-48-18), à 12 h. et 24 h.
BLONDE VENUS (A.) v.o. : Luxembourg, 6e (633-97-77), à 10 h., 12 h. et 24 h.
LES CONTES IMMORAUX (Fr., **) : Le Seine, 5e (325-92-46), à 12 h. 15.
LE CONVOI SAUVAGE (A.) v.o. : La Clef, 5e (337-90-90), à 12 h. et 24 h.
LE CUIRASSE POTEMKINE (Sov.) : Le Seine, 5e (325-92-46), à 12 h.
IF (Ang.) v.o. : Ranelagh, 16e (224-14-09), sam., dim., à 14 h. 30 et 19 h. 30.
MASH (A.) v.o. : Ranelagh, 16e (224-14-09), à 20 h.
MONKEY BUSINESS (A.) v.o. : Luxembourg, 6e (633-97-77), à 10 h., 12 h. et 24 h.
MORT A VENISE (It.) v.o. : La Clef, 5e (337-90-90), à 12 h. et 24 h.
LA NUIT AMERICAINE (Fr.) : La Clef, 5e (337-90-90), à 12 h. et 24 h.
PAS D'ORCHIDEES POUR MISS BLANDISH (A.) v.o. : Châtelet-Victoria, 1er (508-94-14), à 12 h. et 24 h.
PIERROT LE FOU (Fr.) : Saint-André-des-Arts, 6e (326-48-18), à 12 h. et 24 h.
LA VIEILLE DAME INDIGNE (Fr.) : 14-Juillet, 11e (700-51-13), le 18 à 10 h., 13 h., 15 h. 50 et 18 h. 30.
WINTER SOLDIERS (A.) v.o. : 14-Juillet, 11e (700-51-13), le 18 à 20 h. 30 et 22 h. 30.

هكذا من الأصل

SPORTS

CROSS-COUNTRY

Au championnat international de Rabat

L'ESPAGNOL HARO, CET ÉTERNEL SECOND

Rabat. — *Ils étaient venus d'Australie et d'Italie, de Finlande et du Soudan. Jamais tant de coureurs n'avaient représenté tant de pays : vingt-sept précisément. Le précédent chiffre record était de dix-huit. C'était bien la preuve que, échappant à la tutelle d'une organisation britannique quelque peu désuète pour rejoindre le giron de la Fédération internationale d'athlétisme, l'épreuve a considérablement gagné en importance.*

Rénovée en 1973, après soixante-dix années d'existence, elle a connu un regain d'intérêt dimanche 16 mars, à Rabat, à l'occasion du troisième championnat international de cross-country. Le mérite principal en revient aux concurrents américains, animateurs des trois courses et quatre fois premiers des classements établis.

Aiguillonnés par un chaud soleil, qui laissa pantois la majorité de leurs adversaires, Julie Brown et Robert Thomas triomphèrent aisément, respectivement dans la catégorie féminine et celle des juniors. De la chaleur incommodante ils n'avaient cure, étant tous deux originaires de Los Angeles. Leurs équipes se classèrent également premières, ce qui n'a rien de fortuit pour celle de Julie Brown, puisqu'elle comprenait trois autres athlètes californiennes.

Lorsque l'immense peloton bigarré de la course principale se fut étiré, on retrouva encore en tête un Américain. Bill Rogers, multipliant les accélérations, ne fut bientôt plus accompagné que par l'Espagnol Haro et l'Ecossais Stewart. Avait-il trop présumé de ses forces ? Méconnaissait-il la valeur de ses rivaux ? Toujours est-il qu'il fut distancé, lorsque, à moins d'un kilomètre du but, Haro attaqua à son tour. Dès lors, le résultat ne faisait plus guère de doute.

Singulièrement dépourvu de

De notre envoyé spécial

cette qualité typiquement britannique que les sportifs appellent le « finish », l'Espagnol, dont les débuts dans l'épreuve remontent à 1962, était promis à la défaite. Cette victoire qu'il ne cessait d'entrevoir, et que le Belge Roelants, le Finlandais Balvarinta, ainsi qu'Erik De Beck, un autre Belge, lui avaient successivement ravie au cours de ces trois dernières années, cette victoire allait encore lui échapper. A trente-cinq ans, toujours plus sec et plus ridé, rapetissé par tant d'infortune, il prendrait pour la quatrième fois la seconde place.

Eternellement voué aux rôles subalternes, il perdit effectivement du terrain dès que Stewart, niché jusque-là derrière son dos, se manifesta enfin. L'œil un rien canaille, l'Ecossais ne se montra nullement désolé d'avoir battu un rival aussi méritant : « *Si Haro avait pu me battre, il l'aurait fait n'est-ce pas ?* » La rude vie qu'il mène à Birmingham, où il essaie des fusils quarante heures par semaine dans une armurerie, ne le prédispose pas à s'attendrir.

Champion d'Europe du 5 000 mètres en 1969, troisième de la même épreuve aux Jeux olympiques de Munich, grande avait été sa déception lorsque, en dépit d'un entraînement très dur, il ne s'était classé que cinquième des deux courses de fond des Jeux du Commonwealth, au début de l'année 1974. Du coup, il avait rejeté ses souliers à pointes et s'était emparé d'un vélo, parcourant furieusement plus de 3 000 kilomètres par mois. La méthode a sans doute du bon. Sept jours avant de se présenter à Rabat, Ian Stewart ne s'était-il pas approprié le titre de champion d'Europe en salle du 3 000 mètres en Pologne ?

Deux victoires remportées à une semaine d'intervalle sur des distances variant du simple au quadruple : assurément l'exploit est unique. De fait, il fallait être très rapide pour prétendre tirer son épeingle du jeu sur l'hippodrome de Souissi. Le temps n'est plus où les organisateurs faisaient passer une charrue sur le parcours, la veille de l'épreuve, pour ajouter aux difficultés d'un terrain accidenté et ralentir la progression des coureurs. Il n'est même plus permis à ceux-ci, sous peine d'être irrémédiablement distancés, de calculer la répartition de leurs efforts : parti volontairement prudemment, Noël Tijou n'a terminé que dix-neuvième. C'est certainement la plus mauvaise place jamais obtenue par le meilleur représentant français.

Quant à ceux qui gaspillent leurs forces à longueur de saison, à la recherche de bénéfices inavouables, il aura mieux valu qu'ils déclarent forfait. Ils eussent fait piètre figure. Régulièrement qualifié avec l'équipe nationale, l'un de ces coureurs, celui-là même qui avait surclassé tous ses adversaires au début de l'hiver lors du Cross du bois de Boulogne, avait déclaré, au dernier moment, souffrir d'une angine. Ses détracteurs, qui le soupçonnent de courir le cachet, penseront que c'était fatal.

RAYMOND POINTU.

NATATION

Kornelia Ender : la meilleure du monde

Le mieux, sans doute, pour souligner la valeur des deux records du monde, 100 et 200 mètres nage libre, établis par l'Allemande de l'Est Kornelia Ender, au cours de la rencontre R. D. A. - Union soviétique, est d'établir quelques comparaisons. Avec ses 56 sec. 38/100, réussies sur 100 mètres le 14 mars, elle aurait été championne olympique du sprint messieurs, en 1952, aux Jeux d'Helsinki. Et nettement : 56 sec. 4/10 contre 57 sec. 4/10 à l'Américain Scholes. Même si ce genre de calcul n'est pas toujours accepté, tant s'en faut, le temps remettant tout en cause dans presque tous les domaines, il indique cependant bien la grand mutation de la natation et la qualité des performances de Kornelia Ender.

Grande (1,79 mètre) et athlétique, jeune (seize ans et demi), Kornelia Ender peut être considérée, toujours par comparaison, mais dans l'unité de temps cette fois — comme la meilleure nageuse de sa génération et peut-être même d'avant-garde. C'est ainsi que son record mondial sur 100 mètres est le plus proche de tous les records établis par les garçons et les filles sur la distance officielle la plus courte. Kornelia Ender n'est séparée du record du monde du 100 mètres masculin que par 5 sec. 16/100 alors que les écarts *entre les deux sexes en dos*, brasse et papillon, sont respectivement de 6 sec. 66/100, 8 sec. 40/100 et 7 sec. 61/100.

Il en va de même pour le record du 200 mètres nage libre qu'elle a repris, le 15 mars, à l'Américaine Shirley Babashof. Le handicap de K. Ender, par rapport au record masculin, n'est que de 10 sec. 6/100, contre 15 sec. 48/100, 16 sec. 78/100 et 13 sec. 6/100 pour les détentrices des records de dos, brasse et papillon. A moins que la nage libre, le crawl donc, soit le style qui convienne le mieux sur ces distances au sexe dit faible, ce que rien n'assure, il apparaît bien que Kornelia Ender n'a pas seulement à se prévaloir de deux références de premier ordre mais qu'elle est sans nul doute le numéro un incontesté de la natation féminine et que nulle autre n'a fait mieux auparavant.

Ce qui ne gâte rien, bien au contraire, pour la célébration de son talent, elle est aussi un bon modèle de ce que devrait être la championne d'exception, ambassadrice du sport et de la condition féminine : jolie, élégante jusque dans le geste athlétique qu'elle exécute dans l'eau. Ce n'est pourtant pas facile de pousser le charme dans ses derniers retranchements et de paraître à son avantage quand, par la fatigue, le geste devient lourd et que le cœur bat à la folie. On dit même qu'elle est bonne lycéenne.

FRANÇOIS JANIN.

PRESSE

● *Le conflit au « Parisien libéré »* fait l'objet de deux nouvelles questions écrites, posées au premier ministre. Pour M. Maurice Pinte député (U.D.R.) de Seine-et-Marne, « *l'application des mêmes règles de travail aux éditions nationales d'un quotidien imprimé à Paris et à ses éditions régionales impose des contraintes financières supplémentaires qui risquent de condamner les éditions régionales en Ile-de-France* ». M. François Bénard, député (R.I.) de l'Oise, s'inquiète pour sa part « *des faits éminemment déplorables qui constituent à la fois une entrave à la liberté du travail et une atteinte très grave à la liberté de la presse* » qui ont eu lieu la semaine dernière à l'occasion de la fabrication et de la diffusion d'éditions-pirates régionales du *Parisien libéré*. Le parlementaire demande au premier ministre « *comment il entend réagir contre ces pratiques inadmissibles et intolérables* ».

FAITS DIVERS

● *Un attentat à l'explosif* a été commis, ce lundi 17 mars, vers trois heures du matin, contre l'hôtel de la préfecture de l'Hérault, place Chabaneau à Montpellier ; la déflagration, probablement provoquée par une charge de plastic, a causé des dégâts importants, notamment dans le local de l'imprimerie administrative situé au rez-de-chaussée de l'immeuble, ainsi qu'à des bureaux du premier étage et à l'appartement du concierge. L'attentat n'a pas été revendiqué.

● *Un avion s'écrase en Argentine : 52 morts.* Quarante-sept passagers et cinq membres d'équipage ont péri dans l'accident du Fokker militaire qui s'est écrasé, le 16 mars, près de la ville de Bariloche en Aregntine. — *(A.F.P.)*

OMNISPORTS

M. CHIRAC ET L'ÉGALITÉ DES CHANCES

A l'occasion de l'inauguration d'un centre sportif Alain-Mimoun à Bugeat (Corrèze), le premier ministre, M. Jacques Chirac, a annoncé, le 16 mars, trois propositions tendant à mieux assurer « *l'égalité des chances pour l'accès au sport* ».

« *J'ai décidé*, a-t-il dit, *de proposer au Parlement que, désormais, les stages de formation professionnelle s'adressant aux jeunes devront comprendre obligatoirement des activités sportives. De plus, tout salarié titulaire d'une licence sportive pourra bénéficier, en accord avec son employeur, d'aménagements d'horaires pour la pratique de son sport.*

» *Enfin, chaque année, les comités d'entreprise délibéreront sur la pratique sportive dans leur établissement. Afin de faciliter cette pratique, les entreprises seront autorisées à déduire du montant de leur participation au titre de la formation continue les dépenses engagées pour assurer l'encadrement sportif nécessaire.*

» *Ces deux orientations fondamentales de notre politique, et surtout la volonté du gouvernement de les voir au plus tôt entrer en pratique, supposent des modifications importantes de notre législation et de notre réglementation.* »

CYCLISME

Le grand retour de Zoetemelk

De notre envoyé spécial

Nice. — *Le Néerlandais Joop Zoetemelk a remporté la course Paris-Nice pour la deuxième fois, dimanche 16 mars, en battant le Belge Eddy Merckx plus nettement que la saison précédente. Ce résultat est d'autant plus remarquable que le coureur des Pays-Bas avait été victime, au mois de mais, d'un grave accident pendant le Grand Prix du* Midi libre. *Contraint à une longue période d'inactivité, suivie d'une lente réadaptation, il n'a pas seulement recouvré la plénitude de ses moyens : il est devenu le spécialiste numéro un des compétitions par étapes en révélant une efficacité supérieure à celle de Merckx dans les secteurs montagneux.*

Avant de réaliser le meilleur temps sur les pentes du col d'Eze, sans menacer toutefois le record établi par Raymond Poulidor en 1972, Zoetemelk avait distancé ses adversaires dans le Mont-Faron et enrayé la totalité des attaques dirigées contre lui. Le Belge tenta vainement de le prendre en défaut et lutta jusqu'au bout dans l'espoir de renverser une situation compromise dès l'escalade du Mont-Ventoux.

Ainsi les questions posées au terme de la deuxième étape par le comportement de Merckx (le Monde *du 13 mars*) *ont trouvé des éléments de réponse qui confirment au reste les enseignements du Tour de France. Le champion belge grimpe moins bien que naguère. Il n'en demeure pas moins un athlète d'exception qui sait en toutes circonstances se surpasser et se montrer digne du titre de champion du monde conquis l'automne dernier à Montréal.*

La poussée des jeunes

La promotion de Joop Zoetemelk, le fléchissement de Merckx et celui de Poulidor, la métamorphose de Raymond Delisle, vainqueur de deux étapes consécutives dans des circonstances particulièrement probantes, semblent indiquer que le cyclisme vient de prendre une nouvelle orientation. D'autant que Paris-Nice a révélé plusieurs jeunes, dont l'Allemand Thurau et deux Français : l'un, Bernard Hinault, avait gagné le Premier Pas Dunlop (championnat de France des débutants) en 1972 ; l'autre, Michel Laurent, qui a distancé Merckx dans le mont Ventoux, était sorti vainqueur l'an dernier d'une épreuve de prospection de la Route de France.

Evitant des erreurs trop fréquentes par le passé, ils ont su ne pas s'attarder chez les amateurs, et c'est de toute évidence l'une des raisons pour lesquelles ils se sont rapidement imposés au contact des professionnels. Le cyclisme de compétition exige une progression rapide. Les Polonais, conduits par Kowalski et Szurkowski, ont été quant à eux déconcertés par un profil trop accidenté. Sur ce point, la tentative de formule « open » expérimentée depuis 1974 n'a pas obtenu les prolongements qu'on pouvait espérer.

JACQUES AUGENDRE.

EDDY MERCKX ET LES GENDARMES

Au départ de l'avant-dernière étape Seillans-Nice, dimanche 16 mars, la caravane de Paris-Nice a dû faire face à une manifestation pacifique organisée par une association pour la protection de l'environnement du Haut-Var et suscitée par le développement du camp militaire de Canjuers.

A la suite de cet incident, une altercation a opposé plusieurs coureurs aux représentants du service d'ordre. Trois d'entre eux ont fait l'objet d'un rapport de gendarmerie (et, dans le cadre de la course, d'une amende de 100 F). Il s'agit du champion du monde Eddy Merckx, de son équipier Joseph Huysmans et du champion de France Georges Talbourdet.

SKI DE FOND

LA TRAVERSÉE DU VERCORS

De notre envoyé spécial

Grenoble. — *Le skieur de fond est un homme réservé. Il ne cherche pas les lauriers. Il est conduit par une passion : la montagne. Pour lui, elle doit se mériter. C'est pourquoi, refusant tout artifice, il délaisse les remontées mécaniques et n'utilise que sa force et sa science. Ses joies et ses peines, il les garde pour lui et pour ses semblables. Les autres ne comprendraient d'ailleurs pas tellement son langage ni son comportement un peu particulier. Il se moque bien que l'on puisse juger son accoutrement désuet, avec ses skis étroits aux spatules exagérément relevées, ses chaussures basses, ses knickers serrés aux genoux et ses chaussettes de laine. Ce qui lui importe, c'est d'être à l'aise et d'avoir un équipement léger. Ses bras, tout comme ses jambes, doivent pouvoir se mouvoir librement pour rendre sa foulée la plus longue possible. Le reste n'a pas d'importance.*

Afin de célébrer leur « culte », près de mille cent « fondeurs » se sont réunis, le dimanche 16 mars, pour prendre le départ de la huitième traversée du Vercors qui, en 54 kilomètres, les menait du col de Rousset, au sud du massif, jusqu'au petit village de Corrençon, près de Villard-de-Lans (1). Le circuit étant de taille — traversant un plateau désertique il ne possédait pas d'autre issue que l'arrivée, — chaque concurrent a dû se choisir un partenaire.

Ensemble, ils se sont entraînés avant la course, ensemble ils ont observé au petit jour, avant le départ, ce rite indispensable qui s'appelle le fartage et qui consiste à étaler sous la semelle des skis, en une couche mince, diverses résines aux noms barbares, dont la combinaison permettra à ceux qui ont acquis une excellente connaissance de cette science de ne pas reculer dans les montées et de trouver une bonne « glisse » dans les descentes.

Il est difficile de retenir sur la ligne de départ plus de mille concurrents anxieux devant l'épreuve qui les attend. Il suffit que l'un d'eux fasse mine de partir pour que toute la horde multicolore se précipite à sa poursuite. Tant pis si le starter a été pris de vitesse. La rigueur y perd, mais, de toute façon, les temps ne sont pas calculés au centième de seconde, et ainsi les retardataires auront évité la bousculade. Chacun s'efforce ensuite de retrouver son partenaire, avec lequel il lui faudra accorder son rythme tout en donnant le maximum de soi-même.

Lorsque 3 heures 2 minutes et 15 secondes plus tard la première équipe aura franchi la ligne d'arrivée, la plupart des candidats seront encore à mi-parcours. Les derniers n'arriveront que sept ou huit heures plus tard, épuisés, mais heureux d'avoir tenu le défi qu'ils avaient lancé à la montagne.

JEAN-CLAUDE ROUY.

(1) Le chiffre paraît faible comparé à celui de la Vasaloppet, en Suède, ou de la course de la vallée de l'Engadine, en Suisse, qui rassemblent chaque année de neuf mille à dix mille coureurs, mais il est en constante progression, puisque la première traversée du Vercors, en 1968, n'avait réuni qu'une trentaine de concurrents.

LES RÉSULTATS

Athlétisme

CROSS DES NATIONS A RABAT

1. Stewart (Ecosse), les 12 km en 35'20" ; 2. Haro (Esp.), à 1" ; 3. Rodgers (E.-U.), à 7" 4/10 ; 4. Walker (N.-Z.), à 25" ; 5. Robertson (N.-Z.), à 26" ; 6. Fava (It.) ; 7. Smidley (Ang.) ; 8 Hildenbrand (All. O.) ; 9 Orthman (All. O.) ; 10. Roelants (Belg.) ; (...) 19. Tijou, à 1'4" ; (...) 31. Rault ; (...) 32. Liardet ; (...) 64. Gomez ; (...) 75. Leflohic ; (...) 80. Calroche.

Par équipe. — 1 Nouvelle-Zélande ; 2. Angleterre ; 3. Belgique ; (...) 7. France.

Basket-ball

CHAMPIONNAT DE FRANCE DE PREMIÈRE DIVISION (vingt-cinquième journée)

Caen b. *Denain	87-70
*Bagnolet b. Antibes	102-96
*Monaco b. Nantes	92-72
*Lyon b. Bordeaux	112-85
*Challans b. Berck	89-78
*Le Mans b. Roanne	109-92
*Tours b. Vichy	104-81
Villeurbanne b. *Nice	85-74

Classement. — 1. Villeurbanne, 75 pts ; 2. Tours, 70 ; 3. Le Mans, 69 ; 4. Caen Antibes, 63 ; 6. Bagnolet, 61 ; 7. Challans, 58 ; 8. Berck, 56 ; 9. Nice, 55 ; 10. Roanne, 53 ; 11. Denain, 52 ; 12. Lyon, 51 ; 13. Monaco, 50 ; 14. Vichy, 43 ; 15. Bordeaux, 31 ; 16. Nantes, 30.

Cyclisme

PARIS-NICE

Classement général final. — 1. Zoetemelk (Pays-Bas), 34 h. 32 min. 27 sec ; 2. Merckx (Bel.), à 1 min. 33 sec. ; 3. Knetemann (Pays-Bas), à 1 min. 44 sec. ; 4. Baronchelli (It.), à 1 min. 48 sec. ; 5. Maertens (Belg.), à 2 min. 4 sec. ; 6. Thurau (R.F.A.), à 3 min. 17 sec. ; 7. Hinault (Fr.), à 3 min. 56 sec. ; 8. Bruyere (Belg.), à 4 min. 8 sec. ; 9. Ocana (Esp.), à 4 min. 30 sec. ; 10. Vasseur (Fr.), à 4 min. 58 sec.

Football

CHAMPIONNAT DE FRANCE DE PREMIÈRE DIVISION (trentième journée)

*Nîmes et Rennes	0-0
*Nantes bat Angers	1-0
*Red Star et Metz	1-1
*Strasbourg bat Reims	3-0
*Sochaux et Lille	1-1
*Lens bat Paris-Saint-Germain	3-2
*Troyes bat Bastia	2-1
*Bordeaux et Lyon	1-1
*Marseille bat Nice	4-1

Classement. — 1. Saint-Etienne, 44 pts ; 2. Marseille, 39 ; 3. Nîmes et Lens, 36 ; 5. Bastia, Reims et Lyon, 35 ; 8. Nantes et Strasbourg, 34 ; 10. Monaco, 33 ; 11. Bordeaux, 32 ; 12. Rennes et Troyes, 30 ; 14. Paris-Saint-Germain et Lille, 29 ; 16. Nice, 28 ; 17. Sochaux et Metz, 27 ; 19. Red Star, 26 ; 20. Angers, 18.

DEUXIÈME DIVISION (Vingt-cinquième journée) GROUPE A

Valenciennes bat *Cambrai	1-0
*Quimper et Dunkerque	1-1
*Angoulême bat Rouen	3-2
*Hazebrouck bat Fontainebleau	2-1
*Gueugnon bat Amiens	3-0
*Boulogne bat Lorient	2-1
Brest bat *Laval	2-1
*Auxerre bat Sedan	2-0
Paris F.C. *bat Mantes	1-0

Classement. — 1. Valenciennes, 35 pts ; 2. Rouen, Lorient et Gueugnon, 34 ; 5. Angoulême, 32 ; 6. Dunkerque, 31 ; 7. Sedan, 30 ; 8. Laval, Fontainebleau et Auxerre, 27.

GROUPE B

*Toulouse bat Cannes	2-0
*Montluçon et Mulhouse	1-1
*Châteauroux et Avignon	1-1
*Blois bat Bourges	3-1
*Béziers bat Chaumont	2-1
*Epinal et Nancy	1-1
*Toulon bat Sète	2-0
*Martigues bat Besançon	1-0

Classement. — Nancy, 38 pts ; 2. Cannes, 35 ; 3. Toulon, 33 ; 4. Montluçon, 32 ; 5. Avignon, 31 ; 6. Toulouse, 29 ; 7. Martigues, 28 ; 8. Sète et Béziers, 26.

Handball

CHAMPIONNAT DE FRANCE DE PREMIÈRE DIVISION (dernière journée des poules de classement)

POULE A

*Metz b. Paris U.C.	17-14
*Stade Marseillais U.C. b. Besançon	26-15
*Gagny b. Toulouse U.C.	20-16
*ASEA Toulouse b. Ivry	21-19
Cannes b. *Colombes	21-20

Classement. — 1. Paris U. C., 46 pts ; 2. Stade Marseillais U.C., 46 ; 3. A.S.P.T.T. Metz, 45 ; 4. U.S.M. Gagny, 41 ; 5. U.S. Ivry, 38 ; 6. ASEA Toulouse, 36 ; 7. E.S. Besançon, 29 ; 8. Toulouse U.C., 28 ; 9. E.A.S.M.J.C. Cannes, 26 ; 10. E.S. Colombes, 25.

POULE B

Saint-Maur b. *C.S.L. Dijon	20-16
*Sochaux et Strasbourg	21-21
*Billy-Montigny b. Longwy	28-21
*Mulhouse b. A.S.P. Police	19-14
Altkirch b. *APAS Paris	29-28

Classement. — 1. Saint-Maur, 48 pts ; 2. C.S.L. Dijon, 46 ; 3. R.P. Strasbourg, 43 ; 4. C. Billy-Montigny, 39 ; 5. F.C. Mulhouse, 38 ; 6. F.C. Sochaux, 37 ; 7. U.S. Altkirch, 32 ; 8. APAS Paris, 31 ; 9. A.S.P. Police, 26 ; 10 U.S.B. Longwy, 20.

En demi-finales (12 et 19 avril), Dijon rencontrera le Paris U.C., et le Stade Marseillais U.C. sera opposé à la Stella Sports de Saint-Maur. Cannes, Colombes, Longwy et la Préfecture de police sont relégués en deuxième division et seront remplacés par Nancy, Saint-Egrève, Voltaire et Nantes.

La Hongrie s'est qualifiée pour la phase finale de la Coupe du monde en battant la France par 17 à 9, le 15 mars, à Budapest.

Hippisme

Le prix Quomodo, disputé à Auteuil et choisi pour les paris couplé gagnant et tiercé, a été gagné par Fenouil, *suivi de* De Vlieger *et de* Endless. *La combinaison gagnante est 3-4-2.*

Jeu à treize

L'Angleterre a battu la France par 20 à 2 le 16 mars à Leeds, en match comptant pour le championnat du monde. A Villeneuve-sur-Lot, les juniors français se sont imposés devant la Grande-Bretagne par 21 à 0.

Marche

Jean-Pierre Garcia (A.S.P. Police) a amélioré la meilleure performance mondiale des 100 kilomètres sur piste en 9 h. 33 min. 6 sec.

Natation

A Dresde, la République démocratique allemande a remporté le match qui l'opposait à l'Union soviétique par 194 points à 149. Au cours des trois journées de compétitions, Kornelia Ender (R.D.A.) a battu les records du monde des 100 et 200 m. nage libre (56 sec. 38/100 et 2 min. 2 sec. 27/100), et les relais masculins soviétiques ont amélioré les records d'Europe des 4×100 et 4×200 mètres nage libre (3 min. 28 sec. 29/100 et 7 min. 39 sec. 52/100). Sur 200 mètres papillon, Roger Pyttel (R.D.A.), nouveau détenteur du record d'Europe, s'est approché du record mondial détenu par Mark Spitz (2 min. 1 sec. 82/100 contre 2 min. 0 sec. 70/100). L'ancien record européen appartenait à Hans Fassnacht (R.F.A.) en 2 min. 3 sec. 30/100.

Rugby

En battant l'Irlande par 32 à 4 le 15 mars à Cardiff, le Pays de Galles a gagné le Tournoi des cinq nations. A Londres, l'Angleterre a disposé de l'Ecosse par 7 à 6.

Classement final du Tournoi : 1. Pays de Galles, 6 pts ; 2. Ecosse, Irlande et France, 4 pts ; 5. Angleterre, 2 pts.

Vainqueur de Castres par 12 à 6, Saint-Jean-de-Luz s'est qualifié pour les seizièmes de finale du championnat de France, où son adversaire sera Pau.

CHALLENGE YVES-DU-MANOIR (huitièmes de finale)

A La Voulte : Lourdes bat Monferrand, 10-9 ; à Bègles : Perpignan bat Racing C.F., 13-12 ; à La Rochelle : Vichy bat Dax, 6-3 ; à Brive : La Voulte bat Mont-de-Marsan, 22-12 ; à Béziers : Narbonne bat Montauban, 24-6 ; à Vichy : Brive bat La Rochelle, 20-6 ; à Dax : Agen bat Pau, 13-6.

Béziers-Castres, remis.

Ski

COUPE DU MONDE SLALOM SPECIAL

à Sun-Valley (Etats-Unis)

1. Thoeni (It.), 1 min. 49 sec. 98 ; 2. Gros, 1 min. 50 sec. 6 ; 3. Stenmark (Suède), 1 min. 50 sec. 49 ; 4. Fernandez-Ochoa (Esp.), 1 min. 51 sec. 33 ; 5. Frommelt (Liecht.), 1 min. 52 sec. 5 ; 6. Hinterseer (Aut.), 1 min. 52 sec. 14 ; 7. Bachleda (Pol.), 1 min. 52 sec. 38 ; 8. De Chiesa (It.), 1 min. 52 sec. 51 ; 9. Perrot (Fr.), 1 min. 52 sec. 63 ; 10. Radico (It.), 1 min. 52 sec. 66.

Après ce slalom, l'Italien Thoeni et le Suédois Stenmark occupent la première place de la Coupe du monde.

Ski de fond

TRAVERSEE DU VERCORS

1. Faivre-Salvi (douane Besançon), 3 h. 2 min. 14 sec. ; 2. Arpin-Cerisey (douane Chambéry), à 38 sec. ; 3. Didier-Vry (douane Vosges), à 2 min. 21 sec. ; 4. Borrel-Falquy (douane Chambéry), à 7 min. 47 sec. ; 5. Grosray-Poncet (Jura), à 10 min. 21 sec. ; 6. Bourgeois-Noir (C.R.S. 47), à 16 min. 5 sec. ; Terraz-Simon (Villard-de-Lans), à 17 min. 59 sec., etc.

Volley-ball

CHAMPIONNAT DE FRANCE DE PREMIÈRE DIVISION (treizième journée)

*St-Maur b. P.T.T. Montpellier	3-0
*Asnières b. Tourcoing	3-0
*Stade Français b. Rennes	3-2
Montpellier U.C. b. *Cannes	3-0
*Racing C.F. b. Sète	3-1

Classement. — 1. Racing C.F., 25 points ; 2. Montpellier U.C., 24 ; 3. V.G.A. Saint-Maur, 23 ; 4. Stade Français, 23 ; 5. Asnières Sports, 22 ; 6. Arago Sète, 17 ; 7. Tourcoing Sports, 17 ; 8. P.T.T. Montpellier, 16 ; 9. Rennes E.C., 15 ; 10. A.S. Cannes, 13.

	La ligne	La ligne T.C.
DEMANDES D'EMPLOI	6,00	6,89
OFFRES D'EMPLOI	30,00	35,02
REPRESENTAT. : Demandes	15,00	17,21
Offres	30,00	35,02
Offres d'Emploi "Placards Encadrés" minimum 15 lignes de hauteur	36,00	42,03

ANNONCES CLASSEES

	La ligne	La ligne T.C.
IMMOBILIER		
Achat – Vente – Location	24,00	28,02
AUTOS – BATEAUX	22,00	25,63
PROPOSITIONS COMMERC.		
CAPITAUX	60,00	70,05
OCCASIONS	22,00	25,68



emplois internationaux

SOCIÉTÉ DE CONSEIL EN ORGANISATION de réputation mondiale

qui, parmi ses nombreux secteurs d'activités, conduit des missions d'assistance opérationnelle auprès de différentes Sociétés en Afrique francophone, recrute de nouveaux collaborateurs, très expérimentés, afin d'assurer le développement prévu de ces Sociétés.

Pour deux entreprises, à établissements multiples, en forte expansion, distribuant l'une des biens d'équipement, l'autre des biens de consommation, situées dans une grande capitale, nous recherchons :

2 Directeurs Financiers

Chacun des titulaires de ces postes aura pour mission la Gestion Administrative et Financière : Trésorerie - Prévision - Contrôle de Gestion - Négociations de financements nouveaux. Il sera chargé de l'élaboration des budgets et de l'établissement des tableaux de bord mensuels. Il sera en rapport avec les Banques et les Organismes locaux. Ces directeurs, de formation supérieure, avec une forte maîtrise de leurs techniques, auront l'expérience des problèmes propres à la Distribution et auront fait la preuve de leurs capacités d'organisateur.

1 Directeur Commercial

pour l'une de ces entreprises (Distribution de biens d'équipement à usage industriel, agricole et ménager). Participant à l'établissement de la politique du groupe, il sera chargé de diriger, d'animer et de contrôler cinq départements autonomes, gérés en centres de profit, et assistera ses chefs de département pour la négociation de gros contrats. Il assurera lui-même « sur le terrain », la réalisation du plan de développement.

Ce poste sera confié à un candidat ayant acquis, durant quelques années, une expérience de commercialisation identique, et, si possible, déjà en Afrique francophone.

Ces nouveaux collaborateurs, qui sont détachés dans des fonctions hiérarchiques, ont une mission opérationnelle et doivent en même temps former leurs homologues africains. Appartenant à une Société de Conseil et y recevant la formation requise, ils auront également une mission de conseil et d'organisation auprès de la Direction Générale de ces entreprises.

Leur rémunération de base est importante et ils bénéficieront, pendant leur mission en Afrique, des avantages suivants : avantages sociaux métropolitains, résidence meublée et climatisée, voiture de fonction, congés annuels de deux mois, etc...

Adresser lettre man. et CV détaillé à Publival n° 5045, 70 rue du Point du Jour - 92100 Boulogne qui transmettra.

---

gestion de projets miniers

Vous avez la trentaine, une bonne maîtrise de la gestion financière, et vous désirez mieux employer vos solides connaissances juridiques.

Nous sommes une société française. Nous détenons un leadership en matière minière, et nous recherchons, pour compléter nos équipes implantées à l'étranger,

un **assistant administratif et financier.**

Il fera ses premières armes en **Afrique**, *où il participera :*

- *à la mise en place d'une gestion de projet décentralisée;*
- *au développement de nos activités en assurant leur organisation administrative et financière;*
- *à la préparation des négociations d'importants accords.*

Plus tard, sa bonne pratique de l'anglais lui permettra d'exploiter cette nouvelle expérience dans d'autres régions du monde, et d'occuper un poste de premier plan dans la direction de projets.

Nous travaillons en équipe, « sur le terrain », mais nos responsabilités sont importantes : nous vous demandons donc de sérieuses bases juridiques, une bonne formation financière, et l'expérience de la gestion.

Vous bénéficierez d'importants avantages en nature, d'une rémunération élevée, et de retours en France fréquents.

Si une carrière internationale dans un secteur ouvert sur l'avenir vous attire, écrivez sous référence 23 T/M à EUREQUIP que nous avons chargé de l'examen confidentiel des candidatures.



EUREQUIP
14, bd Dugommier, 13001 Marseille
19, rue Yves du Manoir - B.P. 30, 92420 Vaucresson

Urgt pour TV Educative Algérie rech. **REALISATEUR T.V.** expérim. Adresser C.V. et prétentions, à AUDECAM, 100, rue de l'Université - 75007 Paris.

AFRIQUE NOIRE

Importante Société industries forestières recherche

COMPTABLE CONFIRMÉ

Niveau B.T.S., D.E.C.S., ayant cinq ans au moins d'expérience professionnelle, capable de seconder le Directeur des exploitations sur les plans financier, comptable et administratif.

Ecr. avec C.V. sous référ. OCA, à CETAGEP, 30, avenue Amiral-Lemonnier, 78160 MARLY-LE-ROI.

ETABLISSEMENTS PIGIER recherchent pour leur Ecole d'ABIDJAN

UN PROFESSEUR

de techniques comptables avec expérience professionnelle. Envoy. C.V. complet avec photo (retournée) et rapport inspection éventuel à PIGIER, 53, rue de Rivoli, 75001 PARIS.

Très Importante Société Française d'Etudes et de Services, appartenant au secteur para-public, recherche pour **OUTRE-MER**

2 Ingénieurs expérimentés
ADDUCTION D'EAU URBAINE

petits barrages - conduites - traitement, pour mener programme pluriannuel d'investissements de plusieurs dizaines de millions de francs, études et réalisations ;

2 Ingénieurs expérimentés
ASSAINISSEMENT URBAIN

- l'un pour conduite études de projets ;
- l'autre pour direction travaux

dans le cadre de très importants programmes.

Adresser C.V. détaillé sous référence 317 à :

organisation et publicité 2, rue Marengo - 75001 PARIS, qui transmettra

---

Société Française de Biens d'Equipement n° 1 en Europe dans sa spécialité, implantée dans plusieurs pays, dont la SUEDE, et représentée dans la plupart des pays industriels,

recherche

LE DIRECTEUR de sa FILIALE SUÉDOISE

Le candidat recherché aura pour mission de développer les ventes en SCANDINAVIE.

Il aura :
— une formation d'Ingénieur ;
— une connaissance du Marché Scandinave ;
— un sens commercial aigu et une aptitude à la gestion ;
— de nationalité indifférente. Il devra pouvoir s'implanter en Suède ;
— connaissance de l'Anglais ou du Français nécessaire.

Rémunération selon qualifications

Adresser C.V. sous n° 725.985, REGIE-PRESSE, 85 bis, rue Réaumur. — PARIS (2e), qui transm.

Nous prions les lecteurs répondant aux « ANNONCES DOMICILIEES » de vouloir bien indiquer lisiblement sur l'enveloppe le numéro de l'annonce les intéressant et de vérifier l'adresse, selon qu'il s'agit du « Monde Publicité » ou d'une agence.

LES EMPLOIS INTERNATIONAUX

Le Monde *présente cette rubrique dans ses pages d'annonces le lundi et le mardi.*

Cette classification permet aux sociétés nationales ou internationales de faire publier pour leur siège ou leurs établissements situés hors de France leurs appels d'offres d'emplois.



emplois régionaux



SOLYVENT VENTEC

1er constructeur Européen de Ventilateurs Industriels, recherche pour son usine de

CHALON-SUR-SAONE un

jeune ingénieur
A.M., E.C.A.M. ou similaire

attiré par une carrière technique orientée vers la production et la conduite des hommes.

Il sera dans un premier temps chef de l'atelier de montage « Gros Matériel », un atelier moderne et bien équipé (2 500 m2, 40 personnes) où s'effectue l'assemblage des ventilateurs de grandes dimensions (jusqu'à 4 mètres de diamètre) et de grande puissance (plusieurs milliers de KW).

Dans un second temps, il pourra se voir confier la responsabilité de l'ensemble des fabrications de l'usine (300 personnes, 50 millions de C.A.).

Les candidatures précisant la rémunération souhaitée sont étudiées sous référence V 1669 M en collaboration avec

plein emploi 49 Pdt Herriot Lyon 2e

Poste TECHNICO-COMMERCIAL
La filiale française d'un important groupe chimique international en forte expansion propose à

CADRE CONFIRME

30 ans minimum

Ayant plusieurs années d'expérience acquise dans CHIMIE MINERALE

de se voir confier la responsabilité :
- D'une grande partie de l'activité commerciale d'un des départements ;
- De l'animation des agents technico-commerciaux ;
- Des laboratoires de service ;
- De leur gestion.

Ce poste exige beaucoup de la part de son titulaire, mais offre en contrepartie un travail très diversifié et enrichissant, une rémunération stimulante et de réelles perspectives d'avenir pour un candidat ambitieux et compétent.

- Logement aisé en REGION CHAMPAGNE.

Adresser C.V. détaillé et prétent. sous référence 121.460

Centre de Psychologie Appliquée
30, rue de Mogador, PARIS (9e).

IMPORTANTE
SOCIETE INDUSTRIELLE
Région de ROUEN

recherche pour ses unités de production représentant 1500 personnes



CHEF DE PERSONNEL

Directement attaché au Directeur de l'Unité, il sera chargé de mettre en oeuvre la politique de personnel du Groupe d'animer et gérer l'embauche, la formation et la gestion du personnel ouvrier et ETAM.

Une expérience d'un poste similaire est nécessaire, une évolution est possible pour un candidat de valeur dans le Groupe d'appartenance.

Adresser C.V. et prétentions sous référence 121.515
30, rue de Mogador
75009 PARIS

Centre de Psychologie Appliquée

---

directeur du personnel

- Nous sommes une Société d'imprimerie située ds une grande ville de l'Ouest près de la mer.
- Nous créons la fonction "PERSONNEL" jusqu'alors assurée par le Directeur Général.
- Il cherche un homme énergique; capable de s'adapter dans une entreprise de caractère et d'y mettre en place une politique de relations humaines sociale et efficace.
- Sa mission débordera sur des fonctions de gestion analytique: il lui faut une formation juridique et administrative.
- La réussite de l'expérience passée ds un poste semblable sera déterminante.

Pour obtenir inf. complémen. écrire ss/réf. 6139 C à notre conseil CAP OUEST

ORES — 11, bd G. Guist'hau 44000 - NANTES -
Groupe BOSSARD

Filiale Groupe industriel américain, trois usines en France - 300 millions de C.A. - recherche

CHEF SERVICE
Achats - Approvisionnements

ayant dix ans expérience à un niveau élevé entreprise mécanique ou équipements industriels.

ACHETEUR PRINCIPAL

Expérience même milieu industriel

Lieu de travail ville agréable 150 km SUD de PARIS

Env. seul. lettre man. + C.V. + prétent., n° 98.704, CONTESSE Publ., 20, av. Opéra, Paris-1er, qui tr. Réponse garantie sous quinzaine.

MISSENARD QUINT
recherche pour son activité
CHAUFFAGE CONDITIONNEMENT D'AIR
pour ses agences :
SAINT-QUENTIN - VALENCIENNES

TECHNICIEN OU INGENIEUR
EN CHAUFFAGE CENTRAL

- capable de calculer les installations, chiffrer les devis, défendre les projets ;
- dynamique et aimant les contacts humains ;
- situation et responsabilités d'avenir.

Envoyer C.V. et prétentions à B.MISSENARD, 78, bd Henri-Martin - 02100 SAINT-QUENTIN.

Pierre Lichau s.a.

Groupe RATIER-FOREST - G.S.P.

MACHINES OUTILS

développant sur le marché national et à l'exportation la gamme de ses matériels

donnant une nouvelle dimension à son activité de machines à tailler

recherche

INGENIEUR

capable de valoriser techniquement et commercialement ce produit.

Une expérience aussi proche que possible du taillage d'engrenages jointe aux qualités humaines nécessaires pour mener une telle action est indispensable.

Salaire en rapport avec les possibilités de réussite du candidat.

Lieu de travail : **Albert (Somme)**

Adresser lettre manuscrite avec C.V. No 98098

cabinet leconte 4, rue Amiral Courbet, PARIS 16e — membre de l'ANCERP

LABORATOIRE DE RECHERCHES BALISTIQUES ET AÉRODYNAMIQUES DE VERNON

recherche

Ingénieurs débutants

(I.D.N. - E.N.I.C.A. - I.N.S.A. etc...)

pour diriger travaux d'analyse et programmation sur calculateurs numériques et hybrides.

Connaissances en automatisme et informatique nécessaires.

Travail dans un cadre agréable à 80 km de Paris, ambiance jeune et dynamique.

Écrire en joignant C.V. au Service du Personnel,

L.R.B.A. - 27207 Vernon
Tél : (32)51.07.40

IMPORTANTE SOCIETE FRANÇAISE CONSTRUCTION ELECTRIQUE recherche pour une de ses unités de production région Nord, Pas-de-Calais

1o) LE CHEF DU SERVICE TECHNIQUE (études et développements)

conviendrait à Ingénieur formation électronique (E.S.E. Grenoble ISEN, Télécom.) ayant expérience dans domaine transmissions âge souhaité 35 ans minimum

2o) LE RESPONSABLE QUALITE-CONTROLE du service production

préférence sera donnée à : Ingénieur IDN, ICAM, HEI, ISEN ou équivalent âge souhaité : 28 ans minimum.

Adress. C.V. manuscr., photo et prétent. à Agence HAVAS, 59023 LILLE CEDEX, s/réf. 2718/3, qui tr.

Jeune Société métallurgique de Champagne, C.A. 200 millions 950 personnes cherche

ASSISTANT (E)

pour Directeur administratif et financier. Env. C.V., photo et prétentions à M. TAYAR, 5, Impasse St-Gilles, à TROYES.

ECOLE de français pour étrangers Nice ch. PROFESSEUR compétent, expér. audio-visuel V.I.F. exigée. Poste année, plein temps. Ecrire Havas Nice 0265.

Importante Société Produits phyto-sanitaires recherche pour promotion de sa gamme produits de jardins au sud d'une ligne LYON - BORDEAUX

ANIMATEUR de VENTES

Ayant un excellent contact et des qualités de vendeur certaines. Ce poste comporte de nombreux déplacements et implique une résidence dans le secteur VALENCE - AVIGNON. Adr. C.V., photo (perdue) et prétentions, s/référ. 2.666, à Publicité LICHAU S.A. 10, rue de Louvois, 75063 PARIS Codex 02, qui transmettra.

C.E.L. 40 Montée St-Barthelémy 69321 Lyon Cédex 1 rech. pour projets mécaniques de machines de petites dimensions 1 B.T.S. et/ou I.U.T. Mécanique Ecr. avec C.V., réponse assurée.

RECRUTE, sous contrat, pour région Nord-Ouest,

INGENIEUR INFORMATIQ.

(diplômé école ingénieur) connaissant D.O.S.-V.S. (expér. minimum 1 an en service informatique) pr système et exploitation dans Centre Informatique en cours de développement. Multi-traitement et télé-traitement à terme. Adr. curricul. vitae et prétent., à no 8.174, « le Monde » Publ., 5, r. des Italiens, 75427 Paris-9e

---

INST. ST-JOSEPH, 74200 Thonon, téléph. 71-00-13. Rempl. sciences naturelles, troisième trimestre.

emplois féminins

CENTRE HOSPITALIER DE BORDEAUX
Proximité OCEAN et Bassin d'ARCACHON
recrute
INFIRMIERES DIPLOMEES D'ETAT
toutes disciplines et spécialités.
— Possibilité aménagement horaires (continus, coupures, nuit). Supplément de 18 F par nuit.
ADRESSER DEMANDE A Direction du person. du C.H.R., 12, rue Dubernat, 33400 TALENCE.

offres d'emploi — offres d'emploi — offres d'emploi — offres d'emploi

Schlumberger

Jeune Ingénieur Mécanicien

(Grande Ecole)

Intéressé par la réalisation de nouveaux outils de prospection pétrolière, ayant une bonne connaissance de la résistance des matériaux, des systèmes hydrauliques et asservis. Capable de coopérer à la réalisation de projets relevant de plusieurs disciplines (mécanique, électrique, physique) il sera affecté à une équipe de recherches au sein de notre Société. Anglais demandé.

Envoyer candidature à :
E.P. SCHLUMBERGER
26, rue de la Cavée
92140 CLAMART.

ANALYSEURS CLINIQUES AUTOMATIQUES

Notre division INSTRUMENTATION SCIENTIFIQUE développe son équipe. Nous recherchons un

BIOCHIMISTE
Responsable d'Applications

pour assurer en FRANCE et BELGIQUE l'assistance technique en chimie clinique auprès de notre clientèle (hôpitaux, cliniques, administrations, laboratoires).

- Formation supérieure en Biochimie.
- Connaiss. de la méthodologie clinique.
- Expérience de laboratoire (Chimie ou Biochimie, 2 ans si possible).
- Pratique des appareils d'analyse automatique.
- Anglais (lu, écrit, parlé) nécessaire.
- Espagnol apprécié.

- Résidence région parisienne (Sud).
- Déplacements importants (une ou deux semaines par mois).
- Formation complémentaire aux Etats-Unis.

Adresser lettre manuscrite avec curriculum vitae, sous la référence M. 202, en précisant salaire actuel au

DUPONT — Service du Personnel DU PONT DE NEMOURS (France) S.A. B.P. 85 - 91403 ORSAY.

La journée d'échanges et de sélection aura lieu le 27 Mars 1975.

SAVIEM

recherche pour sa **Direction Exportation**

Ingénieurs Commerciaux

Responsables de région, sous l'autorité d'un Directeur Commercial de Zone, ils auront pour mission :
- l'animation de réseaux commerciaux,
- la négociation de contrats d'exportation.

Basés à SURESNES, ils auront à effectuer de très fréquents déplacements à l'étranger.

Ces postes conviennent à :
- diplômés de l'Enseignement supérieur (Ecoles d'Ingénieurs ou de Cadres),
- âgés de 32 ans minimum,
- familiarisés avec les problèmes de commerce international,
- s'exprimant couramment en anglais.

Une seconde langue étrangère ainsi qu'une formation ou une expérience technique seraient appréciées.

Adresser C.V. à M. le Chef du Service Ingénieurs et Cadres, SAVIEM, 8, quai Léon-Blum, 92152 Suresnes.

EMPLOIS ET CARRIERES

MOTOROLA S.A. FRANCE
recherche
POUR SA DIRECTION COMMERCIALE

UN CONTROLEUR FINANCIER

LE POSTE REQUIERT UNE EXPÉRIENCE PROFONDE EN :
- comptabilité générale ;
- comptabilité analytique ;
- gestion budgétaire ;
- administration.

Maîtrise parfaite de la langue anglaise exigée.
Adresser curriculum vitae détaillé à :
MOTOROLA S.A.
30, place de la Loire - Zone Industrielle Silic
94533 RUNGIS.

ENTREPRISE IMPORTANCE NATIONALE
BATIMENT et T.P.
recherche pour son Siège Social
RÉGION PARISIENNE

INGÉNIEUR D'AFFAIRES

DIPLOMÉ GRANDES ÉCOLES
(P.C., T.P. ou équivalent)
34 ans minimum

L'intéressé occupera le poste « d'adjoint » au chef de service « Etranger » du département Bâtiment pour les opérations « Clés en main » en Afrique Noire.

MISSIONS :
- participation à la préparation et à la négociation des contrats en amont ;
- études de prix et marchés T.C.E. ;
- pilotage des architectes et B.E.T. ;
- préparation et suivi des chantiers ;
- gestion des travaux en entreprise générale.

EXPERIENCE REQUISE :
- Anglais indispensable ;
- 8 ans minimum en « Entreprise » ;
- réalisation de grosses opérations bâtiment en entreprise générale (I.G.H., hôtels, etc.) ;
- maîtrise des contrats « Exportation » ;
- gestion de travaux à l'étranger.

Missions de courte durée en AFRIQUE à prévoir
Disponible rapidement

La rémunération envisagée ne sera pas inférieure à 100.000 F et sera fonction des compétences du candidat.

Adr. réponses avec C.V., photo et préten., n° 98.443, CONTESSE Publ., 20, av. Opéra, Paris-1er, qui tr.

L'AFPA
Association Nationale pour la Formation Professionnelle des Adultes propose à des

DIPLOMES D'ETUDES SUPERIEURES "SCIENCES HUMAINES"
de devenir
FORMATEURS

Leur rôle :
- participer à la conception d'une politique de la formation,
- analyser les problèmes de formation au niveau des Responsables des entreprises et des salariés, en les aidant, grâce à des stages de "formulation de projets" à définir eux-mêmes leurs besoins de formation,
- assurer la formation de Formateurs.

Leur profil :
- plusieurs années d'expérience en entreprise
- un diplôme d'Etudes Supérieures en Sciences Humaines.

Les postes sont à pourvoir à :
PARIS, LILLE, METZ,

Les candidatures accompagnées d'un c.v. très détaillé sont à adresser à : AFPA
13, Place de Villiers 93108 Montreuil
A l'attention de Mme HENRY.
Elles seront traitées de manière confidentielle.

afpa — HAVAS CONTACT

INGÉNIEUR COMMERCIAL
SECTEUR TEXTILE

Une importante société italienne de produits chimiques souhaite recruter un Ingénieur en textile pour l'application et la diffusion de ses produits en France.

Le candidat aura acquis les connaissances techniques nécessaires à

l'Ecole Textile de Mulhouse ou de Roubaix

Il sera chargé de développer la clientèle existante et créer de nouveaux contacts auprès des utilisateurs potentiels.

Un stage de spécialisation sera assuré

LE POSTE EST A POURVOIR A PARIS
mais nécessite quelques déplacements

Une expérience antérieure similaire et la connaissance de l'italien seront des atouts supplémentaires.

Adr. votre curric. vitae dét. à HAVAS CONTACT, 156, boulevard Haussmann. — 75008 PARIS. Sous référence 35.844, qui transmettra.

informaticiens haut niveau

PARIS

Vous avez une expérience confirmée de la conception et de la réalisation des structures des bases de données (systèmes SOCRATE, IMS 8, 2000...).

Vous avez une première expérience de l'utilisation des systèmes de gestion des bases de données.

Vous êtes spécialiste des terminaux.

A l'une ou l'autre de ces compétences, vous joignez de solide qualités humaines vous permettant de vous insérer sans difficulté dans des équipes déjà constituées de jeunes scientifiques et leur apporter la dimension de l'informatique industrielle.

Organisme para-public, intervenant dans les grandes administrations, nous vous proposons de contribuer à la conception et à la mise en place des traitements automatisés de l'information et à la réalisation de systèmes directement opérationnels.

Écrivez sous référence 30/130 M aux Conseils en recrutement d'EUREQUIP que nous avons chargé de l'examen des candidatures.



EUREQUIP
19, rue Yves du Manoir - B.P. 30
92420 Vaucresson

b.i.c.s.

CREDIT POPULAIRE DE FRANCE
BANQUE INDUSTRIELLE
ET COMMERCIALE DE LA REGION
SUD DE PARIS

Siège Social : MONTROUGE
55, Avenue Aristide-Briand - 92120

Dans le cadre du renforcement de ses effectifs, le service INFORMATIQUE
Recherche

ANALYSTES PROGRAMMEURS

- Formation supérieure. Parfaite maîtrise du COBOL.
- Deux ans d'expérience en analyse organique et programmation.

PROGRAMMEURS DEBUTANTS

- Baccalauréat minimum. Très bonne connaissance COBOL.

Le service INFORMATIQUE est équipé de deux BURROUGHS 4700 - Le lieu de travail est situé à MORANGIS (proximité de CHILLY-MAZARIN).

Adresser curriculum-vitae, photo, prétentions, à la Direction du Personnel au Siège Social, en précisant le poste recherché.

LOTUS
(C.A. : 450 millions de NF)
En tête du marché français
pour les papiers domestiques
installé dans plusieurs pays européens

recherche pour son expansion continue :

UN CHEF DE PRODUITS
CONFIRMÉ

- Niveau Sc. Eco - E.S.C. ou formation d'Ingénieur complétée par au moins 3 années d'expérience dans les produits de grande consommation. (Expérience de la vente appréciée.)
- A la fois concepteur et réalisateur, le titulaire aura la responsabilité de son produit :
  - mise au point en liaison avec les services de fabrication et le développement industriel ;
  - lancement des produits en fournissant des données exploitables par la force de vente.
- Homme de chiffres pour l'exploitation des pannels, budget, prévisions et analyse des résultats. Son sens créatif sera un atout supplémentaire pour les mises au point d'emballages, les actions promotionnelles et la liaison avec l'Agence de Publicité.

Lieu de travail : PARIS

Adr. lettre man., photo, C.V. détaillé et prétent. à
BUREAU de PSYCHOLOGIE APPLIQUEE
BEGHIN SAY. — 68240 KAYSERSBERG

Discrétion assurée.

La Direction des Etudes d'un IMPORTANT CONSTRUCTEUR
recherche

INGENIEURS INFORMATICIENS GRANDES ECOLES

pour s'intégrer dans des équipes chargées :
- REFERENCE A : de la conception d'un important système d'exploitation
- REFERENCE B ; du développement et de la maintenance de Software de base.

La connaissance de l'Anglais est indispensable.

Adresser lettre de candidature manuscrite, C.V. détaillé, photo récente et prétentions en indiquant le poste choisi s/réf. 13.396 à
s.n.p.m — 168, av. Charles de Gaulle 92522 NEUILLY S/SEINE

Société française DUCO
« PEINTURES ET VERNIS »

recherche pour

PARIS et RÉGION PARISIENNE

ASSISTANT TECHNICO-COMMERCIAL

Débutant s'abstenir
Connaissance peintures et applications
CARROSSERIE AUTOMOBILE

Appointements :
2.000 à 2.200 francs selon expérience + primes.
Voiture indispensable

Adresser curriculum vitae détaillé et photo au Service du Personnel
SOCIÉTÉ FRANÇAISE DUCO
43, rue Victor-Renelle. — 93240 STAINS.

KELLOGG

KELLOGG-FRANCE S.A.
Société engineering et construction internationale de premier plan
pétrole, gaz, pétrochimie, engrais, charbon,
disposant de nombreux procédés propres,
recherche pour son service commercial à Paris

un ingénieur haut niveau

pour s'occuper du développement d'activités commerciales et la négociation de contrats importants dans les pays de la Méditerranée et en Afrique.

Le candidat sera âgé de 30 ans minimum, aura une formation d'ingénieur (grande école, génie chimique, E.N.S.P.M. ou équivalent étranger) et une expérience de 5 à 10 ans acquise dans les industries de procédés aux niveaux technique et commercial, de préférence dans une société de services.

Une parfaite connaissance de l'anglais parlé et écrit est exigée. La connaissance d'autres langues sera appréciée. Rémunération intéressante suivant l'expérience.

Prière adresser c.v. détaillé et rémunération demandée à KELLOGG-FRANCE S.A. Réf. J.A.35. 28 Rue BAYARD 75008 Paris. Discrétion assurée.

HAVAS CONTACT





Premier réassureur français

Coordinateur de gestion

(Contrôle des filiales) — 60.000+

Basé à Paris, ce collaborateur aura pour mission de participer à la mise en place d'un système de contrôle de gestion, d'en suivre et d'en analyser les résultats au niveau des implantations de la Société à l'étranger: Dallas, Mexico, Londres, Hong Kong, Madrid, Melbourne, Toronto.

Il assurera par ailleurs la coordination des missions d'assistance technique : actions de formation et d'organisation, que la SCOR effectue pour ses clients étrangers.

Le collaborateur recherché est un jeune HEC, ESSEC... ayant si possible une expérience de contrôle de gestion dans une Société multinationale, parlant anglais et espagnol.
Déplacements 3 mois par an.

Réponse et discrétion assurées à tte lettre man.+CV +photo+rém.adressée ss réf. 3705 à Mme Butterlin

bernard Julhiet psycom
93, av. Ch. de Gaulle - 92200 Neuilly *membre de l'ANCERP*

IMPORTANTE ENTREPRISE T.P.
(5.200 personnes)
ayant son Siège Social Paris (8e), recherche pour sa succursale de
MELUN (350 personnes)

CADRE ADMINISTRATIF

HOMME, âge minimum 28 ans
de formation supérieure
(juridique, commerciale ou comptable)

Il devra, en collaboration étroite avec le chef de la succursale et en liaison avec l'administration centrale de la société, assurer la responsabilité de la gestion administrative et comptable de la succursale (contrôle de gestion, service du personnel, service des marchés, contentieux, assurances, etc.).

Il devra posséder une expérience de quelques années de préférence dans une entreprise de Travaux Publics.

Adr. lettre man., C.V., prétent., photo, n° 98.745, CONTESSE Publ., 20, av. Opéra, Paris-1er, qui tr.

UNE GRANDE ENTREPRISE FRANÇAISE FAISANT PARTIE D'UN GROUPE INTERNATIONAL a fait, en 1974, un CA de plus d'un milliard de F, avec près d'une dizaine de milliers de clients.
Son directeur cherche, pour renforcer les services du siège (banlieue nord-ouest de Paris).

un chef comptable

adjoint au chef des services financiers.
Il participe au travail comptable régulier (comptabilité générale, analytique, clients, banque, sur IBM 370/135) et produit des CE mensuels détaillés. Il perfectionne efficacement le personnel (30 collaborateurs).
Il a, bien sûr, acquis une solide expérience pratique et a de réelles possibilités d'évolution dans l'entreprise.
Ecrire à Mme M.C. TESSIER ss réf. 2822 M.



ALEXANDRE TIC S.A.
10, RUE ROYALE - 75008 PARIS
LYON - LILLE - GENEVE - ZURICH - BRUXELLES

TRES IMPORTANTE SOCIETE
recherche
pour son SIEGE SOCIAL
(Banlieue Ouest)

ATTACHÉ AU SECRÉTARIAT GÉNÉRAL

Cet emploi conviendrait à :
DÉBUTANT LICENCIÉ EN DROIT
et, de préférence,
diplômé d'études supérieures de droit privé.

Ecrire avec curriculum vitae, n° 98.957, CONTESSE Publicité, 20, av. de l'Opéra, Paris-1er, qui transm.

offres d'emploi

comex



Leader Mondial dans le domaine des interventions sous marines

Nous pouvons peut-être vous proposer des postes d'

ingénieurs

Si vous êtes **diplômés** d'une grande école : **Centrale, Sup Aéro, ENSTA, Mines, A.M.** ou équivalent.

Si vous voulez « changer d'air » et travailler dans **une grande entreprise internationale** particulièrement dynamique.

Si vous avez éventuellement une **expérience** dans le domaine des **T.P., du pétrole ou de l'offshore.**

Venez nous rencontrez au **Forum Étudiants Entreprises** auquel nous participons du 19 au 21 mars, Porte de Versailles, Hall 3, Stand B5, de 10 heures à 19 heures.

Pierre Lichau s.a.

HOECHST FRANCE

recherche

LE RESPONSABLE DE SON SERVICE JURIDIQUE

Ce collaborateur rattaché à la direction administrative devra avoir acquis une expérience de plusieurs années dans les domaines suivants :

— droit des sociétés ;
— droit fiscal ;
— contrats et baux commerciaux ;
— procédures contentieuses ;
— réglementation des prix.

La pratique de l'allemand est très vivement souhaitable.

Adresser curriculum vitae très détaillé et niveau de rémunération au Département du Personnel, Tour Roussel Nobel, Cedex 3, 92080 PARIS - LA DEFENSE.

Société de Vente par correspondance banlieue Sud Paris

recherche pour son équipe de "Management" de son service Après-Vente"

gestionnaire

ayant une expérience de 2 ans environ dans une fonction opérationnelle (par exemple : production, fabrication).

Il sera chargé de mettre en place des nouvelles procédures (automatisation et mécanisation de traitement de courrier) et il s'occupera de l'organisation des postes de travail.

Qualification :
- niveau Ingénieur, Agent de maîtrise ou équivalent,
- esprit d'analyse
- bons contacts humains,
- connaissance de l'anglais souhaité,
- très dynamique.

Ecrire avec c.v. photo et prétentions sous réf. 35853 à Havas Contact 156 Bd Haussmann, 75008 Paris qui transmettra.

HAVAS CONTACT

Société franco-américaine

près Porte et Gare de Clichy (92)

recherche

ASSISTANT (E) CONTROLLER

Bonne expérience en QUALITÉ DE CHEF COMPTABLE (niveau BP - BTS - DECS) dans une entreprise anglo-saxonne. Pratique gestion budgétaire, comptabilité analytique et anglais.

Libre rapidement.

Bonnes perspectives d'évolution pour un (e) candidat (e) dynamique, d'un âge minimum de 28 ans.

Adresser C.V. manusc., photo et prét. à n° 98.323, CONTESSE Publicité, 20, av. Opéra, Paris-1er, q. tr.

FABRICANT DE PRODUITS DE DÉCORATION

Leader du marché dans sa branche cherche

CHEF DE PRODUITS

REVÊTEMENTS MURAUX

Profil souhaité :
— Jeune cadre ;
— diplômé d'Ecole de Commerce ;
— connaissance du marché et de la distribution du papier peint et des revêtements muraux.

Adr. votre cand., C.V., photo et prétent., n° 98.845, CONTESSE Publ., 20, av. Opéra, Paris (1er), qui tr.

---

offres d'emploi

Renforcer nos équipes d'études est une de nos priorités!

nous recherchons plusieurs

jeunes ingénieurs

de formation GRANDES ECOLES, type SUP ELEC, pour prendre des responsabilités de recherche et de développement dans les domaines suivants :
- *capteur*
- *électrotechnique*
- *automatique (électronique et asservissement)*

Connaissance de la langue anglaise indisp. Une première expérience dans une fonction similaire sera appréciée.

Envoyer CV, photo et lettre manuscrite sous référence 334 à

ORGANISATION et PUBLICITE
2, rue Marengo 75001 Paris q.tr.

O/P

MANAGEMENT

BILINGUES FRANÇAIS-ANGLAIS

Une importante société américaine élargit ses opérations internationales. Nous recherchons des collaborateurs imaginatifs et objectifs qui estiment que leur situation actuelle n'offre pas les possibilités ou les occasions dont ils ont besoin pour se suffire réellement à eux-mêmes et se réaliser pleinement et, finalement, pour obtenir des gains financiers importants. Si vous avez exercé pendant plusieurs années des fonctions à responsabilités et si vous avez de l'expérience dans la formation de groupe, vous êtes probablement qualifiés pour une situation parmi nos collaborateurs. Vous apprendrez nos activités dans les meilleures conditions, avec U.S. « training », suivi dans la pratique même de vos fonctions et vos responsabilités ainsi que vos gains progresseront rapidement.

Adresser votre C.V. en anglais, comprenant des informations relatives à votre niveau d'instruction, votre expérience, votre rémunération actuelle, sous référence n° 3.049, à SPERAR, 12, rue Jean-Jaurès, 92807 PUTEAUX, qui transmettra.

JACQUET

Siège BEZONS - 95 -

Le PAIN JACQUET créé en 1959 et devenu en 15 ans (3 usines - 1.000 personnes) un des leaders du marché avec un taux d'expansion annuel de 25%, recherche, pour faire face à son développement, un

directeur usine

Il assumera, dans le cadre d'un budget, l'entière responsabilité d'une unité de production automatisée (approvisionnements - planning - entretien - gestion personnel : 180 personnes environ).

Le candidat retenu en priorité aura une formation **INGENIEUR** complétée par une expérience de quelques années comme Directeur d'une Unité de Production, de préférence dans l'**INDUSTRIE ALIMENTAIRE.**

Ecrire avec C.V. détaillé, en précisant votre salaire actuel, sous référence 1477 M, à

plein emploi 10 rue du mail paris 2e

---

chef du personnel

LE SECRÉTAIRE GÉNÉRAL D'UNE IMPORTANTE ENTREPRISE DE BÂTIMENT A PARIS (3 500 personnes) cherche un chef du personnel.

C'est un homme de 30 ans minimum, ayant acquis une bonne expérience gestion-relations humaines dans une entreprise déjà importante, mais pas forcément du secteur bâtiment. **Ses fonctions : administrer, recruter, assurer les relations syndicales et jouer auprès des directions régionales un rôle de conseil.**

Ecrire à Mme M.C. TESSIER ss réf. 2854 M.

ALEXANDRE TIC S.A.
10, RUE ROYALE - 75008 PARIS
LYON - LILLE - GENEVE - ZURICH - BRUXELLES

IMPORTANTE SOCIETE DE TRANSPORTS

recherche pour son Siège Social à PARIS

DIRECTEUR SERVICE TRANSPORTS

Il sera chargé d'animer les transports régionaux, nationaux et internationaux.

Le candidat devra justifier d'une expérience dans ces domaines, avoir le sens de l'organisation, de l'analyse, du contrôle et des aptitudes affirmées aux contacts humains.

La rémunération annuelle ne sera pas inférieure à 90.000 Francs.

Adresser C.V., prétentions à No 98.357 - CONTESSE Publicité 20, avenue de l'Opéra 75040 PARIS CEDEX 01, qui transmettra.

---

offres d'emploi

IMPORTANTE SOCIETE

recherche pour son Département Technique

INGENIEURS GRANDES ECOLES

expérimentés ou débutants

pour études de système de commutation téléphonique temporelle.

- Traitement de l'information
- Techniques numériques
- Technologies avancées
- Programmation en temps réel.

Connaissance de l'anglais indispensable.

Lieu de travail : PARIS et proche banlieue S.O.

Ecrire avec C.V. et prétentions à No 98388 - CONTESSE PUBLICITE 20 av. Opéra 75040 Paris Cedex 01 q.tr.

Importante Société

recherche pour région de PARIS

DEUX INGENIEURS

FORMATION GRANDES ÉCOLES

Débutants ou quelques années expérience

- *1 ingénieur spécialité mécanique*
- *1 ingénieur spécialité électronique.*

MISSION :
— recherches, études et mise au point expérimentales de dispositifs mécaniques et électroniques pour l'armement.

Adr. C.V. détaillé et prétent., n° 98.798, CONTESSE Publicité, 20, av. de l'Opéra, Paris-1er, qui transm.

---

ingénieur économiste

DIPLOMÉ

L.T.M. Consultants - Logistique Transport Manutention recherche un INGENIEUR ECONOMISTE DIPLOME qui dirigera en tant que **CHEF DE PROJET** des études économiques importantes (éventuellement à l'étranger) pour un Bureau d'Etudes spécialisé économie des Transports et logistique industrielle (92).

Le candidat : diplômé grande Ecole ou universitaire, anglais courant, expérience confirmée.

Envoyer lettre manuscrite + C.V. + photo et prétentions sous référence M/176 A, à :

L.T.M. Consultants
Département sélection cadres
Tour Horizon - 52 quai National
92806 Puteaux

L.T.M.

FIRST NATIONAL CITY BANK NEW YORK

La

FIRST NATIONAL CITY BANK

recherche pour son département

Analyse financière

un jeune diplômé de l'Enseignement supérieur économique ou commercial

- ayant de préférence une première expérience (UNE année) de crédit banque ou bourse ;
- maîtrisant la langue anglaise.

C.V. à F.N.C.B., 60, av. Champs-Elysées, Paris (8e).

Jeune cadre comptable

60.000

Le Directeur Financier d'une entreprise d'assurance souhaite engager un jeune cadre de formation comptable, ayant de bonnes connaissances en informatique et en organisation.

Au sein d'une petite équipe, il s'initiera aux activités de gestion de la Société, en particulier dans le domaine de l'assurance et de la réassurance, et établira les liaisons avec le Département informatique.

Si son intégration et sa réussite se réalisent de façon satisfaisante, ses possibilités d'avenir s'ouvriront alors vers une promotion qui pourrait être assez rapide et de haut niveau.

Réponse et discrétion assurées à tte lettre man.+CV +photo+rém.adressée ss réf. 3706 à Mme Butterlin

bernard Julhiet psycom
93, av. Ch. de Gaulle - 92200 Neuilly membre de l'ANCERP

Société de Service en Organisation et en Informatique

recherche

INGÉNIEURS EN ORGANISATION

Grandes Ecoles

Une connaissance approfondie des techniques de l'informatique est nécessaire.

Adr. lettre man., C.V., photo et prét., n° 8.173, « Le Monde » Publicité, 5, rue des Italiens. — 75427 PARIS, qui transmettra.

---

offres d'emploi

JEUNES INGENIEURS UN DOMAINE NEUF "QUALITY ASSURANCE"

Une nécessité née dans le nucléaire : garantir la qualité et la fiabilité. Pour cela il faut notamment apprécier chez les fournisseurs l'ensemble des procédures d'organisation et de réalisation à toutes les étapes de la vie d'un produit, des études à l'exploitation. Puis en contrôler l'application. Donc une fonction impliquant de nombreux contacts et déplacements.

Une fonction à créer dans le nucléaire, là où les systèmes de qualité doivent être infaillibles. Le meilleur cadre pour valoriser votre expérience de quelques années de la vie industrielle. Si vous avez une bonne connaissance de l'Anglais.

Réf. M22

Ecrire à No 98886 CONTESSE PUBLICITE - 20, avenue Opéra 75040 Paris Cedex 01 qui transmettra votre dossier.

Liste-Union

Société d'informatique, filiale du groupe EXPRESS, commercialisant des **services de gestion de fichiers** répondant aux besoins des entreprises de **Presse** et des Sociétés utilisatrices du **Marketing Direct** recherche

ingénieurs commerciaux

De formation supérieure (HEC, ESSEC, ...) ayant si possible une bonne connaissance des applications de l'informatique.

Ils auront pour mission de **commercialiser les services de gestion de fichiers** d'abonnés et de prospects offerts par la Société, dans leurs marchés respectifs dont ils auront **l'entière responsabilité** et qu'ils devront analyser; prospecter et gérer.

Envoyer c.v. et prétentions à : M. Charles, Liste-Union 78 rue Olivier de Serres 75739 Paris Cedex 15 Tél. 842.78.00

HAVAS CONTACT

Dans le cadre d'une restructuration de son département Gestion de Fortune BANQUE PRIVEE cherche pour son siège à PARIS

cadre haut niveau

pour assurer la direction du département.

Le candidat doit avoir :
- 35 ans minimum
- une expérience boursière Paris et New York
- la pratique de l'analyse financière
- une parfaite connaissance de l'anglais écrit et oral (l'allemand serait apprécié)
- le sens de l'organisation et de la concertation.

Adresser c.v., lettre manuscrite, photo et prétentions sous réf. 35 555 à Havas Contact 156 bd Haussmann 75008 Paris.

HAVAS CONTACT

Société Distribution cherche pour SIEGE SOCIAL 78-LA CELLE-SAINT-CLOUD

1°) pour mise en place comptabilité d'investissement et d'exploitation

Comptable

— niveau brevet professionnel ;
— expérience pratique confirmée.
Rémunération annuelle : 45.000 F.

2°) Aide-comptable

— niveau B.E.P. ;
— expérience pratique indispensable.
Rémunération annuelle : 36.000 F.

Adresser curr. vitae manuscr., photo (retournée) à PUBLI-BANCE N° 306, 13, rue Marivaux, 75002 PARIS, qui transmettra.

URGENT

GROUPE INTERNATIONAL recherche

CHEF DE SERVICE

I.B.M. 3-6 EXPÉRIMENTÉ GAP 2 Disques

Adr. C.V., références et prétentions à Laboratoire DACOUR, B.P. 122 - 92404 Courbevoie.

POUR COMPLETER SON EQUIPE, chargée de la DISTRIBUTION des BOUGIES d'ALLUMAGE dans le MONDE ENTIER **EYQUEM** RECHERCHE PLUSIEURS

AMBASSADEURS

ayant une FORTE EXPERIENCE DE LA VENTE A TOUS LES NIVEAUX ainsi qu'une PARFAITE CONNAISSANCE DE LA LANGUE ANGLAISE
Toute autre langue sera appréciée.

BOUGIES EYQUEM 1, rue Lavoisier, 92002 NANTERRE CEDEX.
Téléphone : 204-69-00.

offres d'emploi — offres d'emploi — offres d'emploi — offres d'emploi

GROUPE BANCAIRE PARIS 8ème
recherche

inspecteurs de banque

Classe V à VII.

- Chargés de contrôler les services, agences et filiales du Groupe.
- Solide formation bancaire et, si possible, expérience de la fonction.
- Déplacements fréquents en province pour des missions de durée variable.
- Réelles perspectives d'avenir pour candidats de valeur dans un Groupe en plein développement.

Ecrire avec CV manuscrit, photo et prétentions, au service 1478
plein emploi 10, rue du mail paris 2

---

attachés commerciaux

Nous avons les trois atouts de la réussite, il ne nous manque qu'un as - VOUS - pour étaler notre jeu.

Vous êtes jeune et ambitieux, diplômé d'une école de commerce ou expérimenté.

Votre activité s'exercera dans un marché potentiel élevé, nous disposons d'une gamme d'appareils fiables. Vous aurez un salaire à vos mesures. Vous bénéficierez d'un stage de départ rémunéré.

Des postes sont actuellement créés à Paris et dans les départements suivants : 05, 25, 38, 39, 49, 54, 55, 57, 59, 62, 67, 68, 80, 85.

A vous de jouer... et merci d'écrire sous réf. V 28 en indiquant le département qui vous intéresse à M. François ESCOFFIER

RANK XEROX B.P. 63 93602 Aulnay-sous-Bois

HAVAS CONTACT

HOTCHKISS-BRANDT MECANISATION (Métro Carrefour-Pleyel) Filiale
THOMSON BRANDT
recherche

PLUSIEURS INGENIEURS DIPLOMES

Expérience deux ans minimum.

Spécialités :
- MECANICIENS ou ELECTRO-MECANICIENS ;
- ELECTRONICIENS ;
- INFORMATICIENS

pour postes études, essais, développement, installations sur chantiers.

Ecr. av. C.V. et photo, B.P. 111, 93203 SAINT-DENIS.

IMPORTANTE SOCIETE D'ETUDES ET REALISATIONS recherche

INGENIEURS

possédant expérience plusieurs années domaine Agro-Alimentaire en Entreprise générale.

DESCRIPTIF POSTES A POURVOIR :
- Analyse données de base.
- Etude et mise au point FLOW SHEETS.
- Etablissement chiffrage éléments réalisation.
- Mise en forme, rédaction offre technique, négociation.
- Etude conception réalisation unités spécifiques, domaines d'application diversifiés.
- Mise en œuvre de l'unité, suivi travaux jusqu'à réception définitive.

FONCTIONS :
- Chargés d'affaires responsables de conception à réalisation.

LIEU DE TRAVAIL : Banlieue Sud de Paris.

Adr. C.V. dét. et prétentions à nº 98.037, Contesse Publicité, 20, av. Opéra, Paris-1er, qui tr.

LA Cie CONTINENTALE EDISON
recherche pour PARIS

AGENTS TECHNIQUES

Spécialistes Télévision-Couleur

Env. C.V. et prétentions au Service du Personnel B.P. 110, 91302 MASSY ou tél. au 920-84-72 poste 569.

Création réseau commercial recherche pour Paris et province VENDEURS, NEGOCIATEURS rompus aux contacts à l'échelon élevé.
Très hauts salaires.
Poste cadres à pourvoir.
Branche industrielle et commerciale. Situation enviable pour éléments de valeur. Contacts et ambiance agréables. Formation assurée. — Se présenter mercredi 19, 15, rue d'Astorg, 4e étage, demander M. Arnoux, ou écrire nº 98.772, REGIE-PRESSE, 85 bis, rue Réaumur, PARIS-2e.

Urgent. Imp. Sté publicit. rech. COURTIERS (RES) rég. paris. Nous offrons : 1º commissions importantes ; 2º support officiel et national. Pour tous renseignements téléphoner : 355-98-19.

Société d'études recherche INGENIEUR ELECTRONICIEN disponible immédiatem., bonne connaissance de l'anglais exigée. Ecrire Régie-Presse, nº T 66.673, 85 bis, rue Réaumur, PARIS-2e.

SERIF, Société d'Etudes et de Recherches pour l'Information et la Formation, 102, Champs-Elysées, PARIS (8e), rech. auteurs inventeurs de jeux de société, de jeux éducatifs, de matériels pédagogiques, de simulations, de manuels scolaires et parascolaires de toutes disciplines. Ecr. à la SERIF en vue d'un entretien.

---

2 DEPANNEURS ELECTROMENAGER et 2 TECHNICIENS T.V. : Val-Confort, 10, esplanade Maur.-Thorez, Z.U.P., 95100 ARGENTEUIL, Téléph. 982-97-25.

Agence de Presse et d'Edition quartier Etoile rech. COMPTABLE expérimenté, minim. titulaire B.P. (ancien régime ou équivalent). — Adresser C.V. et prétentions à : J.S., 100, avenue Raymond-Poincaré, 75116 Paris.

---

1 ANAL. PROGRAM. confirmé, 1 PROGRAMMEUR confirmé I.B.M. 370/145 D.O.S./V.S. Assembleur et P.L. 1. — Ecrire C.I.C. BOUSSAC, Service Informatique, 19, rue Poissonnière, PARIS (2e).

PROFESSEUR J. BROSSEL Laboratoire de physique Ecole Normale Supérieure, 24, rue Lhomond, 75231, Paris Cedex 05.

Hebdomadaire international recherche
SPECIALISTE VENTE DIFFUSION ET ABONNEMENT (administration et promotion) pour assister directeur du département.
Niveau universitaire, pratique de l'anglais et expérience de 5 ans nécessaires.

Env. let. man. à Mme THOMAS, 51, av. des Ternes, 75017 PARIS.

Conseil études économiques et marketing offre poste ASSISTANT (E), lic. Sc. éco, économétrie ou similaire, sachant bien rédiger, pour 3 mois environ, à mi-temps souple. Disponible fin mars. Adresser C.V. avec prét. à S. BROTMAN, 6, allée des Peupliers, 77360 Vaires-s.-Marne.

SERVICE DU PERSONNEL (90 personnes) recherche :

ADMINISTRATIF TOUTE CONFIANCE

- Tenue des dossiers.
- Préparation de la paie.
- Retraite,
- Fichiers salaires,
- Planning

Ecr. av. C.V., photo, à nº 9.768, COFAP - 40, rue de Chabrol, 75010 PARIS, qui transmettra.

Recrutons pr importante Société département SPATIAL

INGENIEUR

Fiabilité électronicien, fonction sécurité et maintenabilité. Anglais indispensable. Lieu de trav. banl. SUD avec déplacem. communautés européennes. Disponible rapidement. Ecr. s/réf. 2.668, à P. LICHAU, 10, rue de Louvois, 75063 Paris Cedex 02, qui transmettra.

CHEF COMPTABLE

Assistant direct du Directeur Financier d'une Société multinationale spécialisée dans le traitement du courrier.
Ce poste convient à une personne justifiant d'une expérience sûre dans le domaine :
- Comptabilité génér. française
- Comptabilité anglo-saxonne
- Gestion budgétaire prévisionnelle.

La connaissance de la langue ANGLAISE est indispensable.
La rémunération offerte est en rapport avec le poste.
Adr. reconstitution de carrière détaillée et prétentions, s/nº 7.551, à PRO MULTIS, 47, rue des Tournelles, 75003 PARIS, qui transmettra.

Importante Société matériel aéronautique de bord COLOMBES

recherche pour Service après-vente

AT. 3 - AT. P

ELECTROMECANICIENS

Très bne connaiss. électronique. Déplacements de courtes durées mais fréquents. Anglais souhaité.
Poste conviendrait à ancien sous-officier de l'armée de l'air Tél. pr rendez-vous : 242-51-76.

Importante Société d'EXPERTISE COMPTABLE recherche

RÉVISEURS

- Form. sup. et DECS minim.
- 3 ans d'expér. en cabinet.
- Anglais souhaité.
- Trav. d'équ., ambiance ine.
- Possibil. réelle d'évolution.

Adr. C.V. man., photo et prét. à FIDUCIAL 7, rue de Chaillot, 75116 PARIS.

INSTITUTION DE RETRAITE
recherche pour
SES SERVICES ADMINISTRATIFS ET TECHNIQUES :

JEUNES CADRES
25 ans minimum.

De formation supérieure (licence ou diplôme équivalent). Il serait souhaitable que les candidats possèdent déjà une expérience de gestion.

Stage de formation assuré. Possibilité d'affectation en province.

Adresser lettre de candidature manuscrite faisant connaître C.V., réf., prétentions et photo, nº 98.715, CONTESSE Publ., 20, av. Opéra, Paris (1er), qui tr.

FERODO

Groupe industriel de dimension européenne (18.000 personnes, 1,8 milliard de C.A.) recherche

DES INGÉNIEURS DÉBUTANTS

formation X, Centrale, I.D.N., E.N.S.I., A. et M... + gestion type I.S.A., E.S.S.E.C., I.A.E... Nous leur proposons des postes de formation et de responsabilités dans des directions fonctionnelles ou des divisions autonomes du groupe, dans des domaines tels que le contrôle de gestion, la production, l'informatique, etc. Anglais ou allemand courant souhaité.
Réf. 7.250/1.

- POUR SA DIVISION SIME-INDUSTRIE (620 personnes, Saint-Ouen (93) (matériel électromagnétique, coupleurs hydrauliques, matériel de pesage industriel)

LE DIRECTEUR COMMERCIAL

diplômé Grande Ecole d'ingénieurs, il aura obligatoirement une expérience approfondie des problèmes commerciaux des biens d'équipement industriel. Rendant compte au Directeur de cette division autonome, il sera chargé de la définition d'une politique commerciale et de sa mise en place (étude de produits nouveaux, développement marchés France et étranger, animation des réseaux de distribution, d'installation et d'après vente, études de marchés, prévisions de ventes...) Anglais ou allem. courant souhaité.
Réf. 7.250/2.

- POUR SA DIVISION SIME-INDUSTRIE Usine de La Guerche-s.-l'Aubois (Cher)

LE GESTIONNAIRE DE LA PRODUCTION

diplômé Grande Ecole d'ingénieurs, ayant au minimum 3 ans d'expérience en production. Rendant compte au Directeur de l'usine, il sera responsable de l'organisation et de l'animation des fonctions :
- Ordonnancement, approvisionnements et lancements pour les différentes lignes de production ;
- De la gestion de l'usine (stocks, prix de revient, prix de cession...) et de l'exploitation d'un petit ordinateur.

Réf. 7.250/3.

- POUR SES SERVICES ADMINISTRATIFS GENERAUX Saint-Ouen (93) qui gèrent le personnel (1.000 personnes) d'un centre de recherche commun à plusieurs divisions

RESPONSABLE QUALIFICATION DU TRAVAIL RECRUTEMENT

des agents, collaborateurs et assimilés cadres. Débutant ou ayant une première expérience, il sera diplômé ingénieur, E.S.S.E.C., E.S.C.P., Droit ou Sciences Eco + I.A.E. ou CELSA, ou équivalent. Il prendra en charge progressivement et après formation l'ensemble des opérations concernant le recrutement, ainsi que la responsabilité des mutations internes et externes, la qualification du travail, les stagiaires écoles. Enfin il participera à la gestion du personnel (appréciation, promotion...) Anglais ou allemand souhaité.
Réf. 7.250/4.

Adr. C.V., prétentions et photo (avec la référence du poste) à FERODO, Service Recrutement, 43, rue Bayen, PARIS (17e).

PREST INTER
Société de TRAVAIL TEMPORAIRE, recrute
ATTACHES COMMERCIAUX
FIXE + % + FRAIS - Connaiss. FROSSION. exig. - Tél. 797-21-89

GILER 59, av. d'Iéna Tél. 260-36-80
rech. NEGOCIATEURS (trices)
1) Pour vente appts stand.
2) Pour locat. apparts
3) Pour locat. burx et locaux
Prendre rendez-vous

Centre de recherche ch.
INGENIEUR FORMAT. PAPETIERE
NECESSAIRE

Pour exécut. d'études et recherches sur matériaux, et relations entre Centre et organismes professionnels français et étrangers. Anglais courant. Envoyer C.V. manuscr. nº 20.472 P.A. SVP, 37, r. Général-Foy, 75008 Paris.

IMPORTANTE SOCIETE Proche Banlieue Nord-Ouest

recherche

UN INGÉNIEUR

E.C.A.M. - E.N.S.A.M. I.C.A.M. OU EQUIVALENT

ayant une première expérience dans la mécanique de précision de petite série pour prendre la DIRECTION de son service

METHODE USINAGE
Ecr. avec C.V., photo et prét., sous réfer. 76 à TH. C.S.F., SERVICE RECRUTEMENT, 53, rue Greffulhe, 92 Levallois.

Laboratoire-12e, cherche
TECHNICIEN-CHIMISTE
pour SYNTHESE ORGANIQUE et EXTRACTION.
1 à 2 ans d'expérience souhaitée. Niveau I.U.T.
Ecr. à 98.805 CONTESSE P., 20, av. Opéra, Paris-1er, qui tr.

Etablissement de crédit d'investissements rech. pour son SERVICE CONTENTIEUX (recouvrements judiciaires + problèmes juridiques concernant la vie des affaires).

JEUNE LICENCIE EN DROIT PRIVE

+ certificat d'études judiciaires ou CAPA si possible. Libéré O.M.

La fonction implique notamment, après formation, l'analyse, l'évaluation, le choix et le suivi de la procédure adaptée à chaque dossier.
Stage ou première expérience apprécié.

Envoyer C.V. détaillé et photo nº 99.057 CONTESSE PUBL., 20, av. Opéra, Paris-1er, q. tr.

IMPORTANTE ENTREPRISE BATIMENT ET T.P. recherche pour SERVICE PERSONNEL BANLIEUE SUD

RESPONSABLE-GESTION
PERSONNEL EXPATRIE

Les candidats devront avoir :
- Formation comptable ou de gestion ;
- Age minimum 30 ans ;
- Expérience 3 ans.

Adress. C.V. manus., photo à nº 98.437 CONTESSE Publicité, 20, av. Opéra, Paris-1er, qui tr.

Groupe avec filiale en AFRIQUE recherche
REVISEUR COMPTABLE
2 à 3 ans d'expérience mini., devant accéder ultérieurement au poste de contrôleur de gestion, 28 ans minimum. Siège à Paris avec déplacements fréquents en AFRIQUE NOIRE. Envoyer C.V. + prétentions s/réf. 1864 à P. LICHAU S.A., 10, rue Louvois, 75063 PARIS Cédex 02, qui transmettra.

C.I.T. ALCATEL
établissement
d'ARCUEIL MONTROUGE
recherche pour
GROUPE DE GESTION DE PRODUCTION

COLLABORATEUR
Coefficient 250 à 290
possédant expérience du fonctionnement d'ateliers de fabrication en électronique pour contrôle de prix de revient en liaisons avec les services comptables.

De réelles possibilités d'évolution seront envisagées en fonction de ses compétences.

Adresser C.V. manuscrit et rémunération souhaitée au Service Recrutement 1, avenue Aristide-Briand 94110 ARCUEIL.

MAITRES VENDEURS
Anciens des réseaux internat. (plan invistiss., sicav, ...)

VOUS CHERCHEZ UN PRODUIT ?
NOUS L'AVONS ! plus la méthode

SI VOUS ETES TOUJOURS SUR DE VOUS
Téléph.-moi, lundi 17, mardi 18, mercredi 19 - SOGESCOR PARIS
531-39-38 Poste 4

Groupement négoce à diffusion nationale recherche
CHEF DE PUBLICITE
pour assurer relations avec Agence et Points de vente. Intelligence, caractère, esprit d'équipe plus important que qualification technique.
Ecrire nº 8176, « le Monde » Pub. 5, r. des Italiens, 75427 Paris-9e.

Pour PARIS Centre de Documentation recrute
INGENIEUR
Excellente culture générale, grande aptitude à rédiger. Solides connaiss. linguistiques en allemand - Anglais 2e langue Expérience industrielle 10 ans - 40 h. par semaine Nombreux avantages sociaux
Adr. C.V., photo et prétentions, nº 98.486 CONTESSE Publicité, 20, av. de l'Opéra, Paris-1er, q.t.

Laboratoire pharmaceutique Porte Nord Paris

Décentralisation prochaine dans **L'OISE**

recherche

UN CHEF DE CONDITIONNEMENT

Formation de préférence pharmaceutique ou cosmétologie Expérience atelier indispensable

Adr. C.V. manuscrit, photo et prét. à S. 45-BRIO, 5, pl. des Victoires, 75001 Paris, qui trans.

Société d'Electronique
DE PREMIER PLAN
(Hauts de Seine)
recherche pour ses
LABORATOIRES d'ETUDES
Détection - Informatique - Espace
Ingénieurs Grandes Ecoles
débutants ou possédant quelques années d'expérience.

Les dossiers de candidatures seront traités confidentiellement par
DEVELOPPEMENT
membre de l'ANCERP, service M. 980
10 rue de la Paix, 75002 Paris.

SCOR Le premier réassureur français développe son département Risques Industriels et recherche

Ingénieur

(Expérience **travaux publics** et géologie)

Basé à Paris, ce poste, à caractère international, implique de courts déplacements à l'étranger pour analyser et évaluer les risques de nature technique que la SCOR couvre dans le monde entier.

Il convient à un jeune ingénieur souhaitant utiliser dans une perspective commerciale les connaissances et l'expérience techniques de 4 à 5 ans déjà acquises.

La formation à la réassurance sera effectuée par la Société. Anglais indispensable.

Réponse et discrétion assurées à tte lettre man.+CV +photo+rém.adressée ss réf.A/3709 à Mme Butterlin

bernard Julhiet psycom
93, av. Ch. de Gaulle - 92200 Neuilly membre de l'ANCERP

BUREAU D'ETUDES ECONOMIQUES, PARIS recherche un

CONJONCTURISTE

pour travaux d'analyse sectorielle et suivi d'enquêtes

- 2 ans expérience minimum,
- Goût de la recherche, du calcul économique, rédaction facile,
- Form. : ingénieur + spécialisation économique, ou lic. + D.E.S. économétrie, ou école de gestion + lic. sciences éco.,
- Anglais lu,
- Rémunération selon valeur.

Adresser C.V. manuscrit à : nº 66.463 REGIE - PRESSE, 85 bis, r. Réaumur, Paris-2e q.t.

Imp. Sté Cciale Paris représentant un producteur réputé de thermoplastes recherche
TECHNICO-COMMERCIAL
pr assistance thermique et promotion des ventes de client. nationale exist.
- Expér. de la transformation des matières plastiques.
- Conn. de l'allemand indisp.,
- Voiture nécessaire à l'activité proposée.

Ecrire avec C.V. et prétent. : nº 3.459 M. PUBLI 11, rue Provence, Paris-9e, q.tr.

Nous sommes une société française de première importance

Nous recherchons

Quelques

PERSONNES DE CARACTERE

capables après un STAGE REMUNERE d'atteindre en quelques mois UN SALAIRE de 4.000 à 6.000 F mensuels

Nous leur offrons
- Une formation complète
- Une. activité prenante
- Un plan de carrière précis

Si vous pensez pouvoir faire « PEAU NEUVE »

Ecrivez avec C.V. et photo à nº 720, PUBLICITES REUNIES, 112, bd Voltaire, 75011 Paris, q. tr.

La préférence sera donnée à candidats ayant fait :
- SOIT de bonnes études
- SOIT la preuve de leur personnalité.

IMPORTANTE ENTREPRISE T.P. (15e) recherche

UN CREDIT MAN

posséd. de préfér. une formation bancaire et aim. trav. en équipe

Cantine - Tél. : 828-56-20 Mme GUIMARD pour R.-VS.

POUR IMPORTANT BUREAU ENGINEERING recherchons

INGENIEUR
40 ans minimum clair, précis.

Expérimenté dans le domaine du matériel de pétrochimie

Aura à assumer :
- le suivi de la fabrication ;
- le contrôle et l'approvisionnement, la gest. des stocks.

Anglais indispensable. Déplacements en Province. 4 jours par semaine. Mission de longue durée. Salaire intéress. + déplacem.

COURBET INDUSTRIE 16, bd de Sébastopol, Paris-4e. Tél. : 887-88-37.

SPAD 24
1, rue Charles-Heller 94400 Vitry, recherche pour son 340/40 Sous DOS/POWER
PROGRAMMEUR
Gap. 2/Formation possib. si base solide. Ecrire : M. Bretagnol (Discrétion assurée.)

IMPORT. Sté de CONSTRUCT. d'APPAREILS de MESURES PARIS-13e, rech. :
AGENTS TECHNIQUES
ELECTRONICIENS, niveau B.T.S. ou D.U.T.
Ecr. av. C.V. et prétent. à A.O.I.P. MESURES B.P. 301 - 75624 CEDEX 13.

L'ÉLECTRONIQUE MÉDICALE
DANS LE CADRE DE SON EXPANSION
vous propose un poste de

RESPONSABLE SERVICE APRÈS-VENTE

SI VOUS ETES :
- Ingénieur (E. N. I., A. M., E. S. M. E. ou équivalent), parlant couramment angl.

SI VOUS AVEZ :
- 5 a. d'expérience minimum;
- Le sens des responsabilit.;
- Une autorité naturelle;
- D'excell. contacts humains.

SI VOUS POUVEZ DANS LE CADRE D'UN RESEAU S.A.V. :
- Animer, gérer l'ensemble de l'équipe techniciens (en métropole et à l'étranger);
- Faire progresser l'expansion de ce réseau;
- Assurer la formation des techniciens;
- Effectuer de fréquents déplacements en métropole et à l'étranger.

SI VOUS ETES INTERESSE : écrivez avec C.V. dét. et photo au Service du Personnel de

THOMSON MEDICAL TELCO
GROUPE THOMSON - BRANDT
6, rue Vauguyon, 92212 St-Cloud.

---

représent. offre

Importateur chaussures cherche représentants toutes régions. TÉL. : 531-49-23 — 43-77.

V.R.P. EDITION
6.000 à 18.000 F mensuellement. TÉL. : 577-84-85, pour R.-V.

Société d'Editions leader dans sa branche recrute pour Paris et région parisienne
REPRESENTANTS (TES)
Porte-à-porte absolument exclu. Expérience de la vente souhaitée. Statut V.R.P. Se présenter de 10 à 12 h. et de 14 à 17 h., Société AUFADI, 18, rue Godot-de-Mauroy, Paris-9e, « 4e étage » ou écrire avec C.V. et photo (indiquer date de disponibilité).

représent. demande

Ingénieur, allemand, 39 ans, trilingue, bonne connaissance des marchés allemands, cherche représentation d'une sté française. Ecr. nº 8.159, « le Monde » Pub., 5, r. des Italiens, 75427 Paris-9e.

---

emplois féminins

GROUPE DE SOCIETES (9e arrondissement) recherche

LA SECRÉTAIRE DE SON P.D.G.

POSITION CADRE
- Minimum 40 ans ;
- 10 ans d'expérience dans poste similaire ;
- excellante sténodactylo :
- active et méthodique.

Adresser C.V., photo et prétentions, ss nº 4.942 à : Lévi-Tournay, 5, cité Pigalle. — PARIS (9e), qui tr.

GILER 59, AV. D'IENA Tél. : 260-36-80
transac. immob. march. biens rech. SECRET. DACT. b. prés. Bon salaire, si capable.

Recrutons d'urgence
SECRETAIRES BILING.
SECRETAIRES-STENOS
SECRETAIRES-DACTYL.
NOUVEAUX SALAIRES tous avantages sociaux

LE SECRETARIAT VOLANT

120, r. de Rennes (métro St-Placide et Montparnasse). - 222-63-76.
28 rue La Boétie (Mº Miromesnil). 225-27-21.
90, rue La Fayette (métro Poissonnière). Téléphone : 523-17-37.

Se présenter avec références de 9 heures à 18 heures

Cabinet juridique recherche
STENODACTYLO
expérimentée, libre de suite, se présent. 7, place de Valois, 2e étage — 233-85-45.

---

plus INTERIM

SECRETAIRES STENODACTYLOS DACTYLOS
BILINGUES ANGLAIS ou ALLEM. APPRECIEES

PERSONNEL QUALIFIE ET EXPERIMENTE
60, RUE DE L'ARCADE PARIS (8e), face Saint-Lazare
522-81-79

Société d'études recherche SECRETAIRE excellente dactylo connais. comptabilité et gestion, pour poste responsabilité dans équipe 8 pers. Sér. réf. exigées. Téléphoner pour rendez-vous : Mme BERNARD, 254-28-66.

IMPORTANT GROUPE ELECTRONIQUE PARIS recherche pour un SERV. TELE-INFORMATIQUE RECEMMENT CREE

UNE TRES BONNE
SECRETAIRE TRILINGUE
30 ans minimum

- Possédant une expérience industrielle acquise soit chez un Constructeur de calculateurs, soit dans un cabinet d'organisation.
- La pratique courante de l'allemand et de l'anglais est indispensable (conversation, rédaction, traduction et exploitation de la presse économique étrangère).
- Très bonne présentation.

La candidate retenue devra pouvoir se libérer sous un mois maximum.

Adresser curriculum vitae et photo (sera retournée) à 98.827 CONTESSE PUBLICITE, 20, av. de l'Opéra, PARIS-1er, qui tr. Discrétion et réponse rapide assurées.

---

occasions

TIMBRES POSTE ACHETE cher collection. - 267-09-19, le matin.

A vendre cause décès, piano STEINWAY 1/4 de queue, neuf. Modèle 0180, acajou brillant. Prix 42.000. Visible le 19-3-75 chez M. LAFONT 2, square de Rocamadour 75016 PARIS. Tél. pour rendez-vous : 260-67-82

PRESSOIR deux vis entraxe 180 complet, pièce rare. Faire offre nº 96.708, REGIE-PRESSE, 85 bis, rue Réaumur, Paris (2e).

LIVRES achat comptant à domicile. Laffitte, 13 rue de Buci Paris-6e. — TÉL. : 326-68-28.

MAISON GORVITZ-FAVRE
recherche beaux objets qualité, mobil. de salon, lustres, bronz., vitrines, sièges, porcel., argent. 203, av. de Gaulle Neuilly-sur-Seine **SAB. 87-76**

autos-vente

Part. cède prix coûtant contrat 504 GL diésel, livrais. de suite. Ecr. nº 2.775, « le Monde » Pub., 5, r. des Italiens, 75427 Paris-9e.

A vendre Autobianchi A 112 E, 1974, excell. état. Prix Argus. Tél. : 525-14-56, heures des rep.

Vends DS 23 - 1re main
1973, 30.000 kilomètres, par particulier, boîte automatique, climatisation, tapis, housses, etc. Prix : 22.000 F. T. : 927-97-18.

ALFA-ROMEO
Sélection première main
Garantie totale

ALFA 1600 super	72-73
ALFA 1600 mot. 0 km ..	1973
ALFA 1750 coupé	1971
ALFA 2000 berline	1973
ALFA 2000 berl. autom. ..	1974
ALFA 2000 coupé	1973
ALFA Montréal	1973
ASTON MARTIN DBS 6 ..	69
ASTON MARTIN DBS V8 ..	71

MIRABEAU
71, av. de Versailles, Paris-16e 525-14-20

Concessionnaire exclusif
B. M. W.
Essais - Crédit - Leasing

Part. vend JEEP universelle 6 cyl., version mixte, modèle C.1-6, 4 R.M. empat. 2 m. 64 neuve, 4.000 km garantie. Tél. : 805-27-19.

Collaborateur journal vend 204 PEUGEOT (Berline) Année 1971. Bon état Tél. 875-50-30 pour rendez-vous.

autos-achat

Cherche 504 GL Diesel Break 1972-1973, peu roulé. Tél. : 878-71-79.

boxes-autos

Urgent - Cause départ - Vends **PARKING** Excell. emplacement Rond-Point CHAMPS-ELYSEES. T. 359-27-54

capitaux ou proposit. com.

DISPOSANT A 5 KM. PARIS banl. Sud-Est, 3.500 m² terr., avec 2 accès P.L. + bureaux, téléphones, hangars. Etudierais toutes proposit. permet. accr. activ. Ecr. nº 936, Herbertault, 13, r. Marivaux, 75002 Paris, q.t.

BRESIL : TERRAIN A 100 US dollars l'ha. Sté demande participants (avec minim. 50.000 US $) pour l'achat de grdes superficies à destination forestière (reboisement) et agric. (élevage, culture) à mettre en valeur. Investissements sûrs, plus-value importante. Rapport rapides et élevés. Pour détails, écrire s/réf. K. 29 à HAVAS, bd A.-Max 13, B. 1000 Bruxelles/Belgique, qui trans.

travaux à façon

Demande

Equipe décorateurs recherche travaux transfor. appartement cuisine. — Tél. : 776-00-64.

cours et leçons

Ancien instituteur 47 ans donnerai leçons particulières à enfants inadaptés de 8 à 12 ans l'après-midi seulement. Téléphonez à M. Bertrand 13-20 h. : 858-90-70.

propositions diverses

ENTRAIDE CADRES
AIDE EFFICACEMENT
DEMANDEURS EMPLOIS
Adresser C.V., envel., à ECIT, 132, r. la Gare, 95-ERMONT. Entretiens à Paris.

transports

DEMENAGEMENTS Combinés, aller-retour, toute la France, Nice et région. Rondeau, 1 bis, rue Friant. — Tél. : 828-88-41.

Voir les demandes d'emplois et l'immobilier en page 35

les annonces classées du **Monde** sont reçues par téléphone

au

233.44.31

pour tous renseignements : 233.44.21

demandes d'emploi

CADRE SUPÉRIEUR

(31 ans)

avec importante expér. informatique et organisation ETUDIE TOUTE PROPOSITION « COMPATIBLE » AVEC SES CARACTERISTIQUES, c'est-à-dire :
— Créateur, décontracté.
— Rapidité et évolution constante de pensée.
— Indépendant, très bons contacts humains.
— Réalisme et bonne objectivité.

Ecrire sous le numéro 2.756, « le Monde » Publicité, 5, rue des Italiens - 75427 PARIS-9e.

CADRE DIRIGEANT 33 ANS

- 12 ans exp. techn. et commerciale secteur biens d'équipements (moteurs Diesel, matériel de TP).
- Depuis 3 ans directeur général PME (effectif 55 personnes. CA/HT 16 millions).
- Possédant réelles qualités d'animateur, d'organisateur et de gestionnaire ayant fait la preuve de son efficacité. Bonnes notions d'Anglais.

Recherche poste direction générale ou commerciale dans société à développer.

Région SUD-OUEST et SUD-EST de préférence.

Ecrire no 8.151, « le Monde » Publicité, 5, rue des Italiens - 75427 PARIS (9e).

BANQUE

33 ans - Etudes Supérieures Economiques et Mathématiques.
— TRÉSORERIE,
— REFINANCEMENT,
— CONTROLE DE GESTION.
Facturation des charges aux différentes sortes d'emplois.

ETUDIERAIS TOUTES PROPOSITIONS.

Ecrire no 2.776, « LE MONDE » Publicité, 5, rue des Italiens, 75427 PARIS.

JEUNE CADRE MARKETING

dynamique, CREATIF, esprit équipe relations humaines
VALEUR 5.000 F NET MENS
libre de suite
formation diplôme gestion générale entrepr., options : MARKETING GESTION, ORGANISATION.
Expérience Export. Anglais génér. Commerc. Italien recherche situation
COLLAB. DIRECTION
préférence SOCIETE PARIS, PROCHE BANLIEUE.

Ecrire C/o Albert CASSUTO, 12, place du Docteur-Guérin. — 95200 SARCELLES, ou téléphoner : 990-41-54.

INFORMATICIEN et GESTIONNAIRE

confirmé et efficace

34 ans - CADRE DE BANQUE - CLASSE VIII. Ing. A. et M., Master of Science U.C. BERKELEY, cherche

sous la dépendance directe de la Direction Générale, la responsabilité de l'élaboration d'outils informatiques d'aide à la décision, s'appuyant sur l'ensemble des fichiers de l'entreprise ou sa base de données ; ou la responsabilité des études informatiques.

Ecrire sous le numéro 98.584, REGIE-PRESSE, 85 bis, rue Réaumur, 75002 PARIS.

Forte personnalité ; quarantaine ; universitaire connu ; ayant assumé importantes responsabilités et acquis grande pratique problèmes humains, sociaux, syndicaux, économiques, internationaux ; trilingue,

RECHERCHE

SITUATION INTERESS. : mini début, 120.000 F.

Ecrire sous le numéro 2.755, « le Monde » Publicité, 5, rue des Italiens - 75427 PARIS-9e.

CHEF CONTENTIEUX CADRE. Libéré O.M. Form. éc. jur. et compt., bilingue anglais, notions russe, libre immédiat., ch. poste Paris, province ou étr. Ec. 2.780 « le Monde » P., 5, r. Italiens 75427 Paris ou 707-57-88.

Célibat. Quarant. Secrét. direct. sténotyp. dact., bne présentat., sér. réf., ch. Secrét. - dir. ou poste technico-comm. position cadre. Ecr. no 20626 P. A. SVP, 37, rue Général-Foy. 75008 Paris.

H. 58 ans expérience enquêtes sectorielles économie-industrie ; avant collab. à support renommé, ch. sit. presse/journalisme Paris. Peut se déplacer prov./étranger. Ecrire no 8166, « le Monde » Pub. 5, r. des Italiens, 75427 Paris-9e.

H. 46 a., spécial. achats admin., gestion serv. génx, étude et coordin. tvx neufs et implant. Ecrire BONNAUDET, 14, rue Estienne-d'Orves, COLOMBES, ou téléphoner 781-97-60.

J.F. 29 a. bil. anglais, Chambre commerce britann., B.T.S., 7 ann. expér., ch. poste intéress. Responsab., initiatives, dans relations publ., commercial, publicité, tourisme, arts. Ecrire Jatteau, 45, rue Alésia (14e).

INGENIEUR-SOUDEUR
15 a. expér. en Constructions soudées des raffineries, plates-formes des forages et toutes constructions *off-shore*.
Contrôle et supervision des travaux *sur chantiers* en France et Etranger.
Parle anglais, ch. place stable. Conviendrait parfaitement aux grandes compagnies pétrolières. Ecr. no 98.730 Contesse Publicité, 20, av. de l'Opéra, Paris-1er, q.t.

J.H. 27 a., DUT chimie. Doctorat de 3e cycle (chimie organique) dispensé Serv. Mil., anglais lu et écrit, examiner. toutes propositions. — Ecrire : HENRIO, 11, r. de Bargteheide, 76250 Déville-lès-Rouen.

J.F. 27 a., lic. Fac de lettres, 4 a. exp. profess. gest. admin., rédaction doc. angl., bnes connaiss. secteur social et enseign. Dect. début. ét. ttes proposit. Coppens M. 65, r. M.-Dormoy-18e.

J.H. 25 ans, Lic. Droit + DES Sc. Po. Dég. O.M. Libre imm. Ch. emploi Import. Société. Position Cadre. Tél. : 387-64-75.

J.H. 27 ANS, dégagé O.M. I.A.E. en cours. MAITRISE informatiq, niveau D.E.A., de statistiques. Expérience 3 ans tps réel sur mini-ordinat. ch. pl. à respons. en télégestion. Ecr. no T 66.154, Régie-Presse, 85 bis, rue Réaumur, Paris-2e.

J.H. 24 a. Ingén. débat. Doct. d'univ. (informat. médic.) dég. O.M., bne conn. fortran, stat. ch. poste Ouest ou Paris d. inform. scient. ou gest. Ist. aussi poste product. tech. comm. ttes br. Ec. Havas Laval, 892, q.tr.

Dég. oblig. milit., J. H. 25 a., lic. droit + angl. + stages, ch. situat. active dans entrepr. commerc. ou industr. Excell. référ., moralité et famille. Très travailleur. D. Chateau, 6, r. Daubigny-17e. Tél. : 227-87-61.

Cadre anglais, 31 a., formation supérieure, 3 langues, grande expér. de direction des ventes, publicité, exportat., marketing, recrutement, U.S.A. et Europe, ch. situat. intéress. Sud-Est. ACKROYD, 56, rue Ferrari, Marseille - Téléph. : 42-46-66.

J. F., 24 a., ine cadre, dipl. HEC-JF (comm. internation.) et Sciences Po. (relat. internat.) chambre de commerce britannique, ANGLAIS, ALLEMAND, RUSSE rech. poste export. ou marketing Paris ou banlieue ouest, étud. toutes propositions. Ecr. no 364, REGIE-PRESSE, 85 bis, r. Réaumur, Paris-2e, q.t.

J.F. 25 ans, 4e ann. lic. droit DEJG étudierait ttes proposit. agence ou Cie de voyage ou service du personnel démarchages exclus. Ecr. Mme Bothorel Geneviève, 101, avenue de Paris (94) Saint-Mandé.

DIRECTEUR DE PERSONNEL
50 a. Long. prat. de la fonction Personnel et ts probl. s'y rapp. Expér. des Entrepr. améric., parlant couramment anglais. Actuellem. en province, rech. pour raisons familiales poste
DIRECTEUR PERSONNEL
ou
SECRETAIRE GENERAL
Entrepr. Paris ou rég. Paris. Ecr. no 98.739, Contesse Publ., 20, av. Opéra, Paris, qui tr.

HEC, 30 a., 5 a. expér. Directeur Commercial et Directeur Financ. soc. fabric. prod. grde consom. ch. poste Directeur ou Dir. adj. soc., C.A. sup. à 50 millions FF. Banl. sud Paris ou Paris ou gde ville du Sud, ou capitale étrang. langue angl. ou espagnole, ou Moyen-Orient. Ec. no 8.130, « le Monde » Pub., 5, r. des Italiens, 75427 Paris-9e

J.H. Dess. E 1 Electron., 4 a. expér. schéma de principe notice techn. rech. mission intérim. pr. Paris ou banl. sud si serv. car - Tél. : 250-62-22.

HOMME - 40 ANS

Bonne *présentation*, libre après 18 h., recherche emploi, même très tard dans la soirée. Ecr. à 6.696, « le Monde » Pub., 5, r. des Italiens, 75427 Paris-9e.

Cadre 34 ans, Scienc. Po, 3 ans expér. bancaire, anglais, allem., espagnol courants, russe bon, célibataire, pouvt voyager, cherche poste exigeant langues. Ecrire no 2.751, « le Monde » Publicité, 5, r. des Italiens, 75427 Paris-9e.

Gest. 52 ans, form. compt., niv. supér., conn. approf. lég. soc., fisc., etc., dirig. moyen. entrepr. comm., rompu aux aff. en gén., libre assez rapid. Minim. 120.000. Ecr. no 2.745, « le Monde » Pub., 5, r. des Italiens, 75427 Paris-9e.

PROPRIETE INDUSTRIELLE

Rédacteur - Analyste Brevets d'INVENTION, Expér. cabinet et industr. ds Stés imp. MECANIQUE et ELECTRICITE Connaiss. juridique internation. Elaboration contrat de licence. Langues : allem., angl., russe. Ecr. à 2.764, « le Monde » P., 5, r. des Italiens, 75427 Paris-9e.

ESSEC

37 a., expér. administr. commerciale, financière, ch. poste DIRECTEUR GENERAL EDITIONS PRESSE. Ecr. à 2.747, « le Monde » P., 5, r. des Italiens, 75427 Paris-9e.

CADRE TECHNIQUE

31 ans
faisant fonction d'INGENIEUR D'ETUDES en infrastructures, aménagements touristiques et industriels (routes, autoroutes, voies ferrées, hydraulique, V.R.D.), études, assistance technique, travaux, étudie toutes propositions
FRANCE et ETRANGER.
Ecr. à 8.154, « le Monde » P., 5, r. des Italiens, 75427 Paris-9e.

FEMME D'AFFAIRES

28 ans - Expérience contacts affaires avec clientèles françaises et américaines haut niveau. Bilingue français anglais Etud. propositions intéressantes. Ecr. réf. 619 CENTRE AIDE PSYCHOLOGIQUE DES CADRES 30, rue des Mathurins Paris-8e.

CADRE DIRECTION

38 ans. Ecole management, Assist. Techn. Commerc., expérience gestion commerciale, administrative, formation et animation, contact humain, anglais courant, not. allemand, cherche situation en rapport. Ecrire HAVAS CONTACT. 156, bd Haussmann 75008 PARIS No 62.300

COLLABORATRICE

CADRE
— dynam., efficace, expérim. ;
— esprit d'initiat. et d'organis. ;
— sens des responsabilités ;
— excell. contacts humains
ayant
— expérience du commercial et de l'administration ;
— parlant ANGLAIS ;
— bonnes conn. ALLEM., SUED.

Sér. réf. prof., rech. un poste suscept. de mettre en valeur le maximum de ses capacités. Accepterait évent. participer à court ou moyen terme à missions (av. déplac. France/Etranger) Ecrire ORBIS (réf. D.K.) 28, av. Fr.-Roosevelt, Paris-8e.

CHEF DE PUBLICITE

H. 30 ans, exp. 5 a. impts annonceurs+3 a., ag. internationale spéc. VPC. immob., biens d'équi, recherche situation en rapport. Paris-Province. Libre de suite. Ecr. no 2774 « le Monde » Pub. 5, rue des Italiens, 75427 Paris-9e

DIRECTEUR DES VENTES

Angl. parfait conn. all. 36 a., meneur d'hommes, psychologue, travailleur, ambit., négociateur ch Dtion vente-cciale ou adjt avec réelles possib. carrière. Ecr. no TO 66510 Régie-Presse, 85 bis, rue Réaumur, Paris-2e.

CADRE 3 A (CNAM), 48 ans, 15 a., expér. contrôle qualité et laboratoire, ch. poste CHEF SERV. CONTROLE ou INGEN. Tél. 960-31-41 ou écr. à 99.091, CONTESSE PUBLICITE 20, av. de l'Opéra, Paris-1er.

SECRETAIRE DE DIRECTION 39 a., cadre, BTSS, sciences Po. anglais, stage gestion I.A.G., sér. réf., rech. poste de confiance à responsabilité. Paris ou banlieue sud-est. Ecrire à 98.764 REGIE-PRESSE, 85 bis, rue Réaumur, Paris-2e.

J.F., 32 a., cadre commerc. et administratif (gestion), licenciée cause économique, parfaitement bilingue allemand (interprète), bonne not. anglais, recherche emploi stable initiative et respons., contacts, secrétaire générale direction, étudiera toutes propositions. Ecr. REGIE-PRESSE T-66.626, 85 bis, rue Réaumur, Paris-2e.

Jeune programm. COBOL BULL 200 et IBM 3. Excellente formation, cherche emploi. M. Gaye, 10, r. F.-de-Pressensé, Paris-14e.

J.H., 24 a., angl. esp. courants, diplôm. E.S.C. Amiens, stages prolongés U.S.A., ch. poste export, commercial, marketing. Henri Aboulker, 5, r. Récamier, 75007 PARIS.

Parl. couramm. anglais et all., J. F., 22 a., act. secrét. comm., ch. situat. agence de voyages, commerce ou industrie. Excell. référ. morales, profess. et fam. Bon milieu. Pour 1er entretien, no 98.877 CONTESSE PUBLIC., 20, av. Opéra, Paris-1er, qui tr.

INGENIEUR TECHN.-COMM. chimie, métallurgie, 33 a., célib., formation scientifique sup., bonnes connaissances traitement et usines métaux et applications produits pétroliers. Russe, anglais, allem., ch. poste à responsabilités dans Export de préférence. Ecrire à no 98.800, CONTESSE PUBLICITE, 20, av. Opéra, Paris-1er, qui tr.

J. F., 26 a., technicienne en publicité. Expér. 5 a. gde agce, ch. poste responsab. publicité, relations publiques. Agences ou annonceurs. Libre de suite. Ecr. Maarek, 8, r. Dautancourt (17e).

ECONOMISTE 32 a. DES, 7 a. exp. anal. et diag. d'entr. ds serv. d'ét. gde bque, al., angl., ital., ch. situation Paris. Ecr. à 2.777, « le Monde » Pub., 5, r. des Italiens, 75427 Paris-9e.

ATTACHEE DE DIRECTION
40 ans, culture générale et artistique, parfaitement trilingue allemand, français, anglais, bonnes connaissances de l'italien. Très sérieuses références. Libre de voyager, cherche situation.

Ecr. à 2.779 « le Monde » P., 5, r. des Italiens, 75427 Paris-9e.

CADRE, 40 a., 20 a. exp. adm. et commerc., secrétar. direction génér., service ventes, relations clients. ch. poste à responsabilité, libre imméd. Ecr. à 95.022 Pub. ROGER BLEY, 101, r. Réaumur, 75002 Paris.

J. F., 30 ans, célibataire, MAITRISE BIOCHIMIE anglais couram., bonnes notions informatique, dynam., gde facilités adapt., plusieurs années d'expér. en CPV, UV, IR, ch. place poste respons. Ecrire à no G 368 REGIE-PRESSE, 85 bis, rue Réaumur, Paris-2e.

Cse compr. serv. form. Snecma SPECIALISTE FORMATION TECHNIQUE MECANIQUE (initiale et continue), 44 a., bne format. générale et techn. (niv. concours ENSIAM), qualités d'adaptation, not. d'all., rech. poste de format. (Paris ou province, région sud). Ecr. à 2.785 « le Monde » Pub., 5, r. des Italiens, 75427 Paris-9e.

DACTYLO 18 ANS CH. PL. STABLE Ecr. Mlle POITRIMOL, 1, allée J.-Rivière, 95200 SARCELLES.

L'immobilier

exclusivités

appartements vente

Paris

MARAIS, Rue du Poitou ds imm rénové 80 m2. Confort. GDE RECEPT. + 2 chb. poutr. 355.000 F — 337-88-15.

5e. JUSSIEU. Tr. belle rénov. STUD. 2 P. DUPLEX PLACEM. INTER. M. ALLAIN. WAG. 09-17

PRES CHAMP-DE-MARS STUDIOS ref. NEUFS. Tél. 5e 6e ss asc. depuis 120.000. 267-11-04

19e maison dans allée privée 95 m2 hab. état impec. 390.000 ALGRAIN 285-00-59 - 09-54

PLEIN CIEL - TERRASSE 5 p. gde cuis. Très gd charme PRES BUTTE — ODE. 02-92.

6e près Quai Grands-Augustins Lux. renov. 2 p. s. bains, cuisine, Immeuble caractère. ODE 42-70.

14e Maison part. 5 p., 2 niv. Grand jardin privé Calme ODE. 95-10 Soleil.

16e - S/JARD. TROCADERO 5 P. 165 m2, réception 60 m2, 2 chambres service. PX INTER. EXCLUSIV. Cab. DAUCHEZ - 720-94-95, poste 277.

ALESIA résidentiel - Gd living + 2 chb., cuis., san. équip. luxueux, 75 m2+balc. et terras. 58 m2, ét. él. 540.000. RIC. 38-73

LAUMIERE Raviss. 2 pièces, cuis., bains, chf. central. Bel imm. Px 139.000 F. Créd. poss. 80 %. Ldi-mardi, 14-18 h : 102, RUE DE MEAUX.

BROCHANT. Imm. stand., lux. liv. 39 m2, 2 ch., tt cft. 2 expos. Sol. 340.000. RIC. 38-73.

AV. FOCH Exceptionnel Appt 2 P., 80 m2, très grand cft. Ds imm. p. de t. ravalé de gde classe, à 200 m av. Foch (rue Chalgrin). Avec 100.000 F cpt, solde sur 20 ans. Exclusivité Cab. BOUCHENOT 548-72-14 (ouv. même dimanche)

EDGAR-QUINET. Bel imm. Liv. + 2 ch., tél., tt cft, chff. centr. indiv. 258.000 RIC. 3874.

Région parisienne

SURESNES VAL-D'OR CHARMANT APPT 85 M2 Liv. dble + 2 chb., bns, cuis. Tél. 230.000 F — 704-88-18

FONTENAY limite Vincennes résid. grand standing près bois bel appt récent 3 pièces 85 m2 balcon, boxe. Prix 350.000 F Créd. 80 %. Vis. samedi, dim. après-midi. 113, avenue Foch.

appartem. achat

Recherche Paris 15e, 7e arrondt. pr bons clients, appts ttes surf. et immeubles. PAIEM. COMPT. Ecrire Jean Feuillade, 5, rue A.-Bartholdi (5e). Tél. : 579-39-27.

bureaux bureaux

HERON BUILDING MONTPARNASSE

20.000 m2 de bureaux à louer disponibles début 1975
18 étages de bureaux modernes et fonctionnels dans le dernier né des quartiers d'affaires de Paris

Richard Ellis 17, rue de la Baume, 75008 Paris. Tél. : 225-27-80/359-29-93 +

PL. SAINT-AUGUSTIN
A LOUER 2 bureaux, 2 lignes téléph. ds immeub. de bureaux gd stand. climatisation serv. télex, salle de confér. parking. Tél. : 522-32-20 ou 65-39.

XVe IMMEUBLE 1.800 M2 à rénover. Libre vente ou locat. Lignes tél. 225-66-10

6e VAUGIRARD
Local 70 m2 gd stdg. tél. box 3.500 F. — 260-33-02

AV. CHPS-ELYSEES - 9 très lux. Burx. 5 lig. sans pas-de-porte. - RIC. 38-75.

locations non meublées

Offre

AV. GAMBETTA
Bel appart. ds immeub. P. de T. 100 m2, 4 p. tt cft, 5e étage asc. chauf. cent. balcon prix 1.700 F T.C. — Tél. 805-23-28.

NEUILLY Lux. 100 m2 double liv. + 2 ch. cuis. S.-de-bains + salle d'eau, w.-c., moq. Tél. 2.500 F — LAF. 15-66

8e Rome, gd 6 p., 170 m2, tt cft, 5e ét. balc., soleil, chbre serv. Bail 6 a. 3.000 F+ch. 256-13-29.

(92) Villeneuve-la-Garenne SANS COMMISSION Appartements bon confort. 4 p. 77 m2, 842 à 865 F., 5 p., 96 m2, 982 à 1.005 F. CHARGES EN SUS S'adresser de 9 h à 12 h. 1, allée Saint-Exupéry, Villeneuve-la-Garenne. 752-54-51

ST-MANDE, près du Bois refait neuf Pavillon 5 pièces, cuis, bains, petit jardin 2.000 F net — 828?02?74.

Demande

CADRE SUP. ch. DIRECTEM. 4 à 6 P. ou PAVILLON VERSAILLES ou env - 950-36-70.

locaux commerciaux

EXCELLENT PLACEMENT

Proche banlieue (94) local commercial + 3 bureaux gar., cave, px 400.000, locataire en place loyer 36.000. Téléphon. pour renseignements 871-11-03.

Cessier pet. boutique impecc. 500 mens. + cession. 337-69-59.

locations meublées

Offre

REPUBLIQUE Part. loue bel appt. meublé 2 p. cuis., Tél., salle bains, w.-c. — 873-68-01.

constructions neuves

CHAILLOT - COLLINE
Abords jardins du Trocadéro Au grand calme Luxueuse résidence CHARDIN 6-8, rue Chardin - Mo PASSY Reste, exposition soleil : Un superbe duplex 6 P, 120 m2, terrasse de 18 m2 + balcons ; un 3 Pièces + jardin ; un 3 Pièces 70 m2 Habitables fin mars 1975 PRIX FERME - Appart. témoin s/place, 14-19 h. (sf dimanche). Téléphone : 527-33-20 - 622-16-08.

fonds de commerce

Recherche Fonds de commerce toutes natures. Proposition urgente et sérieuse. Tél. 824-69-35 ou 770-55-72.

propriétés

91-CROSNES magnif. propriété 11 p. parc 5.000 m. pav. gardien ALGRAIN 285-00-59 - 09-54

ETANG à vendre sur terrain boisé possibilité construire Tél. 58 CERDON-DU-LOIRET par GIEN

Part. vend près St-JOSSELIN, ruines VIEUX MOULIN, 11.000m2, Possib. étang et const. Prix 35.000 F. Ecr. AUBRY A., Senebret-Cléguer, 56620 Pt-Scorff.

pavillons

CHAMP DE COURSE ENGHIEN Coquette villa impecc. séjour + gde chbre. cuis., salle de bs, garage. Jardinet. 175.000 F Av. 35.000 F compt. — 989-31-74.

maisons de campagne

Sud-Drôme. Dans village perché, part. vd amusante maison de caractère équipée et meublée rustique, prête à habiter, 180.000 F. Chantemerle 26-110 NYONS - Tél. 1.027.

bureaux

A. MAILLOT. Loue tous quart. 1 à 20 BURX ss pas de porte. Tél. : 293-45-55 + 522-19-10.

GROUPE INDUSTRIEL loue petit immeuble 2.000 m2 de bureaux H.O. 28e arrondissement près périphérique, excellent état, complètement équipés, locaux archives. Restaurant, parking. Possib. de locat. meublée. Disponible immédiatement.

Ecrire sous no 3.288, à : SPERAR - 12, rue Jean-Jaurès, 92807 PUTEAUX, qui trans.

NEUILLY
Propriét. loue 1 ou plus. burx. immeuble neuf. Tél. : 758-11-10.

locations meublées

Offre

AUBERVILLIERS
rue du Pont-Blanc, tr. b. meub. 3 chbres, s. bns, cuis., 1.100 F. mens. + 200 ch. T. TAI. 61-20.

appartem. achat

Dispose paiement compt. ach. urgent 1 à 2 pièces à Paris. Ecrire Lagache, 16, av. Dame-Blanche, 94 Fontenay-sous-Bois.

Ach. urgt. rive gauche, préf. 5e, 6e, 7e, 14e, 15e, 16e, 12e, 1 à 3 pièces, paiement comptant chez notaire. Tél. : 873-23-55.

L'INDICATEUR LAGRANGE 34, rue Pasquier, 8e. T. 265-53-94 recherche pour ses abonnés studios, appartements. Paris, Neuilly, Boulogne.

URGENT - RECHERCHONS
30 STUDIOS OU 2 PIECES
De 30.000 à 60.000 F
PARIS : 285-17-40

locaux commerciaux

R. N.-DAME-DE-NAZARETH
Je vds loc cclal excel. placem. Prix très intéressant. Téléphoner au propriétaire : 285-17-40.

appartements vente

Paris

FRONT DE SEINE. Liv.+2 chb. tt cft, TEL, Park., Et. él. Vue Seine 440.000 FABRY. 325-03-16.

MUETTE. Magn. duplex 5-7 Pièces étg. élevé, immeuble d'angle, Chb serv. - 622-02-17.

Marais 130 m2 à aménager sur 2 étages ds H.P. classé. Hts plafonds, arcades, voûtes. Magnif. cour pientée - 325-10-56.

NEUILLY-SABLONS ruc. der. ét. 220 m2 pl. Sud, terras., ch. serv., park., poss. ciel. Excell. distrib. NEUILLY-BOIS imm. g. cl. sur verd. Spl. 260 m2 luxe lam. hab. 3 ch. sv. Excl. S. Meyrat. 828-80-47

BOULEVARD D'AUTEUIL Vue sur Bois, étg élevé, duplex 220 m2 + terrasse, chbre serv., garage - 577-60-10 matin.

PARIS centre MARAIS HALLES propriétaire vend studios et appartement tout confort, placement garanti. Renseignements ou visite : TREVAL, 41, rue Réaumur, PARIS-3e - 277-62-23.

JUSSIEU TERRASSES DUPLEX CARACT. 100 M2 6 m s/plafond - 633-29-17.

LATOUR-MAUBOURG 120 m2 ETAGE ELEVE, ASC. SOLEIL, plan et finitions. GOUT ACHETEUR. T. 633-29-17.

RUE TOCQUEVILLE (près) gentil 2 p. cuisine, s. de bains, w.-c., calme. Prix intéressant. MARTIN Dr Droit. T. 742-99-09.

CONVENTION
Imm. neuf, gentil 3 pièces, élevé, terrasse, parking. MARTIN Dr Droit. T. 742-99-09.

MONTHOLON (près) bon imm., 5 p., tt conft, poss. 2 chambres de service. MARTIN Dr Droit. T. 742-99-09.

République, propr. vd 2 p. cuis., bns, w.-c., 79.000 Tél. 227-19-75.

Denfert (près), plein ciel. rav. 3 p. nf imm., terrasse, 530.000 et magn. 5/6 p., 150 m2 s/jardin et square. Px intéres. 325-15-89.

BAC/SAINT-GERMAIN
Bel imm. 150 m2 en rez-de-chaus., ht plaf. 3.50 m, ch. cent., park Uniquem. professions libérales. Tél. : 260-39-11, poste 242.

SAINT-AUGUSTIN
charm. 2 p. cuis., bains, tél. Dernier étage, ascens., terrasse. Tél. : 260-39-11, poste 242.

PRES QUAIS VIe ARRT
Enfièrement sur jardins. Grand appt 4/5 p. 165 m2. Dans bel hôtel particulier classé. Michel & Reyl S.A. T. 265-90-05.

DENFERT-ROCHEREAU s/verd. liv. 3 ch. 90 m2, poss. grenier. 325-49-71 53, r. Hallé ma. 14-18 h.

Pte de St-Cloud (près), propr. vend 5 p. 105 m2 + loggias. dble exposition et élevé., Imm. réc. Px : 550.000 F. Tél. : 605-21-63.

BOULEVARD VOLTAIRE
Immeuble pierre de taille Etage élevé, ascenseur neuf.
DOUBLE LIV. + 1 CH.
entrée, cuis., w.-c., salle d'eau, 60 m2 env., bonne distribution. Pr rens. et visites : 755-98-57.

JARDIN DES PLANTES
STUDIO 25 m2
Prop. Sur place, Lundi, Mardi 12/17 heures, 1, rue Linné (5e).

BAC SOL. 39-18 Liv. + ch., 48 m2. 5e étage s/rue, tt confort, grand standing. Imm. lux. Tél. Calme. Soleil. - 390.000 F.

VUE S/PARC MONTSOURIS
14e ET. TRES ENSOLEILLE Imm. réc. gd standing. Vaste dble living, 3 chbres, 140 m2 + 50 m2 terrasse. Tr. b. amén. Excellent état. Tél. 2 parkings. Reprise, Crédit vendeur. Taux avant. 800.000 F. - WAG. 89-39.

AVENUE RAYMOND-POINCARE
Imm. p. de t. Haut standing. Splend. 320 m2 (magnif. récept.) Parking. VERNEL, LAM. 81-50.

IENA TRES LUX. DUPLEX 4 pces 140 m2 + Terr. plantée 100 m2, ds imm. réc. gd stand. Exclus. 076-63-33, matin.

AV. RAPHAEL ETAGE ELEVE
260 m2 - APPART. CLASSE Ecr. 15. GAUTIER, 130, rue Lecourbe, Paris (15e), qui trans.

17e Pr. PLACE PORTE-DES-TERNES, ds imm. 1930. tt cft, 9e étage. Calme. Soleil. Balc. terras. 18 m2. GD 2 P. caractère, bel. haut. plafond. Cuis., bains, 60 m2. - Vis. sur place mardi, 14 h. 30 à 17 h. 30, 3, RUE DU DOBROPOL.

RUE DE TURENNE
83 m2 lux. décoré, double living + gde chbre, bns, cuisine équipée, dressing. EXCLUS. ZANNETTACCI 260-22-26 et 260-85-02.

REPUBLIQUE. Près Mo, Lux. 6 P. Asc. Chff. centr. imm. Chbre serv. - LIT. 76-47.

2e - BOURSE
BANQUE DE FRANCE
CENTRE OPERA
ET SENTIER. Rénovation de
CARACTERE
et STANDING
STUDIOS
2 PIÈCES
LOGGIA + POUTRES.
APPARENTES, très gd confort. Equipement luxueux.
INVESTISSEMENT ou HABITATION SELECTIONNEE
GIRPA 325-25-25 325-56-78

17e Tr. bel im. P.d.T. entièr. rénov. 3 P., cuis., w.-c. bs. 65 m2 env.+ch. bne. Et. élevé. VUE S/MONTMARTRE. URGT PRIX EXCEPT. : 170.000 F Lundi, mardi, 14 h. 30 à 17 h. 30, 17, RUE LEMERCIER.

Région parisienne

94 CRETEIL
35, rue JOLY
Résidence « Les Jardins Joly »
à qques min. du Nouv. Créteil DU STUDIO au 3 PIECES Sur place jeudi 14-18 heures et sam., dim., 10-18 heures

S.O.G.E.I. - 331-65-61 +

CHAMPIGNY-SUR-MARNE
ds pet. imm. B. 4. p. tt cft 70m2. Px except. 120.000 F. ELY. 69-36.

Pr. MAIRIE D'IVRY
BEAU 3 PIECES, tout confort, Entrée, cuisine, salle de bains. Px tot. 112.000 F. ELY. 69-36.

Province

PORT DE TOULON appart T2 grande sup. chauffage individuel. Prix : 130.000 F.

EXCEPTION. TOULON Corniche Mourillon, vue imprenable, mer pieds dans l'eau. imm. standg, hall, gd séjour, 3 ch., cuisine, sal. de bns, gdes loggias, gar., chauf. cent. Prix : 370.000 F. AGENCE DU PALAIS, 1, avenue Lazare-Carnot 83 TOULON (94) 92-91-80.

COTE D'AZUR
entre Nice et Cros-de-Cagnes en bord de mer, face au futur port de plaisance vue imprenable.

AQUARAMA
résidence de grand luxe du studio au 5 pièces grandes terrasses chauffage électrique intégré.
VENTE EN TTE PROPRIETE PRIX DE LANCEMENT FERME ET DEFINITIF garantie bancaire sur place. Route du bord de mer, chemin des Glycines Saint-Laurent-du-Var et FRANCE PROMOTION B 29, rue Pastorelli NICE. Tél. : 93-80-31-17.

COTE D'AZUR
200 m plage et port, ttes commod. s/place Ensemble bon standing avec park. STUDIOS à partir de 78.500 F avec coin cuis. équip. F 2 à partir de 142.500 F Crédit Maxi. Sélection gratuite sur demande AGENCE MOLLARD, 37, Les Arcades du Port, 83110 SANARY-SUR-MER. Tél. (94) 74-25-03.

Etranger

COSTA-BRAVA S'AGARO
3 p. meublées 84 m2, gd cft, ét nf. Vue impren. mer et montagne, 200 m de la plage. T. 224-41-09.

locations non meublées

Offre

BOULOGNE. IMMEUB. RECT. LIVING + CH. Grande cuisine. bns. TEL. 1.000 H. C. 755-63-86.

REMUSAT. Imm. réc., GD 4 P., cuis., office, 2 sanit., BALC., CH. SERV. 2.500 F. 555-73-54.

PT MIRABEAU, immeuble réc. 5 P. cuis., 2 sanit., BALCON + CHB SERV. ref nf, 2.500 F 4 P. Cuis. 2 sanitaires ref nf 2.170 F. Tél. : 555-73-54.

6e, luxueux studio avec terrasse cuis. équip., bns, asc. tél., gar. Visite mardi de 10 h. à 16 h. 23, rue VISCONTI.

PARIS (XIVe)
— 23, rue Bénard,
— 26, rue des Plantes,
— 29, rue H.-Maindron :
à louer directement par société propriétaire. studios et 2 pièces, tout confort. - Tél. : 266-18-65.

80 KM OUEST
en bordure de l'Eure, château 18e siècle, 1.000 m2 H. O. et DEP., récept. en 3 P., 20 ch., parc 12 ha, travx à prév. Bail 9 ans, conv. Sté pr séminaire ou collect. FRANCE PROMOTION IMMOBILIERE, 23, rue Mal-Foch, 78110 Le Vésinet. Téléph. : 976-07-06.

16e AUTEUIL. Living + 1 ch. 55 m2, 1.150 F. - 525-49-49.

ORGEVAL Belle maison indiv. 135 m2. Plain-pied. Très moderne. Tél. Pelouse 4.000 m2. Tél. matin, Séséco : 522-69-92.

3e STUDIO 25 m2 tt confort, asc., 700 F mens. + charg. 100 F environ. - TAI. 61-20.

fonds de commerce

65 KM. PARIS NORD-OUEST. Château, hôtel, restaurant, discothèque, vue sur un domaine de 300 hectares, avec tennis, golf, piscine et manège. Téléphone : 325-36-52.

Chaîne de six magasins d'articles de sport, avec importants rayons de confection, à vendre en Suisse. Offre sous chiffre P-2250 à PUBLICITAS, CH-1002 LAUSANNE.

A céder, cause retraite : PATISSERIE-CONFISERIE Cent. ville Avesnes-s-Helpe (sur R.N. 2). Bne clientèle, 8 m façade. Beau logem., 4 p. cuis., s. de bns, w.-c., cour et dépend. 10 unités dont 4 cpt, solde à 9 %. Ecr. P. Staquet, 22, r. de Mons Avesnes-s-Helpe (59) T. 61-13-36.

T.D. 24 Montera 14 Madrid Guide inter. immobilier met à la disposit. des acheteurs gratuitement le dossier des aff. ci-dessous :
Labo para-pharmaceutique avec immeuble, S.-et-M.
Rest. bar traiteur, La Ferté. Garage, st.-service, etc., bourg 77.
Bar. rest. routier, 77.
Propriété, 28 km Paris, S.-et-M.
Café rest. pizzeria, bord forêt 77.
Bar rest. auberge, Meaux 77.
Café et, à Cambrai, 59.
Café bar, al. gle en t.p., 59.
Auto-école avec imm., Roubaix.
Café hôtel routier, Levallois, 92.
Café bar rest., al. gle, Clichy, 92.
Café bar rest. mblé, Courbevoie.
Hôtel bras., Fontenay-ss-Bois.
Viande en gros, 2.500 t. Rungis.
Coiff. mixte excel. cent. com. 78.
Lib. pap. jour., île Saint-Denis
Boucherie triperie avec pav., Drancy.
Boucherie trip. vol. prod. rég. Arcueil.
Café bar tabac hôtel, excep. Asnières.
Ambulance 6 véh. récents, 75.
P.d.p. tt comm. 15e, bail neuf.
Quincaillerie, cause âge, 11e.
Fourn. p. peintres, Paris (18e).
Lib. pap. jour., l'une des plus imp. de Paris.
Rest. centre Marseille, gd stdg.
Alim. livre serv., centre 13006.
Sal. coiffure mixte, 06 bord mer.
Propr. hôtel partic. Nice résid.
Sans frais, demandez l'envoi de notre revue, plus de 2.000 offres d'aff. except. en France.

AGENCE DE VOYAGES
Tous agréments. Licence A.
QUARTIER OPERA
Ecr. no 6698 « le Monde » Publ., 5, rue des Italiens, 75427 Paris.

hôtels-partic.

XVe - RUE MADEMOISELLE Petite maison indépendante : 60 m2 + jardin 100 m2, Prix : 300.000 F. Téléphone : 548-36-45.

immeubles

Près JARDIN LUXEMBOURG rez-de-chaussée + 3 étages lib. Tél. : 325-36-52.

DEAUVILLE
PROPRIETAIRE VEND directement petit imm. aménagé
10 GRANDS ET PETITS APPARTEMENTS
Etudiés spécialement pour investisseurs et week-end face TROUVILLE (TRES BELLE VUE) 300 m DE LA GARE au pied du futur PORT DE PLAISANCE. Me téléphoner : 325-56-78.

propriétés

Part. vd, 14 km. Limoges, Nat. 141, route de l'Océan, magnif. mais. de maître ancien, tout confi, 17 Pièces, 1er ét., dép., garages, parc, pré, bois atten., 3 ha env., 120 m. façade, clos, peut conv. à 2 famil. sépar. ou hôtel-restaurant. Px 1.200.000 F. S'adr. François Lavaud, 28, rue Saint-Sulpice. — PARIS (VIe).

RENNES. A vendre, libre pour habitation et/ou bureaux, grande maison ancienne, beau jardin, vue dégagée. — HAUTEFORT, 37, rue de Moscou, Paris-8e.

84-GORDES. Part à Part. vend ferme à restaurer, s/6.000 m2. 206-48-62, après 18 heures.

A vendre, 10 km. Deauville : 1o belle propriété : maison normande, 8 P. pr., grand confort, parc, herbage, 11.000 m2. Vue ; 2o chaumière, caract., 5 P. pr., confort, impec., 158 m2 habit. ; 3o herbage construct. 22.000 m2. S'adresser à : S.O.N.E.F., 44, rue Saint-Jean, 14-CAEN. Tél. : (31) 81-12-65 et 81-59-22.

70 KM. OUEST. Lux. PROPR. d'artiste. Parc de 2 hectares. HOUDIARD, B. P. 83, LAVAL.

Vallée Loir, ds bg, mais. 17e, Fl. coteau, cft. calme vue. Houdiard, BP 83, Laval, T. 53-25-21.

Bretagne, Manoirs 15e et 16e : Morlaix, bord de mer, luxueux; Tréguier et Ploermel, restaurés; Lannion, à restaurer; Ouest, plus. autres propr., châteaux, villas. HOUDIARD, B. P. 83, LAVAL. Téléphone : 53-25-21.

BOUGIVAL - Dans parc 11.000 m2. magnif. propriété style « Directoire » 300 m2 au sol, rez-ch., 2 étages + gdes dépend. Excl. 705-22-60.

AFF. SUPER EXCEPT.
PLEIN CŒUR DE
SAINT-TROPEZ
MAISON DE PECHEUR totalement libre sur 5 niveaux. Possib. division en 4 lots.
URGENT CAUSE DEPART
PRIX TOT. **425.000 F** CREDIT POSSIBLE
RENSEIG. : 567-22-80 ou 23-21

terrains

Pr. St-LÔ (50000), terr. 7.500 m2. ARCENS. — 50260 Bricquebec.

Roussillon, Perpignan et mer à 30 mn. b. terr. constr. 9.000 m2, viabil., av. plantat., vue incomp. ds site prot. prox. vill. caract. Prix 90.000 F. Agence Centrale (FNAIM), 8, place Gambetta, Perpignan. Tél. : (69) 34-53-54.

Part. à part. vd 1.500 m2 terr. à bâtir pl. urban. à disposit., situé à Mariac, 5 km. Le Cheylard (07). Prix à débattre. Tél. tous les jours 499-80-48 ou écr. à 6.665 « le Monde » Pub., 5, r. des Italiens, 75427 Paris-9e.

St-DENIS, quart. MUTUELLE, 800 m. métro, terrain 445 m2, 18 m. façade. Toutes viabilités branchées. Permis construire. Tél. : 243-19-75.

ALPILLES. A vdre terr. constr. 8.500 m2 (cert. urb. à l'appui), viabilité, eau, élect., vue splend. Tél. ou écr. Agence Fontrier, Mérindol, 84360 Lauris. Téléphone (90) 72-81-57.

villas

Vends superbe villa provençale avec petit parc, 2.000 m2. LAURENT. — 13550 NOVES.

Flanc Coteaux **MONTMORENCY**
VUE panoram. plein Sud. Belle VILLA s/sous-sol : hall, séjour double, vaste terrasse, bureau, gde cuis., 3 chbr., bains + cab. toil., dressing, salle de jeux. Jard. paysagé av. pièce d'eau et barbecue, 850 M2 - RARE. 550.000 F avec 110.000 CPT. TELEPH. 989-60-60

pavillons

Pav. 105 m2, gd sél., 43 m2, ch., s. bs. cuis., wc, gde pce amén., ss-sol, ch. maz., eau chaude, poss. 2 ch. à l'étage av. s. eau s/terr. 505 m2. Prix 525.000 F. 284-12-08 ou 284-17-04, hres rep.

ELANCOURT, près TRAPPES, « Commanderie des Templiers » 71, avenue de la Bayite, pav., grand liv. + 3 ch., idin, gar. S/pl. samedi, 14 h. 30 à 18 h.

CHAMPIGNY, lim. JOINVILLE, pav. RECENT s/400 m2 clos, ss-sol total, gar. 2 voit., atelier, buand., grande salle, hall, cuis. carr., 5 vastes p., balcon, wc, bs + 3 p., poss. gren., 320.000, avec 65.000. TIC, 32, av. M.-Thorez, CHAMPIGNY. 706-14-52.

domaines

Vends, Sud Lot, fermette, 3 ha, vue impr. 100.000 F. Ag. Albouys, 31, bd Gambetta, 46-CAHORS. Téléphone : 6 à Cézac, ap. 204.

châteaux

Part. vend très beau château XVe s., en Périgord, vallée de Dordogne, 16 Pièces, 6 salles de bains, parc, jardins et dépendances. Emplacement état exceptionnel. Prix : 1.700.000 F. Ecrire CLERC, 17, rue Vivienne, PARIS, sous le no 33.501.

viagers

Mo VAUGIRARD Imm. neuf Viager occupé, 1 T. 76 ans. Gd séjour + 1 chambre, 50.000 F + rente 1.200 F mensuel. - SEG. 36-17.

villégiatures

Loue F 3 dans villa, calme, cft, mois., quinz. Perey, 6, av. des Acacias, 06800 Cagnes-sur-Mer.

Loc. vacanc., week-end, dans le journal « LES ANNONCES ». En vente partout : 1 FRANC.

La région parisienne

Des commerces mais aussi des lieux de rencontre

UNE PLACE A L'ANCIENNE POUR LA VILLE NOUVELLE D'ÉVRY

QUATORZE ministres ont déclaré qu'ils envisageaient de participer le 19 mars à l'inauguration de l'Agora, le futur centre de la ville nouvelle d'Evry dans l'Essonne. Le premier ministre s'est toutefois décommandé en raison de son voyage à Moscou. Après le conseil des ministres du 26 février dernier, cet imposant déplacement officiel confirme l'importance que le président de la République et le gouvernement attachent à la promotion des villes nouvelles.

Avec l'ouverture de l'Agora, Evry sort de l'âge ingrat : celui des chantiers et de la boue. Première des cinq agglomérations nouvelles de la région parisienne à disposer d'un « vrai centre », elle sera aussi la première qui permettra de juger si l'on peut vraiment « organiser » la banlieue de la capitale.

Les études menées dès 1967 sur le rôle que devait jouer le centre de la ville nouvelle firent apparaître dans le secteur d'Evry un grand besoin de commerces. Les urbanistes refusèrent alors de construire un centre commercial sur le modèle américain : une usine à vendre entourée de parkings. Ils décidèrent de reconstituer un *« vrai cœur de ville »* où l'on retrouverait les multiples équipements destinés à satisfaire le citadin d'aujourd'hui, de marier le secteur public et le secteur privé, de mêler les financements publics. Un pari.

Les promoteurs d'Evry paraissent l'avoir gagné puisque on trouvera au centre de la ville nouvelle un centre commercial, bien sûr, et deux magasins de grande surface, mais aussi des bars, des restaurants, un bowling, un night-club, cinq cinémas, une patinoire, une piscine, un théâtre, une salle de sports, une bibliothèque, un centre d'information et d'orientation, une maison de la famille, un centre de protection maternelle et infantile, une crèche, un centre de réunions pour quatre-vingts associations, un lieu de culte œcuménique, un studio de télédistribution, une agence nationale pour l'emploi, des ateliers d'expression, un poste de police, etc.

Pour que chacun trouve sa chance

Le centre commercial proprement dit est original. On connaît ces boîtes aveugles à l'extérieur et clinquantes à l'intérieur que sont les centres commerciaux de Parly-2, Vélizy-2, Rosny 2, La Belle-Epine ou Créteil : tout est conçu pour inciter le client à acheter au maximum et avec un certain succès, semble-t-il, puisque Parly-2 détient le ruban bleu européen du chiffre d'affaires au mètre carré. De là à vouloir répéter à Evry cette formule éprouvée, il n'y avait qu'un pas que la société des centres commerciaux (S.C.C.) aurait peut-être franchi si l'établissement public de la ville nouvelle n'avait mis le holà.

On a donc discuté. D'un côté, les promoteurs, l'œil fixé sur les courbes de rentabilité ; de l'autre, les urbanistes, attentifs à satisfaire tous les besoins des citadins. Les promoteurs ont changé : *« Nous nous sommes aperçus,* raconte M. Jean-Louis Solal, président-directeur général de la S.C.C., *que les gens venaient plus nombreux, plus souvent et de plus loin lorsqu'on rajoutait au centre commercial des restaurants, des cinémas et des services publics. »* Alors, la S.C.C. s'est laissé convaincre. Elle a fait de gros efforts financiers : onze entrées proposées au public ; des parkings en silo loués à l'établissement public ; l'éclairage par la lumière du jour ; une architecture de qualité qui rompt la monotonie par une succession de patios. Plus de lettres gigantesques, plus de couleurs criardes, les deux grands magasins des Nouvelles Galeries et d'Euromarché Primevère et les cent trente commerces spécialisés et indépendants se fondent derrière d'agréables façades de briques et de béton d'une discrétion inhabituelle.

Deuxième haut lieu du centre d'Evry, l'Agora, c'est-à-dire la place publique *« C'est un centre d'information, de passage, de rencontre, de détente »*, explique M. Jean Bastid, adjoint au maire d'Evry et directeur général de l'Agora. La partie privée (cinémas, patinoire, bowling, etc.), qui a coûté 40 millions de francs, s'animera toute seule. En revanche, la partie publique (théâtre, crèches, piscine...) — 53 millions de francs financés pour un tiers par l'établissement public, un tiers par les collectivités locales et un tiers par l'emprunt — demandera une attention spéciale pour que *« chacun y trouve sa chance »*. La gestion de l'Agora coûtera 10 millions de francs par an et un déficit de 40 % est prévu. Il devra être comblé par le secteur privé et par les subventions des différents ministères. Mais ceux-ci accorderont-ils leurs violons pour financer régulièrement le fonctionnement de l'Agora ? On peut craindre que, comme les autres « centres intégrés », celui d'Evry rencontre à cet égard des difficultés faute d'une réglementation adaptée.

Les vastes couloirs, la grande place couverte et l'esplanade à l'air libre séduisent par leurs proportions et leur sobriété. Mais quel usage vont en faire les habitants ? *« Il nous faudra attendre deux ans au moins pour connaître les besoins des gens,* déclare M. Bastid. *Mais nous pourrions, par exemple, inviter Georges Brassens dans la salle de théâtre de six cents places. La bibliothèque pourrait lancer une « semaine Paul Fort », poète de l'Essonne. Nous suggérerons aux enseignants de la ville nouvelle de faire écrire des poèmes à leurs élèves et de les exposer. En aucun cas, il ne faut que la vie culturelle locale soit un sous-produit de Paris. Nous créerons donc une « maison des racines » qui rassemblera les coutumes et les aspirations des Bretons, des Portugais, des Auvergnats, etc.*

Dernier atout du centre-ville d'Evry : il créera des emplois féminins. Enfin. Lorsque l'usine de la SNECMA s'est installée dans la ville nouvelle, il y a quelques années, un employé sur cinq seulement a déménagé de Paris à Evry, obligeant la société à affréter une cinquantaine de cars chaque jour entre la capitale et l'usine. Pourquoi ces réserves ? Un sondage a permis de les expliquer : les épouses des salariés de la SNECMA travaillaient à Paris et elles pensaient — avec raison — n'avoir aucune chance de trouver un emploi sur place.

Pour que les entreprises acceptent de se décentraliser dans la ville nouvelle, il était nécessaire que leurs personnels soient d'accord et donc que les épouses puissent s'employer à Evry, en particulier dans les bureaux. Or ceux-ci exigent une densité de services et de communications que seul le centre-ville d'Evry fournira. L'Agora, le centre commercial, le palais de justice et les bureaux pourront offrir huit mille emplois de service qui feront, on l'espère, boule de neige.

Toujours les transports

Autre inauguration, le 19 mars, celle des deux premiers kilomètres de transports en commun « en site propre » d'Evry. Quatre lignes d'autobus gérées par la R.A.T.P., mais sous-traitées à des compagnies privées, desserviront le centre où elles circuleront sur des voies qui leur sont réservées. Fréquence : une vingtaine de minutes aux heures de pointe, une demi-heure aux heures creuses. Déficit : 8,5 millions de francs. Les discussions continuent avec le ministère de l'économie et des finances pour savoir qui, de la R.A.T.P ou des collectivités locales, supportera cette charge financière.

Il est regrettable que les pouvoirs publics ne favorisent pas plus nettement les transports en commun dans Evry. En effet, dans la ville nouvelle anglaise de Runcorn, par exemple, on a constaté que ceux-ci étaient assidument fréquentés seulement dans les secteurs où, dès l'arrivée des premiers habitants, la commodité et la fréquence des cars les avaient dissuadés d'utiliser leurs voitures. Quatre lignes d'autobus, c'est trop peu, d'autant plus qu'elles ne transportent pas les voyageurs vers les gares de la ligne S.N.C.F. d'Orléans et ne pénètrent pas dans Corbeil. Une étude de la R.A.T.P. avait proposé d'exploiter douze liaisons moyennant un déficit de 30 millions. Refusé. C'était coûteux, bien sûr, en période d'austérité, mais n'était-ce pas nécessaire pour parvenir un jour à faire assurer 35 % des déplacements individuels locaux par les transports collectifs ?

Les villes nouvelles et les transports en commun sont toujours prioritaires au moment des déclarations d'intention et des programmes électoraux. Après et sur le terrain...

ALAIN FAUJAS.

D'UN DÉPARTEMENT

Hauts-de-Seine

DES ARBRES OU DES BATEAUX ?

L'ASSOCIATION de quartier « Vivre à Issy-les-Moulineaux » a récemment adressé au président de la République une lettre ouverte dans laquelle elle fait part de son opposition à la création, dans l'île Saint-Germain, d'un complexe portuaire. Le président de l'Association y écrit notamment :

« A la lecture de la presse relatant les orientations envisagées au conseil restreint des ministres du 13 septembre 1974, il apparaît que le principe d'espaces verts a été retenu, mais que le projet d'implantation d'un port avec ses nuisances n'a pas été rapporté.

» Cette première mesure concernant les espaces verts est un motif de satisfaction pour tous ceux qui ont œuvré en ce sens, en particulier pour les milliers de personnes qui se sont exprimées par pétition.

» Mais il importe absolument que soit annulée la décision concernant un complexe portuaire.

» En effet, la sarabande de camions appelés à circuler auprès ou au travers de l'espace vert à créer, les nuisances de toutes sortes, la destruction du site des berges boisées de l'île, sont autant de perspectives incompatibles avec la qualité de vie de tout un large secteur : dans un tel contexte, la création d'espaces verts se trouverait en fait vidée de son contenu. »

Paris

LES BOUDDHISTES AU BOIS

LE Musée de l'industrie du bois, situé dans le bois de Vincennes, va-t-il devenir un centre bouddique ? Le préfet de Paris présentera au Conseil de Paris une communication à ce sujet.

Une première proposition avait été faite en septembre 1971. Une convention mise au point entre l'institut international bouddhique et les services préfectoraux envisageait la construction d'une pagode et l'aménagement d'un jardin exotique. Mais faute d'obtenir un financement suffisant, l'institut renonça à son projet.

Il envisage aujourd'hui de réutiliser, après les travaux nécessaires, le Musée du bois existant. Ce musée, situé non loin du lac Daumesnil, occupe deux pavillons et un hall édifiés en 1898 et remaniés à l'occasion de l'Exposition coloniale de 1931.

L'institut entreprendrait une opération de rénovation du bâtiment principal, qui serait aménagé en pagode. Une partie des autres bâtiments existants pourraient notamment devenir lieux de culte de sectes différentes et abriter une petite communauté de bonzes.

Toutes dispositions seront prises, selon la préfecture de Paris, pour qu'il soit procédé au relogement des collections du Musée du bois avant que les bouddhistes s'installent au bois de Vincennes.

La régi... parisienne

Mauvaise surprise à Gif-sur-Yvette

La villa était construite sur des déchets radioactifs

UNE pelleteuse jaune ouvrant le sol devant une coquette villa, une pelouse éventrée en plusieurs endroits, les dalles du garage et de la cave défoncées, des bidons jaunes ici et là qu'on remplit de terre : tel est le spectacle qu'offre aujourd'hui la propriété de M. José Garcia, sur la colline résidentielle au-dessus de la gare de Gif-sur-Yvette (Essonne).

La villa de M. Garcia, teinturier de son état et père de deux enfants, est en cours de décontamination. Sous la pelouse et le garage gisaient depuis des années des déchets radioactifs. Assez radioactifs pour qu'une mise en fûts soit nécessaire et que ces fûts soient transportés dans une décharge particulière.

Depuis que la « dépollution » a commencé, le 4 mars dernier, une quarantaine de fûts ont été remplis et l'opération n'est pas terminée.

Selon les mesures prises par le service central de protection contre les radiations ionisantes, le S.C.P.R.I., dirigé par le professeur Pierre Pellerin, la radioactivité variait selon les endroits entre 0,5 et 3 millirads à l'heure. Ainsi, une personne exposée en permanence à ce rayonnement aurait reçu une dose allant de 4 à 16 rads par an, alors que la dose maximale admissible est de 0,5 rad par an pour le citoyen et 3 rads pour un travailleur nucléaire sous contrôle médical permanent. Heureusement, le sous-sol de la maison de M. Garcia n'était pas habité, et, selon les examens de sang, les doses reçues par les membres de sa famille n'ont pas eu jusqu'ici de conséquences néfastes. La maison n'était pas contaminée.

« Je suis bien content d'avoir été dépollué. Non, je ne suis pas effrayé pour ma famille », dit M. Garcia, avec un grand calme, et après avoir peu à peu étudié et compris le problème. Selon lui, le devis de dépollution se monterait à 50 000 ou 100 000 F. Aujourd'hui, le souci de M. Garcia est que tous les habitants de Gif-sur-Yvette qui pourraient eux aussi vivre à côté de déchets radioactifs soient prévenus, et dépollués si besoin est. Le terrain sur lequel M. Garcia a construit sa demeure appartenait en effet autrefois à la Société nouvelle du radium, qui possédait à proximité un atelier de fabrication d'aiguilles de radium. Cette société déversait une partie de ses déchets (produits radioactifs ou contaminés, gants, éprouvettes...) dans une carrière de sable qui se trouvait en partie devant et sous le garage actuel de M. Garcia.

La société cessa ses activités en 1940. A cette époque, on ne prenait guère de précautions. Plusieurs ouvriers et l'ancien propriétaire des ateliers lui-même, M. Danne, sont morts des suites de la radioactivité à laquelle ils avaient été exposés. Puis, des parcelles de terrain contaminé furent vendues, une à M. Garcia, une autre à M. Morvan, qui a été dépollué il y a un mois.

Les carences officielles

La partie centrale du terrain où se trouvaient les ateliers resta sans occupant. En 1959, un arrêté municipal en interdit l'accès et la vente, mais il ne fut pas clos sérieusement. Pendant des années, et jusqu'à une date récente, des enfants sont venus jouer sur ce terrain planté d'arbres. Ils ont parcouru les bâtiments, emporté des objets, pris des livres dans la bibliothèque, dispersé les produits radioactifs. Or, le radium, qui a une assez longue durée de vie, émet des rayons gamma très pénétrants et se fixe sur les os. Il devient alors très dangereux.

Le maire de Gif-sur-Yvette, M. Robert Trimbach, tout comme le S.C.P.R.I. n'ignoraient pas l'histoire de ce terrain. Mais rien ne fut entrepris pour le décontaminer car le devis était élevé. Puis un accord fut conclu entre le Commissariat à l'énergie atomique et la propriétaire, Mme Danne, ancienne collaboratrice de Mme Joliot-Curie. Une première décontamination des bâtiments eut lieu vers 1967. On élimina le stock de minerai uranifère dont on extrayait le radium : les aiguilles de radium furent placées dans des fûts et transférées à La Hague. Le coût de cette opération s'éleva à 250 000 F.

Il fallut que Mme Danne mette récemment son terrain en vente pour que certains habitants de Gif dont la villa était proche du terrain découvrent les risques auxquels ils étaient exposés. En 1974, plusieurs acquéreurs se présentent et signent une promesse de vente avec Mme Danne. L'un d'entre eux, M. Jean-Marc Debrieu, physicien au CER, est alerté par ses collègues sur l'histoire du terrain. Muni d'un compteur Geiger, il se rend sur place. L'atelier vient d'être livré aux démolisseurs. Mais il subsiste dans le sol une douzaine d'endroits radioactifs (environ 3 millirads à l'heure, soit 24 rads par an).

Pourtant, le futur acquéreur de l'une des parcelles, M. Jean-Paul Renner, a reçu du S.C.P.R.I., le 7 juin 1974, une lettre signée de M. Pellerin : *« Les arrêtés frappant d'interdiction la vente de la propriété de Mme Danne ont été rapportés (...) après une opération décontamination, suivie d'un contrôle d'exécution. En conséquence, cette propriété n'est actuellement grevée d'aucune servitude du point de vue de la radioactivité. »*

A la Défense... et ailleurs

M. Delrieu téléphone alors au S.C.P.R.I., sans obtenir de réponse, puis au C.E.A. On lui explique que la décontamination n'est pas terminée et doit se dérouler en trois phases : d'abord les bâtiments, ce qui a été fait en 1967, puis le contrôle des opérations de démolition, enfin le terrain lui-même. M. Delrieu porte alors l'affaire sur la place publique et accuse le S.C.P.R.I. et le Service de protection contre les rayonnements (S.P.R.) du Commissariat à l'énergie atomique (C.E.A.), qui mène, pour le compte du S.C.P.R.I., les opérations de décontamination, de ne pas procéder à la recherche systématique des sources radioactives. Le C.E.A. rétorque que la vente du terrain n'est toujours pas autorisée (1) et que M. Delrieu cherche à faire baisser le prix du terrain (250 à 300 francs le mètre carré). M. Pellerin estime, quant à lui, que la radioactivité qui subsiste ne nécessite pas de « *mesures dramatiques* ».

Finalement, le terrain de Mme Danne sera soumis à la décontamination cet été. Des ouvriers équipés à certains moments de scaphandres et de gants de protection enlèvent une couche de terre atteignant parfois 2 mètres d'épaisseur et la remplacent par un mètre de bonne terre. Aujourd'hui on peut lire une pancarte : « Beaux terrains à vendre ». Pourtant, le lotissement doit faire l'objet d'un dernier contrôle avant d'être autorisé à la vente.

Toute cette affaire n'a pas incité pour autant le S.C.P.R.I. à contrôler les terrains voisins. Il fallut qu'un ami de M. Garcia, M. André Charbonnel, lui-même conseiller municipal, découvre, avec un compteur Geiger, la radioactivité de la pelouse et du garage. M. Garcia a alors dû demander au maire, M. Trimbach, d'alerter le S.C.P.R.I. Ce dernier a procédé aux premières mesures en novembre 1974. Mais les agents de ce service n'ont pas jugé utile d'aller promener leurs compteurs près de la gare où débarquaient autrefois les minerais uranifères, et où des restes de minerais ont servi à remblayer des trous avant que les terrains ne soient construits, il y a une quinzaine d'années. De peur, sans doute, de voir les prix des terrains baisser et certains propriétaires dans l'incapacité de vendre leurs maisons, ou de susciter trop de craintes, M. Trimbach n'a pas informé la population. Mais les habitants des propriétés susceptibles d'être polluées vont être prochainement avertis.

Le cas de Gif-sur-Yvette n'est pas isolé. Il existait d'autres ateliers de radium en France : à Bandol, par exemple, dans le Var, ainsi que dans le quartier de la Défense (Hauts-de-Seine). Il semble bien que des mesures de radioactivité viennent d'être faites à Courbevoie, où était installée la Société française d'énergie et de radiochimie. Mais à Bandol ?

La législation en vigueur comporte des lacunes. Le règlement sur les établissements classés n'autorise les organismes officiels de contrôle des rayonnements à ne s'intéresser qu'aux locaux professionnels. Quant aux habitations privées, elles ne peuvent être contrôlées qu'à la demande du propriétaire. Mais comment celui-ci saura-t-il si son terrain ou sa maison sont contaminés ? Les compteurs Geiger ne font pas encore partie de la panoplie domestique de tous les Français... Et dans le cas où une propriété est polluée, c'est en principe le propriétaire qui doit supporter les frais de dépollution. Mais à Gif, M. Garcia a été exonéré. Qu'en sera-t-il pour les autres terrains si on découvre d'autres déchets ? Il serait temps de renforcer le pouvoir d'action du S.C.P.R.I. et de lui donner les moyens de dépolluer les propriétés après avoir de lui-même demandé à faire les premières mesures de contrôle.

DOMINIQUE VERGUÈSE.

(1) Il est vrai qu'il n'existait à l'époque qu'une promesse de vente entre les propriétaires et les acquéreurs intéressés, sans qu'aucun versement financier ne soit intervenu. Le terrain n'est aujourd'hui toujours pas en vente libre.

D'UN DEPART... A L'AUTRE

Seine-Saint-Denis

PLUS DE SALON AU BOURGET ?

LE Salon aéronautique, qui aura lieu du 30 mai au 8 juin, sera organisé au Bourget sans doute pour la dernière fois.

En attendant, les démonstrations aériennes seront limitées. Elles seront interdites le dimanche qui clôture le Salon. En semaine, elles seront autorisées pour les seules présentations professionnelles. Les manœuvres difficiles ou dangereuses seront proscrites, ainsi que les vols supersoniques.

A la demande de M. Pierre Salvi, premier vice-président du conseil général du Val-d'Oise, le secrétariat d'Etat aux transports a chargé un groupe de travail d'étudier les conditions dans lesquelles le Salon pourra être transféré sur un autre aérodrome.

Ces dernières années, plusieurs accidents graves ont eu lieu au Salon du Bourget. Le plus récent date du 3 juin 1973 : un Tupolev-144 s'était écrasé à Goussainville, faisant treize victimes. En 1967, un Fouga-Magister explosait à l'atterrissage, le pilote était tué. La même année, un petit hélicoptère américain s'écrasait. Le pilote était, lui aussi, tué. En 1965, un chasseur italien Fiat G-91 s'écrasait, faisant huit victimes : sept spectateurs et le pilote. Un bombardier américain B-58 Hustler s'écrasait également en 1961. Les trois hommes de l'équipage étaient tués.

Val-d'Oise

PRIORITE AUX AUTOBUS

UN système de signalisation prioritaire va prochainement être mis en place pour les autobus de Cergy-Pontoise. Les véhicules prioritaires seront équipés d'un dispositif qui, lors du passage dans la zone de détection située avant les carrefours, émettra un signal enregistré par une balise au sol. Les feux tricolores passeront ou demeureront automatiquement au vert. Ce système, qui fonctionnera le matin dans le sens gare-ville nouvelle, le soir, en sens inverse, permettra un gain de temps d'environ 40 %.

● UNE UNIVERSITE A SAINT-QUENTIN ? — Le syndicat communautaire d'aménagement de la ville nouvelle de Saint-Quentin-en-Yvelines a adressé au ministre de l'éducation nationale une motion dans laquelle il lui fait part des besoins scolaires des nouveaux quartiers. En particulier, le syndicat demande la construction d'un lycée polyvalent à Trappes et d'un autre à l'est de l'agglomération. Il ajoute : *« On parle beaucoup de l'université de Saint-Quentin-en-Yvelines, mais aucune confirmation n'a jamais été donnée aux élus ; or, sa construction semble indispensable et urgente. »*

ÉQUIPEMENT ET RÉGIONS

ENVIRONNEMENT

DANS PLUSIEURS VILLES DE FRANCE

Des manifestations ont été organisées contre l'extension du camp militaire du Larzac

Au lendemain de la journée nationale d'action qu'ils avaient organisée le samedi 15 mars (« le Monde » daté 16-17 mars) avec les paysans du Larzac, le comité millavois de défense et plusieurs organisations, les comités de soutien au Larzac estiment, dans un communiqué, que cette journée « a permis de constater la détermination populaire à soutenir les paysans et à s'opposer au projet d'extension du camp militaire ».

« Les pressions du gouvernement, conclut le communiqué, les violences militaires, les attentats fascistes, ne pourront rien y faire ; unis et solidaires, paysans et ouvriers garderont le Larzac. »

Des incidents ont eu lieu en plusieurs endroits.

● A PARIS, plusieurs milliers de manifestants ont défilé à partir de 15 h. 30, de la place de la Trinité à la gare de l'Est. C'est vers 17 h. 30 que des incidents se sont produits entre les forces de l'ordre et plusieurs groupes de jeunes gens, qui avaient, auparavant, allumé un feu devant la gare de l'Est. A une brève charge de police, les manifestants devaient répondre par des jets de pierres dans plusieurs vitrines du quartier. Quatre personnes ont été interpellées.

● A MILLAU. — De violents incidents se sont produits le samedi 15 mars à l'issue du meeting qui avait rassemblé deux mille personnes.

Vers 16 h. 30, un tracteur a enfoncé la grille de la sous-préfecture et les manifestants ont fait irruption dans la cour. Des gendarmes mobiles, qui avaient pris position dans l'immeuble, ont alors fait usage de grenades lacrymogènes, cependant que d'autres forces de police, arrivées en renfort, dégageaient les abords de la sous-préfecture.

L'affrontement a continué sur le boulevard de la République avec des alternances de charges et de replis pendant plus d'une heure. Au cours de ce violent engagement, quelques manifestants ont été blessés. Une dizaine ont été appréhendés puis relâchés en fin d'après-midi.

● A CLERMONT-FERRAND. — Une manifestation s'est déroulée tout au long de l'après-midi sur le grand terre-plein de la place Jaude, principale place de la ville. A la fin de l'après-midi, les manifestants se déplaçaient dans la cité voisine de Chamalières, dont M. Valéry Giscard d'Estaing était le maire jusqu'à son accession à la présidence de la République. Le parc de Montjoly, où se dresse l'hôtel de ville — et sur les pelouses duquel avaient été lâchés une demi-douzaine de moutons, — voyait se au contraire ce geste a une signicontinuer « la fête du Larzac ».

La kermesse battait son plein lorsque soudain des jeunes gens au nombre d'une quinzaine amenaient prestement le drapeau flottant à la façade de l'édifice municipal pour le remplacer par le drapeau occitan. Puis, après avoir brisé des vitres, ils s'introduisaient dans l'hôtel de ville dont les bureaux étaient fermés en cette fin de semaine, semaient le désordre dans les locaux et jetaient par une fenêtre le portrait officiel du chef de l'Etat. Cette opération commando s'effectuait en moins de deux minutes. Dans un communiqué, le comité « Gardarem lou Larzac » de Clermont-Ferrand a indiqué qu'il regrettait *« les actes de déprédation gratuite qui ont eu lieu à la mairie de Chamalières »*.

(Dessin de PLANTU.)

● A Bordeaux, un groupe de quatre à cinq cents personnes, des jeunes pour la plupart, ont manifesté dans les rues. Stoppés par les forces de police à l'entrée de la rue conduisant au quartier général, les manifestants ont fait demi-tour et parcouru sans incident quelques artères du centre.

Soulignons que, pour protester contre le projet d'extension du camp du Larzac, quinze jeunes de Bordeaux et de sa banlieue ont décidé de renvoyer aux autorités de la quatrième région leur livret militaire.

● A NANCY ET A METZ, environ quatre cent cinquante jeunes paysans, enseignants, étudiants et sympathisants ont défilé dans les rues de Nancy, et environ cent cinquante dans les rues de Metz pour protester contre le projet d'extension du camp.

● A MARSEILLE, quinze cents personnes environ ont participé dimanche soir aux Six Heures pour le Larzac, organisées par le Comité Larzac de la ville avec le soutien du parti socialiste, du P.S.U., de la C.F.D.T., du Mouvement des radicaux de gauche et du Mouvement d'action judiciaire.

Les participants ont écouté les interventions des représentants des partis et organisations qui soutenaient le meeting, ainsi que les témoignages de lycéens, de travailleurs immigrés, d'objecteurs de conscience et d'antimilitaristes.

● A AIX-EN-PROVENCE, à l'appel du Comité Larzac-Aix et avec le soutien du parti socialiste, du Mouvement des radicaux de gauche, de l'union locale C.F.D.T. et de la section aixoise de la FEN, un millier de personnes se sont rassemblées dans la soirée sur le cours Mirabeau et ont formé un cortège silencieux à travers la ville.

POINT DE VUE

L'atome et la loi

par FRANÇOIS RAMADE

M. François Ramade, professeur à l'université Paris-Sud, président de la Fédération française des sociétés de protection de la nature, participe ce lundi 1 mars, à 22 h. 5, sur 7Antenne 2, à un débat sur l'énergie nucléaire : « L'atome en question ».

LE conseil des ministres vient d'adopter six projets de loi d'une importance certaine pour la défense de l'environnement. Parmi ces derniers, figure le projet de loi-cadre sur la protection de la nature, réclamé depuis fort longtemps par tous ceux que préoccupe la défense du milieu naturel.

Comme les textes en question comblent une vacuité juridique dénoncée depuis très longtemps, cette décision est accueillie favorablement par les membres des associations concernées. Tel est le cas de la Fédération française des sociétés de protection de la nature (57, rue Cuvier, Paris-5e), qui groupe la majorité des défenseurs de l'environnement.

Notre association vient en effet de lancer, au début du mois de février, une grande campagne nationale de pétitions.

Celle-ci a pour objet :

1) L'adoption urgente — sans aucune modification — du projet de loi établi par la direction de la protection de la nature ;

2) La suspension de la construction de toute nouvelle centrale nucléaire : tant que ce projet de loi ne sera pas voté par le Parlement (en effet, son article 2 stipule qu'une étude d'impact écologique préalable à tout projet d'aménagement devra être réalisé, ce qui conduira à reconsidérer tous les sites prévus pour l'implantation des centrales nucléaires) ; tant que ne seront pas publiés au *Journal officiel* les décrets d'application de cette loi ; tant que ne sera pas intervenue la réforme de la procédure d'enquête d'utilité publique, promise par M. Valéry Giscard d'Estaing, le 10 mai 1974 dans son programme pour l'environnement.

3) Une révision draconienne du programme énergétique français conduisant à diminuer la part du nucléaire avec une augmentation concomitante du charbon, de l'hydro-électricité et des énergies douces (géothermie et flux solaire) d'importantes recherches devant encore être effectuées sur l'atome avant que ne puisse être vulgarisé sans risque radio-écologique son usage pacifique.

Malgré les apparences, la récente décision du conseil des ministres, loin de désarmer les militants de la protection de la nature, ne fait que renforcer leur détermination. Elle actualise l'utilité de la campagne publique de pétition entreprise par la F.F.S.P.N.

Il importe, en effet, de rester vigilant. Le chemin est long du conseil des ministres à l'adoption par le Parlement, et, *a fortiori*, à la promulgation des décrets d'application. L'expérience de la loi sur la contraception ou de celle, plus récente, sur l'avortement montre que les adversaires des vrais progrès humains sont prêts à toutes les ruses et à tous les coups bas pour entraver l'évolution souhaitée.

En conséquence, pour que cette loi soit votée sans délai et que son contenu ne soit pas émasculé par le jeu classique des amendements, il importe de rassembler le plus grand nombre de citoyens concernés.

A PROPOS DE...

LES PROPOSITIONS DES « DROITS DU PIÉTON »

Ceux qui roulent et ceux qui marchent

L'association « Les droits du piéton » s'est réunie le 15 mars en assemblée générale et a réélu à sa présidence M. Roger Lapeyre.

Avec un appareil et des moyens modestes, l'association s'est attachée depuis plusieurs années à sauvegarder les droits de ces oubliés de la cité moderne que sont les piétons. Elle commence à avoir plus facilement raison puisque, un peu partout et jusque dans les milieux officiels, on reconnaît aujourd'hui que l'automobile ne doit pas régner sans frein dans les villes.

Ne serait-ce que pour des motifs de sécurité. A Paris, par exemple, la moitié environ des personnes qui chaque année meurent après un accident de la circulation sont des piétons.

On peut à leur intention songer à leur réserver des quartiers entiers ou des itinéraires complets. L'agrément de la marche et la sécurité des marcheurs y trouvent leur compte. On peut aussi, plus modestement en un sens, mais de façon plus radicale, envisager certaines mesures générales pour limiter l'usage abusif de l'automobile. C'est ce qu'a proposé l'association « Les droits du piéton », qui propose les mesures suivantes :

1) Abaissement de la vitesse limite de traversée des agglomérations à 50 kilomètres à l'heure ;

2) Interdiction formelle aux poids lourds de traverser les grandes agglomérations lorsqu'il y a déviation et autoroute. Si les autoroutes sont à péage, c'est une question à trancher entre professionnels et gouvernement. L'association soutiendra avec vigueur toute action des maires à cet égard ;

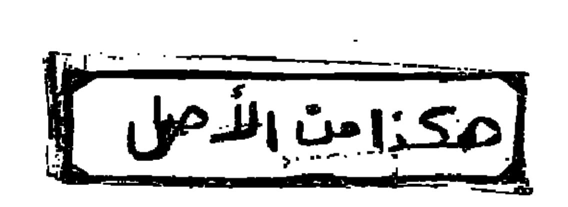
3) Opposition totale à toute autoroute urbaine ou radiale ;

4) Rejet en dehors des trottoirs du mobilier urbain (parcmètres, poteaux d'interdiction de stationner, etc.) ;

5) Développement massif et amélioration des transports collectifs tant en fréquence qu'en confort : autobus équipés avec des caisses à bagages notamment ;

6) Développement de véritables rues et zones piétonnières, avec des squares et jardins pour enfants ainsi que des plans d'eau.

C'est un programme ambitieux mais cohérent qui pratiquement remet en cause une certaine façon de vivre en ville.



LA VIE SOCIALE

CONDITIONS DE TRAVAIL

Une double ambiguïté

(Suite de la première page.)

● Les aspects financiers ne sont plus passés sous silence, puisqu'il est affirmé que les améliorations supposent « *la mise en œuvre de moyens techniques et financiers importants* » et qu'« *une part des investisseemnts réalisés par les entreprises doit y contribuer* ».

● A l'indication que la réduction des horaires est un élément essentiel des réformes est ajoutée la référence à un retour à la semaine de quarante heures.

● A la recommandation de faire un usage modéré du travail posté est substitué celle que « *l'on s'efforce de ne pas en développer l'usage mais de le restreindre* ».

● Aux mesures limitatives du salaire au rendement, qui pouvaient être considérées comme une nouvelle reconnaissance de cette méthode de rémunération, sont annexées des déclarations selon lesquelles les parties n'entendent pas « *institutionnaliser la rémunération au rendement* » mais estiment au contraire souhaitable de favoriser des réformes « *pour tendre à limiter l'importance des éléments de la rémunération liés au rendement ou à les supprimer* ».

● Dans le titre V sur le rôle de l'encadrement, les négociateurs ont gommé les allusions, sans doute déplaisantes, au rôle disciplinaire des chefs ; mais ils ont introduit la thèse selon laquelle, outre la délégation de pouvoir, l'exercice de la fonction d'encadrement doit être défini « *de façon claire pour permettre aux intéressés d'exercer réellement l'autorité qui leur est dévolue* ».

Les modifications sont modestes et ne sont assorties d'aucune indication chiffrée ou programmée. Pour la C.G.T. et la C.F.D.T., qui auraient voulu, par exemple, qu'on fixât la part des investissements à consacrer à l'amélioration des conditions de travail, qu'on limitât en pourcentage le salaire au rendement ou qu'on annonçât sa suppression dans un délai à définir, le retour à la semaine de quarante heures étant daté, puisque déjà les négociations de Grenelle en mai 1968 promettaient à bref délai d'atteindre cet objectif, l'accord-cadre ne comporte « *que des vœux pieux* ». Non seulement le texte évoque souvent l'autorité du chef d'entreprise et préconise des élargissemens ou des enrichissements de tâche qui pourraient conduire à une sorte de cogestion d'atelier, mais il ne prévoit aucun moyen financier précis pour rendre le travail moins dur et il ne contient aucune disposition contraignante... à l'exception de la visite médicale deux fois par semaine des salariés travaillant en poste et de la participation des délégués syndicaux au comité d'hygiène et de sécurité.

Faut-il pour autant en conclure, comme la C.G.T., qu'il s'agit « *d'une énorme hypocrisie et que le C.N.P.F. peut dire aux travailleurs : « Voyez comme nous » sommes généreux », et aux patrons : « Vous avez les mains » libres, vous n'êtes engagés à » rien de précis »* ? » Quelle est donc la portée de cet accord ?

Un catalogue de recommandations

Comme le vice-président du C.N.P.F., M. Chotard, l'a affirmé dès le départ et répété souvent par la suite, il est vrai que cet accord ne ressemble pas à une convention nationale, comme cela a été le cas des textes sur les retraites ou le chômage. Sur ce point le C.N.P.F. a toujours été franchement modeste ; l'organisation patronale, dotée de faibles pouvoirs, n'avait-elle pas les moyens d'aller beaucoup plus loin ? Pour l'instant l'accord n'est en fait qu'un catalogue de recommandations.

Il importe cependant d'ajouter que cet accord, tout en respectant « *la philosophie libérale* » de la politique contractuelle adoptée par le C.N.P.F., constitue un corps de doctrine assez nouveau dans le domaine de l'organisation du travail et qu'il devient une sorte de bible à laquelle les délégués syndicaux pourront se référer pour mettre les employeurs au pied du mur, du moins si les rapports de force sont en faveur des ouvriers. Surtout l'accord n'aura vraiment de signification que si les dirigeants des fédérations patronales entament réellement des négociations pour concrétiser les belles déclarations.

Au C.N.P.F., on fait état d'une volonté de déclencher un mécanisme qui, d'amélioration en amélioration, fera boule de neige. Et l'on rappelle l'efficacité d'un autre accord-cadre, celui sur la mensualisation des salaires, qui a créé une dynamique et abouti à des résultats positifs.

Un scepticisme certain se dégage pourtant de telles affirmations. Le C.N.P.F., qui espérait dès 1973 sensibiliser le patronat à ces questions et provoquer immédiatement des réalisations concrètes, n'a guère gagné son pari. Il a, au contraire, cristallisé la double ambiguïté qui régnait à l'époque : celle de syndicats qui n'entendent pas cautionner de formule d'équipe semi-autonome, dans la mesure, par exemple, où elle créerait une association capital-travail au niveau de l'atelier ; celle des employeurs, aussi, qui, attachés au principe de leur pouvoir et préoccupés par l'équilibre de leur trésorerie, ne veulent pas perdre de temps à appliquer des « *théories de sociologues* ».

Ce double blocage, peu nouveau, en vérité, risque de se renforcer encore si certains employeurs ne veulent pas négocier avec la C.G.T. et la C.F.D.T., non signataires de l'accord-cadre, alors que ces syndicats ont toujours réclamé que les négociations soient faites au niveau des fédérations et des entreprises. Plus que jamais la phrase d'un grand patron, M. Bataille, aux assises du C.N.P.F. à Marseille, demeure hélas ! d'actualité : « *Il ne faut pas se faire d'illusions. Dans les années à venir il restera de nombreux travaux parcellaires* »...

S'il est vrai que l'amélioration des conditions de travail ne se décrète pas, encore aurait-il fallu que l'accord incitât au changement de façon plus précise. Faute d'avoir pu le faire le C.N.P.F. sera-t-il supplanté dans cette tâche par les pouvoirs publics ?

JEAN-PIERRE DUMONT.

33,6 % D'ÉCART SUR LES SALAIRES ENTRE LES HOMMES ET LES FEMMES

Dans une étude sur « l'évolution de la situation des femmes dans la société française », le ministère du travail évalue à 33,6 % l'écart entre les salaires moyens annuels des hommes et ceux des femmes.

Cet écart, qui croît avec la qualification professionnelle, est remarquablement stable d'une année sur l'autre, en dépit des promesses réitérées des pouvoirs publics de faire appliquer les lois sur l'égalité des rémunérations entre hommes et femmes, à tâche égale.

Dans l'industrie, 60,5 % des femmes salariées sont ouvrières, le plus souvent manœuvres. De 1968 à 1973, selon le ministère, le taux d'activité des femmes entre vingt-cinq et cinquante-quatre ans est passé de 46,3 % à 53 % : elles sont aujourd'hui 8 150 000 à travailler (38,4 % de la population active), dont un nombre croissant de femmes seules.

IMMIGRATION

LA SOLIDARITÉ SE DÉVELOPPE APRÈS L'EXPULSION DE TRENTE-DEUX TRAVAILLEURS ÉTRANGERS

La Fédération des associations de solidarité aux travailleurs immigrés (FASTI), réunie pendant le week-end en congrès à l'abbaye de Saint-Maur, près de Saumur (Maine-et-Loire), a décidé de licencier son équipe permanente, faute de subventions. Le montant des sommes que lui verse le Fonds d'aide sociale s'amenuise, en effet, « *depuis que la FASTI a exprimé de plus en plus clairement le sens de sa solidarité avec les travailleurs immigrés* », notent ses dirigeants.

L'attitude des pouvoirs publics ne conduit pourtant pas la FASTI à changer d'orientation ; elle a décidé, au contraire, le renforcement de ses structures départementales et régionales, l'entrée de travailleurs immigrés dans ses instances nationales, et elle entend faire pression, en liaison avec les organisations syndicales, sur les pouvoirs publics pour obtenir l'amélioration de la situation des immigrés.

Simultanément, pour protester contre l'expulsion hors de France de trente-deux travailleurs immigrés, qui avaient occupé les locaux [illegible] tion, un meeting s'est tenu à Paris, dans le XIIIe arrondissement, à l'initiative du parti socialiste, du comité de soutien aux « *sans-papiers* », et du Mouvement des travailleurs africains et maghrébins.

Le Comité d'action des prisonniers, se déclare, de son côté, dans un communiqué, « *totalement solidaire de la lutte des travailleurs immigrés sans papiers pour l'égalité des droits avec les autres travailleurs* » : il considère le secrétariat d'État à l'immigration responsable des peines de prison que risquent d'encourir dans leur pays le trente-deux travailleurs qui ont été expulsés.

CONFLITS ET REVENDICATIONS

ALORS QUE VINGT MILLE OUVRIERS DE LA RÉGIE SONT EN CHOMAGE TECHNIQUE

La direction de Renault envoie au personnel une sérieuse mise en garde

Alors que vingt mille ouvriers de diverses usines de la régie Renault étaient en chômage technique lundi 17 mars, la totalité des salariés de la firme ont reçu de la direction une note d'information qui les met, chacune, en garde sur « les conséquences catastrophiques de la grève ». Si le travail « ne reprend pas normalement, indiquent les dirigeants de la Régie, c'est l'augmentation inéluctable des journées de chômage » et, à terme, l'emploi « qui seront menacés ». « Pourquoi courir ce risque absurde ? », ajoute la direction, qui précise : « Il est exclu qu'une négociation (...) puisse s'engager sur la base » de la revendication d'une augmentation uniforme de 250 F par mois.

Lundi matin, les syndicats C.G.T. ont invité le personnel à envoyer des « délégations massives » auprès de la direction. Avant une assemblée à Boulogne-Billancourt, une délégation composée uniquement de cégétistes s'est rendue au ministère du travail pour presser M. Durafour d'intervenir.

Le conflit de la régie Renault, se prolonge depuis plus de cinq semaines. Il a donc déjà dépassé la phase ascendante de la grève des postiers en novembre, cette période au-delà laquelle, se heurtant à l'intransigeance du gouvernement, l'offensive des agents des P.T.T. allait se terminer sur un échec. L'action engagée des métallos de la Régie n'intéresse pas que les cent mille salariés de Renault. Ce qui est en cause, d'une certaine façon, c'est la capacité des syndicats à empêcher l'application de la politique gouvernementale d'austérité.

La direction de la Régie, qui estime à quinze mille voitures la perte de fabrication déjà subie, redoute une hausse plus ou moins généralisée des salaires, à l'heure où il lui faut faire face à l'une des plus graves crises de l'industrie automobile.

Les revendications des grévistes se sont d'ailleurs grossies au fil des semaines de demandes sur le versement d'une majoration uniforme de 250 francs, sur la levée des dix-sept licenciements annoncés (dont deux délégués C.G.T. et un délégué C.F.D.T.), sur l'indemnisation des heures perdues par réduction des horaires et des journées chômées sur initiative de la direction, toutes revendications qui sont venues s'ajouter à la demande initiale des quatre cents caristes et manutentionnaires de l'île Seguin de voir revaloriser leurs salaires. Pour désamorcer le mouvement d'ensemble qu'elle sentait venir, la direction avait décidé, le 18 février, d'étendre à l'ensemble du personnel, cadres non compris, l'augmentation obtenue par les quatre mille cinq cents caristes et manutentionnaires : prime d'attente de 22,50 francs par mois et majorations horaires pouvant atteindre 0,80 franc. Ceci, en attendant les négociations globales sur les classifications fixées au 18 mars, dont l'effet serait rétroactif au 1er mars.

L'offensive ouvrière n'ayant pas failli pour autant, la direction décidait peu après de contre-attaquer, annonçant dix-sept licenciements et des réductions d'horaires touchant, le 4 mars, trente mille à trente-cinq mille ouvriers, et justifiée, selon elle, par la baisse de 35 % de la production au Mans. Devant l'extension des journées chômées, ce lundi 17 mars, à près de vingt mille ouvriers de Billancourt, Flins, Sandouville et Cléon (la mesure portant sur deux jours dans cette dernière usine) les syndicats accusent la Régie : les approvisionnements sont assurés malgré la grève perlée du Mans, car on peut puiser dans les stocks ; constatation en a été faite par huissiers à la demande des organisations syndicales qui ont cité en référé la direction.

Le dialogue de sourds se poursuit depuis plus d'une semaine : la direction réclame le retour au calme, faute de quoi, assure-t-elle, elle n'ouvrira pas les négociations le 18 mars ; pour obtenir ces discussions, les ouvriers du Mans maintiennent, au contraire, le frein sur les cadences, en faisant preuve d'une combativité supérieure à celle que l'on constate dans les autres usines. « *Nous avons toujours démontré que nous cherchons à y mettre du nôtre pour régler les conflits,* affirme la C.G.T., dans une note qu'elle vient de diffuser. *Le coût des revendications actuelles n'est pas de 500 millions de francs (1) ; il est trois fois moindre. Et nous proposons de négocier sur une « fourchette » tournant autour de 150 à 200 millions.* »

Au-delà de l'escalade

S'agit-il d'une ouverture, indiquant que les cégétistes seraient prêts à abaisser leurs exigences ? M. Ouin réplique, au nom de la direction, que la discussion prévue doit traiter des classifications, alors que « *la revendication numéro un concerne* [maintenant] *une augmentation mensuelle de 250 francs pour tout le monde. (...) Nous avons été obligés de licencier dix-sept personnes,* ajoute-t-il, *mais ce n'est pas pour faits de grève ; qu'ils soient ou non grévistes, si des membres du personnel commettent des infractions, il faut les sanctionner* ».

Avec le temps, le conflit a pris une réelle dimension politique. La C.G.T. et la C.F.D.T., protestent contre « *la diversion anticommuniste* » dont elles accusent le gouvernement ; mais ce conflit, qui concerne toute la Régie, et la politique d'austérité du gouvernement peut difficilement échapper aux imbrications politiques.

Le parti communiste situe, au demeurant, ses initiatives à Billancourt dans le cadre de la campagne tous azimuts qu'il développe à l'heure actuelle. M. Marchais est lui-même intervenu sur les ondes avec une exceptionnelle violence dans cette affaire, cependant que les élus communistes multipliaient les démarches et participaient — avec les militants et une délégation de dirigeants du parti socialiste — à la « journée d'animation » aux portes de l'usine de Billancourt.

Du coup, le premier ministre a ironisé sur le P.C. qui « *cherche à redorer un blason qui a tendance à se faner* », et M. Gingembre, dans le dernier éditorial du journal des P.M.E., écrit qu'« *il s'agit d'un conflit entre l'État lui-même et les forces politiques qui, se considérant comme suffisamment fortes pour exiger le pouvoir, s'efforcent pour l'atteindre d'ébranler l'autorité du régime* ».

Les escalades verbales, les manœuvres tactiques ne résolvent cependant pas les problèmes. Les interlocuteurs sociaux de la Régie finiront bien par s'asseoir autour de la table de négociations. Mais il leur faut mesurer rapidement « *jusqu'où ils peuvent aller trop loin* ».

JOANINE ROY.

(1) M. Ouin, secrétaire général de la Régie, a estimé, le 12 février, que l'augmentation de 250 francs appliquée à 100 000 personnes « coûterait 30 milliards d'anciens francs, soit, avec les charges sociales, 50 milliards d'anciens francs sans compter les classifications ».

Le mécontentement des transporteurs routiers

DES POIDS LOURDS BARRENT L'AUTOROUTE DU NORD ET LES ROUTES NATIONALES 7 ET 186

Les transporteurs routiers ont, à nouveau, comme ils l'avaient fait le 27 février, établi, le 17 mars, dans la région parisienne, des barrages de camions.

Des poids lourds ont barré à 6 h. 30 l'autoroute du Nord à la hauteur de Garonor (Seine-Saint-Denis) et les routes nationales 7 et 186 à la hauteur de la Belle-Épine (Val-de-Marne) pour protester contre les difficultés financières et économiques (manque de fret) que rencontre leur profession.

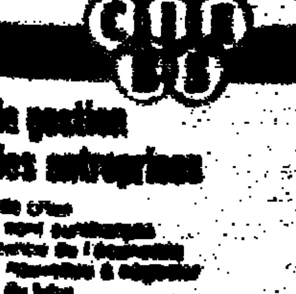
Le Syndicat des transporteurs internationaux routiers (STIR) affilié à l'UNOSTRA (Union nationale des organisations syndicales des transporteurs routiers automobiles) revendique la responsabilité de ces barrages, qui ont été levés, vers 9 heures, totalement sur l'autoroute du Nord et partiellement à la Belle-Épine où subsiste un « bouchon » de voitures d'un kilomètre.

Par ailleurs, le premier ministre a annoncé au président de la F.N.T.R. (Fédération nationale des transporteurs routiers) qu'il avait demandé aux comités d'aide aux petites et moyennes entreprises d'examiner avec bienveillance les demandes de report d'échéance fiscale des petits transporteurs.

M. Chirac a également donné l'assurance que le gouvernement n'envisageait pas de transférer arbitrairement le trafic des marchandises vers le rail.

L'UNOSTRA indique qu'elle a demandé une audience au premier ministre « *depuis plus de dix jours* » et « *regrette d'être obligée d'avoir recours à des moyens extrêmes* ». La F.N.T.R., pour sa part, tout en rappelant la situation très difficile des transporteurs, déclare qu'elle ne s'associe pas aux manifestations de l'UNOSTRA.

AUTOMOBILE



LA VIE ÉCONOMIQUE

AUTOMOBILE

AU SALON DE GENÈVE

Vif intérêt pour les Peugeot 604 et Renault 30 TS

L'industrie améliore sa position sur le marché suisse

De notre envoyé spécial

Genève. — En dépit d'une conjoncture peu favorable pour l'automobile et les trois cent mille Suisses qu'elle fait vivre, le Quarante-cinquième Salon de l'automobile de Genève, qui se tient jusqu'au 23 mars, va peut-être connaître un de ses plus notables succès d'affluence tant sont nombreuses les nouveautés.

Celles qui font « courir » le plus de professionnels et d'acheteurs potentiels, parmi lesquels on voit de nombreux frontaliers français, sont sans conteste la Peugeot 604 et la Renault 30 TS. Des six cylindres françaises de tourisme, cela ne s'était pas vu depuis des décades ; en outre, l'image de marque de Renault et de Peugeot en Suisse est excellente.

Il n'était pas prévu que la 604 serait à Genève, puisqu'elle ne sortira officiellement que le 26 août, et sa venue inopinée (*le Monde* du 12 mars) a quelque peu surpris, voire irrité certains représentants de Renault. Ceux-ci, il est vrai, avaient fait un gros effort publicitaire pour faire de la 30 TS « l'étoile du salon » — comme l'écrivait un hebdomadaire bernois — et non pas l'une des étoiles...

Deux belles voitures concurrentes mais différentes

Concurrentes, les deux voitures, le visiteur le constate, ne s'adressent pas à la même clientèle. La 604 SL (super luxe) que nous avons pu voir en exposition statique et à l'état de prototype est plus « cossue » que la 30 TS. Celle-ci est une « traction avant » ; la Peugeot est de conception traditionnelle (moteur avant et roues arrière motrices). On a voulu faire de la 30 TS, et on y a réussi, une voiture fonctionnelle, spacieuse mais relativement courte ; la 604 est la plus longue et la plus large des voitures françaises. (Pour comparer, disons que ses cotes sont sensiblement les mêmes que celles de la grosse BMW.) Le dessin de la 604, dû à Pinin-Farina, est très classique ; celui de la 30 TS est aérodynamique, plus fin, plus moderne. La 604 a quatre glaces latérales, la 30 TS en a six. Les deux voitures sont belles, chacune à sa manière, mais très différentes.

Enfin, la Renault sera moins chère que la Peugeot. Le prix de la 30 TS sera de l'ordre de 35 000 francs, clés en main. Bien qu'il soit difficile d'estimer celui de la 604, puisque cette voiture ne sera disponible qu'en septembre prochain, on pense qu'il pourrait se situer à environ 10 000 francs au-dessus de celui de la 504 TI (à injection), qui est actuellement de 27 650 francs.

Reste à juger à l'essai les deux voitures, ce que nous ferons dans quelques semaines pour la Renault, plus tard pour la Peugeot.

Voici les principales caractéristiques de la 604 :

— Le moteur V 6 PRV (Peugeot, Renault, Volvo) est, comme celui de la Renault 30 TS, équipé de deux carburateurs, l'un à simple, l'autre à double corps. Il développe 136 CV à 5 750 tours/minute (131 CV à 5 500 tours pour la 30 TS, qui pèse, il est vrai, 160 kilos de moins. Les performances sont pratiquement identiques).

— L'allumage est « classique » (électronique sur la 30 TS).

— La boîte de vitesses est à quatre rapports (ou automatique à trois rapports) à commande au plancher.

— La direction est à crémaillère, assistée (même système d'assistance que la 30 TS).

— Les freins sont à disque sur les quatre roues, ventilés à l'avant, à double circuit et assistés.

— La suspension est à roues indépendantes, inspirée de celle de la 504.

— L'éclairage comporte quatre projecteurs à iode avec correcteur.

En série, on trouve des glaces à commandes électriques sur les quatre portes, une vitre arrière chauffante, des appuis-tête amovibles à l'avant, intégrés à l'arrière, des ceintures de sécurité à enrouleur. Opions : glaces teintées, toit ouvrant électrique, transmission automatique, garnissage cuir.

Dimensions et poids. — Empattement : 2,80 mètres ; longueur hors tout : 4,72 mètres ; largeur : 1,77 mètre ; hauteur : 1,43 mètre ; voies avant/arrière : 1,49/1,43 mètre ; largeur aux coudes à l'avant : 1,495 mètre, à l'arrière : 1,485 mètre. Volume du coffre à bagages : un demi mètre cube. Roue de secours en position verticale dans le coffre. Poids à vide : 1.480 kilos.

Les autres nouveautés

Parmi les autres nouveautés, on remarque, chez Ford, qui vient de renouveler ses gammes Escort et Granada, une Escort RS 2000 à haute performance, avec avant profilé en polyuréthane et déflecteur, becquet à l'arrière. L'équipement intérieur est particulièrement soigné. Le moteur est le quatre cylindres 2000 des Taunus et Granada, à arbre à cames en tête, développant 110 CV. A noter encore, chez Ford, une Capri « S » au décor intérieur et extérieur noir et or (le noir semble redevenir à la mode). Cette voiture, « à tirage limité » (250 exemplaires) est équipée soit du moteur 1600 GT de 88 CV, soit du V 6 2300 de 108 CV.

Suivant l'ordre alphabétique, voici deux belles Lancia, les coupés HPE et Monte-Carlo, dessinés par Pinin-Farina.

Le HPE (High Performance Estate) ou break à hautes performances n'a rien d'un break ; c'est un mélange harmonieux de la berline et du coupé Bêta, prolongé par un hayon arrière s'ouvrant sur une banquette rabattable. Le moteur est, soit un 1600 (100 ch), soit, sur option, un 1800 (110 ch), l'un et l'autre à double arbre à cames en tête.

Le Monte-Carlo, ainsi nommé pour célébrer une récente victoire, aurait dû sortir sous les couleurs *de Fiat*, la *maison-mère*. Il est équipé d'un moteur de 3 litres (120 ch) à double arbre à cames en tête, placé transversalement à l'avant des roues arrière motrices et d'une boîte de vitesses à cinq rapports. Ce coupé a une longueur de 3,81 m. pour un empattement de 2,3 m. ; largeur : 1,70 m. ; accélération : de 0 à 400 m. en 16 secondes.

Rolls-Royce a confié à Pinin-Farina le dessin de son nouveau modèle à deux portes Camargue. Le moins que l'on puisse dire est que le réslutat de cette collaboration n'est guère enthousiasmant ; les lignes arrière de la somptueuse voiture ont tout de même gagné en élégance. Construite sur les bases des Silver Shadow et Corniche, la Camargue n'apporte techniquement rien de nouveau. C'est par son confort qu'elle innove. C'est ainsi qu'elle dispose d'un système de conditionnement d'air ultra-perfectionné. Le conducteur peut fixer la température désirée, entre un maximum et un minimum, en haut et en bas ; dès que son « ordre » est donné, un système électronique entre en fonctionnement : l'air est refroidi ou réchauffé au degré hygrométrique et à la température convenables, les vitres sont éventuellement désembuées... La production de la Camargue, une voiture par semaine pour commencer, est, dit-on, déjà vendue à une prix... très élevé.

American Motors présente la Pacer dont nous avons déjà parlé et que le quatrième constructeur américain espère vendre en Europe.

British Leyland expose la Triumph TR 7, voiture à tendance sportive destinée au marché américain. British Leyland propose aussi une Spitfire 1 500 (moteur passé de 1 296 à 1 493 centimètres cubes par augmentation de l'alésage). La voiture a un équipement amélioré (ceinture de sécurité à enrouleur, notamment).

Vauxhall, filiale britannique de la General Motors, expose la Chevette, petite berline à deux portes latérales, hayon et banquette arrière rabattable. De conception traditionnelle, moteur à l'avant, roues arrière motrices, la Chevette, longue de 3,94 mètres, large de 1,58 mètre se reconnaît à sa partie antérieure inclinée vers l'arrière et à ses projecteurs encastrés. Le moteur est un 1 256 centimètres cubes, développant 58 chevaux à 5 600 tours. Cette voiture ne sera pas vendue en France avant 1976.

Volkswagen, enfin, consacre une grande partie de son stand à la Polo, réplique assez simplifiée de l'Audi 50, que l'on connaît déjà.

Un marché en régression

Les importations d'automobiles en Suisse ont enregistré en 1974, par rapport à 1973, une baisse assez sensible en valeur (1 555 millions de F.S. contre 1 931 millions de F.S.) et en nombre (198 104 voitures contre 252 155).

Au tableau des immatriculations, l'Allemagne est toujours en tête mais sa part du marché a diminué : 37,7 % contre 38,6 %, avec 76 039 voitures contre 92 368. A la seconde place, la France augmente son pourcentage : 25,3 % contre 22,4 % avec 51 117 unités contre 53 490. L'Italie améliore aussi sa position : 14,1 % contre 12,3 % avec 28 521 voitures contre 29 401. Viennent ensuite la Grande-Bretagne : 16 060 contre 19 764, le Japon, en net recul, avec 14 810 *contre* 23 782, *etc.*

Au classement par marques, Opel se maintient au premier rang malgré une baisse importante : 23 729 contre 30 173, devant Volkswagen, en progression : 20 704 contre 18 589, Renault, également en progression : 17 840 contre 17 540, Fiat : 17 614 contre 20 828.

Au classement des marques françaises, enfin, Renault, premier avec les chiffres cités ci-dessus, est suivi par Citroën : 13 610 contre 13 967, Peugeot : 11 169 contre 13 243, Chrysler-France : 7 831 contre 8 697.

DANIEL CLAVAUD.

● CHEZ FIAT, les dix-huit mille ouvriers travaillant dans le secteur des véhicules industriels chômeront treize jours d'ici à la fin de mai. Ils toucheront pendant cette période 93 % de leurs salaires. Dans un premier temps, la direction de Fiat avait parlé de vingt jours de chômage. Les syndicats estimaient que cinq jours suffiraient pour réduire à un niveau normal le stock de véhicules invendus, qui atteint aujourd'hui seize mille unités.

Les deux parties se sont mises d'accord après deux semaines de négociations.

CONJONCTURE

M. FOURCADE : il faut éviter la régression charbonnière.

M. Jean-Pierre Fourcade, ministre de l'économie et des finances, a déclaré, samedi 15 mars à Paris, au cours d'une conférence de presse réunie après la session du comité directeur de la Fédération des clubs perspectives et réalités (dont il est le président) : « *Pour améliorer le degré d'autonomie énergétique de la France, il faut développer les énergies nouvelles, éviter la régression charbonnière, augmenter l'utilisation du gaz naturel et surtout favoriser la création de centrales nucléaires avec précaution et vigilance quant à leur localisation.* »

Interrogé sur une éventuelle réorganisation de l'administration des finances, le ministre a répondu qu'il n'était pas question « *de la démolir mais de l'adapter* ». Il a ajouté : « *Ceux qui parlent d'un Etat dans l'Etat sont des anarchistes et des incompétents. Le ministère des finances n'a jamais été un empêcheur de tourner en rond. C'est un ministère qui fonctionne. Que chacun en fasse autant.* »

AGRICULTURE

BAISSE AUX VENTES DES HOSPICES DE NUITS-SAINT-GEORGES

(De notre correspondant.)

Dijon. — La vente des vins des hospices de Nuits-Saint-Georges a enregistré une baisse de 9 % par rapport à l'an dernier et 45 % par rapport à 1973. Les cent quinze pièces mises aux enchères ont produit la somme de 437 700 F, soit 3 806 F la pièce.

En 1974, les cent quarante pièces avaient rapporté 590 000 F, alors qu'en 1973 un nombre équivalent de pièces avait rapporté 1 100 000 F.

Le record de la vente a été battu par les « *Corvées-Pagets Cuvée Saint-Laurent* », vendues 5 200 F la pièce.

La vente des vins des Hospices de Beaune, au mois de novembre dernier, avait accusé une baisse de 25 %.

● *M. Jacques Chirac*, a déclaré en fin de semaine, à Egletons, devant le centre régional des Jeunes Agriculteurs du Massif-Central, qu'il est favorable à l'extension à l'ensemble de la France de la dotation de 25 000 F à l'installation des jeunes exploitants, en dépit des réticences du ministre de l'économie et des finances.

INDUSTRIE

A LA CONFÉRENCE DE LIMA

M. Abdesselam demande des garanties sur l'exécution des contrats « clés en main »

Lima (*A.F.P., Reuter*). — Les débats de la deuxième conférence de l'Organisation des Nations unies pour le développement industriel (O.N.U.D.I.), qui se déroule dans la capitale péruvienne jusqu'au 26 mars, ont été marqués en fin de semaine par l'intervention de M. Belaïd Abdesselam. Le ministre algérien de l'industrie et de l'énergie a dénoncé les « *risques de retard, de mauvais fonctionnement ou de non-respect de performances contractuelles en matière de qualité et de quantité* » encourus par les pays du tiers-monde dans leurs contrats « d'usines clés en main » avec les pays accidentaux.

Il a demandé à la conférence d'établir de nouvelles garanties pour les pays en voie de développement, dans la mesure, a-t-il dit, où les gouvernements des pays développés « *prennent la défense de leurs entreprises chaque fois qu'ils estiment que les intérêts de celles-ci sont mis en cause, mais se refusent à intervenir auprès d'elles lorsque les intérêts des pays en voie de développement sont lésés* ».

M. Abdesselam a demandé à l'assemblée la remise en cause du système juridique international « *qui impose de telles inégalités* », afin que les gouvernements des pays industrialisés soient « *partie prenante à part entière des engagements pris par les entreprises de leurs pays avec des gouvernements du tiers-monde* ».

Ces arguments ont été réfutés par la délégation des Etats-Unis, qui a assuré que les entreprises transnationales sont nécessaires au développement du tiers-monde même s'il faut envisager de réglementer de façon plus stricte leurs activités.

Pour sa part, le représentant de l'Union soviétique a relevé le manque de précision dans les accusations portées par le tiers-monde contre les pays industrialisés rendus responsables du retard économique des pays en voie de développement. En outre, il a indiqué que cette responsabilité incombait uniquement aux « *pays capitalistes ou d'économie de marché* ».

Quant à la Grande-Bretagne, si elle a affirmé qu'elle soutenait fermement l'industrialisation des pays en voie de développement, elle a tenu à préciser que l' « impatience » de certains d'entre eux devait être « *tempérée par le réalisme* ».

Faits et chiffres

Énergie

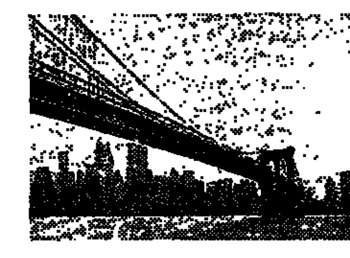
● LES NEGOCIATIONS ENGAGEES entre les autorités koweïtiennes et les compagnies pétrolières Gulf Oil et British Petroleum sur les modalités de la rétrocession à la Kuwait Oil and Co de la part de 40 % que les deux firmes détiennent encore dans le capital de la société nationale koweïtienne, ont été suspendues. Les négociateurs anglais ont quitté le Koweït pour chercher de nouvelles instructions auprès du conseil d'administration de leur société. Les pourparlers reprendront à leur retour, à une date qui n'est pas encore arrêtée.

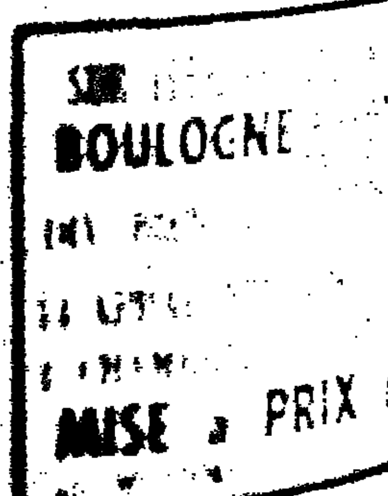
Foires et salons

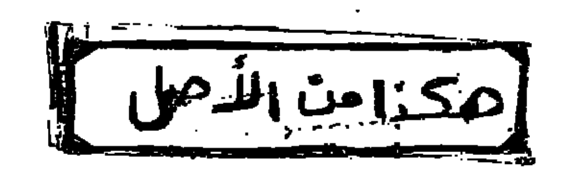
● LA 57e FOIRE INTERNATIONALE DE LYON a été inaugurée dimanche 16 mars par M. Vincent Ansquer, ministre du commerce et de l'artisanat. « *Force est de constater que les moyens financiers mis à la disposition de certaines entreprises sont insuffisants pour innover, exporter, accroître leur productivité ou simplement encourager leurs possibilités d'autofinancement* », a déclaré M. Ansquer, qui a ajouté : « *De nouveaux modes, voire de nouvelles structures de financement, sont à rechercher ou à créer, pour encourager l'épargne publique à s'investir, et, par là même, renforcer les fonds propres des entreprises.* »

LE TAUX D'INTÉRÊT DES EURODEVISES

	Dollars		Deutschemarks		Francs suisses	
48 heures	5 1/8	6 1/8	3	4	1/2	1 1/2
1 mois	5 3/4	6 1/4	4 3/4	5 1/4	3 5/8	4 1/8
3 mois	6 1/2	7	5	5 1/2	4 3/8	4 7/8
6 mois	7	7 1/2	5 1/4	5 3/4	5 3/8	5 7/8







LA VIE ÉCONOMIQUE

SALONS ET EXPOSITIONS

A la Foire de Leipzig

La crise de l'énergie a légèrement ralenti les affaires

De notre envoyé spécial

Leipzig. — Après sept jours d'affluence, la Foire de Leipzig a fermé ses portes le dimanche 16 mars. Lieu de rencontre privilégié entre les Etats membres du COMECON, les pays en voie de développement et les nations occidentales, cette manifestation industrielle et commerciale a subi légèrement les effets de la crise de l'énergie.

Cette « *foire de printemps* », la première après la célébration, en octobre dernier, du vingt-cinquième anniversaire de la République démocratique allemande, a connu une participation plus importante encore que précédemment. Plus de neuf mille exposants étaient venus de soixante pays, dont une vingtaine d'Etats du tiers-monde. Les nations occidentales étaient représentées par environ deux mille exposants, dont une centaine de grosses sociétés françaises comme Creusot-Loire, Pont-à-Mousson, Renault-Industries, Multimétal, Chausson, Ugine, Poclain, Schlumberger, C.G.E., sans oublier les fabricants de produits de beauté, les firmes d'alimentation et les grands couturiers parisiens.

Comme chaque année, l'accent a été mis sur les biens d'équipement, la construction mécanique, l'électronique et les biens de consommation. La présence des pays en voie de développement, surtout celle de l'Inde, était particulièrement importante. Quant aux démocraties populaires, leur participation était placée sous le signe « *des progrès technologiques et de l'intégration économique socialiste* ».

La R.D.A. a mis à profit l'exposition pour conclure un certain nombre d'accords à long terme non seulement avec l'Union soviétique et les « pays frères », mais aussi avec d'autres nations, afin de vendre ses produits et d'importer les matières premières qui lui font défaut. Avec la France, les échanges ont, selon M. Horst Sölle, ministre du commerce extérieur est-allemand, progressé d'environ 30 % en 1974, soit trois fois plus que ceux entre Berlin-Est et les autres pays du COMECON durant la même année. Cependant leur niveau reste très faible, représentant entre 0,2 % et 0,3 % du commerce extérieur français. Aussi, les Allemands de l'Est se félicitent-ils des quelques accords-cadres préparés pour les prochaines semaines avec Pont-à-Mousson, habitué de Leipzig depuis douze ans, et Creusot-Loire qui, au cours des dernières années, a déjà décroché trois contrats pour la construction d'ensembles pétrochimiques. Une filiale de Pont-à-Mousson, la société Martin (papier-carton), devait signer, ces jours-ci, un protocole de coopération pour la livraison de machines.

A l'Est aussi...

Selon les exposants français, l'ambiance à Leipzig est « *toujours aussi dynamique* », même si les contrats passés avec la R.D.A. restent des petits ou moyens contrats. Mais les affaires traitées ont subi un « *léger coup de frein* », qui n'est pas seulement observé chez les partenaires de l'Ouest. Est-ce la conséquence des récentes décisions prises par le Comecon dans le domaine des prix ? L'U.R.S.S. a doublé le prix de vente de son pétrole (*le Monde* du 25 février) sans relever dans les mêmes proportions le prix de ses achats de produits finis. Aussi des pays hautement industrialisés, tels que la R.D.A. ou la Tchécoslovaquie, ressentent indirectement les effets de la crise de l'énergie, dans la mesure où c'est précisément grâce à leurs produits finis qu'ils peuvent acheter des matières premières.

La R.D.A., dont les gisements de lignite ne suffisent pas aux besoins de l'industrie nationale, est, plus que d'autres, frappée par cette évolution. Pour équilibrer sa balance commerciale, elle devra sans doute restreindre ses importations. De plus, le coût de la vie a sensiblement augmenté : une paire de chaussures ordinaires coûte presque aussi cher qu'en Occident. Cependant, un certain nombre de mesures sociales ont été prises en faveur des familles nombreuses et des jeunes ménages. Le temps des vacances légales est passé de quinze jours à dix-huit jours, les bas salaires ont été augmentés et les prix de l'alimentation de base (pain, lait, beurre et viande) ont été bloqués grâce à des subventions publiques. Ainsi l'augmentation des prix industriels ne doit pas affecter les prix de détail, sauf dans le secteur des produits de luxe.

Selon M. Sölle, les prix fixés par l'Union soviétique pour son pétrole tiennent compte notamment de l'augmentation des dépenses pour la prospection et l'exploitation des matières premières dans les pays du Comecon. Ils restent en dessous des niveaux atteints sur le marché international, puisqu'une tonne de pétrole soviétique coûte seulement la moitié de la même quantité achetée à l'Ouest.

Un des effets de la crise est aussi d'inciter le gouvernement de Berlin-Est à développer ses relations avec les Etats arabes, dont le pétrole convient mieux que d'autres pour la production des fibres textiles, des pneus de voitures et des matières plastiques. Le nouveau plan quinquennal prévoit un accroissement des échanges avec l'Iran, l'Irak, le Koweït, le Yémen, la R.D.A. fournissant en contrepartie des machines, des usines et des équipements.

Face à la conjoncture — on parle ici pudiquement de « *complications économiques* » — l'Allemagne de l'Est envisage en tout cas un nouvel effort de production.

JEAN BENOIT.

AVIS FINANCIERS DES SOCIÉTÉS

COMPAGNIE DES HOTELS JACQUES BOREL

Augmentation du capital : F 10 millions (prime comprise)
Emission d'un emprunt convertible : F 50 millions

La Compagnie des Hôtels Jacques Borel vient de réaliser deux importantes opération financières portant sur un total de 60,3 millions de francs. Les fonds propres de la société atteignent ainsi 100,4 millions de francs.

L'augmentation de capital de 9,9 millions de F a été souscrite par les actionnaires de la société par l'émission de quatre-vingt-dix mille actions (nominal 100 F), au prix de 110 F par action.

L'émission de vingt et un mille obligations convertibles de 2 400 F chacune, soit un total de 50,4 millions de francs, a été également souscrite par les actionnaires pour 80 %, et par un important groupe industriel et financier pour 20 %. Les obligations sont convertibles à partir du 7 août 1975 à raison de vingt actions par obligation (soit 120 F par action).

Jacques Borel International a participé à ces opérations pour un total de 44 %.

Cet apport de capitaux donnera à la Compagnie des Hôtels Jacques Borel les moyens de poursuivre le programme de développement de la chaîne d'hôtels. Rappelons que cinq hôtels Jacques Borel, totalisant 752 chambres, sont actuellement ouverts :

— Hôtel de l'aéroport Charles-de-Gaulle (Roissy - en - France), de 352 chambres ;
— Hôtel de Saint - Albain (autoroute du soleil A 6), 100 chambres ;
— Hôtel de Lançon - de - Provence (autoroute du soleil A 7), 100 chambres ;
— Hôtel d'Assevillers (autoroute Paris - Buxelles - Amsterdam - Cologne) 100 chambres ;
— Hôtel d'Avignon (en franchise) 100 chambres.

La Compagnie ouvrira, en 1975, six nouveaux hôtels :

— 1er mai, hôtel de Mulhouse-Seusheim, 100 chambres ;
— 15 mai, hôtel de Nancy-Ouest, 100 chambres ;
— 15 mai, hôtel de Bordeaux-Le Lac, 100 chambres ;
— 1er juin, hôtel de Nîmes-Sud, 100 chambres ;
— 1er juin, hôtel de Nantes-Ile Beaulieu, 100 chambres ;
— Novembre, hôtel de Grenoble-Echirolles, 100 chambres.

Total : 600 chambres, portant le total de chambres à 1 352, réparties en 11 hôtels.

Cette nouvelle génération d'hôtels se situe à la périphérie des villes. Elle aura la même qualité que les autres hôtels qui recueillent une appréciation de 98 % des clients satisfaits ou très satisfaits

En 1976, 10 autres hôtels sont prévus en France. La chaîne offrira alors 21 hôtels en France (dont 1 en franchise) pour un total de 2 652 chambres. La réservation centralisée (Téléphone : 862-23-23) permet de retenir les chambres directement pour tous les hôtels de la chaîne.

Indiquons, d'autre part, que les négociations avec les milieux financiers arabes se poursuivent favorablement, et il se pourrait que des projets concrets soient annoncés prochainement par le groupe Jacques Borel.

Enfin, il est possible que le groupe Jacques Borel s'intéresse, dans un proche avenir, à de nouveaux marchés qui élargiraient encore son développement international, qui est un objectif primordial puisque la part de chiffre d'affaires réalisée hors de France atteint déjà 27 % du total du groupe et atteindra 33 % en 1975.

GARANTIE FINANCIÈRE

(Loi du 2 janvier 1970 — décret du 20 juillet 1972.)

La Banque Hervet, succursale Malesherbes, 78, boulevard Malesherbes, 75008, Paris, informe le public qu'il a été mis fin, d'un commun accord avec l'étude G.I.T., 25, rue Jouffroy, 75017, Paris — affaire personnelle de M. Coutard Gilles — à la garantie financière accordée à cette dernière depuis le 25 juin 1973 concernant ses activités de transaction immobilière.

En conséquence, la garantie qui lui a été accordée à ce titre par la Banque Hervet cesse à l'expiration d'un délai de 3 jours francs à dater de la présente publication (Art. 44 du décret du 20 juillet 1972).

Conformément aux dispositions de l'article 45 du même décret, cette garantie s'applique à toutes créances ayant pour origine un versement ou une remise effectués pendant la période de garantie pour les opérations visées par la loi du 2 janvier 1970 et restent couvertes par la Banque Hervet à condition d'être produites par les créanciers dans les trois mois de la présente publication, au siège ci-dessus indiqué.

Il est précisé qu'il s'agit de « créances éventuelles » et que le présent avis ne préjuge en rien du paiement ou du non-paiement des sommes dues et ne peut en aucune façon mettre en cause la solvabilité et l'honorabilité du cabinet ci-dessus indiqué.

BANQUE DE FINANCEMENT POUR L'INDUSTRIE ET LE COMMERCE B.F.I.C.

Dans sa séance du 18 février 1975, le conseil d'administration de la Banque de financement pour l'industrie et le commerce - B.F.I.C. - a examiné les comptes de l'exercice clos le 31 décembre 1974, destinés à être soumis à l'assemblée générale ordinaire des actionnaires.

Les résultats de l'exercice, après amortissements et provisions, mais avant impôts, s'élèvent à 2 millions 693 584,75 F, en augmentation de 66,70 % sur le chiffre comparable de l'exercice précédent.

La B.F.I.C., qui a comme actionnaire majoritaire le groupe d'assurances « Ancienne Mutuelle », a ses actions cotées à la Bourse de Paris, au comptant.

ERICSSON

Les commandes enregistrées en 1974 par la Société française des téléphones Ericsson se sont élevées à une valeur hors taxes de 818,7 millions de francs contre 704,8 millions en 1973 (+ 16,2 %) et 470,1 millions en 1972.

Le chiffre d'affaires hors taxes réalisé par la société en 1974 s'élève à 664,4 millions de francs contre 569 millions en 1973 (+ 16,8 %) et 422,2 millions en 1972.

Le carnet de commandes au 31 décembre 1974 représente une valeur hors taxes de 819,8 millions de francs contre 665,5 millions un an auparavant (+ 23,2 %) et 529,8 millions à la fin de 1972.

La société a réalisé en 1974 un bénéfice avant impôts, amortissements et provisions de 93 millions de francs (143,87 F par action) contre 81,4 millions en 1973 (125,85 F par action).

Après 26,9 millions de francs d'amortissements (24,5 millions en 1973), 13,4 millions de provision (7,9 millions en 1973) et 27,2 millions d'impôts sur les bénéfices de l'exercice (27,1 millions en 1973), le bénéfice net s'élèverait à 25,5 millions de francs contre 21,9 millions en 1973, ce qui représenterait une augmentation de 16,5 %, sensiblement identique à la croissance du chiffres d'affaires. Toutefois, il y a lieu de retrancher de ce résultat une somme de 4,9 millions correspondant à la contribution exceptionnelle versée en 1974, ce qui ramène le bénéfice net de l'exercice à 20,6 millions de francs, soit 31,90 F par action.

Il convient de préciser, d'autre part, que le résultat de 1974 tient compte pour la première fois d'une provision (1,3 million de francs) non déductible justifiée par la mise à la charge de la société de 25 % du montant de la participation des salariés au titre de l'exercice.

Malgré l'alourdissement des charges, notamment fiscales, le conseil d'administration, pour exprimer sa confiance dans l'avenir de la société, proposera, à l'assemblée générale ordinaire de porter le dividende de 20 à 22 F par action, soit une augmentation de 10 % ; à cette somme s'ajoutera l'impôt déjà payé au Trésor de 11 F par action.

CIBIE : une politique d'exportation dans la ligne du gouvernement

Depuis quelques jours Genève est devenu le carrefour de l'industrie automobile. Premier rendez-vous de l'année, le Salon International de Genève sert de baromètre à un secteur dont on parle beaucoup actuellement : l'industrie automobile.

La Suisse ne disposant pas de constructeur national devient un client potentiel important pour l'ensemble des grands constructeurs comme BMW, Citroën, Daf, Fiat, Ford, GM, Peugeot, Renault, Simca Chrysler, Volvo, VW etc. Dans le domaine des équipements automobiles, le problème est similaire. Tous les plus dynamiques fabricants d'éclairage pour automobiles se retrouvent, en Suisse, sur un même plan : celui d'importateur.

C'est le cas de la Société CIBIE. La Société CIBIE a produit en 1974, sur une production globale de 13 millions de projecteurs, 6 millions de projecteurs dans ses filiales et chez ses licenciés extérieurs.

On peut d'ailleurs ajouter que parallèlement à cette politique d'implantation mondiale, CIBIE équipe plus de 60 % des voitures françaises en projecteurs de première monte et parvient à exporter, directement ou indirectement, 40 % de la production de ses usines de France et de Belgique. L'entreprise dispose aujourd'hui d'un réseau d'agents exclusifs dans 50 pays.

En Suisse, la filiale CIBIE : NORMAUTO a été constituée il y a 15 ans. Elle a pour clients plus de 100 grossistes, 250 garagistes et carrossiers, 100 électriciens automobiles, environ 30 points de vente et vend à différents organismes officiels comme les Postes et l'armée. Récemment, afin de développer son service auprès de la clientèle suisse, CIBIE a ouvert de nouveaux locaux commerciaux en plein cœur de Zurich.

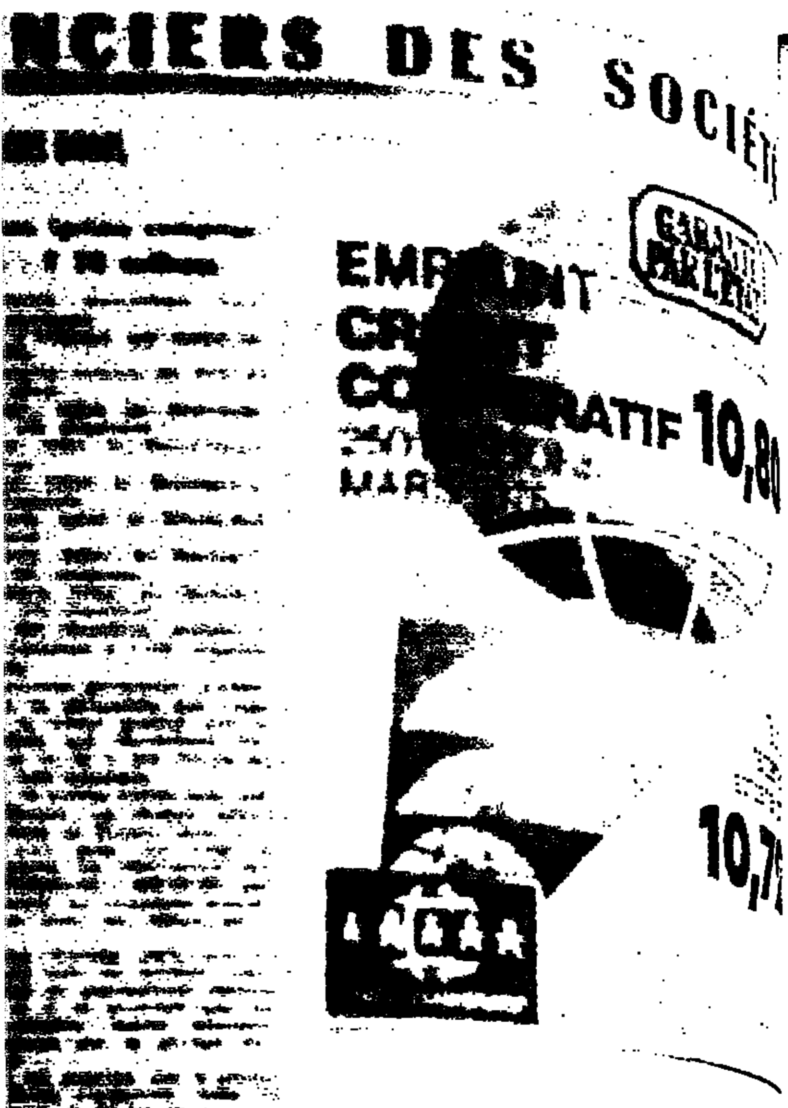
Dotée de ce nouvel axe Zurich-Berne, où se trouve le siège social de sa filiale, CIBIE devrait accroître prochainement ses ventes sur la Suisse et améliorer son service auprès de la clientèle.

La présence de la Société CIBIE au Salon International de Genève ne fait que confirmer son désir d'accroître son implantation européenne.

LES MARCHÉS

LONDRES

BOURSE DE PARIS — 14 MARS



LES MARCHÉS FINANCIERS

EURO-ÉMISSIONS

Marché soutenu

La baisse des taux à court terme continuant paisiblement sa course, puisque le taux sur l'eurodollar à trois mois est maintenant tombé au-dessous de 7 %, et parallèlement la poursuite du redressement du dollar sur les marchés des changes ont à nouveau été les deux éléments de soutien, au cours de la dernière semaine, du marché euro-obligataire. Sa bonne orientation s'est avant tout reflétée sur le marché primaire des obligations internationales libellées en dollars, pour qui l'attraction ne s'est pas démentie. Mais il faut également souligner le très fort intérêt qui s'est aussi développé à l'égard de placements en euroflorins, où l'on a pu assister, dans le cas de l'émission Dutch States Mines, à une demande tellement importante que les notes ont été souscrites six fois. Ce mouvement peut s'expliquer en partie par un vif intérêt en provenance du Moyen-Orient, où la volonté de diversification des investissements est plus évidente que jamais. Les dernières statistiques de la Banque d'Angleterre mettent en valeur ce phénomène, que les observateurs n'ont peut-être pas encore suffisamment relevé, et qui de toute manière a été sous-estimé par les analyses antérieures. La Banque d'Angleterre révèle en effet que sur les 24 milliards de dollars investis l'an dernier sur les marchés des eurodevises par les pays producteurs de pétrole, 15 milliards de dollars l'ont été sur le marché de Londres, alors que 9 milliards de dollars l'ont été sur les différents autres marchés d'eurodevises. Comme, en outre, l'excédent global de ressources pétrolières est évalué par la même source à 56,2 milliards de dollars, la volonté de diversification des pays membres de l'OPEP ressort d'autant plus clairement que le total des placements en eurodevises n'a représenté même pas la moitié de l'excédent des pétrodollars disponibles en 1974. Ces statistiques confirment par ailleurs l'importance des placements privés réalisés l'an dernier par les Occidentaux auprès des pays producteurs de pétrole, placements qui ont pu compenser une paralysie, à l'époque, du marché international des capitaux.

Dans l'immédiat, la tendance encore évidente à la baisse des taux à court et à plus long terme suscite toujours l'intérêt des investisseurs. L'accueil extrêmement favorable réservé à la seule émission libellée en dollars qui était proposée la semaine dernière montre l'attrait sans réserve du marché pour ce type de papier.

LONDRES

Repli

La faiblesse de la demande entraîne un repli des cours après la reprise de vendredi provoquée par l'annonce des résultats du commerce extérieur, jugés meilleurs que prévus. Stabilité des mines d'or.

OR (ouverture) dollars : 177 75 contre 178 ..

VALEURS	CLOTURE 14/3	COURS 18/3
War Loan 3 1/2 %	27 1/2	27 1/2
Beechamps	214 ...	210 1/2
British Petroleum	375 ...	370 1/2
Shell	248 ...	243 ...
Vickers	151 ...	151 ...
Imperial Chemical	227 ..	222 ..
Courtaulds	104 ...	101 ...
De Beers	270 ...	268 1/2
* Western Holdings	38 3/4	38 7/8
Rio Tinto Zinc Corp.	144 ...	148 ...
* West Driefontein	47 ...	47 3/8

(*) En livres.

NOUVELLES DES SOCIETES

SOCIETE FRANÇAISE DES TELEPHONES ERICSSON. — Bénéfice pour 1974 avant impôts, amortissements et provisions : 93 millions de francs contre 81,4 millions. Le bénéfice net s'élèverait à 26,5 millions de francs contre 21,9 millions sans l'impôt exceptionnel de 4,9 millions à retrancher. Le dividende global est porté de 30 F à 33 F.

COMIPHOS. — Bénéfice net pour 1974 : 12,2 millions de francs contre 8,45 millions. Affectation à un poste de réserve spéciale de nationalisation de 9,5 millions, somme correspondant à la différence entre le montant de l'indemnité reçue en juillet 1974 au titre de la nationalisation de Cotomib et la valeur comptable des titres de cette société dans le portefeuille de la compagnie. Dividende global : 12 F contre 15 F. La valeur des biens de la société en France est estimée à 140 F par titre.

ASTURIENNE DES MINES. — Dividende net pour 1974 : 160 francs belges contre 130 FB.

PARIS - ORLEANS. — Bénéfice d'exploitation pour 1974 : 3,6 millions de francs contre 4,1 millions. Le bénéfice net s'élève à 6,3 millions de francs contre 352 715 F. Dividende global de 9 F contre 8,70 F.

MARCHE MONETAIRE

	Taux Banque de France	Taux du marché
Effets publics	....	..
Effets privés	....	9 1/4 %
Moyen terme	....	8 15/16 %

B. A. L. O.

Le numéro du 17 mars publie, notamment, les insertions suivantes :

Caisse centrale de crédit coopératif. — Emission de 250 000 obligations de 1 000 F 10,80 %.

Saint-Gobain industries. — Emission de 250 000 obligations de 1 000 F, 11,50 %.

Groupement pour le financement de la région de Fos « GIFOS ». — 1) Emission de 200 000 obligations de 1 000 F, 11,70 % ;

2) Emission au pair de 36 750 actions de 100 F, jouissance 1er janvier 1975.

Le capital sera porté de 8 300 000 F à 11 975 000 F.

Peugeot S.A. — Cotation éventuelle des 583 500 obligations convertibles en actions de 275 F nominal qui ont été souscrites par la Société nouvelle pour l'étude et le développement de l'industrie automobile SONEDIA, dans le cadre de l'offre publique d'échange des actions Citroën S.A. contre des obligations convertibles Peugeot S.A. et Compagnie générale des Etablissements Michelin. La SONEDIA tiendra à la disposition des actionnaires de Citroën S.A. qui ont répondu favorablement à l'offre publique les obligations convertibles nécessaires à l'échange.

Société du tunnel de Sainte-Marie-aux-Mines. — Emission de 47 000 obligations de 1 000 F, 11,30 %, amortissables en dix ans à compter du 28 octobre 1984, au pair.

The Rio Tinto Zinc Corp. Ltd. — Emission à 125 pence de 27 706 928 actions ordinaires nouvelles de 25 pence (une nouvelle pour dix-huit anciennes détenues sous la forme tant ordinaire que ordinaire accumulating).

Le capital ordinaire sera porté de 55 413 856 livres sterling à 62 340 588 livres sterling.

Etablissements Schaeffer et Cie. — Emission à 65 F de 50 000 actions de 50 F, jouissance 1er janvier 1975 (une pour quatre). Le capital est porté de 10 millions à 12,5 millions de francs.

Union électrique d'outre-mer « UNELCO ». — Attribution gratuite de 50 000 actions de 50 F, jouissance 1er janvier 1974 (une pour cinq). Le capital est porté de 12,5 millions de francs à 15 millions de francs.

COURS DU DOLLAR A TOKYO

	14/3	18/3
1 dollar (en yens)	288 50	287 45

INDICES QUOTIDIENS

(INSEE Base 100 : 31 déc. 1974.)

	13 mars	14 mars
Valeurs françaises	123	125,5
Valeurs étrangères	124,4	125,2

Cie DES AGENTS DE CHANGE (Base 100 : 29 déc. 1961.)

Indice général	71,4	72,4

BOURSE DE PARIS — 14 MARS — COMPTANT

VALEURS	Cours précéd.	Dernier cours	VALEURS	Cours précéd.	Dernier cours	VALEURS	Cours précéd.	Dernier cours
E.D.F. parts 1958	351	351	Financière Sofal	170	177	Voitures à Paris	258	
— parts 1959	357 80	357 80	Finextel	112	112	Cofigi	109	
Ch. France 3 %	122 20	118 80	Fr. Cr. et B. (Cie)	76 10	76 30	Foncina	103 8[illegible]	
Abeille-I.G.A.R.D.	...	385	France-Bail	213	206 60	Gr. Fin. Constr.	107 1[illegible]	
Abeille (Vie)	212	208	Hydro-Energie	48 30	48 60	Immobanque	102 5[illegible]	
A.G.P.	335	335	Immobanque	140	144	Immoinvest	80 9[illegible]	
Concorde	258	240	Immoffice	115 90	116 50	Cie Lyon Imm.	93	
Epargne France	345	358	Interbail	138 80	127	Sagimo	102	
Fonc. T.I.A.R.D.	86 40	86 30	Locafinancière	118 50	118 20	UFIMEG	84	
Foncière (Vie)	290	288	Lyon-Alemand	130	130	U.G.I.M.O.	105	
France (I.A.R.D.)	294	290	Soc. Mars. Crédit	265	265	Union Habit.	129 6[illegible]	

Compte tenu de la brièveté du délai qui nous est imparti pour publier la cote complète dans nos dernières éditions, des erreurs peuvent parfois figurer dans les cours. Elles sont corrigées le lendemain dans la première édition.

MARCHÉ A TERME

La Chambre syndicale a décidé, à titre expérimental, de prolonger après la clôture la cotation des valeurs ayant fait l'objet de transactions entre 14 h. 15 et 14 h. 30. Pour cette raison, nous ne pouvons plus garantir l'exactitude des derniers cours de l'après-midi.

Compensation	VALEURS	Précéd. clôture	Prem. cours	Dernier cours	Compt. Prem. cours
545	4,50 % 1973	545 80	542	539 50	541 .
1098	C.N.E. 3 %	1085	1100 ..	1111 .	1100 .
265	Afrique Occ.	273	281 80	288	285
320	Air Liquide	352	357 90	358 90	356 90
595	Cie Gle Eaux	627	641		
106	Electro-Méc.	106	107 50		
195	Eng. Matra	247	260		
158	E. J. Lefebvre	180	188		
63	Esso S.A.F.	80 70	79 10		
160	Eurafrance	160 80	162		
265	Talca-Luz.	261	264	264	264 50
280	T.R.T.	282 80	280 50	280 50	282 50
860	Tél. Electr.	925	950	950	932
625	Tél. Ericss.	610	607	607	607
74	Terres Roug.	87 60	89 90	90 50	89 95
175	Thomson-Br.	193	203	205 20	205
166	U.I.S.	158 10	167	157	166 10
330	U.C.B.	335	340	340 ..	338 80
210	Un.Fr. Bques	215	225 80	225 60	228
64	U.T.A.	60	60 10	60	61 10
90	Usinor	92	91 40	92 80	90 10
117	— (obl.)	120 50	120 50	120 80	120
139	Vallourec	143 20	142 50	141 50	140 50
565	V.Clicquot-P.	549	642	642	548
660	Viniprix	664	665	667	665
215	Amer. Tel.	215 60	220	219 80	216 20
26	Ang. Am. C.	25 50	24 65	24 70	24 65
250	Angold	246	235	239 50	c234 10
255	Astur. Mines	263 50	268	268	265 .
260	B. Ottoman	284 50	275	276	280
269	BASF (Akt.)	273 50	273 50	273 60	268 50
215	Bayer	234 50	237 70	237 70	234 ..
125	Buffelsfont.	122 .	118 50	118 50	117 .
14	Charter	14 30	14 15	14 15	14 .
145	Chase Manh.	143 50	143 30	143 20	143 30
385	C.F. Fr.-Can.	387	387	387	386 ..
15	De Beers (S).	14 70	15 30	15 45	16 35
235	Dome Mines	224 .	223	222	227 .
425	DuPont Nem.	439	434 20	434 20	c430 50
365	East. Kodak.	373	384 90	384 90	383 ..
77	East Rand	75 60	72 50	74 .	72 50
230	Ericsson	237	231	238	235 ..
328	Exxon Corp.	321 ..	322	322	c317 .
162	Ford Motor	165 .	155 50	158 .	164 90
165	Free State	171 50	168 50	169	167 20
181	Gen. Electric.	196 ..	192 70	187 ..	191 60
161	Gen. Motors.	179 90	181	182 50	c179
26	Goldfields	24 60	25 .	25 .	24 50
50	★ Harm. Go.	48 50	46 75	47 50	46 75
240	Hoechst Akti.	25[illegible] 50	265	258 70	265 80
22	Imp. Chem.	22 70	23 10	23 10	22 85
115	Imperial Oil.	106 40	105 40	105 70	105
925	I.B.M.	896	915	916	c909
103	Internickel.	101 50	100 60	99 70	100 .
80	I.T.T.	82 30	84 90	87 ..	85 30
179	Mob. Oil Co.	171 10	172 50	172 60	c172 10
4650	Nestlé	5085	5020	5070	5050
390	Norsk Hydro.	396 .	393 50	393	393 50
7	Olivetti	6 90	6 95	6 90	6 90
606	Petrofina	632	590	631 .	628
46	Philips	47 70	46 80	47 30	46 55
165	Prés. Brand.	156 ..	153 .	153 50	*155 .
230	Quilmès	225 50	225	225 50	220 50
190	★ Randfont.	186 ..	182 10	183	181 .
61	Rand. Selec.	58 70	58 10	58 30	57 ..
136	Royal Dutch.	161 60	157 50	157 80	156 80
14	Rio Tinto Zinc	14 40	14 40	14 35	* 14 40
195	St-Helena	196 .	197 50	191 ..	196 ..
435	Schlumberger	435 .	435 ..	437 ..	435 ..
22	Shell Tr (S.).	24 30	24 40	24 10	23 95
445	Siemens A.G.	485	482 .	482 ..	485
32	Sony	40 90	40 ..	40 ..	40
13	Tanganyika	13 20	13 05	13 05	13 05
182	Unilever	191	189	189 ..	186 50
27	Union Corp.	28 35	27 90	28 20	27 80
168	U. Min. 1/10.	168	171 ..	170 50	168
285	West Drief.	284	272 .	275	277
128	West Deep.	122 20	122 50	121 60	124 90
210	West Hold.	222 50	217 80	219 ..	216
4	Zambia Cop.	3 60	3 55	3 55	3 50

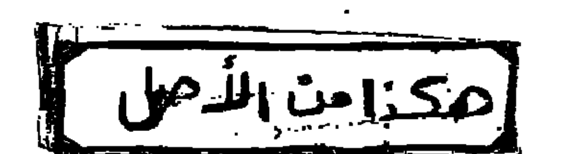
* VALEURS DONNANT LIEU A DES OPERATIONS FERMES SEULEMENT
o. : offert ; c. : coupon détaché ; d. : demandé ; * droit détaché. — Lorsqu'un « premier cours » n'est pas indiqué, il y a eu cotation unique, portée dans la colonne « dernier cours ».

COTE DES CHANGES

MARCHE OFFICIEL	COURS préc.	COURS 14 3	COURS DES BILLETS échange de gré à gré entre banques
Etats-Unis ($ 1)	4 226	4 222	4 21
Canada ($ can. 1)	4 227	4 222	4 21
Allemagne (100 DM)	181 990	181 850	181
Belgique (100 fr.)	12 270	12 267	12 10
Danemark (100 krd.)	77 520	77 770	77 50
Espagne (100 pes.)	7 565	7 572	7 47
Grande-Bretagne (£ 1)	10 205	10 195	10 25
Italie (100 lires)	0 668	0 667	0 67
Norvège (100 krn.)	85 850	86 060	86
Pays-Bas (100 fl.)	178 300	177 975	177
Portugal (100 esc.)	17 630	.. ...	17 25
Suède (100 krs.)	107 270	107 100	106 50
Suisse (100 fr.)	169 750	170 ...	169 75

MARCHÉ LIBRE DE L'OR

MONNAIES ET DEVISES	COURS préc.	COURS 14 3
Or fin (kilo en barre)	24600	24560
Or fin (kilo en lingot)	24815	24610
Pièce française (20 fr.)	263	262 20
Pièce française (10 fr.)	185	188
Pièce suisse (20 fr.)	249 70	268 90
Union latine (20 fr.)	230 20	231 90
Souverain	240	242 80
Pièce de 20 dollars	1110	1112 80
Pièce de 10 dollars	562 80	560 20
Pièce de 5 dollars	420	420 50
Pièce de 50 pesos	986 50	995
Pièce de 10 florins	226 80	224 ..



Le Monde

UN JOUR DANS LE MONDE

Le numéro du « Monde » daté 16-17 mars 1975 a été tiré à 519 746 exemplaires.

A B C D F G H

AUX ASSISES EUROPÉENNES DE LA JEUNESSE

M. Poniatowski : la force de l'Europe c'est, paradoxalement, sa dépendance énergétique

Ouvertes vendredi à Paris par un discours de M. Chirac (le Monde daté 16-17 mars), les Assises européennes de la jeunesse, organisées par le mouvement des jeunes giscardiens Génération sociale et libérale, se sont achevées le dimanche 16 mars. Des délégations venues de treize pays européens (1) ainsi que des observateurs tunisiens et algériens, assistaient à cette rencontre, dont le thème central était « L'Europe des réalités ».

M. Poniatowski, ministre d'Etat, a insisté samedi sur la construction européenne. Il a estimé que *« la crise énergétique ne marque pas l'abaissement du monde industrialisé, mais le décollage économique du tiers-monde auquel l'Europe peut et doit s'associer »*. Cette situation, a-t-il dit, *« permet de penser que nous n'allons ni vers une croissance zéro ni vers une grande récession, ni vers une crise 1929, pourvu que nous prenions conscience des immenses possibilités que donnent à l'Europe les besoins d'équipements et de développement du monde »*.

Affirmant que *« la force de l'Europe c'est, paradoxalement, sa dépendance énergétique, qui la contraint à exporter pour payer ses importations »*, le ministre de l'intérieur a souhaité que les pays européen développés parviennent à établir *« des relations intégrées avec les pays en voie de développement »*, et particulièrement avec ceux du bassin méditerranéen. *« Dès lors*, a-t-il dit, *que les capitaux traversent la Méditerranée, il faut s'attendre à voir se tarir le flux des travailleurs arabes vers l'Europe, avec son cortège de misère humaine et de problèmes sociologiques. Voici qui contraindra l'Europe à mettre l'accent sur les industries automatisées et les industries de pointe à base de matière grise. »* Le but final de cette intensification des échanges serait de *« constituer un seul espace économique (...), de façon à créer une véritable indépendance, un peu analogue aux liens qui unissent les Etats-Unis et le Canada. »*

Le ministre de l'intérieur a conclu en invitant ses auditeurs à se *« débarrasser de l'idée que l'Europe relève de la politique étrangère »*, car, pour lui, *« faire l'Europe consiste à ne plus traiter les affaires de nos voisins seulement comme des affaires étrangères mais comme des affaires communes à traiter ensemble »*.

La coopération universitaire

Quant à M. Jean-Pierre Soisson, secrétaire d'Etat aux universités, qui prenait la parole dimanche, il a dit notamment :

« Il y a bien une voie institutionnelle pour créer l'Europe, mais il y a aussi une voie parallèle qui est universitaire. Si nous attendons l'accord politique nous risquons d'attendre longtemps. » Le secrétaire d'Etat souhaiterait retrouver *« l'harmonie des grands carrefours intellectuels du Moyen Age »*, époque qui, selon lui, représente *« l'apogée de la culture universitaire, l'équilibre de la sobriété et de la magnificence »*.

« Afin d'inciter les universités à progresser sur la voie de la coopération, je viens de prendre trois décisions », a-t-il annoncé. *« J'ai demandé à la conférence des présidents d'université, par l'intermédiaire de sa commission des affaires internationales, d'explorer les voies d'une coopération concrète avec les universités des pays de l'Europe... Ma seconde décision a été de confier à un haut fonctionnaire du niveau de recteur, placé directement auprès de moi, la charge de relancer avec vigueur la coopération universitaire internationale... La troisième décision a été de créer au budget du secrétariat d'Etat un fonds de coopération internationale des universités doté d'un crédit de 1 million de francs. »*

Mais, a-t-il conclu, *« les choses sont entre vos mains. Si vous le voulez, l'Europe universitaire se fera, autrement il ne se passera que ce qui se passe depuis vingt ans, c'est-à-dire rien »*.

(1) Les délégations représentent divers mouvements de tendance centriste et démocrate chrétienne des pays suivants : Allemagne, Belgique, Danemark, Finlande, Grande-Bretagne, Grèce, Islande, Luxembourg, Malte, Norvège, Pays-Bas, Portugal, Suède.

A Vanves

UN JEUNE HOMME TUE UN OUVRIER TUNISIEN QUI LUI REPROCHAIT D'ÊTRE TROP BRUYANT

Un ouvrier tunisien, M. Mohamed Rassaa, trente-huit ans, a été tué d'un coup de feu, dans la soirée du dimanche 16 mars, à Vanves (Hauts-de-Seine), au cours d'une querelle entre locataires d'un immeuble situé 74, avenue Jean-Jaurès ; le meurtrier, M. Philippe Rocher, trente ans, a été arrêté.

La victime habitait un appartement du premier étage avec deux autres compatriotes et, dans le logement situé au-dessus du leur, vivait un jeune homme, M. Maigne, qui recevait souvent des amis. Les travailleurs tunisiens avaient, ces temps derniers, appelé plusieurs fois police-secours pour contraindre leur voisin à être moins bruyant.

Dimanche soir, M. Maigne recevait deux amis, les frères Rocher, et, comme leur tapage augmentait, M. Rassaa et ses amis intervinrent : une discussion éclata dans l'escalier et, soudain, M. Philippe Rocher, après s'être armé d'une carabine 22 long rifle, tira un coup de feu sur M. Rassaa ; celui-ci, atteint en pleine poitrine, fut mortellement blessé.

Les frères Rocher doivent être déférés ce lundi soir au parquet.

● *La campagne sucrière a pu commencer en Guadeloupe* à la suite des divers accords survenus entre usiniers planteurs et coupeurs de canne. La coupe a commencé dans de nombreuses plantations. La mise en route des usines toutes fermées la semaine dernière (*le Monde* du 12 mars) pourra intervenir dans les prochains jours.

En Birmanie

DEUX DIRIGEANTS COMMUNISTES ONT ÉTÉ TUÉS PAR LES FORCES GOUVERNEMENTALES.

Rangoun (*A.F.P., U.P.I., A.P.*). — Selon un communiqué publié dimanche 16 mars, à Rangoun, le président et le secrétaire général du parti communiste birman, MM. Zin et Chit, ont été tués par les forces gouvernementales, le 15 mars, dans les collines de Pegu-Yoma, au centre du pays. Le communiqué ajoute que plusieurs autres membres du P.C. birman ont été faits prisonniers, et que le quartier général du parti a été démantelé.

[Le parti communiste birman s'est divisé en 1946 en deux tendances : celle du Drapeau rouge, dirigée par M. Soe, qui fut arrêté au mois de novembre 1970 et plus tard condamné à mort, et celle du Drapeau blanc, dont le président M. Than Tun, a été assassiné le 24 septembre 1968.

Bien que les informations en provenance de Rangoun ne donnent pas de précisions sur ce sujet, il semble que M. Zin ait été le successeur de M. Than Tun à la direction du Drapeau blanc. Cette organisation est considérée comme la plus puissante des deux formations communistes. D'orientation prochinoise, elle est notamment implantée dans les régions de la Birmanie proches de la frontière de Chine, où elle agit plus ou moins en liaison avec des groupements ethniques minoritaires rebelles au pouvoir central. Elle étend cependant ses activités à d'autres parties du pays, notamment dans le centre, au delta de l'Irriwaddy.]

LE KOWEIT ET LE QATAR SUSPENDENT A LEUR TOUR LES TRANSACTIONS SUR LE DOLLAR

Les émirats du Koweït et du Qatar ont suspendu samedi les transactions sur le dollar. Ces décisions suivent de près le rattachement du rial saoudien aux droits de tirage spéciaux (*le Monde* daté 16-17 mars 1975), accompagné d'une réévaluation de 2,3 % par rapport au dollar. Selon toute probabilité, le Koweït et le Qatar s'apprêtent également à détacher leurs monnaies du dollar et seront sans doute imités par l'ensemble des pays du golfe Persique.

Sur le marché des changes, le dollar était stable lundi matin vis-à-vis du deutschemark (2,319 DM) et du franc suisse (2,485 FS), mais faiblissait vis-à-vis du franc français, très ferme contre toutes monnaies après l'annonce par la France d'un excédent de sa balance commerciale en février.

Alors que les Khmers rouges pénétraient dans Néak-Luong

L'évacuation de cent cinquante Français de Phnom-Penh s'est faite dans de bonnes conditions

La police khmère a pris position lundi matin 17 mars à Phnom-Penh afin d'interdire des manifestations d'étudiants qui réclament le départ du maréchal Lon Nol. Le même jour, quelque cent cinquante Français ont quitté la capitale ; seul un vice-consul assurera la protection des intérêts français après la fermeture de l'ambassade. Pendant l'évacuation, aucune roquette n'est tombée sur l'aéroport.

Les Khmers rouges sont en passe de s'emparer de la base de Néak-Luong (sur le Mékong), dont ils ont conquis lundi la piste d'atterrissage et où ont lieu des combats de rue. Les républicains avaient réoccupé samedi le village de Tuol-Léap, à environ 6 kilomètres à l'ouest de l'aéroport de Phnom-Penh. Mais les tirs de canons et de roquettes n'ont pas cessé pour autant, et, selon l'A.F.P., les républicains qui ont atteint Tuol-Léap seraient encerclés.

Le prince Sihanouk a déclaré samedi à des visiteurs japonais que les Khmers rouges seraient en mesure de prendre le pouvoir à Phnom-Penh dans deux ou trois semaines. Cette nouvelle déclaration intervient alors qu'à Washington le Congrès s'apprête à prendre une décision au sujet de l'attribution de crédits au régime Lon Nol. Le sénateur Symington a prédit dimanche que le groupe démocrate du Sénat votera contre le projet d'aide supplémentaire à Saigon et à Phnom-Penh.

De notre envoyé spécial

Phnom-Penh. — L'évacuation de ressortissants français, à la suite de la décision de Paris de fermer son ambassade auprès de la République khmère, a commencé lundi 17 mars. Un avion-cargo de l'armée de l'air, venu de la base d'Orléans, a effectué deux rotations entre Phnom-Penh encerclée et Bangkok, la paisible capitale de la Thaïlande voisine. Environ cent cinquante personnes ont embarqué à bord du Transall qui attendait, moteurs à plein régime, sur la piste de l'aéroport de Pochentong. Chacun des deux embarquements n'a duré qu'une dizaine de minutes, toutes les formalités ayant été effectuées en ville.

Un troisième vol pourrait avoir lieu mardi 18 mars, si d'autres Français manifestaient leur intention d'évacuer Phnom-Penh. Mais il semble peu probable que le Transall attende sur le parking de l'aéroport de Bangkok jusqu'à l'éventuelle fin des hostilités, en dépit des affirmations de certains « non-partants », qui demeurent persuadés que, *« si ça va trop mal, on viendra toujours nous chercher »*.

Attachés à un pays où ils ont vécu parfois toute leur vie, où ils ont leur foyer et leur travail, beaucoup de Français — environ huit cents — ont préféré rester, accueillant avec une certaine insouciance la dernière mise en garde de l'ambassade avant sa fermeture.

Toujours est-il qu'une page de l'histoire du Cambodge vient d'être tournée, celle de la période française. Désormais, et jusqu'à l'établissement d'un nouveau régime, que l'on pense imminent, l'ambassade de France et tous les services en dépendant, ainsi que l'agence d'Air France, ont fermé leurs portes. Ne reste plus à Phnom-Penh que le vice-consul à Kompong-Som (anciennement Sihanoukville), M. Jean Dyrac. Il travaillera avec sept membres du personnel consulaire, deux gendarmes et, semble-t-il, un second secrétaire, M. Jean Ermini. Le proviseur du lycée français Descartes, M. Marin, est chargé de s'occuper des problèmes culturels.

Un geste politique

La France avait, certes, refusé de nommer un ambassadeur auprès du maréchal Lon Nol depuis 1971, et s'abstenait, dans la mesure du possible, d'assister aux cérémonies officielles du régime républicain, maintenant parallèlement des relations officieuses avec le gouvernement du prince Sihanouk et des Khmers rouges. Mais la décision de mettre la clé sous la porte, annoncée brutalement et mise à exécution en moins de quarante-huit heures, marque un net changement de la politique française. La rupture par la France de ses liens avec le régime Lon Nol a beaucoup plus d'importance que la fermeture, auparavant, des ambassades israélienne et australienne. Il s'agit d'un geste politique destiné à préparer la réouverture de la représentation française à Phnom-Penh après la fin des hostilités. Les tergiversations de la diplomatie américaine, qui semble vouloir faire traîner autant que possible la décision d'abandonner un gouvernement maintenu en vie par des transfusions quotidiennes de riz et d'armes, ont peut-être aussi poussé Paris à se dégager du bourbier cambodgien avant qu'il ne soit trop tard.

Les Khmers ne s'y sont pas trompés. Tout le monde sait ici que Paris maintient un contact avec « l'autre côté ». Dès que fut connue la décision de fermer l'ambassade, la nouvelle a couru les rues de la capitale, alimentant des conversations. Pour certains, cela signifiait que les Français, informés à l'avance, quittaient le navire en perdition. D'autant que la décision de terminer l'évacuation avant le 18 mars pouvait laisser entendre que les Khmers rouges avaient l'intention de frapper un grand coup ce jour-là, qui sera l'anniversaire du putsch de 1970. Allaient-ils prendre Néak-Luong, à moitié conquis, percer à Tuol-Léap, à quelques kilomètres de l'aéroport, où ils viennent d'encercler des unités républicaines, ou attaquer Phnom-Penh ?

Cela, les Français qui sont partis lundi ne le verront pas. Certains seront déjà arrivés en France. A l'aéroport, il y avait beaucoup de femmes et d'enfants, émus jusqu'aux larmes ; certaines Françaises ont laissé ici un mari de nationalité cambodgienne. Il y avait aussi de nombreuses personnes, originaires de Pondichéry ou du Vietnam, dont certaines n'ont jamais vu la métropole. Elles ont tout laissé derrière elles, emportant trente kilos de bagages ficelés à la dernière minute.

La femme d'un chirurgien militaire dont la maison a été atteinte par une roquette il y a deux jours, l'épouse et les filles d'un directeur d'entrepôt de riz, des diplomates s'entassaient dans l'avion — ces derniers avec des archives qui n'avaient pas été détruites auparavant. Pendant toutes ces opérations, aucune roquette n'est tombée sur l'aéroport. Etait-ce une coïncidence ?

PATRICE DE BEER.

Le congrès du parti communiste italien
débat du compromis historique »
Saigon décide d'abandonner
REPLI
Le malh
Le roman qu
libraires ont
Le médecin
par Herbert
paru au Seu
Prix des lib